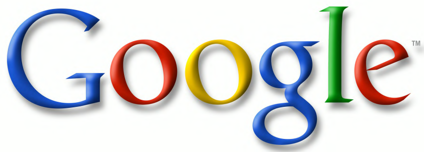
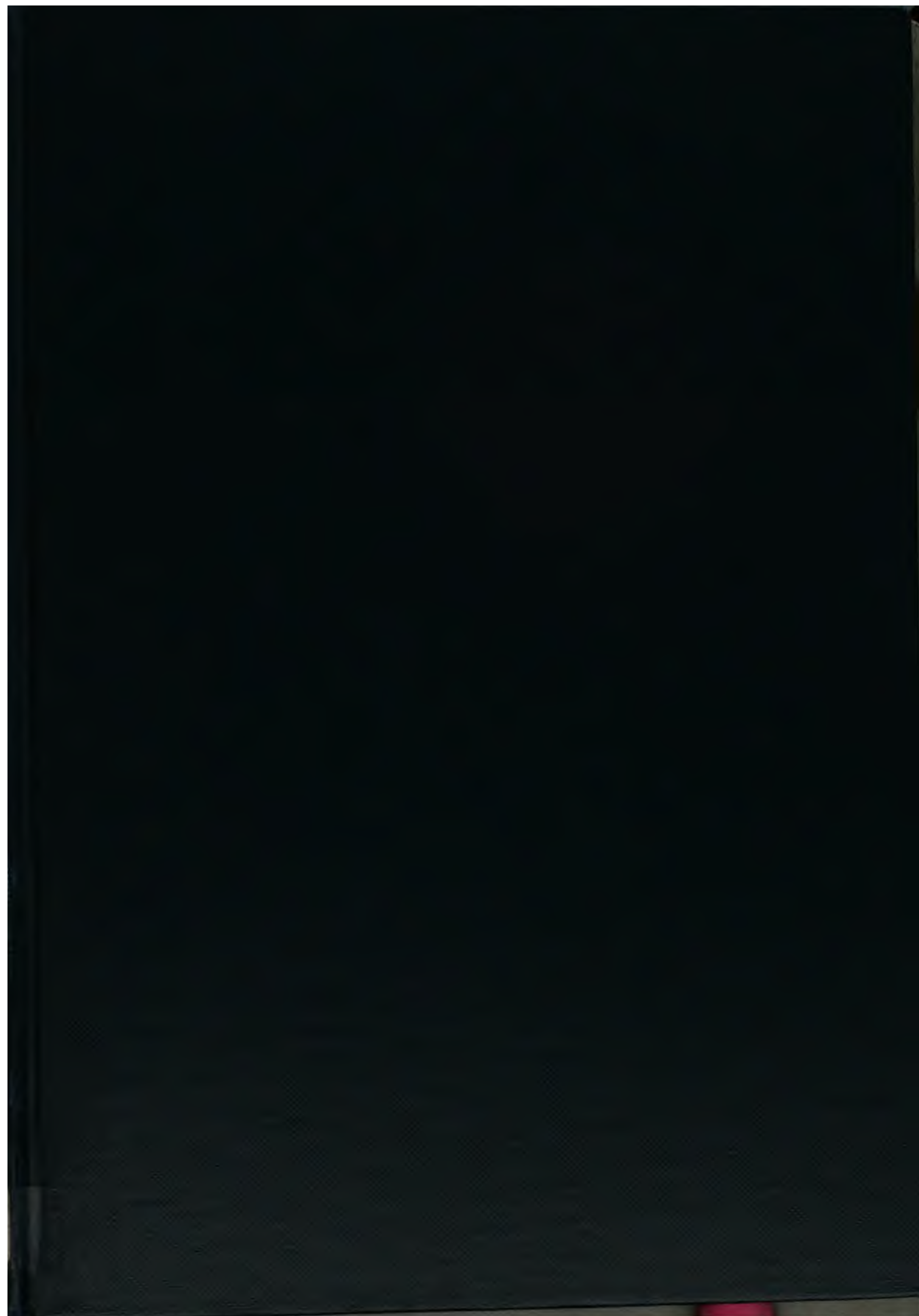
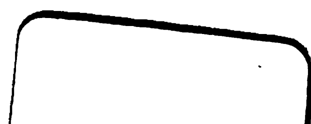








LE

SÉRAPEUM DE MEMPHIS

LE SÉRAPEUM DE MEMPHIS

PAR

AUGUSTE MARIETTE-PACHA

PUBLIÉ D'APRÈS LE MANUSCRIT DE L'AUTEUR

PAR

G. MASPERO

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MUSÉES D'ÉGYPTE

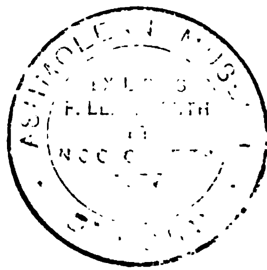
TOME PREMIER



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, Rue de Richelieu, 67

—

1882



LE
SÉRAPÉUM DE MEMPHIS

CHAPITRE PREMIER

COMPTE-RENDU DES FOUILLES

I. Historique de la découverte. — Au mois d'Août 1850, sur un rapport favorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[1], je fus chargé par M. de Parieu, Ministre de l'Instruction publique, et par M. Baroche, Ministre de l'Intérieur, d'une mission scientifique pour l'Égypte. Selon les instructions que je reçus à mon départ, je devais visiter successivement tous les monastères coptes qui se trouvent en Égypte, et faire sur place l'inventaire raisonné des manuscrits en langue copte et en langue syriaque qui y sont conservés.

L'importance de la mission que j'avais à remplir n'a pas besoin d'être démontrée.

On sait que les monastères de l'Égypte ont déjà beaucoup donné aux bibliothèques de l'Europe. Je ne crois pas que, dans l'état actuel de la science, il soit possible de dresser un catalogue qui permette d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de ces richesses. Depuis cinquante ans surtout, des réquisitions restées inaperçues ont grossi les collections, on a d'autres fois emprunté aux couvents de l'Égypte pour ainsi dire sans compter. Il en résulte que les renseignements font défaut et que, si nous essayons d'apprécier le nombre des documents que la littérature copte et la littérature syriaque possèdent en Europe, nous pouvons à peine faire un pas au delà de la *Bibliothèque des manuscrits* de Montfaucon. Quoi qu'il en soit, on ne compte pas moins de quatre cent-cinquante manuscrits en langue

1. On en trouvera le texte à l'*Appendice A*. La commission, choisie dans le sein de l'Académie des Inscriptions, se composait de MM. Quatremère, Jomard, Ampère et Charles Lenormant, rapporteur.

copte rassemblés dans les dépôts de Paris, de Londres, d'Oxford, du Vatican et de Berlin. Quant aux manuscrits syriaques, il suffit de rappeler l'expédition de M. TATTAM (1839) et les trois cent soixante-dix manuscrits dont l'heureux explorateur enrichit le Musée Britannique. Il est donc impossible de méconnaître les services que les couvents de l'Égypte ont déjà plus ou moins volontairement rendus à nos collections européennes. Mais que reste-t-il à ces couvents? Au temps de leur prospérité, nous les voyons recevoir les volumes par milliers à la fois. Pour qui connaît les moines rusés de l'Orient, il est difficile d'admettre que ceux-ci se soient laissé complètement déposséder, et que les voyages de VANSLEB (1672), d'HUNTINGTON (1679), des deux ASSEMANI (1707 et 1715), de GRANGER (1730), du Général ANDRÉOSSI (1799), de Lord PRUDHOE et de LINANT-BEY (1828), de CURZON (1837), de TATTAM (1839), de DUJARDIN (1840), leur aient définitivement tout enlevé[1]. L'inventaire, qui devait être le produit le plus direct de la mission, avait donc un premier avantage : celui de fixer l'opinion publique sur le nombre des manuscrits qui sont encore conservés dans les monastères de l'Égypte. — Une seconde question non moins grave à résoudre était celle de l'importance littéraire et scientifique de ces mêmes documents. Selon les uns, les couvents égyptiens dérobent à nos études d'inappréciables trésors; selon les autres, au contraire, M. TATTAM aurait enlevé, avec le magnifique manuscrit de la Théophanie d'Eusèbe, le dernier des monuments que l'Égypte des premiers siècles de l'ère chrétienne avait légués aux moines de notre temps, et ceux-ci ne posséderaient plus que des livres de liturgie ou d'insignifiants martyrologes. Ici encore, l'inventaire allait donc se trouver en présence d'un débat à trancher. Tout à l'heure c'était le nombre des manuscrits qu'il fallait vérifier; c'est maintenant la valeur de ces anciens témoins de la culture intellectuelle des premiers Chrétiens de l'Égypte qu'il s'agit d'apprécier. Sans doute les littératures copte et syriaque ont peu créé de leur propre fond, et il n'est pas probable qu'un Platon, un Hérodote, un Strabon, un Thucydide, se révèle jamais parmi les auteurs qui ont écrit dans l'une ou l'autre de ces deux langues. Mais ce qu'on peut espérer revoir et rendre à nos études, c'est la traduction en copte et surtout en syriaque d'un des livres aujourd'hui perdus de la littérature classique.

Le 2 octobre 1850, j'étais à Alexandrie.

1. Un aperçu des voyages faits par les divers savants qui ont visité les monastères coptes a été inséré dans les *Annales archéologiques*, tome V, page 239. Cet article est lui-même un abrégé d'une notice publiée quelque temps auparavant dans le *Quaterly Review*. Voyez aussi un autre article du *Quaterly Review*, reproduit dans la *Revue Britannique*, sixième édition, octobre 1846.

Je n'y restai pas longtemps. Une visite que je fis à l'unique couvent copte que possède Alexandrie me prouva que, sans une lettre d'introduction du patriarche, lequel demeure au Caire, je n'aurais accès nulle part. L'aventure des moines de la Vallée des Lacs de Natron s'était ébruitée. On savait que c'est par des moyens peu délicats, empruntés aux surexcitations du rosoglio que M. CURZON d'abord, et, après lui, M. TATTAM, avaient réussi à se procurer les précieux manuscrits dont ils ont enrichi la collection nationale de Londres. De là le mauvais accueil que je reçus. Je jugeai donc que mon quartier général était, non pas à Alexandrie, mais au Caire, et que mon premier soin était d'aller voir le patriarche. Lui seul pouvait m'ouvrir les portes des couvents, et je regardais comme certain que rien ne prévaudrait contre sa volonté, si sa volonté était que ces portes restassent fermées.

Arrivé au Caire, j'organisai sans retard le plan de mon voyage. Je devais aller d'abord à la Vallée des Lacs de Natron. Là se trouvent le couvent de Saint-Macaire, le couvent des Syriens, les couvents d'El-Bāramoūs et d'Amba-Bischoï; c'est là que les HUNTINGTON, les ASSEMANI, les CURZON, les TATTAM, avaient récolté leurs abondantes moissons. «On ne remarquait rien autre chose dans le caveau, dit M. CURZON, en parlant de quelques pots conservés dans le cellier qui servait de bibliothèque à l'un des couvents; mais, prenant la lumière de l'un des frères, car ils nous avaient tous suivis dans ce trou, je trouvai une porte basse donnant entrée dans une petite chambre voûtée qui était jonchée de feuillets de manuscrits syriaques *jusqu'à la hauteur du genou.*» — On conçoit que j'attendais avec importance le moment d'avoir à mon tour accès dans ces mystérieux réduits. Malheureusement le patriarche était absent.

J'avais une lettre de recommandation pour LINANT-BEY. J'eus ainsi occasion de faire la connaissance de l'homme aimable et instruit, artiste distingué à ses heures, qui tenait alors, et qui tient encore aujourd'hui, une place si considérable dans la colonie française du Caire. LINANT-BEY avait accompagné Lord PRUDHOE dans son excursion à la Vallée des Lacs de Natron. Depuis quelque temps, LINANT-BEY songeait à une nouvelle visite à ces lieux pleins de souvenirs pour lui, et il voulut bien me dire que, si je n'y voyais pas d'obstacle, nous ferions la route ensemble. La proposition dépassait toutes mes espérances, et je n'ai pas besoin d'ajouter que je l'accueillis avec enthousiasme. Une quinzaine de jours étaient nécessaires, tant pour attendre le patriarche que pour permettre à LINANT-BEY de terminer quelques préparatifs indispensables.

Le patriarche arriva enfin. Comme les moines du couvent d'Alexandrie, il était

encore sous l'influence d'un certain ressentiment, provoqué par l'affaire de la Vallée des Lacs de Natron. A ma demande d'une lettre d'introduction pour le supérieur du couvent de Saint-Macaire, il me répondit par des objections qui me prouvaient son envie de refuser. En vain usai-je de tous les arguments; en vain représentai-je le peu de temps dont j'avais à disposer; en vain essayai-je de faire voir qu'il s'agissait cette fois, non pas d'emporter les manuscrits, mais seulement d'en copier sur place les titres et peut-être quelques parties. Il ne voulut rien entendre. Cependant, après de longs pourparlers, je finis par obtenir qu'il aviserait le supérieur du couvent et me recommanderait à lui; quant à la lettre, elle ne pouvait, je ne sais sous quel prétexte, être prête avant une quinzaine de jours. Ce n'était pas un succès, mais ce n'était pas non plus un échec, et je dus me résoudre à attendre.

Du haut de la citadelle, la vue du Caire est un des plus beaux panoramas que l'on puisse voir. Je m'y trouvais le lendemain de ma visite au patriarche, vers le soir. Le calme était extraordinaire. Devant moi s'étendait la ville; un brouillard épais et lourd semblait être tombé sur elle, noyant toutes les maisons jusque par dessus les toits. De cette mer profonde émergeaient trois cents minarets, comme les mâts de quelque flotte immense submergée. Bien loin, vers le sud, on apercevait les bois de dattiers qui plongent leurs racines dans les murs écroulés de Memphis. A l'ouest, perdues dans la poussière d'or et de feu du soleil couchant, se dressaient les Pyramides. Le spectacle était grandiose. Il me saisissait, il m'absorbait avec une violence presque douloureuse. On excusera ces détails peut-être trop personnels: si j'y insiste, c'est que le moment fut décisif. J'avais sous les yeux Gizéh, Abousyr, Saqqarah, Daschour, Myt-Rahynéh. Ce rêve de toute ma vie prenait un corps. Il y avait là, presqu'à la portée de ma main, tout un monde de tombeaux, de stèles, d'inscriptions, de statues. Que dire de plus? Le lendemain, j'avais loué deux ou trois mules pour les bagages, un ou deux ânes pour moi-même; j'avais acheté une tente, quelques caisses de provisions, tous les *impedimenta* d'un voyage au désert, et, le 20 octobre, dans l'après-midi, j'étais campé au pied de la Grande Pyramide.

En quelques journées, j'avais visité dans tous ses détails l'antique nécropole de Memphis, dont la pyramide est le centre. J'avais classé les tombeaux, j'en avais reconnu la date, j'avais levé le plan de la nécropole elle-même, je l'avais partagée en autant de quartiers qu'on y reconnaissait de groupes de tombes appartenant à la même époque. Du lever du soleil jusqu'à son coucher, j'avais passé mon temps en présence des monuments, montant sur les uns, m'introduisant dans les autres, dessinant,

copiant, mesurant partout. Quelques Bédouins des villages voisins faisaient des fouilles en quête d'antiquités à vendre aux voyageurs. Attaché au bout d'une corde, j'étais un jour descendu dans un puits et j'avais assisté, j'avais aidé de mes mains, à l'ouverture d'un sarcophage inviolé. Émotion délicieuse que je n'ai jamais oubliée!

Mais les Pyramides n'étaient que la première étape du voyage que je voulais accomplir avant de retourner au Caire. Il me fallait étudier Saqqarah, qui est une autre des nécropoles de Memphis, Myt-Rahynéh, qui est Memphis elle-même. A mon grand regret, j'abrégeai donc mon séjour aux Pyramides, et, le 27 octobre, je me mis en route pour Saqqarah.

Saqqarah est une nécropole tout ensemble plus ancienne et plus moderne que la nécropole des Pyramides, puisque toutes les époques, depuis les premières dynasties jusqu'aux empereurs, y sont représentées. J'ajouterai que la nécropole de Saqqarah a trois fois l'étendue de la nécropole à laquelle les Pyramides ont donné leur nom. Saqqarah offrait donc à mes recherches un champ d'exploration plus vaste, et à peine installé, j'en commençai l'étude.

J'avais vu à Alexandrie, dans les jardins de M. ZIZINIA, consul-général de Belgique, deux sphinx sans inscriptions. Ils étaient taillés dans le beau calcaire du Mokattam et appartenaient à cet art de l'époque des Saïtes que sa grâce un peu sèche fait si facilement reconnaître. En visitant l'école polytechnique, sous la conduite de son savant directeur, ALY-PACHA-MOUBARAK, j'en trouvai deux autres. Même rencontre chez LINANT-BEY, chez CLOT-BEY, chez VARIN-BEY. Evidemment ces sphynx avaient une même origine, c'est-à-dire qu'ils provenaient de la même allée. Tous d'ailleurs étaient achetés chez un négociant du Caire, M. FERNANDEZ, lequel m'apprit qu'effectivement on les trouvait dans la nécropole de Saqqarah, où ils formaient une avenue qui paraissait s'enfoncer et se perdre vers l'occident dans les sables du désert.

Un jour, je parcourais la nécropole le mètre en main, cherchant à démêler le plan des tombes, quand mon regard tomba sur un autre de ces sphinx. Ce fut une révélation. Bien qu'aux trois quarts enseveli, il était évident que ce sphinx était à sa place antique. L'allée qui avait fourni aux collectionnaires du Caire et d'Alexandrie de si nombreux monuments était donc retrouvée.

Au même instant, un passage de Strabon me vint à la mémoire : «On trouve de »plus (à Memphis), dit ce géographe, un temple de Sérapis dans un endroit tellement »sablonneux que les vents y amoncellent des amas de sable, sous lesquels nous vîmes

»les sphinx enterrés, les uns à moitié, les autres jusqu'à la tête, d'où l'on peut con-»jecturer que la route vers ce temple ne serait point sans danger, si l'on était surpris »par un coup de vent.»

Ne semble-t-il pas que Strabon ait écrit cette phrase pour nous aider à retrouver plus de dix-huit siècles après lui, le temple fameux consacré à Sérapis? Le doute, en effet, n'était pas possible. Ce sphinx ensablé, compagnon des quinze autres que j'avais rencontrés à Alexandrie et au Caire, formait de toute évidence une partie de l'avenue qui conduisait au Sérapéum de Memphis.

Une observation faite à la même heure et sur le même lieu me confirma dans cette conjecture. Près du sphinx, quelques pierres étaient éparses sur le sable. Une d'elles portait une inscription en caractères hiéroglyphiques. C'était une invocation à [hiéroglyphes] *Osiris Apis, dieu grand, qui réside dans l'Amenti.* Or, *Osiris Apis,* n'est-ce pas l'Ὀσόραπις des papyrus grecs? n'est-ce pas le Σόραπις des Grecs et le *Sérapis* des Latins, selon la remarque déjà faite par Champollion?

L'antiquité grecque et l'antiquité égyptienne s'unissaient donc dans un commun témoignage.

J'avais quelques jours devant moi, et, tout bien compté, il m'était possible de prendre, par des fouilles sommaires, possession des lieux, sans m'obliger d'avance à renoncer au voyage qui faisait l'objet de ma mission. Si mes vues se confirmaient, si réellement le Sérapéum gisait encore intact sous les sables qui le cachaient à nos yeux, il serait toujours temps, soit d'en référer au consul-général d'Alexandrie, soit même d'écrire en France, pour exposer l'affaire et demander des instructions. L'allée de sphinx devait marcher en ligne droite, comme toutes les allées de sphinx, et nous aurions bien vite fait de sonder les buttes de décombres qui la terminent à l'ouest et de faire apparaître les premières assises de l'édifice enseveli.

C'est à ce parti que je m'arrêtai, conseillé et encouragé d'ailleurs par l'intérêt scientifique du problème que je croyais pouvoir facilement résoudre. Le Sérapéum, en effet, n'est pas le premier temple venu, et Sérapis n'est pas un dieu sur lequel nous n'avons plus rien à apprendre. L'Osiris Apis, l'Osorapis des papyrus, est sans aucun doute le Sérapis national, et son temple est celui que Strabon a décrit : le Sérapis grec, produit probable de la fusion du Sérapis égyptien et d'un autre Sérapis venu de la Grèce, est à Alexandrie. Mais quelle différence faut-il établir entre ces deux divinités? En quelle mesure les fouilles vont-elles confirmer ou détruire les ingénieuses déductions de M. Guigniaut? A un autre point de vue, les fouilles

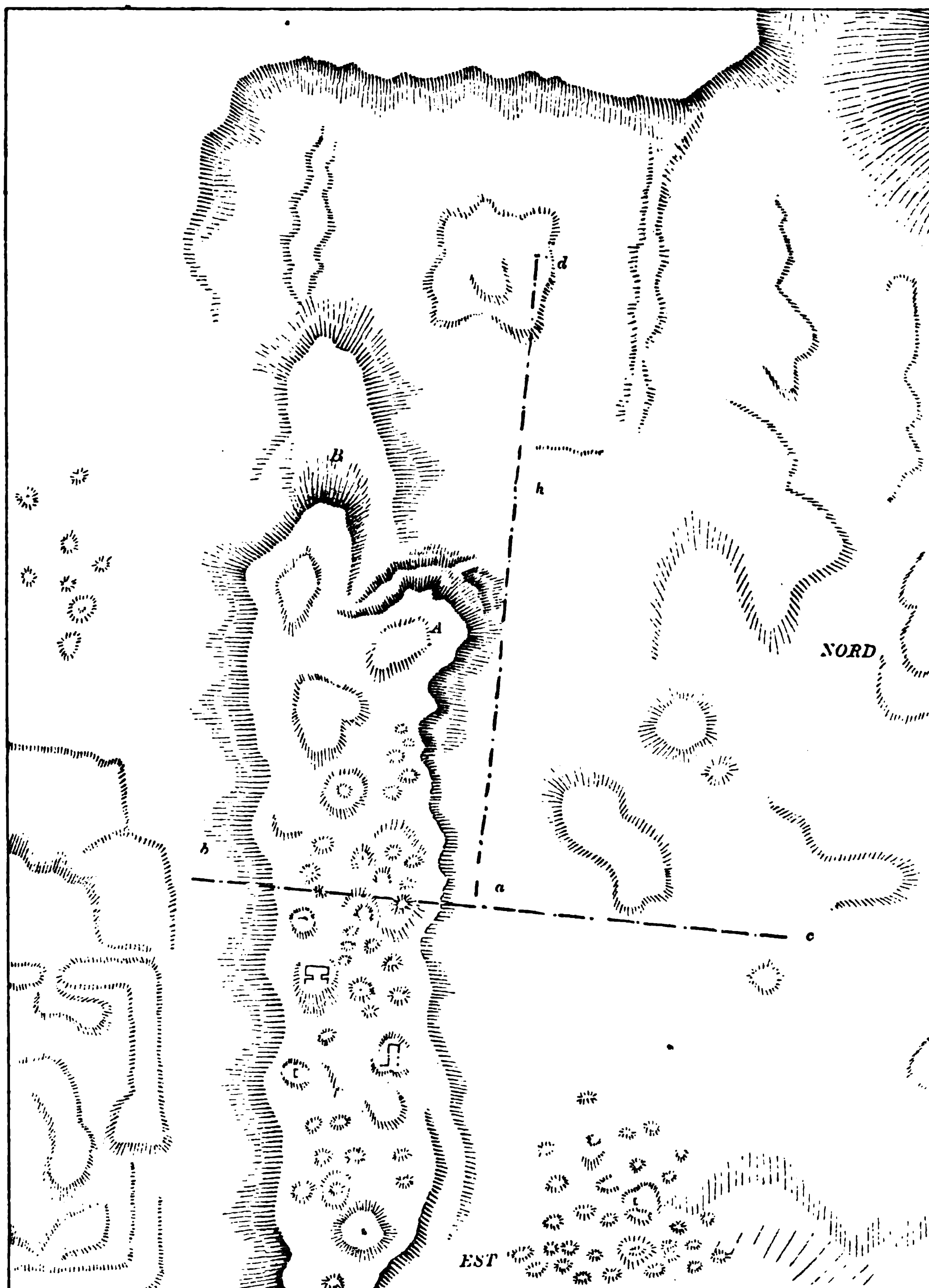
doivent nous fournir la solution d'un problème non moins intéressant. Ces constructions mixtes qui existaient dans le Sérapéum, et dont les papyrus grecs font de fréquentes mentions, les fouilles ont à nous en faire retrouver les débris. A côté des monuments du style national des Pharaons, il nous faut rencontrer des monuments de style grec, ou, tout au moins, de style gréco-égyptien. Il y aura là à chercher l'Anubidium, la chapelle d'Astarté, la chapelle d'Esculape, en même temps que la tombe d'Apis. C'est même sur ce dernier monument que doivent se baser, en définitive, nos plus sérieuses espérances. Au pis aller, le temple peut avoir été démoli et ses restes anéantis et dispersés. Mais Plutarque, Pausanias, Macrobe se joignent aux papyrus grecs, pour nous apprendre que le Sérapéum contenait la tombe d'Apis, et à Saqqarah, la tombe d'Apis ne peut être autre chose qu'un souterrain. Or, on ne détruit pas un souterrain, on ne le fait pas disparaître comme les pierres d'un temple. Quelque part, sous les collines de sable qui nous environnent, la tombe d'Apis existe encore et c'est elle qu'il faut chercher, car elle en vaut la peine, plus peut-être que le temple lui-même qui lui sert d'enveloppe. N'est-ce pas un dieu qui y repose? Si grand était le soin apporté aux funérailles de ce dieu, qu'au premier rang des fonctionnaires du temple figure «l'ensevelisseur en chef». Qui ne se rappelle d'ailleurs qu'à l'époque de Diodore on ne dépensait pas moins de cent talents, c'est-à-dire cinq cent cinquante mille francs, pour les obsèques d'un Apis? A tous les points de vue, les ruines du Sérapéum étaient donc pleines de promesses et bien faites pour tenter l'explorateur. Il ne me semblait pas possible de laisser à d'autres le mérite et le profit de fouiller ce temple, dont un hasard heureux venait de me faire découvrir les restes et dont l'emplacement allait désormais être connu. Sans aucun doute, bien des débris précieux, bien des statues, biens des textes ignorés se cachaient sous ces sables que je foule. N'était-ce pas déjà le droit du Louvre de les posséder?

Tous mes scrupules tombèrent devant ces considérations. J'oubliai en ce moment ma mission, j'oubliai le patriarche, les couvents, les manuscrits coptes et syriaques, Linant-Bey lui-même, et c'est ainsi que, le 1er novembre 1850, par un des plus beaux levers du soleil que j'aie jamais vus en Égypte, une trentaine d'ouvriers se trouvaient réunis sous mes ordres, près de ce sphinx qui allait opérer dans les conditions de mon séjour en Égypte un si complet bouleversement.

II. Allée de sphinx. *Du 1er novembre 1850 au 1er janvier 1851.* — *a)* Le programme du travail à faire s'imposait de lui-même. Il fallait avant tout reconnaître

l'axe du sphinx. Si le sphinx, dérangé de sa place, ne le donne pas, il nous sera fourni tout au moins par sa base (voy. la pl. A ci-jointe, *b*, *c*).

PLANCHE A.



a. Dernier sphinx trouvé.
b. c. Axe du sphinx.
a. d. Direction supposée de l'allée du sphinx.
d. Emplacement supposé du temple.
h. Commencement de la déviation de l'allée.

Quand l'axe du sphinx aura été déterminé, une perpendiculaire sur cet axe *(a, d)* nous montrera la direction de l'allée.

Nous pourrons ainsi voir approximativement où l'allée aboutit *(d)*. Là sera le Sérapéum.

b) Quatre sphinx, deux de chaque côté de l'allée, ont été déblayés. On a pu obtenir ainsi facilement, non-seulement la direction de l'allée, mais encore sa dimension en largeur.

Il n'y a pas de doute à avoir. A peu près à l'ouest du sphinx existe une grande enceinte, dont les mouvements du terrain dessinent vaguement la forme (pl. A); au centre de l'enceinte s'élèvent de hautes buttes de sable et de décombres, qui cachent évidemment quelque chose d'enfoui. C'est vers cette enceinte et les hautes buttes de décombres que l'allée de sphinx se dirige. Par conséquent, le travail de l'allée des sphinx doit être abandonné et l'atelier des fouilles transporté au milieu des buttes de l'enceinte (en *d*).

c) Les résultats ont été absolument nuls, à ma grande surprise. Les hautes buttes de décombres, vérification faite, ne cachaient absolument rien. Les sondages ont été poussés jusqu'au rocher. Pas un pan de muraille ne s'est montré. Le Sérapéum n'est donc pas dans le prolongement de l'allée qui conduit aux buttes.

d) Peut-être nous sommes-nous trop hâtés. Si l'allée de sphinx ne se dirige pas vers le temple *(d)*, elle se dirige tout au moins vers la grande enceinte. A la rencontre de l'allée de sphinx et de la grande enceinte (p. A, *ae*, *gf*) doit être une entrée, une porte, un pylône *(e)*. C'est ce pylône qu'il faut chercher.

Nouvelle déception. Il n'y a pas plus de porte que de temple. L'opération nous sert seulement à reconnaître que l'enceinte n'est pas formée par un mur continu, mais par une sorte de palissade à claire voie.

Nous sommes-nous trompés? La règle est invariable. L'essence d'une allée de sphinx est d'être décorative, et par conséquent en ligne droite. Il y a près des temples une enfilade de sphinx, comme il y a une enfilade de colonnes. Il faut donc qu'en prolongeant l'allée de sphinx, nous trouvions le temple ou tout au moins sa porte extérieure.

e) C'est pourquoi nous retournons au premier sphinx (pl. A, *a*). Le terrain est si bouleversé en cet endroit, si entrecoupé de buttes et de trous, que les mesures ont pu être mal prises. Nous nous sommes donc décidés à déblayer deux nouveaux sphinx à la suite des deux sphinx déjà déblayés du côté nord de l'allée. Nous aurons

ainsi à déterminer la direction de l'allée sur une ligne qui n'aura pas moins de dix-huit mètres de longueur. Si une erreur est glissée dans nos premières opérations, il nous sera facile de l'apercevoir et de la rectifier.

Mais aucune erreur ne s'est glissée. Nous nous sommes aperçus seulement que le quatrième sphinx n'est pas dans l'alignement des trois autres.

Le mystère est donc expliqué. L'allée infléchit à gauche, c'est-à-dire vers le sud-ouest. L'allée, chose extraordinaire, n'est pas en ligne droite.

Il nous faut donc en revenir à notre point de départ, et, au lieu de chercher à découvrir du premier bond l'extrémité occidentale de l'allée (*d* de la pl. A), nous devons adopter le parti plus lent, mais plus sûr, de marcher de sphinx en sphinx, en suivant, par les sphinx eux-mêmes qui la bordent, la direction de l'allée.

Un mois presque tout entier a été perdu dans ces tâtonnements.

f) Nous marchons en effet de sphinx en sphinx, c'est-à-dire que de six mètres en six mètres, c'est la distance qui sépare un sphinx de l'autre, nous faisons des sondages, qui nous font retrouver plus ou moins promptement les sphinx cherchés.

Au point où nous sommes, le travail n'est plus seulement difficile, il devient dangereux. L'allée qui est elle-même en pente passe au pied d'une assez haute colline contre laquelle le sable s'est amoncelé (pl. A, *A*). La couche qui recouvre les sphinx devient ainsi assez épaisse, pour que nous ayons à la percer jusqu'à une profondeur de dix à douze mètres. D'un autre côté, le sable est plus fluide que jamais. Des éboulements nombreux surviennent. Des ouvriers sont ensevelis, et, heureusement, sauvés.

g) Dès le début des fouilles, je me suis aperçu que l'allée des sphinx est bordée des deux côtés de tombes appartenant à des particuliers. Tantôt ces tombes n'ont aucune communication avec l'allée, et elles sont en général très anciennes, puisqu'elles remontent pour la plupart à l'Ancien-Empire; tantôt elles ont une façade tournée vers l'allée, à laquelle elles se relient par une porte de communication. Ce sont les plus modernes.

Je les étudie toutes. J'étudie en même temps celles des autres parties de la nécropole où je puis avoir accès. Je descends dans quelques puits.

Je crois être arrivé ainsi à me faire une idée exacte de ce que pouvait être autrefois une tombe égyptienne. Je ne puis affirmer qu'une tombe égyptienne soit toujours annoncée du dehors par un édicule construit à la surface du sol; mais il est de règle absolue qu'elle se compose en principe d'un caveau creusé dans le rocher, caveau

auquel on accède par un puits vertical plus ou moins profond. C'est dans ce caveau à jamais fermé, dissimulé, caché par tous les moyens possibles, que sont déposées les momies.

Deux des tombes qui bordent l'allée ont surtout fixé mon attention.

La première est située au nord et appartient à l'ancien Empire. Elle a été dévastée de fond en comble, et c'est à grand peine que j'en reconstruis le plan primitif. On découvre, dans les décombres où elles ont été jetées pêle-mêle, cinq statues peintes, dont les morceaux, qui se rajustent, sont soigneusement recueillis et mis de côté. Deux niches, cachées dans une muraille qui n'a pas été complètement abattue, sont ouvertes. Nous y trouvons, posées à leur place antique, deux admirables statues. Elles sont en calcaire. Le nu est peint en rouge, les cheveux en noir, le caleçon court *(schenti)* en blanc. Les yeux sont enchâssés dans une enveloppe de bronze qui tient lieu de paupières. Au milieu des yeux, formés d'un morceau de quartz blanc opaque, est fixé un petit disque de cristal de roche, qui donne à la prunelle ainsi figurée une extraordinaire puissance de vie[1]. Je fais vider le puits, au fond duquel nous ne trouvons qu'un sarcophage grossier de calcaire grisâtre déjà violé.

La deuxième tombe est située au sud de l'allée. Elle a été rasée jusqu'à la hauteur d'environ un mètre cinquante au-dessus du sol, et il n'en reste ainsi que les soubassements, ce qui lui donne l'aspect d'une ruine pompéïenne. L'époque précise est assez difficile à déterminer : on ne se trompera cependant pas beaucoup en la plaçant quelque part entre les dernières années de la XXVIe dynastie et la conquête d'Alexandre. Le défunt s'appelle Onnophris. Aucune tombe ne peut donner une meilleure idée de ce que devait être la nécropole de Saqqarah, au temps où des tombes nombreuses, aussi soignées que celle-ci, en décoraient les avenues. L'édicule extérieur de la tombe d'Onnophris est en effet une œuvre aussi soignée qu'élégante. Une allée de huit petits sphinx, quatre de chaque côté, se relie par deux murs latéraux, d'un côté à la grande allée de Strabon, de l'autre à une enceinte assez vaste, au centre de laquelle s'élève la chapelle funéraire proprement dite. Cette chapelle elle-même semble la réduction d'un temple. Elle a plusieurs chambres; un portique de

1. Les sept statues ainsi découvertes sont maintenant au Louvre. Une des deux statues aux yeux rapportés est le fameux scribe accroupi, dont l'apparition a causé dans le monde des artistes et des archéologues une si vive émotion. Vers les derniers temps des fouilles du Sérapéum, j'ai mis une seconde fois des ouvriers dans les décombres où ces monuments ont été recueillis. Le désordre est si grand que je ne saurais affirmer que ces débris n'appartiennent pas à plusieurs tombeaux. Rien de nouveau d'ailleurs n'a été découvert.

quatre jolies colonnes lui sert de façade. On aperçoit dans l'une des chambres une ouverture béante; c'est l'orifice du puits qui conduit aux caveaux souterrains.

h) Le puits d'Onnophris a fourni plusieurs remarques qu'il est utile de consigner ici.

1° Les quatre parois du puits sont enduites du haut en bas d'une épaisse couche de stuc blanc, ce qui, jusqu'à présent, est pour moi sans exemple. Les puits antérieurement ouverts dans la montagne sont en effet au nombre de plusieurs centaines, et il est facile de constater que nulle part on n'a pris le soin de cacher ainsi, soit la maçonnerie, soit le rocher sur lequel elle s'appuie.

2° Du témoignage unanime des hommes de Saqqarah qui ont longtemps travaillé à la montagne, il résulte que les puits vierges qu'on découvre de temps à autre sont invariablement emplis de sable, de pierres broyées, de terre, de manière à rendre aussi difficile que possible l'accès des caveaux souterrains. Le puits d'Onnophris fait cependant exception à cette règle. Il a, en effet, été laissé intentionnellement vide. Seulement l'orifice était bouché par deux fortes dalles posées en travers. L'une d'elles est encore en place. Ces dalles ne se confondaient pas avec le pavement de la chambre au milieu de laquelle se trouve le puits. Elles étaient posées sur un rebord quadrangulaire, ménagé dans le puits à plus d'un mètre au-dessous.

3° Une question curieuse s'est présentée. A l'orifice du puits d'Onnophris, et précisément sur l'angle aigu des pierres qui forment l'assise supérieure, j'observe des rainures verticales, comme en produiraient des cordes qu'on aurait laissé glisser pour descendre dans le puits quelque fardeau pesant. C'est évidemment le passage du sarcophage qui a laissé ces traces. Je compare le puits d'Onnophris aux autres puits de la montagne. Il en est peu d'entre eux où la même observation puisse être faite. Un point essentiel se dégage cependant. Jamais les puits de l'ancien Empire n'ont de rainures à l'orifice, et tous ceux auxquels j'ai pu en constater appartiennent, comme le puits d'Onnophris, à une époque qui ne peut remonter au-delà de la fin de la XXVIe dynastie. Y aurait-il là comme un indice de quelque progrès accompli vers ce temps dans la mécanique? Mais alors, par quel procédé réussissait-on à descendre dans les puits des dynasties antérieures les sarcophages de proportions si souvent colossales qu'on y rencontre? Ce problème est jusqu'à présent sans solution[1].

1. J'aurai occasion d'y revenir. On emplissait le puits de sable. On plaçait le sarcophage sur l'orifice du puits. Le sarcophage descendait à mesure que le puits se vidait. Quoi qu'en ait dit M. LETRONNE *(Sur la mécanique des anciens Égyptiens)*, Amasis n'est pas le premier roi d'Égypte qui ait eu un goût prononcé pour les très lourdes masses; je citerai les immenses colosses d'Aménophis III et de Ramsès II sur la rive

4° Le puits d'Onnophris n'échappe pas à la règle dont j'ai trouvé des applications si fréquentes dans les tombes de la nécropole de Saqqarah. Ce puits a été creusé évidemment pour un seul personnage, qui est Onnophris. Il a servi cependant, peut-être presque sous les Romains, à d'autres sépultures. Le caveau d'Onnophris, en effet, n'est pas le seul qu'on trouve au fond du puits. D'autres caveaux y ont été successivement ajoutés, la famille du fondateur s'étant probablement éteinte. Je dois ajouter que toutes les momies trouvées dans les caveaux ajoutés m'ont paru appartenir à l'espèce la plus commune.

i) Les dernières journées de la période qui nous occupe ont été pour moi pleines d'anxiété. Un sphinx avait été découvert, mis à sa place sur le plan général des fouilles. Nous passons au suivant. Rien ne paraît. En vain étendis-je la fouille jusqu'à près de quinze mètres de profondeur; en vain m'obstinai-je à poursuivre dans tous les détours que je croyais possibles l'avenue qui semblait se dérober sous nos pieds. Aucun fragment, soit d'un autre sphinx, soit de sa base, ne fut retrouvé; le dallage lui-même n'existait pas. Enfin, le 24 décembre, dans la soirée, le sphinx si ardemment souhaité, est découvert. Mais, circonstance bizarre, il est à angle droit avec les autres[1]. L'allée ne marche donc plus vers l'ouest. Elle quitte son ancienne direction et s'avance, par un coude subit et imprévu, vers le sud (voy. pl. B, p. 14). Où aboutit-elle? Encore une fois, la grande enceinte, à laquelle j'avais consacré tant d'heures de recherches perdues, ne serait-elle pas celle du Sérapéum? Une colline naturelle se dresse au sud (voy. pl. A, la colline marquée *B*) précisément dans le prolongement de la nouvelle branche de l'allée; le Sérapéum, monument sépulcral d'Apis, est-il taillé, comme les souterrains de la Vallée des Rois à Thèbes, dans le flanc de cette colline?

j) Autre mystère, plus impénétrable encore. Ce n'est plus un sphinx que, cette fois, nous trouvons après les six mètres, mais une statue de style grec.

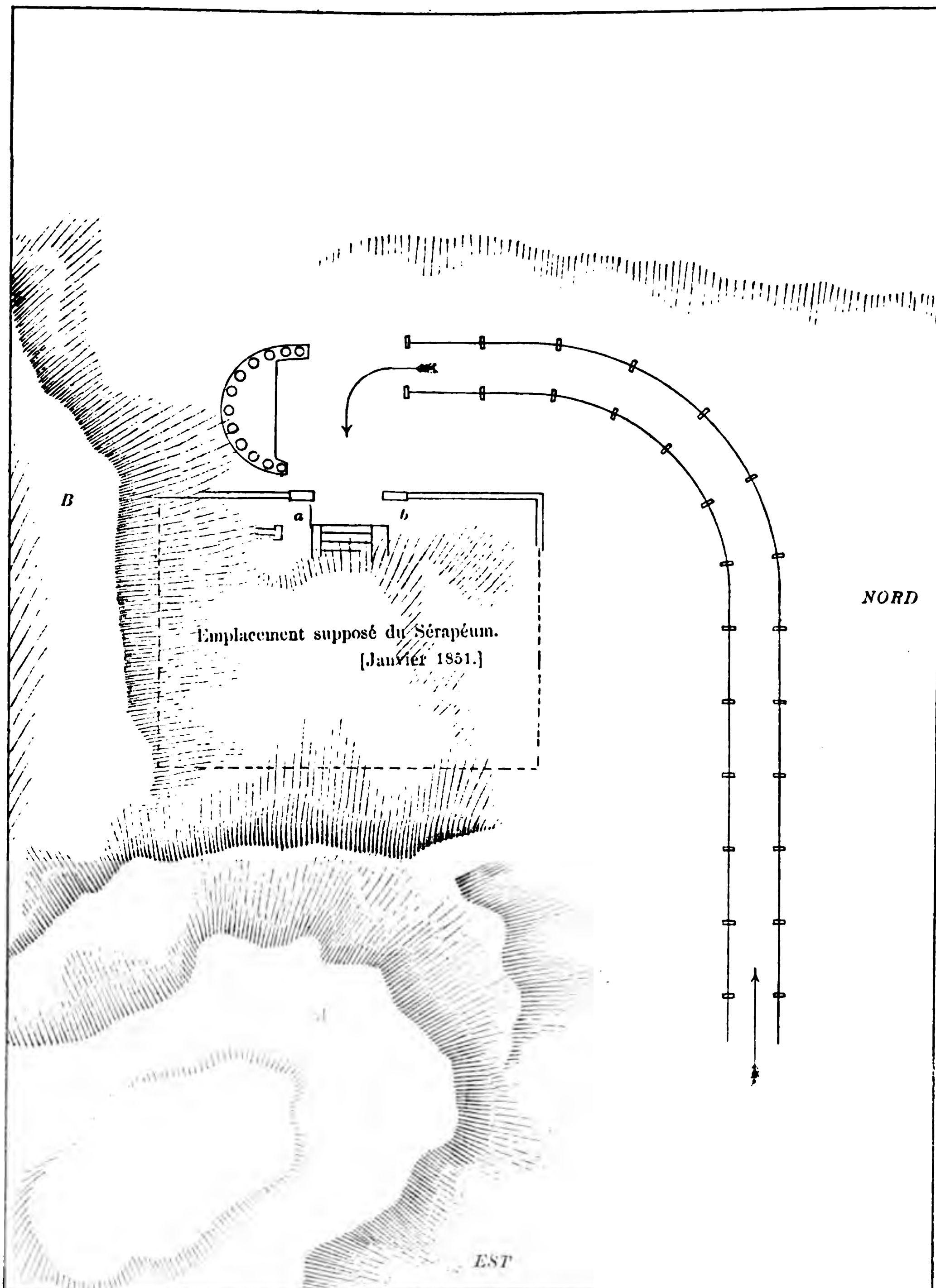
On a travaillé jusqu'à minuit, et le déblaiement de la statue a été lestement enlevé. Le personnage est assis sur un siège à dossier recouvert d'une peau de panthère. Son bras gauche soutient un instrument que je crois une lyre. Sur la partie antérieure du socle se croisent et se mêlent des graffiti grecs sans nombre, au milieu desquels on distingue une inscription principale, dont les quatre premières lettres encore visibles semblent former le nom de Pindare. Le mot ΔΙΟΝΥΣΙ est gravé en

gauche de Thèbes. Amasis n'est peut-être que le premier qui ait appliqué au transport de ces très lourdes masses des moyens vraiment empruntés aux lois de la mécanique.

1. Au point *h* de la planche A. Voy. le plan général des fouilles.

grandes lettres sur le dossier du siège. Le monument est d'ailleurs de mauvais style et taillé dans un bloc de calcaire qui s'effritte. La matière est égyptienne et indubi-

PLANCHE B.



tablement provient du Mokattam. La statue de Pindare n'a donc pas été apportée de Grèce pour concourir à la décoration du temple de Sérapis.

Nous arrivons ainsi à l'extrémité de l'allée des sphinx. En somme, contre toutes mes prévisions, l'allée n'a pas été construite en ligne droite. Elle n'aboutit ni à l'enceinte de l'ouest, ni à un pylône. Du dernier de ses sphinx elle passe subitement à un bizarre monument, dont la présence en pareil lieu est, jusqu'à présent, une indéchiffrable énigme. Quant à l'enceinte de l'ouest et au Sérapéum dont je croyais y retrouver les ruines, le coude subit que fait l'avenue des sphinx remet tout en question, et peut-être l'enceinte n'a-t-elle rien à faire avec le temple que nous cherchons.

k) Récapitulons.

Le premier sphinx étant trouvé en *a* (pl. A), nous avons imaginé qu'il aurait suffi de chercher, au moyen de ce sphinx, la direction de l'allée et d'aller rencontrer au bout de l'allée le temple qui la termine *(d)*. Première déception. Le temple n'est pas à l'endroit que nous croyions être le bout de l'allée.

Nous avons pensé ensuite que, tout au moins, on trouverait la porte ou le pylône du temple au point d'intersection de l'allée prolongée et du mur de l'enceinte dont les linéaments apparaissent à la surface du sol (pl. A, *c*). Rien ne s'est présenté.

Revenant sur nos pas, nous nous sommes décidés à suivre l'allée de sphinx en sphinx, à partir du premier sphinx trouvé, et nous nous sommes aperçus que l'allée ne chemine pas en ligne droite. Autre anomalie. Arrivés au point *h* (pl. A), l'allée, au lieu de continuer son chemin vers l'ouest, infléchit subitement vers le sud, comme si le Sérapéum était caché dans le flanc de la colline (*B*, pl. A) vers laquelle l'allée se dirige. Mais l'allée s'arrête subitement à une statue de Pindare.

Où allons-nous? Les pauvres couffes de nos hommes sont des engins bien impuissants devant les montagnes de sable au travers desquelles nous avons maintenant à nous frayer un chemin. Si encore nous savions dans quelle direction marcher. Le but, heureusement, ne peut pas être loin. Nous nous acculons de plus en plus à des collines de rocher, au devant desquelles le Sérapéum a dû s'élever, s'il ne se cache pas dans leurs flancs. De façon ou d'autre, nos travaux touchent à leur fin.

III. Temple de Nectanébo. *Du 1er janvier au 15 mars 1851. — a)* Avec le 1er janvier 1851 et la découverte de la statue de Pindare, les fouilles sont entrées dans leur deuxième période, qui se termine le 15 mars suivant.

Les portes du Sérapéum ne nous sont pas encore ouvertes. Mais les problèmes que la fin de l'année précédente a fait surgir reçoivent la solution à laquelle nous devions le moins nous attendre.

b) La statue de Pindare n'était pas seule. Nous avons trouvé successivement dix autres statues grecques comme elle, montées sur un socle commun qui effecte la forme d'un hémicycle (voy. pl. B, p. 14). Toutes sont d'un style pitoyable et la plupart des têtes manquent. Elles sont si mutilées que, pour les soutenir et les empêcher de tomber, on a élevé anciennement une grossière construction en pierre qui les relie l'une à l'autre.

Peut-être l'identification de ces statues n'est-elle pas aussi difficile qu'elle semble l'être au premier abord. Le nom de Pindare est encore lisible sur la première, une autre donne le nom de Platon, sur un troisième socle se déchiffrent les lettres ΠΡΟΤΑΓ, qui peuvent appartenir au nom de Protagoras. Une quatrième enfin semble rappeler le type bien connu d'Homère. Si quatre des onze statues sont des poètes et des philosophes grecs, il n'y a pas de raison pour croire que les sept autres n'appartiennent pas à la même série des grands hommes de la Grèce.

c) L'hémicycle a été déblayé de fond en comble. Vérification faite, les onze statues de poètes et de philosophes grecs forment un demi-cercle en avant des deux derniers sphinx de l'allée. Elles terminent l'allée, mais en la bouchant (voy. pl. B, p. 14).

La conclusion est facile à tirer. Il est évident que l'allée des sphinx n'a pas été faite pour aboutir à un hémicycle de statues grecques. Quand on suivait l'allée et qu'on arrivait à l'hémicycle, la place qu'occupe l'hémicycle indiquait tout naturellement que c'est à gauche, c'est-à-dire vers l'est, qu'il fallait tourner[1]. Le Sérapéum n'est donc pas en avant de la colline du sud, comme je le pensais (*B* de la pl. A). Il est adossé à la haute colline (*A* de la pl. A) qu'on a devant soi quand, placé à l'extrémité de l'allée des sphinx, on regarde vers l'orient.

d) En sortant de l'allée de sphinx, nous avons effectivement tourné à gauche, ou vers l'est. Arrivés à la dernière des onze statues de l'hémicycle, nous avons trouvé deux sphinx (pl. B, *a*, *b*). Ceux-ci sont de plus grande taille et d'un autre style que ceux de l'avenue de Strabon. Ils sont ornés des légendes de Nectanébo Ier avec des

1. Je devais raisonner ainsi à l'époque où nous sommes. Je ne connaissais alors, ni le dromos, ni la tombe d'Apis, ni même le temple de Nectanébo. A ne voir que l'hémicycle et la place qu'il occupe par rapport à l'allée de sphinx, on ne peut, en quittant l'allée, que tourner à gauche.

qualifications qui se rapportent au culte d'Apis. Ils accompagnent une haute muraille dont les débris gisent çà et là tout autour.

Que cette entrée termine l'allée de sphinx et qu'elle donne accès dans un temple qui cache ses ruines sous les buttes de sable que l'on aperçoit au-delà (vers l'est), c'est ce qui ne peut être l'objet d'un doute. Nous arrivons ainsi au bout : non-seulement l'exploration de l'allée est définitivement achevée, mais nous connaissons la porte si vainement cherchée du Sérapéum (voy. pl. B).

Le plan du Sérapéum, tel qu'il se montre jusqu'ici, s'éloigne donc de tous les plans connus. Après avoir marché de l'est à l'ouest, l'allée qui mène au temple prend la direction du nord au sud, puis se retourne sur elle-même pour remonter vers l'est. L'hémicycle, placé entre l'extrémité de l'allée et la porte d'un édifice dont la façade regarde le plein désert, est une autre anomalie, dont j'essaie en vain de me rendre compte.

Le programme de ce qui reste à faire est bien net. Il faut déblayer tout ce qui se trouve entre les deux gros sphinx et la colline rocheuse *A*, à laquelle les sables s'appuient. C'est là que sera le Sérapéum.

e) Le déblaiement de ce que je croyais être le Sérapéum est commencé. La porte aux deux gros sphinx précède une cour, qui a une trentaine de mètres de largeur et au fond de laquelle se trouve un escalier. On trouve dans cette cour une statue du dieu Bès [1].

La découverte de la statue de Bès devient un évènement. Quand elle a été trouvée, la statue était par terre, précipitée en bas de son socle encore intact, sur lequel je l'ai rétablie.

Le dieu est debout. Ses grosses mains appuyées sur les hanches, la barbe frisée, la bouche démesurément ouverte. Il a pour ceinture un serpent. Il est trapu et grotesque.

Ce dieu est lié, je ne sais pourquoi, au culte d'Apis [2]. Les statuettes le montrent, en effet, la tête surmontée d'un édicule, au centre duquel apparaît une figure de taureau divinisé de Memphis.

1. On nomme ainsi le dieu barbu qu'on appelait autrefois *Typhon*.

2. La filiation n'est peut-être pas aussi obscure qu'on pourrait le croire. Si *Bès*, le dieu antique du pays de Poun et des autres contrées de l'Orient, est le prototype de Bacchus *(Dionysos)*, l'identité d'Apis et de Dionysos (Osiris) suffit à expliquer les points de contact que nous remarquons entre les deux divinités. Bès est, comme Osiris, mais à un étage inférieur, le dieu du bien, du mal vaincu, de la résurrection, de la gemination, de la joie. Dans les statuettes d'époque moderne, il porte le glaive, comme Horus porte la pique. Il est le vainqueur du mal. Il est l'ennemi de la douleur, de la tristesse et du chagrin.

C'est l'heure du repas de midi, et le soleil tombe d'aplomb sur la statue dont il fait saillir puissamment tous les reliefs. Il est venu des femmes d'Abousyr et de Saqqarah se joindre à nos ouvriers. Une sorte de procession se forme. Evidemment on prend Bès pour le diable. Le défilé commence.

Chacun agit alors selon son tempérament. Les femmes se posent devant la statue et l'injurient, avec des gestes de forcenées. En général, les hommes crachent dessus. J'ai parmi mes ouvriers deux ou trois nègres. Ils regardent en face l'impassible divinité, et subitement se sauvent en riant aux éclats[1].

f) Le déblaiement suit son cours. On trouve quelques bas-reliefs encore en place, représentant Nectanébo, dans la posture de l'adoration devant une divinité qui est invariablement Apis. Apis est nommé, tantôt *Apis* tout court, tantôt *Osiris-Apis,* tantôt *Apis-Osiris.*

Quand les murailles du temple de Nectanébo n'ont qu'une petite épaisseur, c'est-à-dire quand elles ne dépassent pas soixante ou soixante-dix centimètres, elles sont construites en maçonnerie pleine, formée de beaux blocs de calcaire soigneusement ajustés. Mais le système change quand les murailles atteignent leur plus grande largeur,. qui est ici de près de trois mètres (2^{m} 95). La muraille se compose alors d'un noyau de grosses briques crues mélangées de détritus végétaux. A la surface apparaît le revêtement de pierre.

Des branches d'acacia épineux, aussi droites et aussi longues que possible, sont noyées çà et là dans le massif du noyau de briques, où ils tiennent la place d'une assise. On remarque que quelques-unes de ces branches sont marquées des deux cartouches de Nectanébo, soigneusement gravés.

L'usage des morceaux de bois substitués à une assise de briques est facile à comprendre : la solidité de la construction en est augmentée, et les architectes du Caire savent encore aujourd'hui que rien n'est plus propre à enrayer les fissures verticales qui peuvent se produire et à les empêcher de se propager.

g) Nous avançons péniblement, à cause de la grande épaisseur de la couche de sable qui s'est amoncelée par dessus les ruines. Le temple devient de plus en plus dévasté, et il est souvent difficile d'en reconstituer le plan primitif.

Les parties sud du temple sont mieux conservées. Quelques petites chambres de l'aile méridionale sont même à peu près intactes. Une d'elles possède encore son

1. La statue est maintenant au Louvre, sur le palier qui mène de l'escalier de la Salle Henri IV au Musée Charles X.

plafond, formé de troncs de dattiers coupés longitudinalement en deux, de branches de dattiers posées en travers sur les troncs, et enfin d'une couche de terre mélangée de paille et de cailloux légers étendue sur le tout. Les murs de la chambre sont, bien entendu, en briques crues. Les parois, recouvertes d'un beau stuc blanc, n'ont reçu aucun ornement. Dans un angle est une sorte de banc en pierre calcaire, très poli aux endroits où l'on s'est assis le plus souvent.

A la porte du couloir qui donne accès dans cette partie du temple, on recueille quatre lions grecs de mauvais style. Ils sont en marbre[1].

h) Que le Sérapéum soit le monument sépulcral d'Apis, c'est ce qui ne peut faire l'objet d'un doute. Sa position dans le désert et au milieu d'une nécropole, les passages souvent cités de Pausanias[2], du Pseudo-Plutarque[3], de Clément d'Alexandrie[4], sur lesquels nous reviendrons, le témoignage des papyrus grecs du Louvre provenant du Sérapéum[5], tout le prouve.

C'est dans le but de me représenter ce que cette tombe avait été et par conséquent de me figurer direction à donner aux fouilles pour la chercher, que je n'ai négligé aucune occasion d'étudier sur le vif les tombes de particuliers qui se sont présentées à nous. Nous connaissons déjà la tombe d'Onnophris. Le temple de Nectanébo nous offre plusieurs autres tombes qui sont cachées sous le dallage. Je fais vider jusqu'au fond les puits qui y conduisent, et je les explore avec soin.

Dès maintenant, je crois deviner ainsi ce que sera la tombe d'Apis, sinon intérieurement, du moins à son débouché à la surface du sol. Selon toute vraisemblance,

1. On les a déposés provisoirement dans le long couloir où sont réunis les objets composant la collection du Musée algérien du Louvre.

2. « Le plus ancien des temples de Sérapis est à Memphis. Pour celui-ci, il n'est pas permis aux étrangers d'y entrer, et ses propres prêtres n'ont ce droit qu'après y avoir inhumé le bœuf d'Apis. » (Pausanias, I, 18.)

3. « Encore moins faut-il croire ces auteurs qui veulent que Sorapis ne soit pas le nom d'un dieu, mais celui du monument sépulcral d'Apis. » (*De Is. et Osir.*, XXVI.) On voit par ces passages que Pausanias et Plutarque ne sont qu'un écho affaibli d'une tradition vraie. Nous verrons plus tard que, si les étrangers, les non-Égyptiens, n'entraient jamais dans l'enceinte proprement dite du Sérapéum, les prêtres d'Apis y pénétraient de tout temps. La tombe seule du dieu ne leur était pas accessible, uniquement parce qu'en dehors des funérailles elle était fermée, comme toutes les tombes égyptiennes. Quant au Pseudo-Plutarque, les auteurs qu'il cite confondent le nom du dieu (Sérapis) et le nom du temple qui sert d'enveloppe à la sépulture (Sérapéum). Le mot *Sor*, sur lequel nous allons revenir, a amené cette confusion.

4. « Nymphodore d'Amphipolis dit que le taureau Apis, une fois mort, était enseveli dans une cellule Σορός du temple du dieu . . . » (Clément d'Alexandrie, *Strom.*, L. Ier, p. 323.) Cette notion est importante et mérite qu'on s'y arrête. L'auteur cité par Clément d'Alexandrie a évidemment entendu dire qu'un des noms égyptiens des nécropoles est [hiéroglyphes] *To-sor* (« la contrée de Sor »). C'est avec *Sor* qu'il aura forgé son étymologie du nom de *Sor-Apis* (la nécropole d'Apis).

5. Brunet de Presle, *Mémoire sur le Sérapéum de Memphis*, pages 12, 25, 27 etc.

l'entrée de la tombe consistera en une ouverture en forme de puits rectangulaire, pratiquée dans le rocher sur lequel la couche de sable qui forme le désert est étendue. Il résulte en outre des constatations déjà faites que cette entrée, une fois la momie en place, aura été soigneusement cachée[1]. Il résulte enfin de l'étude des lieux que l'ouverture cachée de la tombe devra se trouver, non en dehors de l'édifice sacré, mais sous le dallage d'une des chambres.

La voie est donc tracée. Nous devons soulever partout le dallage, percer la couche de sable jusqu'au rocher, et voir si, quelque part, n'apparaîtra pas l'ouverture cachée d'un puits.

i) Le 11 février 1852, une découverte imprévue nous a fait croire que nous étions arrivés à la grande journée.

En pratiquant à travers le dallage un des sondages qui ont pour objet l'étude du roc souterrain, je me suis aperçu que les décombres sur lesquels le dallage est posé n'avaient pas leur aspect habituel. On y avait anciennement creusé un trou, et ce trou avait été ensuite bouché avec du sable facile à distinguer des éclats de pierres, des fragments de toute sorte, dont le sol environnant est formé. Puis le dallage avait été adroitement remis en place.

D'un autre côté, en vidant le trou, nous vîmes apparaître au fond, non le roc vif comme dans tous les autres sondages, mais une dalle rectangulaire en beau calcaire blanc.

C'est donc un puits que nous découvrons, et un puits situé sous le dallage d'un temple d'Apis ne peut être que l'entrée de la sépulture du dieu. Bien plus, la dalle est encore très visiblement encastrée dans le roc auquel elle adhère par un ciment très dur. Donc la tombe est vierge, ce qu'*a priori* je regarde comme un immense succès.

Nos premiers efforts, tout naturellement, se sont réunis sur la dalle, qu'il s'agissait de déplacer. Des pinces sont apportées. Nous nous y mettons tous, et en quelques instants le trou béant du puits apparaît sous nos pieds.

J'y jette quelques bouts de papier allumé. Le papier brûle. L'air est respirable.

Nous n'avons que les mauvaises cordes de la montagne, faites en fibres de dattiers. J'en choisis deux des plus solides. Je me fais attacher et je commence une route verticale, en marche vers l'inconnu.

1. Arnobe (*Adv. Gentes*, VI, 6, tome V, page 1175, MIGNE) ne dit-il pas : « Les Égyptiens avaient décrété des châtiments contre ceux qui auraient publié en quel lieu Apis était enseveli » ?

Mohammed[1] me suit presque aussitôt, sans l'aide d'aucune corde. La descente et la montée des puits par les ouvriers qui les aménageaient, s'opéraient autrefois au moyen de trous, qu'on remarque de distance en distance sur les parois de la plupart d'entre eux, soit qu'on adaptât dans ces trous des échelons qu'on retirait, le travail une fois fini, soit que les ouvriers s'en servissent, comme les nôtres le font encore aujourd'hui, en s'aidant tout simplement des pieds et des mains. C'est par cette voie aérienne que Mohammed était descendu.

Notre premier soin est d'explorer le bas de chacune des quatre parois du puits. Le rocher à travers lequel le puits est percé apparaît très nettement tout le long de trois d'elles. Mais l'extrémité inférieure de la quatrième, celle de l'ouest, laisse voir une porte murée par une grosse maçonnerie.

Nous nous mettons immédiatement à l'œuvre. Les pinces sont descendues et une pierre de la muraille est bientôt déchaussée, puis jetée par terre.

Une forte odeur de bitume qui s'échappe du trou nous prouve que nous allons inévitablement avoir affaire à une tombe et à des momies.

C'est en effet dans une tombe que je pénètre. Elle se compose d'un couloir horizontal qui n'a pas plus de 8^{m} 50 de longueur. Une chambre se trouve au bout.

La chambre est rectangulaire et assez élevée. Le plafond est plat. Aucune niche ne s'ouvre sur les parois, qui sont absolument dépourvues d'inscriptions. Le sol est recouvert d'une couche de sable pur d'environ dix centimètres d'épaisseur.

Un cercueil ordinaire, à visage humain, est déposé par terre, au milieu de la chambre. La légende qui le couvre est bien vite lue. Ce n'est pas un Apis que le cercueil contient, mais tout simplement la momie de l'un de ses prêtres qui, par une faveur dont l'origine restera pour toujours inconnue, a obtenu d'être enterré dans le temple du Dieu qu'il a servi. Il s'appelait *Ra-ouah-het* (Ouaphrès).

Dans l'un des angles du fond, celui de gauche, est une petite caisse de bois peint. Elle a la forme extérieure d'un naos. Un épervier, également de bois peint, est accroupi sur le couvercle, dans la posture de l'incubation. Les côtés sont décorés de peintures variées où les «milomètres» et les «boucles de ceinture» alternent avec les chacals, emblèmes d'Anubis. L'intérieur est plein de statuettes funéraires confusément amoncelées.

Une statuette de bois peint, représentant Osiris, est dans l'autre angle. La statuette

1. Mohammed Karkosch : c'était, à ce moment, le surveillant général des fouilles.

est recouverte d'un stuc blanc qui s'écaille en beaucoup d'endroits. Le dieu est debout, la tête surmontée de deux plumes coloriées en vert. Il a le visage doré. Il est monté sur un socle très allongé où une rainure laisse deviner une cavité. A l'ouverture, le papyrus roulé que cette cavité contient tombe immédiatement en poussière.

Des statuettes funéraires de faïence émaillée sont plantées debout dans le sable tout autour du cercueil auquel elles semblent servir d'escorte. Nous n'en comptons pas moins de cent vingt, toutes d'ailleurs de style uniforme et si mauvais que le nom du personnage auquel elles se rapportent est à peine lisible.

Le cercueil est à face humaine, et le bois, qui n'a reçu aucune couleur, se montre à nu. Il est très poli et luisant, comme s'il avait été frotté d'huile. Le couvercle, si massif qu'il soit, est taillé dans un seul morceau de cèdre, comme aussi la cuve. Une légende gravée court sur le devant, de la poitrine aux pieds. On n'y lit qu'une courte prière à Osiris en faveur du défunt, dont nous connaissons déjà le nom.

La séparation du couvercle et de la cuve ne s'opère pas sans quelque difficulté. Des chevilles de bois qu'il faut arracher rendent l'adhérence parfaite.

Le couvercle enlevé, la momie se montre à nu.

La momie est, selon l'usage, recouverte de bandes de toile. Par dessus les bandes de toile, une longue pièce d'étoffe est étendue, comme un linceul, et cousue par derrière. Des cartonnages découpés et peints de toutes les couleurs sont disposés çà et là et servent d'ornements extérieurs. La tête disparaît sous un masque qui cache la face et les épaules; le visage est doré, les yeux peints en blanc et en noir, les cheveux en bleu. Sur les pieds sont deux petits cartonnages carrés dans lesquels apparaissent deux Anubis noirs sur fond rouge. Sur quatre autres cartonnages carrés, appliqués le long des jambes, sont représentés les quatre génies des morts sur fond blanc. Enfin, au milieu de la poitrine est une sorte de tablier, découpé à jour, sur lequel on lit une prière à Osiris en faveur du défunt.

La momie est sortie de son cercueil et déposée par terre. On ne trouve au fond de la cuve qu'un petit vase d'albâtre qui contient de la poudre d'antimoine pour les yeux, et des branches de feuilles sèches, qui doivent provenir d'une couronne que le temps a presque entièrement réduite en poussière.

L'ouverture de la momie ne donne que de médiocres résultats. Le corps est noir, pesant et ne forme qu'une masse de bitume avec les bandelettes nombreuses qui l'enveloppent. Il faut la pioche pour briser tout cela, et encore n'y réussit-on qu'avec

peine. Le bitume a envahi l'intérieur du crâne et le tronc tout entier. Une feuille d'or est appliquée sur la langue. On recueille çà et là dans la cavité de la poitrine et noyés dans le bitume des *tat,* des vases cordiformes, des têtes de serpent en cornaline, de nombreuses statuettes de divinités en faïence émaillée. On y trouve des Isis, des Nephthys, des Horus, des Harpocrate, des Thoth, des Phtah embryon. Il est remarquable qu'ici pas plus qu'ailleurs Osiris n'est compris dans la série des statuettes en faïence ou en pierre plus ou moins dure lapis-lazuli, feldspath vert etc., qui étaient déposées, probablement comme des sortes de talismans, à côté des momies qu'on croyait préserver ainsi de l'atteinte des génies malfaisants.

j) On continue le déblaiement du temple de Nectanébo. Plusieurs chambres sont nettoyées à fond.

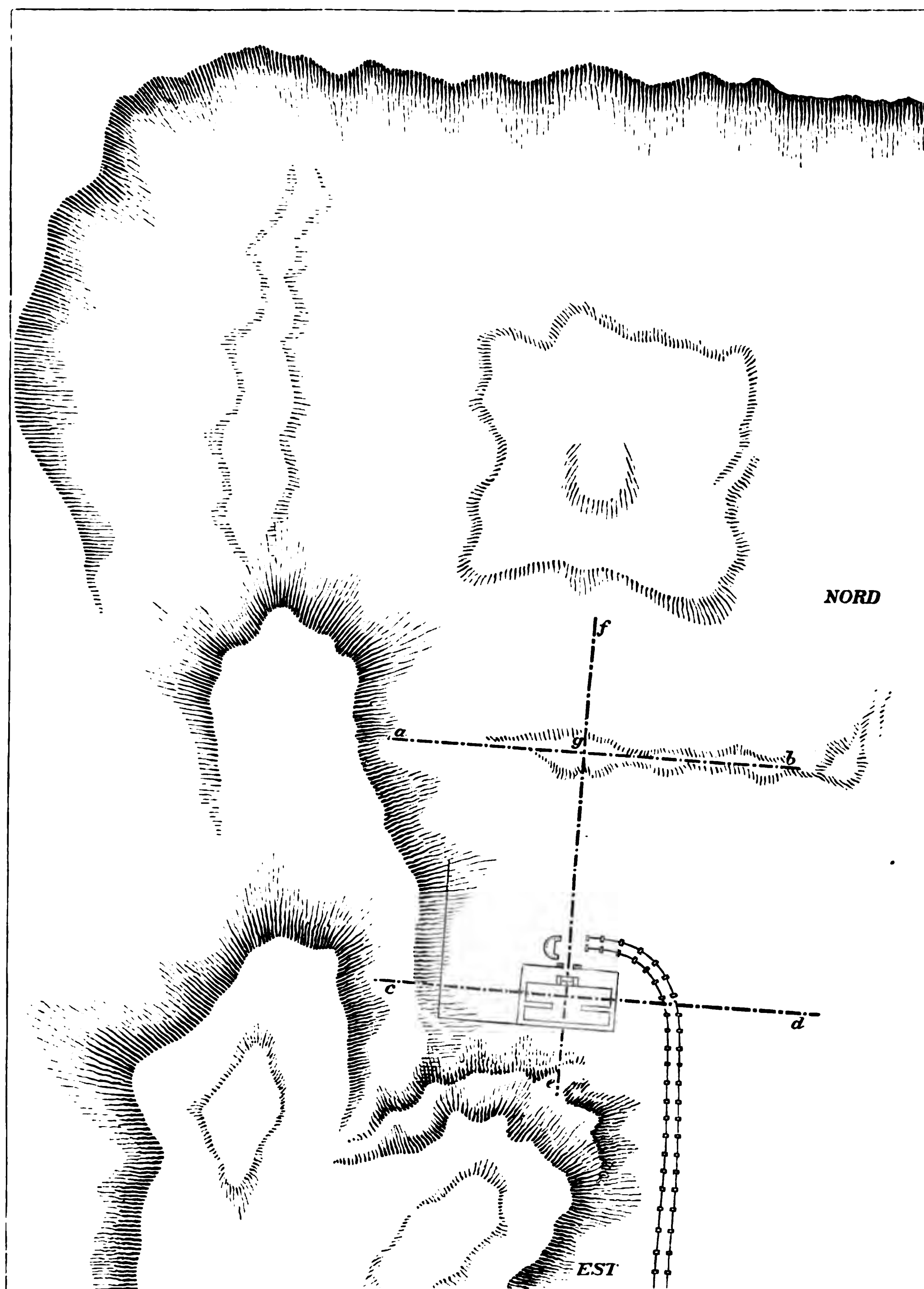
Nous sommes au 1[er] mars 1851. La pluie qui vient de tomber donne lieu à une observation intéressante, dont nous tirons parti pour les fouilles. Le sable, en effet, s'est mouillé. Mais, en se séchant, il a vite repris sur les parties où il est un peu épais sa couleur jaune naturelle. Au contraire, dans les parties profondes plus rebelles à l'évaporation, il reste encore aujourd'hui la teinte sombre que le sable prend quand il est pénétré par l'eau. Or, cette partie foncée du sable mouillé dessine sur le flanc de la colline (pl. A, *A*) des carrés réguliers qui, par leur forme, semblent les figures que tracent les fenêtres ou les portes sur la façade d'un édifice. La conclusion est facile à tirer. Les figures géométriques qui se montrent sur le flanc de la colline marquent la place où se trouve l'entrée de souterrains encore inconnus. Serions-nous en présence des souterrains où repose la momie d'Apis?

L'expérience est faite. Les figures géométriques sont les entrées à ciel ouvert qui conduisent à des chambres creusées dans la colline. Au milieu sont les puits, d'ailleurs ravagés depuis longtemps et au fond desquels nous ne trouvons absolument rien. Des débris de momies communes gisent çà et là. Ce n'est pas encore Apis qui repose ici.

k) Le déblaiement du temple de Nectanébo touche à sa fin. Le nom hiéroglyphique d'Apis, d'Apis-Osiris, d'Osiris-Apis, est partout. D'un autre côté, nous sommes en plein désert et en pleine nécropole. Que le temple de Nectanébo soit, sinon *le* Sérapéum, au moins *un* Sérapéum, c'est ce qui ne peut faire l'objet d'un doute. Mais où sont toutes les dépendances dont nous parlent les papyrus? où est l'Anubidium, où est le temple d'Astarté, où est le temple d'Esculape, où est la place pour ces marchés

qui se tiennent à l'intérieur de l'édifice sacré? où est la tombe d'Apis? Sans la tombe d'Apis, le Sérapéum n'est plus le Sérapéum.

PLANCHE C.



a. b. Ligne de décombres marquant la direction de la grande enceinte, côté Est.
c. d. Axe transversal du temple de Nectanébo.
e. f. Axe longitudinal du même temple, perpendiculaire à *a, b.*
g. Emplacement présumé de la porte d'entrée de la grande enceinte.

On voit que nous ne sommes pas à la fin de nos travaux. Il faut chercher autre part un ensemble qui réponde mieux aux conditions que nous venons d'énumérer. Il nous faut surtout chercher autre part la tombe d'Apis.

l) C'est pourquoi nous retournons à la grande enceinte.

En *c*, *d* (plan C ci-joint) est l'axe transversal du temple de Nectanébo. En *a, b* est la ligne du côté Est de la grande enceinte, telle que les décombres la marquent sur le terrain. Or, ces deux axes sont absolument parallèles. Tout porte donc à croire que le temple de Nectanébo, et l'édifice, quel qu'il soit, qui est enfermé dans l'enceinte, appartiennent au même ensemble.

Qui sait maintenant si un chemin que nous ne connaissons pas encore ne mène pas de l'un à l'autre? Pour s'en assurer, ne suffirait-il pas de mener une perpendiculaire entre la ligne des deux axes (voy. pl. C, *e, f*). Au point d'intersection des deux lignes *(g)*, une dépression du terrain semble indiquer d'anciennes fouilles et quelque chose d'enfoui; ne serait-ce pas là qu'est le fameux pylône que nous avons vainement cherché?

m) Un pylône, en effet, occupe le fond de la dépression du terrain (*g* de la pl. C). Des sondages nous ont, en outre, prouvé que, sous le sable, une voie dallée s'étend du temple de Nectanébo à l'enceinte de l'ouest.

Il est donc vrai que le voyageur qui suivait l'allée de Strabon, pour se rendre au Sérapéum, pouvait, arrivé au bout de cette allée, tourner à sa gauche, c'est-à-dire vers l'est (pl. B) où il rencontrait le temple de Nectanébo; mais il est également vrai qu'il pouvait aussi tourner à droite, c'est-à-dire vers l'ouest. Peut-être, en définitive, est-ce à l'intérieur de l'enceinte, et dans un édifice qui ferait face au temple de Nectanébo, qu'est placée la tombe d'Apis.

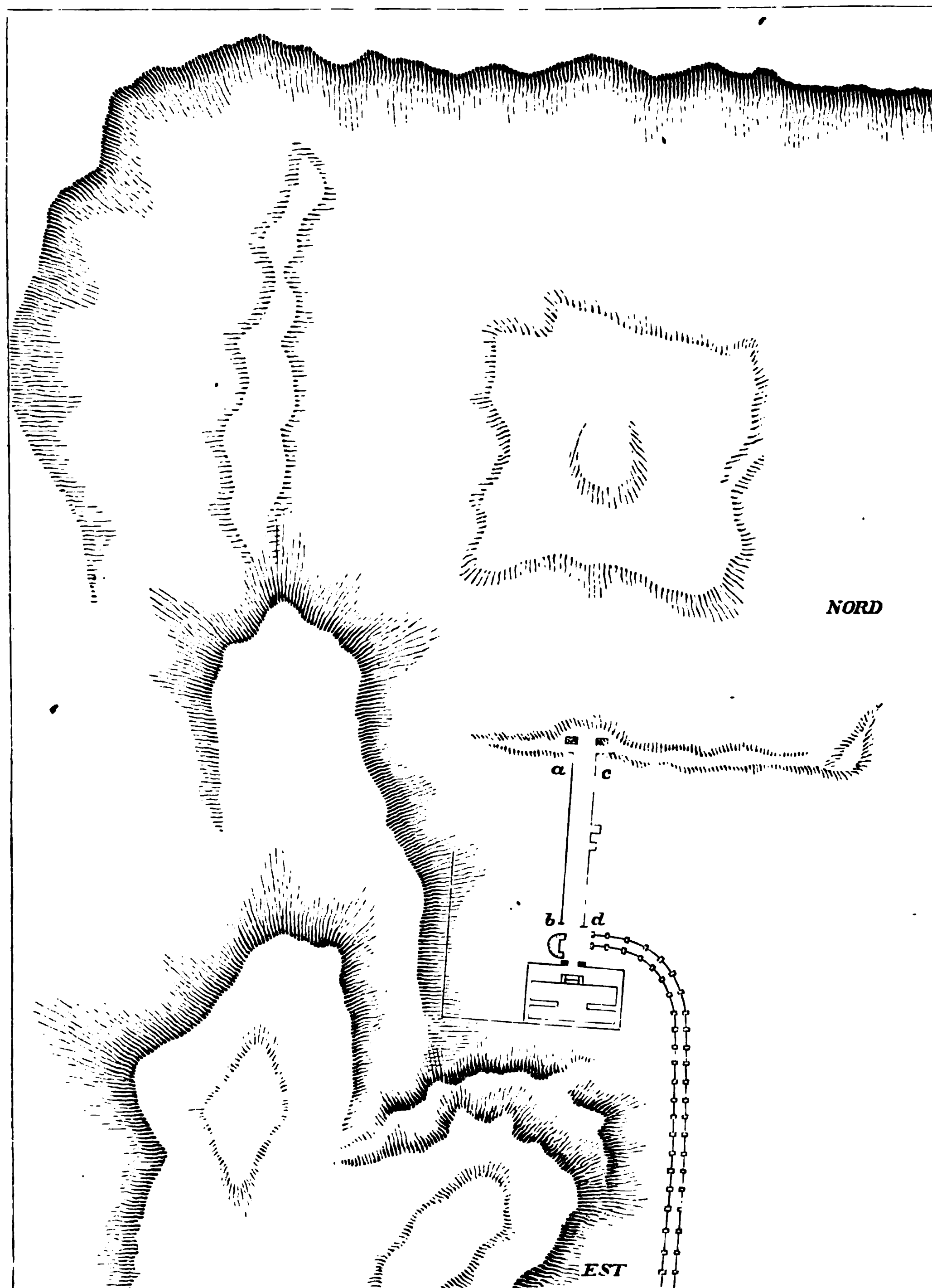
On voit par là que, de découvertes en découvertes, nous voici obligés à une volte-face complète. Nous abandonnons, ou à peu près, le temple de Nectanébo, et le gros des hommes est employé à l'exploration du chemin dallé qui s'étend entre la statue de Pindare et le pylône de l'enceinte. Nous déblaierons ce chemin, puis le pylône auquel il aboutit. Nous verrons ensuite ce qui se trouve au-delà.

IV. Dromos. *Du 15 mars au 5 juin 1851. — a)* Nous avons appelé *dromos,* avec Strabon, le chemin dallé qui s'étend en face du temple de Nectanébo et va rejoindre perpendiculairement la grande enceinte de l'ouest (voy. la pl. D ci-après, *a, b, c, d,* et le plan général des dromos).

4

La période dans laquelle nous entrons sera consacrée principalement à l'exploration des dromos.

PLANCHE D.



Des résultats sérieux nous resteront entre les mains. Des monuments seront découverts, tels que l'archéologie égyptienne n'en avait pas vus jusqu'alors. Nous

arriverons à la porte du Sérapéum, sans l'ouvrir encore. La tombe d'Apis sera en vue, quoique dans un horizon assez lointain.

Mais des difficultés inattendues surgiront. Au moment le plus vif de l'action, et en pleine victoire, les fouilles seront suspendues par ordre supérieur. Nous arriverons ainsi au 5 juin.

b) Nos premières opérations ont eu le pylône pour objectif. Il est malheureusement mal conservé. Les assises inférieures sont seules encore debout et sans inscriptions. Quelques débris de la corniche ont été recueillis dans les décombres. On y lit le nom de Nectanébo II.

Deux magnifiques lions de calcaire sont placés sur un socle antique à droite et à gauche du pylône[1]. Ils sont couchés sur le flanc et regardent fièrement de côté, une des pattes de devant posée sur l'autre. Ils rappellent les lions du Vatican, dont les moulages en bronze décorent la façade du palais de l'Institut à Paris.

Une stèle est encastrée dans l'un des socles. Nectanébo II, suivi d'un prêtre, est représenté en adoration devant neuf divinités.

Ces découvertes complètent singulièrement le plan du Sérapéum. Il était par trop bizarre que l'allée des sphinx se contournât sur elle-même pour faire arriver le visiteur à un temple, dont la façade n'avait devant elle que le plein désert. C'est le chemin dallé qui est la vraie continuation de l'allée, et le temple auquel il aboutit, situé à l'extrémité de la principale nécropole de Memphis, regarde tout naturellement l'ensemble dont il fait partie, au lieu de lui tourner le dos.

c) Le 15 mars 1851 a été une journée de comptes, d'envois de notes et de dessins aux deux ministères de l'Intérieur et de l'Instruction Publique, à l'Institut, au Louvre. Je me suis mis en règle avec tout le monde. J'ai relevé le plan du Sérapéum dans la partie explorée jusqu'à ce jour. J'ai dessiné les lions, les statues grecques de l'hémicycle. Par l'entremise de M. Batissier, qui part pour la France, j'ai envoyé ces dessins et ces notes, avec un historique des travaux, à M. Lenormant, qui les communiquera à l'Académie des Inscriptions[2].

1. Aujourd'hui au Louvre.

2. J'acquittais ainsi une dette de reconnaissance envers l'illustre compagnon de voyage de Champollion. Je ne parlerai pas du rapport à l'Académie des Inscriptions que le lecteur connaît déjà; mais je dois rappeler que c'est aux démarches personnelles de M. Lenormant auprès les ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, démarches auxquelles M. Vitet s'associa, que j'ai dû ma mission et que la science doit la découverte du Sérapéum. Cette même dette de reconnaissance que je paie ici à M. Lenormant, je la paierai plus tard à M. de Rougé et à M. de Nievwerkerke, dont la bienveillante intervention aura bientôt une si décisive influence sur l'avenir des fouilles.

d) Le 16, le dromos a été attaqué à la fois par son extrémité est, c'est-à-dire du côté de la statue de Pindare, et par son extrémité ouest, c'est-à-dire du côté du pylône, aux deux lions (voy. pl. D, *a*, *b*, *c*, *d*).

Deux gros murs de pierre à hauteur d'appui bordent la voie dans toute sa longueur, à droite et à gauche (voy. pl. D, *a*, *b*, *c*, *d*). Chacun de ces murs a 1^{m} 55 d'épaisseur sur une hauteur qui ne dépasse pas 1 mètre. Ils affectent ainsi la forme d'immenses *mastabas*[1]. Le dromos a dans sa longueur totale 85^{m} 95. Il est dallé d'un bout à l'autre.

e) Les ouvriers ont été partagés en trois escouades. Les deux premières continuent à explorer les extrémités du dromos. La dernière est placée au milieu.

Les travaux de la première sont un peu lents, à cause du petit nombre d'hommes que nous pouvons y consacrer. A droite et à gauche du pylône commencent à se montrer les gros piliers carrés surmontés d'architraves monolithes qui forment l'enceinte. Sur le haut de cette sorte de barrière à claire-voie sont disposées, évidemment depuis les temps antiques, de nombreuses tables d'offrandes, souvenirs de visiteurs qui laissaient en quelque sorte leurs noms et leurs vœux à la porte d'un lieu dans lequel ils n'avaient pas le droit de pénétrer. Pausanias ne dit-il pas : «Le plus ancien des temples de Sérapis est à Memphis. Pour celui-ci, il n'est »pas permis aux étrangers d'y entrer, et ses propres prêtres n'ont ce droit qu'après »avoir inhumé le bœuf Apis[2]?» Parmi les tables d'offrandes, il en est une que je remarque particulièrement. Comme matière et comme travail, elle est évidemment d'origine égyptienne, et il n'est pas difficile de voir que, comme toutes les autres tables avec lesquelles elle a été trouvée, elle est contemporaine des dernières années de la XXXe dynastie; mais une inscription en écriture phénicienne en décore un des côtés, ce qui en fait un monument à mettre soigneusement en sûreté[3].

La seconde escouade est aux prises avec une couche de sable très épaisse et ne fait que peu de progrès. On déblaie patiemment le dromos, en partant de la statue de Pindare et en marchant vers l'ouest.

La troisième escouade, placée entre les deux autres, au milieu des dromos, obtient

1. Ce sont nos Arabes qui leur ont donné ce nom. Le *mastaba* est une espèce de divan parfois construit en bois, plus souvent construit en pierre, qu'on trouve à l'entrée des maisons égyptiennes et sur lequel on s'assied.

2. Pausanias, I, 18.

3. Aujourd'hui au Louvre. Elle fut publiée une première fois par le duc DE LUYNES, dans le *Bulletin Archéologique de l'Athenæum Français,* 1855, puis par M. ERNEST RENAN, dans le *Journal Asiatique,* 1855. Depuis elle a été l'objet de nombreuses études en France et en Allemagne.

plus de résultats. Ce qui donne le plus vif intérêt à ses travaux, ce sont les monuments qu'on découvre, symétriquement rangés à leur place antique, sur le mastaba qui occupe le sud du dromos. Ce mastaba est maintenant assez déblayé pour qu'on puisse l'étudier dans son ensemble. Des statues de style grec, en calcaire du Mokattam, y sont debout. Une lionne de proportions colossales, montée par un génie sous forme d'enfant, occupe le milieu. A droite et à gauche sont des paons, également de proportions colossales et également tenus en bride par un enfant. On aperçoit plus loin un épervier, les ailes ouvertes et coiffé du pschent, un sphinx femelle assis sur ses jambes de derrière, un phénix sous la forme d'un oiseau orné d'une chevelure de femme.

f) On a commencé le 25 mars 1851 l'exploration du mastaba nord. Ce mastaba est coupé vers le milieu par deux constructions assez bien conservées. L'une est une chapelle de style grec; on y monte par quelques escaliers et elle se compose d'une seule chambre précédée de quatre colonnes. L'autre est un édicule de style égyptien, dans l'intérieur duquel nous avons trouvé une magnifique statue d'Apis, encore toute brillante de ses couleurs sacrées.

g) Nous venons de passer une semaine laborieuse et surtout bien employée. A côté de l'édicule d'Apis nous trouvons, debout sur le dallage du dromos et évidemment dérangé de sa place antique, un Cerbère colossal; la tête du milieu est intacte, l'attache des deux autres à la naissance du cou est parfaitement visible. Un génie sous forme d'enfant est monté sur le dos de l'animal monstrueux. Nous trouvons encore un beau lion de style égyptien, la tête regardant à gauche, les pattes de devant pliées l'une au-dessus de l'autre, comme les lions de Nectanébo[1]. Nous constatons enfin qu'en avant de l'édicule d'Apis devaient se trouver deux petits sphinx, tous deux de grès statuaire, et portant tous deux les cartouches de Ménephtah. Les débris de l'un d'eux ont été recueillis au pied du socle qui le supportait; l'autre, à part la tête, était intact[2].

h) La statue de Bès n'aura pas été le seul monument du Sérapéum qui ait eu le don de provoquer, au milieu des gens qui m'entourent, certaines manifestations superstitieuses.

1. Il est au Louvre. J'ai alors vainement cherché son pendant. Je ne l'ai trouvé qu'en 1858, alors que, par ordre de Saïd-Pacha, je rassemblais les monuments qui ont été le noyau de la belle collection d'antiquités donnée par le vice-roi au prince Napoléon et vendue plus tard par ce dernier. Je dois ajouter qu'à ce moment le Musée de Boulaq n'était pas même à l'état de projet.

2. Il est également au Louvre, avec la statue d'Apis. Les autres monuments du dromos sont si mal conservés et d'une pierre si friable que c'était les vouer à une inévitable destruction que d'essayer de les bouger. Ils sont encore en place.

Aujourd'hui, vers midi, pendant le déjeuner des ouvriers, je suis sorti de ma tente à l'improviste. Une quinzaine de femmes de tout âge, venues des villages voisins, étaient rangées autour de la statue d'Apis. J'en vis une monter sur le dos du taureau, et s'y tenir quelques instants, comme à cheval; après quoi, elle descendit pour faire place à une autre. Toute l'assemblée y passa successivement.

J'interrogeai Mohammed, et j'appris que cet exercice, renouvelé de temps à autre, est regardé comme un moyen de faire cesser la stérilité des femmes. J'appris en outre, ce que j'ignorais encore, que, depuis le commencement des fouilles, des femmes venaient souvent dans le même but, s'asseoir, causer, manger et même dormir à l'ombre des sphinx de l'allée[1].

i) Les graffiti grecs, tracés à la pointe sur les statues, sur les sphinx, sur le moindre pan de muraille, deviennent de plus en plus nombreux. En général, ils sont extrêmement difficiles à lire. L'écriture est mauvaise, les lettres à peine formées, et le plus souvent elles s'enchevêtrent les unes dans les autres, de manière à produire à l'œil une inextricable confusion.

Il en est pourtant parmi eux qui se laissent immédiatement saisir à cause de leur simplicité même. Ils ne se composent que d'un simple Δ. Ce delta, en effet, joue un grand rôle dans le Sérapéum, où on le trouve à chaque pas. On sait l'empressement et la facilité avec lesquels les Grecs retrouvaient les divinités de leur Panthéon dans toutes les religions étrangères, et l'assimilation d'Osiris à Bacchus est un fait trop connu pour que j'aie à le faire ressortir. Mais Osiris, à son tour, a son représentant le plus ordinaire dans le taureau divin nourri à Memphis, et c'est même dans cette liaison d'attributs que, selon la remarque de Plutarque, les habitants d'Argos ont trouvé l'idée de leur Bacchus à tête de bœuf. Apis, comme symbole d'Osiris, et Osiris, comme le représentant égyptien de Bacchus, se retrouvent donc dans le Διονύσος d'Argos, et j'en conclus que, si les très nombreux deltas du Sérapéum ont quelque signification, ils ne peuvent que représenter l'initiale de ce nom propre Διονύσος, en même temps que, par un rapprochement facile à saisir, ils rappelaient à l'idée le triangle blanchâtre qui brillait sur le front d'Apis et trahissait l'origine céleste du dieu. Le delta grec, à la vérité, a la pointe du triangle en haut,

1. La croyance à l'influence prolifère de tout ce qui vient de l'antiquité n'est plus aussi générale qu'elle l'a été et tend même à disparaître. Mais elle a dû être très répandue autrefois. On remarque sur le fût des énormes colonnes de Thèbes, de Dendérah, d'Edfou, des trous profonds qu'on trouve toujours à hauteur d'homme et qui proviennent incontestablement de grattages répétés. On obtenait par ces grattages une fine poussière de grès qu'on délayait dans un verre d'eau et que, sous cette forme, on faisait boire aux femmes, auxquelles on croyait infuser ainsi la fécondité.

tandis que la marque blanchâtre, telle qu'elle se montre sur la fameuse statue de l'édicule, a la forme d'un triangle dont la pointe est en bas. Mais, pour les Grecs, ce rapprochement, fût-il encore plus éloigné, était suffisant et le triangle du front d'Apis était toujours un delta. D'ailleurs, à côté des neuf deltas que les graffiti nous donnent dans leur position normale, n'en rencontre-t-on pas un dixième qui est renversé?

j) La tente me fatigue; le vent et le sable s'y engouffrent et j'ai de nouveau les yeux très irrités[1]. La chaleur y est étouffante pendant le jour. Il est arrivé hier pendant la nuit que le vent a fait lâcher les piquets mal assujétis dans le sable et a emporté la tente au loin; je dormais littéralement à la belle étoile. Je me décide à profiter des grosses briques crues qu'on rencontre en quantités innombrables dans la montagne et à construire tant bien que mal un abri.

L'abri projeté aura une autre utilité. M. FERNANDEZ a bien voulu me prêter une ou deux chambres dans sa maison de Saqqarah. C'est cette maison qui me sert de magasin pour les petites antiquités que je trouve, et qui y sont transportées dans des coffres fermés. Mais cet avantage ne compense nullement les inconvénients auxquels il m'est impossible d'échapper. La maison est très loin d'ici. On n'y trouve littéralement pas un meuble. Les portes ferment à la mode du pays, c'est-à-dire par des serrures en bois qu'on ouvre avec un clou. Je décide donc que mon abri de la montagne se compose de deux chambres. La première, sans façade, sera tournée vers les fouilles que j'aurai toujours sous les yeux : la deuxième n'aura pas de fenêtre, mais une porte que je tâcherai de rendre aussi solide que possible et qu'on fabriquera avec du bois de momie. C'est cette seconde chambre qui servira de magasin[2].

k) Diverses occasions m'ont été offertes récemment d'étudier de nouveau sur le terrain le mode de construction des tombes égyptiennes, d'en reconnaître les parties, d'en distinguer les époques. De plus en plus je me suis convaincu que la tombe d'Apis est un souterrain creusé dans le rocher, sur lequel la couche de sable que nous foulons est étendue. Une fois la momie en place, l'entrée du souterrain était cachée de telle façon que rien n'en fût visible du dehors. On ne procède pas autrement dans les tombes ordinaires, et, plus d'une fois, j'ai pu constater que l'entrée

1. J'étais à peine guéri d'une très violente ophthalmie qui m'avait forcé d'aller au Caire chercher les secours de la science.

2. La maison existe encore; c'est celle que connaissent si bien les voyageurs qui vont aujourd'hui visiter Saqqarah. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, depuis sa fondation, elle a subi des changements qui la rendent absolument méconnaissable.

du puits par lequel on accède au caveau souterrain est dissimulée sous le dallage de l'une des chambres de l'édifice extérieur.

Ces remarques nous obligent à mille précautions, et nous imposent des travaux énormes. Il n'est plus une pierre que nous ne déplacions, plus un pan de mur que nous ne scrutions. Depuis longtemps, tout le dallage du temple de Nectanébo a été remué; c'est maintenant au dallage des dromos que nous nous attaquons. Systématiquement nous le défonçons et nous cherchons au dessous, et à travers les couches de sable sur laquelle il s'étend, si le rocher ne laissera pas voir l'ouverture carrée de quelque puits conduisant à des souterrains.

Jusqu'ici la tombe n'a pas été trouvée; mais des résultats très imprévus se sont produits.

En soulevant le dallage du dromos, nous nous sommes aperçus que le terrain sur lequel on l'a posé, est parsemé de statuettes de bronze représentant des divinités. Tantôt les statuettes sont isolées; plus souvent on les trouve par tas énormes et confusément entassées les unes sur les autres. Un de ces tas nous en donne deux-cent soixante, un autre plus de trois cents. Les Osiris, les Apis, les Phtah, les Isis, les Horus y abondent. Leur grandeur varie de dix à quarante centimètres. Toutes n'ont pas également échappé à l'humidité du sol dans lequel elles ont été si longtemps enfouies; mais on en sauvera certainement la moitié.

Pendant tous les jours qui suivent, de nombreux bronzes sont trouvés. Le bruit de découverte s'est répandu au Caire, et, comme toujours, tout a été singulièrement amplifié. Ce ne sont pas des statuettes de bronze que le dallage du Sérapéum nous a livrées, mais des statues d'or : les indigènes surexcités ne rêvent plus que trésors, et vont nous causer mille ennuis.

l) Depuis quelque temps, un orage était dans l'air. Il vient d'éclater subitement. Par ordre supérieur, les fouilles sont suspendues.

Il paraît qu'en vertu d'une loi de Mehemet-Ali, qui n'a pas été abrogée, nul ne peut fouiller le sol de l'Égypte, sans s'être au préalable muni d'un firman. Dès le début des travaux, j'avais bien pensé à remplir cette indispensable formalité. Mais à ce moment, des fouilleurs travaillaient aux Pyramides, à Abousyr, à Saqqarah pour le compte de M. Fernandez; la nécropole de Saqqarah était couverte de fellahs qui recueillaient des antiquités pour leur propre compte; le cheikh de Saqqarah avait des hommes à Daschour; enfin le Moudyr de Gyzéh était assez amateur d'antiquités pour en faire chercher à son profit, précisément en un point de la nécropole

qui n'est pas bien loin du Sérapéum. Or, le Moudyr n'a pas plus de firman que moi, ou que M. FERNANDEZ, ou que le cheikh lui-même. Je crus donc que la loi était abrogée, sinon de droit, au moins de fait, et que je n'avais pas besoin de me munir d'une permission, dont je voyais que tout le monde autour de moi, les autorités du pays comprises, savait se passer.

On devine le reste. Le Moudyr d'un côté, le cheikh et les marchands d'antiquités de l'autre, n'auraient pas été fâchés de se débarrasser d'un rival trop souvent heureux, et de s'emparer d'une mine qui devenait plus féconde à mesure qu'elle semblait près de s'épuiser. Le firman fut le prétexte. Je n'ai pas de firman; donc il faut avant tout suspendre les fouilles. Il faut en second lieu livrer au gouvernement égyptien les antiquités que j'ai en magasin, antiquités qui lui appartiennent, puisque c'est sans droit que je les ai acquises. Tel est l'ultimatum que m'apporte un jour le cheikh de Saqqarah, agissant, me dit-il, en vertu d'un ordre émané du Moudyr, lequel agit en vertu d'un ordre émané du Caire.

On s'intéresserait peu aux détails de contestations auxquelles cet incident donna lieu et je n'ai pas à les raconter. Un ultimatum de cette importance, ce n'est pas entre mes mains qu'il faut le remettre, c'est au représentant de la France à Alexandrie qu'il faut l'adresser : lui seul a qualité pour traiter de la question avec le gouvernement égyptien. M'a-t-on écouté ? C'est ce que j'ignore. Aucun ordre ne me parvint; je n'entendis parler ni du Moudyr, ni du cheikh, je ne reçus aucune nouvelle sommation d'avoir à quitter la montagne. Seulement un beau matin, les hommes, retenus au village par leur cheikh, n'arrivèrent pas. Je fus toute la journée seul au désert. On ne me défendait pas de travailler, mais, adroitement, on m'en enlevait les moyens. Mes fouilles étaient suspendues.

V. ENCEINTE DU SÉRAPÉUM. *Du 29 juin au 19 novembre 1851.* — *a)* Ce temps d'arrêt ne fut heureusement pas de longue durée. Suspendues le 5 juin, les fouilles furent reprises le 29 du même mois, grâce à l'énergique intervention de M. LE MOYNE, agent et consul-général de France.

Le 29 juin, en effet, le Moudyr m'envoie la copie d'une lettre qu'il vient de recevoir du sous-gouverneur du Caire. C'est le firman demandé. Il est un peu étrange dans la forme [1]. Ce n'est pas moins pour moi le plus précieux des documents, puisqu'il me rend le droit de fouiller.

1. On en trouvera le texte à l'*Appendice, B.*

Une question, celle de savoir à qui appartiennent les antiquités découvertes ou à découvrir, n'est pas même touchée. Une lettre, que je reçois de M. LE MOYNE, m'apprend que cette question, qui peut devenir brûlante, fait l'objet de ses actives négociations. Elle sera, sans aucun doute, résolue dans un sens conforme à nos vœux.

Une bonne nouvelle m'arrive en même temps de Paris. Dans la séance du 16 mai 1851, l'Académie des Inscriptions, informée par M. LENORMANT des résultats produits par la découverte du Sérapéum, a décidé qu'il serait écrit en son nom aux ministères de l'Instruction Publique et des Affaires Étrangéres, et que son bureau, composé de MM. GUIZOT et WALCKENAER, se rendrait auprès des deux ministres pour leur demander que tout l'appui du gouvernement me soit donné.

b) Il va sans dire que les travaux, si brusquement interrompus le 5 juin, ont été repris aussitôt que nous l'avons pu.

Les derniers efforts, tentés sur les dromos, ont été sans grands résultats. Des sondages ont été faits jusqu'au roc à travers le dallage de la chapelle grecque et de l'édicule d'Apis. Pas un bronze n'a été recueilli, ce qui prouve que la construction de la chapelle et de l'édicule n'est pas du même temps que la construction du dromos dont ces deux monuments bordent le côté nord. Dans les décombres de la chapelle, on a ramassé un fragment de poterie rouge vernissée, sur lequel est estampé soigneusement un monogramme du Christ. D'autres monogrammes peints avaient déjà été remarqués sur les sphinx de l'allée et la lionne du dromos, mais gravés à la pointe et tout aussi négligemment que les innombrables *graffiti* dont ces monuments sont couverts. On y a également recueilli une petite médaille de plomb, qui porte d'un côté la figure d'un dieu barbu, assis, tenant une figurine d'Apis, de l'autre l'inscription OBOΛOI $\bar{\bar{B}}$. On a enfin trouvé au pied du mastaba sud, une statue de calcaire représentant une sirène. C'est un monument de plus à ajouter à la collection déjà si riche des monuments de style grec que le dromos nous a rendus.

c) Nous n'avons plus maintenant affaire qu'à la grande enceinte. L'opération en est confiée à quatre escouades d'ouvriers.

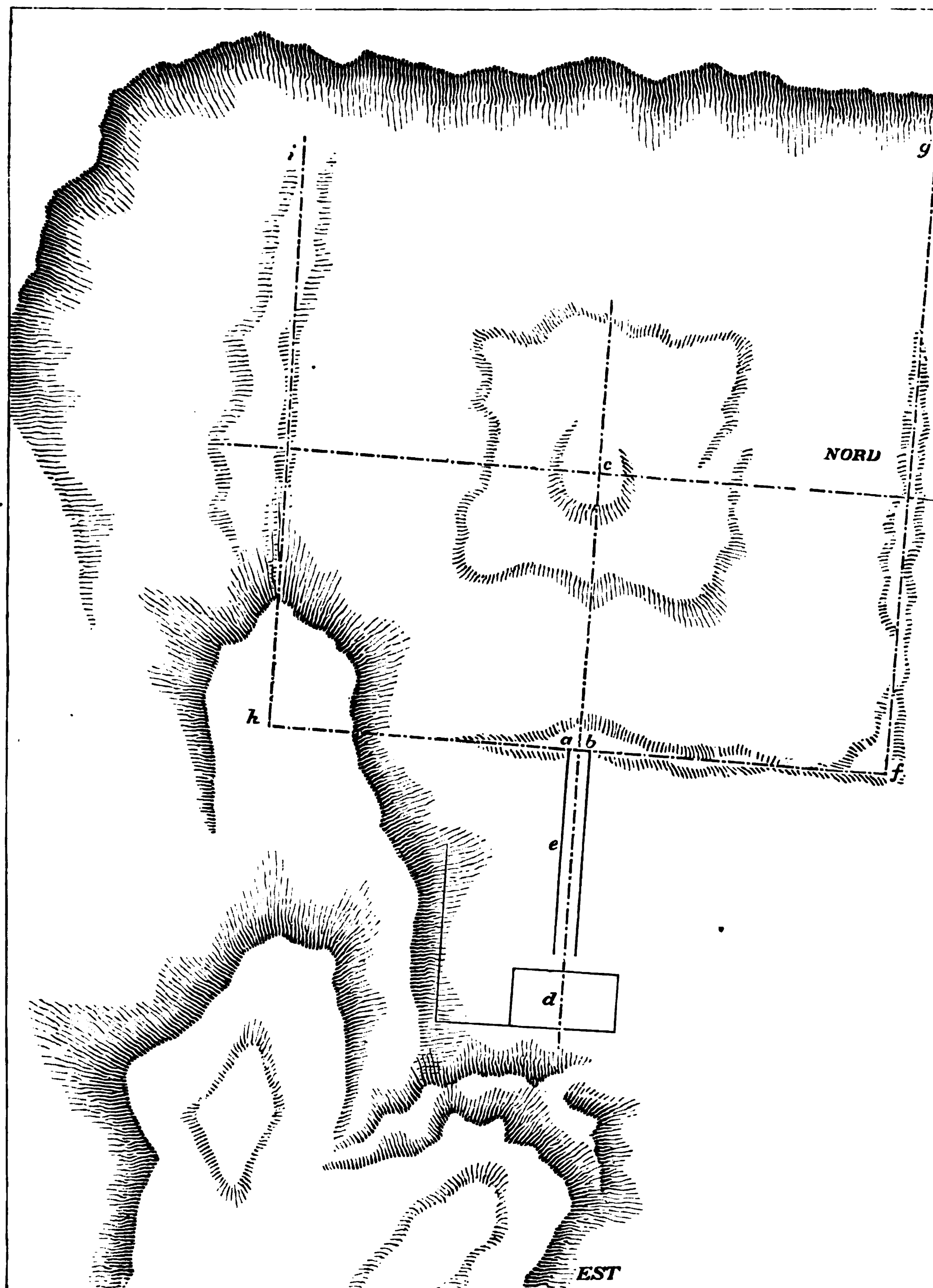
La première rayonne autour du pylône que nous appelons le «pylône aux deux lions» (pl. E, *b*).

La deuxième prend les côtés nord du même pylône comme point de départ. Elle doit suivre pas à pas la muraille à claire-voie qui forme l'enceinte (pl. E, *b f* et *f g*).

Le point de départ de la troisième est le côté sud du pylône. On marchera ici avec plus d'hésitation, aucun mouvement de terrain n'indiquant la direction à suivre.

Peut-être, si les deux parties de l'enceinte sont symétriques, aura-t-on à suivre les lignes *b h* et *h i* (pl. E).

PLANCHE E.



a. Pylône du Nord.
b. Pylône de l'Est.
c. Emplacement supposé de la tombe d'Apis.
d. Temple de Nectanébo.
e. Dromos.
b-f, *f-g*. Mur d'enceinte.

La quatrième, enfin, doit sillonner de tranchées les hautes buttes qui s'élèvent au milieu de l'enceinte (pl. E, *c*). Selon toute vraisemblance, ces hautes buttes cachent ce qui reste du Sérapéum, qui, n'étant pas autre part, ne peut être que là.

d) Les ouvriers sont moins nombreux. L'intolérable chaleur de midi rend obligatoire une sieste un peu plus longue. D'où un certain ralentissement dans les travaux. Nous sommes au 10 juillet 1851.

Les quatre escouades poursuivent leur tâche avec persévérance, mais sans grand succès. Les résultats obtenus sont les suivants :

Première escouade. La voie dallée, qui part du temple de Nectanébo et couvre le dromos dans toute sa longueur (pl. D, *a, b, c, d*), traverse le pylône et s'étend au delà, vers l'ouest. Il n'y a pas ici de mastaba. On recueille des tables d'offrandes qui sont tout simplement posées par terre. Quelques statuettes de bronze sont trouvées dans les fondations.

Deuxième escouade. La marche de *b* en *f* est signalée par un incident. Vers le milieu du mur à claire-voie, le rocher affleure en quelque sorte la surface du sable, qui n'a que quelques centimètres d'épaisseur. Tout-à-coup le rocher se montre coupé verticalement et autant que nous avons pu en juger, profondément. Ce fait a éveillé notre attention. Cette sorte de falaise a été faite de main d'homme, puisque le travail du ciseau y est apparent. Mais dans quel but ?

L'enceinte à claire-voie s'est retrouvée sur toute la longueur de la ligne *f g* (pl. E) avec une seule interruption au milieu *(a)*. Là, nous découvrons d'énormes tambours de colonnes en calcaire, les restes d'un pylône, et, devant ce pylône, deux beaux socles encore debout, siège probable de deux sphinx ou de deux lions regardant de côté, comme les lions du pylône de l'est. C'est là évidemment une autre entrée du Sérapéum. Il ne paraît pas qu'elle ait été précédée, comme la première, soit d'un dromos, soit d'une allée de sphinx. Le dallage a été enlevé à une époque inconnue, probablement par les chercheurs de trésors ou les pourvoyeurs de fours à chaux du village voisin d'Abousyr.

Troisième escouade (pl. E, ligne *b*, *h*). Même système de construction par blocs espacés formant claire-voie. L'enceinte ne prend pas tout-à-fait la direction que nous avions supposée; elle a quelques angles rentrants que nous indiquons sur notre carte générale du Sérapéum. Un des blocs, celui de l'angle sud-est, est orné d'un tableau gravé représentant le roi Nectanébo Ier en adoration devant Apis, sous sa forme humaine à tête de taureau.

Sur trois points différents, le déplacement du sable donne lieu à quelques remarques intéressantes:

1° Au sud du pylône aux deux lions, et dans l'intérieur de l'enceinte, on trouve quelques chambres construites en briques crues. Les murailles sont à peu près partout intactes, mais les plafonds ont été enlevés. Les plus grandes portent encore en place quelques-unes des dalles plates de calcaire, dont leurs parois ont été revêtues. Une des dalles, recueillie sur le sol, est précieusement mise en magasin. Ce n'est pas que la scène qui y est gravée et où l'on voit Nectanébo présentant à Osiris-Apis un autel chargé d'offrandes, soit assez nouvelle pour mériter ce surcroît d'attention. Mais le coloriage des figures est obtenu par des procédés dont jusqu'ici je n'ai vu aucun exemple. Le champ des figures est évidé de manière à former une gravure profonde. Or ce creux est rempli par autant de plaquettes découpées dans une sorte de pâte vitrifiée qu'il y a de couleurs différentes. Les plaquettes sont enchâssées dans le creux et soudées au fond par du ciment. Le dessous est plat et un peu rugeux. Le dessus est luisant, et finement modelé. Il y a des plaquettes de pâte vitrifiée bleues, des plaquettes de pâte vitrifiée rouges, noires et vertes. L'émail est toujours opaque.

2° Le côté *h i* de l'enceinte (pl. E) n'a pas de pylône comme le côté *f g*, et la muraille à claire-voie se retrouve en quelques parties. Seulement, nous nous sommes aperçus que, vers le milieu, la muraille a été construite par dessus d'anciennes tombes. Elles sont au nombre de cinq et absolument vides. Ou elles n'ont jamais servi, ou tout ce qu'on y avait déposé a été enlevé avec un soin auquel l'exploration des monuments funéraires de la nécropole de Saqqarah ne nous habitue point. Le plus souvent un morceau de linge de momie, un éclat de vase, un fragment de statuette, pour ne pas parler de l'odeur des caveaux qui est toujours significative, avertit de la destination du lieu où on se trouve. Ici on cherche en vain autre chose que les parois abruptes du roc, dans lequel les souterrains ont été assez négligemment taillés. La tranchée à ciel ouvert qui conduit à la porte, est le seul point qui recommande ces cinq tombes à notre attention. Ce mode d'accès est jusqu'à présent unique et je n'en connais pas un autre exemple à Saqqarah. Le plus souvent on pénètre dans les caveaux funéraires par un puits vertical et rectangulaire. C'est exceptionnellement qu'on y arrive, comme dans les Pyramides, par un couloir en pente ménagé dans la maçonnerie du tombeau. C'est plus exceptionnellement encore que le chemin est à ciel ouvert, comme dans les hypogées de Bab-el-Molouk, et dans les cinq tombes qui viennent d'être mises au jour.

3° Si un temple s'est élevé autrefois sur l'emplacement des hautes buttes de décombres du milieu de l'enceinte, il est très probable que les chambres de ce temple étaient dallées. L'exemple fourni par l'allée des sphinx, le temple de Nectanébo et le dromos, vient à l'appui de cette supposition.

Mais, en dehors des hautes buttes de décombres et du prolongement du dromos, il n'existe, dans le périmètre de l'enceinte, aucune trace de dallage, et, quand les visiteurs parcouraient cette partie du temple, ils marchaient tout simplement sur du sable.

Du côté Nord (pl. E, *g*, *f*), le sable a si peu d'épaisseur qu'en quelques endroits le rocher se montre à nu. Il n'y a par conséquent aucun sondage à faire. Mais il n'en est pas ainsi du côté sud (pl. E, *h*, *i*). Ici la couche de sable est profonde.

Sous le dallage du dromos, ce sont des statuettes de bronze qu'on a mêlées au sable. Au côté sud de l'enceinte (pl. E, *h*, *i*), ce qui est mêlé au sable, ce sont d'énormes vases pointus en terre rouge mal cuite, fermés par un couvercle plat en forme d'assiette. On ne trouve à l'intérieur que du limon durci, laissé en dépôt par l'eau dont le vase a été rempli; quelques ossements de petits animaux, probablement d'animaux offerts en sacrifice, y sont mêlés.

Quatrième escouade. La quatrième escouade est aux prises avec les hautes buttes du centre de l'enceinte (pl. E, *c*). Qu'il y ait eu là autrefois un temple, ce ne peut faire l'objet d'un doute. A en juger par les nombreuses pierres sur lesquelles se lit le nom d'Osiris-Apis, ce temple est bien certainement le Sérapéum. Seulement il a été plus démoli que ne le faisait supposer la hauteur des buttes de sable et des décombres sous lesquelles ses restes sont ensevelis. Aussi une restitution du plan de l'édifice me semble-t-elle jusqu'à présent impossible à tenter. Tout au plus peut-on marquer la place d'une enceinte, concentrique à la grande, au devant de laquelle s'élevait un pylône, plus grand que le pylône aux deux lions, et marqué, comme le temple de l'Est, des cartouches de Nectanébo Ier.

Rien d'ailleurs n'est trouvé et aucun indice ne laisse croire que nous soyons dans le voisinage de la tombe d'Apis. Le roc se montre partout sans la moindre coupure verticale.

e) Est-ce qu'encore une fois nous aurions suivi une fausse piste? Est-ce que le temple dont nous découvrons peu à peu les diverses parties, tout en étant un temple dédié à Sérapis, ne serait pas le «Grand Sérapéum» des papyrus grecs, et par conséquent l'édifice élevé principalement pour servir de lieu de sépulture aux Apis?

Que le temple soit, non pas *un* Sérapéum, mais *le* Sérapéum, c'est ce qui ne peut

faire l'objet d'un doute. Le temple serait *un* Sérapéum s'il était dédié au Sérapis cosmopolite des Grecs et des Latins, qui n'a rien à faire avec Apis. Mais il remonte tout au moins jusqu'au temps de Nectanébo, même de Psammétichus, et à ce moment le Sérapis qu'on y adore ne peut être autre que *l'Osirien-Apis,* comme dans les tombes ordinaires, on trouve *l'Osirien-Petisis, l'Osirien Phtah-mès,* c'est-à-dire Apis mort. Il est par conséquent le «Grand Sérapéum» des papyrus grecs, celui où demeurait «l'ensevelisseur en chef d'Apis». D'un autre côté, si nous ne fouillons pas en ce moment le vrai Sérapéum, comment concilier Strabon et l'allée des sphinx que nous avons découverte, et que le géographe grec a décrite d'une manière si singulièrement exacte? Il est vrai que la chapelle d'Astarté, le temple d'Esculape, l'Anubidium, et tout cet ensemble grec, dont les papyrus grecs nous ont révélé l'existence, n'ont pas été trouvés. Mais il ne s'ensuit pas qu'ils n'existent pas, et que nous ne les découvrions pas un jour, en explorant, dans une zône plus large, les alentours de l'hémicycle et du dromos.

Nous ne sommes donc pas sur une fausse piste. Nous avons sous nos pieds le Sérapéum de Memphis, et, avec le Sérapéum de Memphis, le monument sépulcral d'Apis[1].

Mais où se trouve le monument sépulcral d'Apis? Du moment où le Sérapéum est l'enveloppe de la tombe, il est naturel de penser que la tombe est à l'intérieur du Sérapéum. Bien plus, il est naturel de penser qu'on a dû la creuser en une de ses parties principales. La tombe du dieu ne consisterait-elle pas, par hasard, comme la tombe d'Alexandre à Alexandrie, comme les tombeaux des rois de la XXVIe dynastie à Saïs, en un sarcophage déposé tout simplement dans l'une des chambres du Sérapéum? Rappelons-nous cependant que nous sommes à Saqqarah, et qu'ici, il est sans exemple qu'on ait enterré les morts autre part que dans des caveaux souterrains, soigneusement cachés à tous les yeux.

Tout fait donc présumer que, poursuivant la voie dans laquelle nous sommes engagés, nous ne nous égarons pas. La partie principale du Sérapéum est le milieu de la grande enceinte où notre deuxième escouade fonctionne, et l'entrée de la tombe souterraine ne peut certainement pas être loin.

Toutes nos tentatives restent cependant sans résultat. Il y a quelques jours, j'avais

1. Le Pseudo-Plutarque dit : «... Encore moins faut-il croire ceux qui veulent que Sérapis ne soit pas »le nom d'un dieu, mais celui du monument sépulcral d'Apis». (*De Is. et Osir.*, XXVI.) Les auteurs que réfute le Pseudo-Plutarque, confondent le temple avec la divinité qui y reçoit un culte. Le «monument »sépulcral d'Apis» est le «Sérapéum»; il ne se nomme pas «Sérapis».

cru que la découverte de la grande porte du nord nous mettrait entre les mains un moyen d'investigation que nous ne possédions pas encore. Il est évident, en effet, que la porte *a* (pl. E) doit conduire dans l'intérieur de l'enceinte à quelque partie du temple qui ne peut être une partie accessoire. Même raisonnement pour la porte *b* (pl. E). Dès lors n'est-il pas possible que l'intersection des deux lignes prolongées dans l'axe des deux portes (voy. pl. E, au point *c*) on trouve précisément l'entrée de la tombe d'Apis?

Vérification faite, ce n'est pas encore au point *c* que se trouve l'entrée de la tombe. Il nous faut chercher autre part.

f) Le 27 mai 1851, je reçois, avec le Moniteur que m'envoie M. LE MOYNE, l'annonce d'une bonne nouvelle. Les démarches et les recommandations de l'Académie des Inscriptions ont porté leur fruit. Le Sérapéum a comparu devant l'Assemblée législative, qui, dans la séance du 7 août dernier, a voté un crédit de 30.000 frcs., «applicable aux travaux de déblaiement d'un temple dédié à Sérapis, découvert »parmi les ruines de Memphis, et au transport en France des objets d'art qui me par»viendront». Je lis avec une curiosité facile à comprendre le procès-verbal de cette mémorable séance[1].

g) Des événements graves se sont passés; ils ont occupé le mois de septembre presque tout entier.

On sait à quelles conditions les travaux, suspendus le 5 juin, avaient repris le 29. On sait encore qu'il n'avait pas été question, dans le firman octroyé, des monuments découverts, dont le gouvernement égyptien me donnait la propriété, et que cette difficulté faisait, depuis ce moment, l'objet d'actives négociations entre le consul-général et le gouvernement d'ABBAS-PACHA.

Tout marchait à souhait et le litige allait être vidé en notre faveur, quand le vote de l'Assemblée législative est venu tout remettre en question.

Ce n'est pas que le vote par lequel l'Assemblée décidait «qu'il serait ouvert au »ministre de l'Intérieur un crédit de 30.000 frcs. applicable aux travaux de déblaie»ment du Sérapéum» fût en lui-même quelque chose qui pût préoccuper le gouvernement d'ABBAS-PACHA. Mais, après ce qui s'était passé, l'exposé des motifs était bien fait pour exciter sa juste susceptibilité.

L'exposé des motifs faisait en effet valoir précisément les raisons qu'il eût dû

1. Voyez plus loin *Appendice, C.* Je publie le rapport de M. LACROSSE, à cause de l'influence qu'il eut sur les décisions du gouvernement égyptien dans l'affaire du firman.

passer sous silence. Les «musées rivaux» et «l'amour-propre national» y étaient mis en jeu. On parlait de la situation intérieure de l'Égypte, qui pourrait devenir encore moins favorable à l'extraction et au transport des objets enfouis à Memphis! Enfin, sur la somme demandée, la moitié devait être consacrée au «transport» des monuments découverts «jusqu'à la mer». Or c'était là mettre le doigt sur la plaie vive. Le 29 juin, la question de propriété des objets trouvés avait été réservée, et il n'en avait pas été question dans la dépêche, par laquelle la permission de continuer les fouilles, m'avait été annoncée. Mais ABBAS-PACHA n'en abandonnait pas pour cela son droit. Tout ce qui se trouve sur le sol de l'Égypte est sa propriété, et le premier venu ne peut sans une permission spéciale s'en emparer, fût-il le représentant d'un gouvernement ami. L'Assemblée législative ne pouvait par conséquent disposer des monuments du Sérapéum et décréter de son autorité qu'ils ne sont plus la propriété du gouvernement égyptien. Le procès-verbal de la séance, mis sous les yeux du vice-roi, eut donc tout l'effet, que probablement, certaines personnes, qui m'étaient trop connues, en attendaient. Au vote du 10 août, ABBAS-PACHA répondit en invoquant son droit, c'est-à-dire en demandant au Consul-général de France que les monuments, qu'il regardait comme sa propriété, lui fussent livrés.

Et en effet, la dépêche de STÉPHAN-BEY [1], que M. LE MOYNE me communique officiellement, ne laisse aucun doute à cet égard. Dans cet étrange document, STÉPHAN-BEY expose les arguments qu'il croit devoir faire valoir pour justifier la mesure qu'il annonce. Il appuie de nouveau et plus que jamais sur le droit qu'a le vice-roi de posséder les monuments qui sont sur le sol égyptien, droit que M. LE MOYNE et moi n'avons jamais contesté. A côté de ce droit, il invoque le droit de la science, comme s'il périclitait en nos mains. Il laisse entendre que j'ai manqué à mes engagements, que des monuments ont été «détournés» que d'autres ont été «volés et mutilés». Il conclut de là que je n'ai pas «de moyens assez actifs de surveillance», et cette surveillance, il se charge de la faire exécuter par *cinq officiers*, «qui stationneront sur les lieux explorés par moi, surveilleront les travaux, empêcheront les dégradations, et constateront le résultat des fouilles». Quant aux monuments déjà découverts, ils seront tout simplement remis par moi aux agents de l'administration, et déposés dans une des salles du ministère de l'Instruction publique, au Caire. En résumé, aucune entrave n'est apportée à l'exercice de notre droit de fouille que je conserve intact. Mais les monuments déjà découverts ne sont plus à nous, puisque cinq officiers

1. *Appendice, D.*

sont venus et qu'il faudra les leur livrer; les monuments à découvrir ne nous appartiennent pas davantage, puisque, aussitôt découverts, ils sont mis sous le séquestre.

h) C'est le 5 septembre 1851, que trois des cinq officiers d'Etat-major sont arrivés. Les deux autres, me disent-ils, ne viendront que plus tard.

Il y a une huitaine de jours, les trois réïs que j'ai employés jusqu'ici ont été mandés à la Moudiriéh, et, je ne sais sous quel prétexte, on leur a fait dicter, tant bien que mal, une liste des monuments découverts depuis le commencement des fouilles. Après bien de pourparlers, on s'est arrêté au chiffre de 513.

Le premier soin des officiers est de me montrer cette liste et de me demander la livraison des monuments qu'elle contient.

M. BONNEFOY[1] est au Caire depuis quelques jours. Les circonstances sont si difficiles que je lui écris pour le prier de revenir. Il est décidé tout d'abord que j'avertirai le plus tôt possible le gouvernement français. M. LE MOYNE écrirait sans aucun doute de son côté. A la faute de faire imprimer dans le *Moniteur* des documents aussi compromettants que le rapport sur la loi du 10 août, le ministère français ne joindrait pas celle de laisser plus longtemps sans intructions son représentant à Alexandrie. Les monuments confisqués nous seraient rendus, les monuments que l'avenir ferait découvrir nous seraient laissés. STÉPHAN-BEY n'avait-il pas, le 11 septembre, fait entrevoir cette espérance? Attendre que les deux gouvernements se soient mis d'accord est dans la ligne de conduite que les circonstances nous imposent. Jusque là, si les officiers se montrent exigeants, nous choisirons parmi les 513 monuments ceux que nous pouvons laisser partir sans regrets. Quant aux fouilles, il n'est malheureusement pas probable que, d'ici à quelque temps, nous ayons des monuments nouveaux à montrer.

i) C'est bien à regret que nous nous sommes décidés à livrer quelques-uns des monuments confisqués. L'opération s'est faite en présence d'un des officiers et d'un délégué du Consulat-général de France. C'est le même officier qui a accompagné le convoi jusqu'au Caire[2].

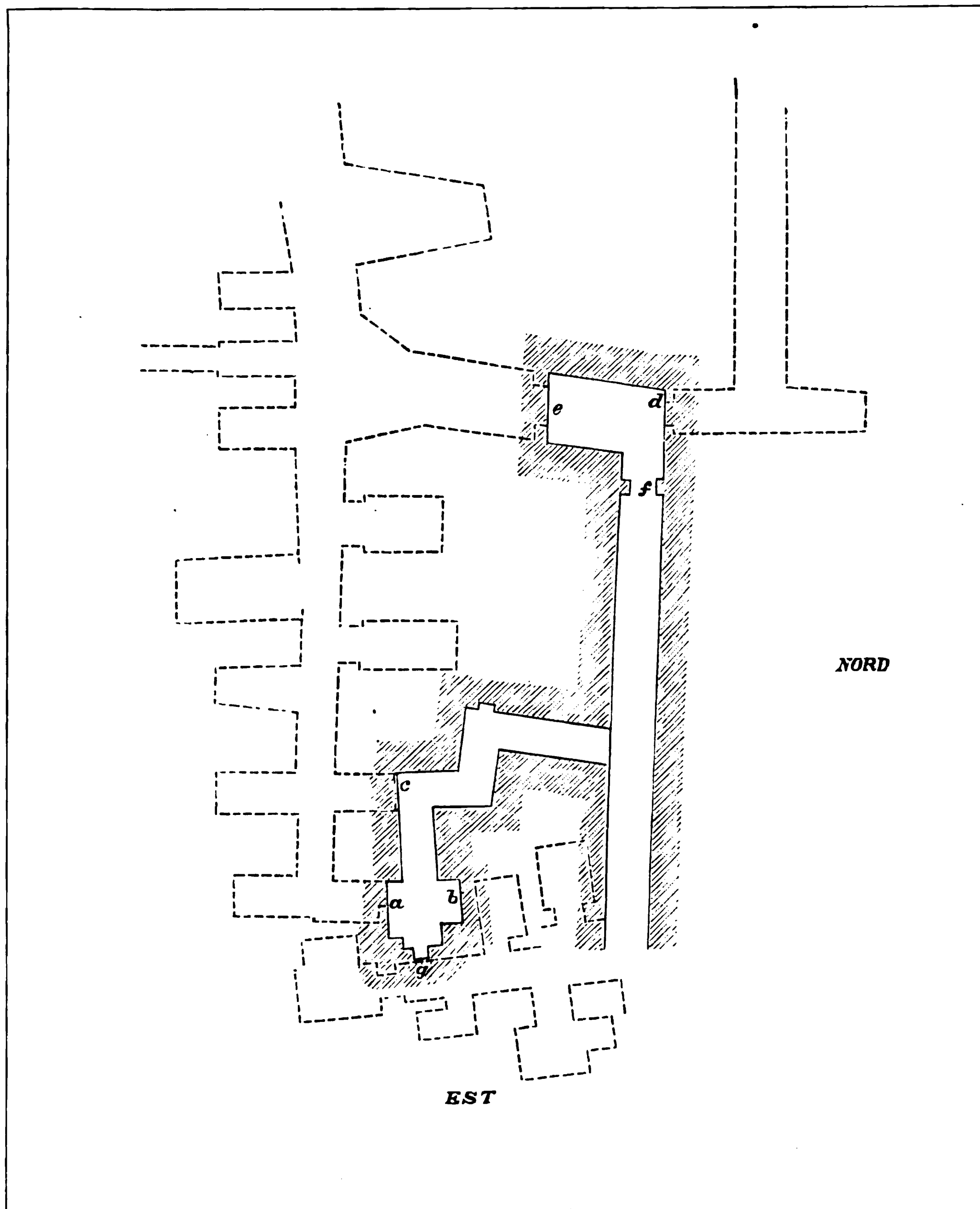
j) Nous l'avons cherchée et espérée assez longtemps pour que, le jour où elle se montre enfin à nous, nous saluions sa venue avec joie.

1. M. BONNEFOY était depuis quelque temps mon secrétaire. Il m'est resté fidèle jusqu'au bout. Au mois de septembre 1854, il est rentré en France avec moi. Je l'ai attaché plus tard à la conservation du Musée de Boulaq. Il est mort en 1859, pendant une mission à Louqsor.

2. Il n'est plus revenu. Comme les deux officiers attendus ne sont jamais arrivés, ce n'est, en somme, qu'à deux représentants du ministère des Affaires Étrangères que, par la suite, nous avons eu affaire.

Ce n'est pas encore la tombe d'Apis que nous tenons, mais nous sommes certainement sur la voie.

PLANCHE F.



Chemin à ciel ouvert, taillé dans le roc et conduisant par une pente aux souterrains de la tombe d'Apis.
a. Porte par laquelle on a pénétré dans la tombe le 12 novembre 1851.

A peu près au point d'intersection de l'axe de la porte du nord et de l'axe de la porte de l'est, nous avons rencontré hier la fameuse coupure verticale dans le rocher (au point *a* de la pl. F). Une coupure parallèle s'est montrée en face (au point *b* de

la pl. F), à quatre ou cinq mètres de distance. Nous sommes donc tombés dans le vide d'un puits, ou d'une tranchée à ciel ouvert.

k) Nous sommes au 5 novembre 1851. Je viens de recevoir la visite de M. Batissier[1], envoyé par M. le Moyne.

Les négociations prennent de plus en plus une tournure favorable, et le temps n'est pas éloigné où le droit de posséder tous les monuments découverts et à découvrir nous sera donné. Mais Stéphan-Bey avait laissé discrètement entendre à M. le Moyne que si j'offrais de mon propre gré de suspendre les fouilles, cette reconnaissance implicite des droits du gouvernement égyptien frapperait d'autant plus Abbas-Pacha et l'amènerait à une réponse d'autant plus conforme à nos souhaits, que déjà la promptitude avec laquelle j'avais livré mes monuments le disposait en notre faveur.

M. Batissier me propose donc, au nom de M. le Moyne, sinon de suspendre complètement les fouilles, au moins de renvoyer assez d'ouvriers pour que M. le Moyne, dans les pourparlers avec Abbas-Pacha, ait un argument, cette fois très décisif, à mettre au avant.

C'est ce qui est convenu. Je garderai près de moi les réïs et une demi-douzaine d'hommes. La coupure sera déblayée jusqu'au fond, après quoi le Sérapéum, de fait, sinon de droit, de nouveau est rendu au désert.

l) Ma petite escouade travaille. C'est bien une tranchée ouverte dans le roc que nous explorons et non un puits. On trouve jetées dans le sable quelques petites stèles. Elles portent des représentations gravées sur un modèle à peu près uniforme. Apis, sous la forme de taureau, est adoré par un ou deux personnages agenouillés devant lui. Le registre inférieur est occupé par un proscynème au dieu sous son nom de *Osiris-Apis*. Ce sont les herbes flottantes qui annoncent l'approche du continent.

m) Le grand jour est arrivé. Hier, 12 novembre 1851, j'ai pu enfin pénétrer dans la tombe d'Apis (voy. pl. F, porte *a*). Vers la fin de la journée précédente, la partie supérieure d'une magnifique porte construite en calcaire blanc, s'était montrée au fond de la tranchée, le long de la paroi verticale du sud. On se met à l'œuvre avec

1. M. Batissier est l'auteur de l'*Histoire de l'art monumental chez tous les peuples*. Il était à ce moment agent consulaire de France à Suez, en même temps que secrétaire-particulier du Consul-général à Alexandrie. J'aime à rappeler le souvenir de cet excellent ami, dont les conseils m'ont été si souvent utiles. Tant que les fouilles ont duré, M. Batissier est resté mon confident et mon avocat le plus dévoué auprès du Consul-général et du gouvernement français.

ardeur. Quelques gros blocs tombés qu'il fallut briser à coups de masse ralentirent malheureusement le travail, que nous continuons pendant la nuit. Un petit coin de l'entrée se montre bientôt. Je m'y laisse glisser, et, quelques instants après, j'étais dans l'intérieur de la tombe.

n) Les deux officiers surveillants habitent, l'un le village d'Abousyr, l'autre le village de Saqqarah. Ils sont tous les deux absents. Je n'ai par conséquent pas à les informer de l'importante découverte que nous venons de faire.

Le déblaiement de la tranchée est en voie d'exécution. Le sable retombe dans l'intérieur du souterrain par le trou qui m'a servi d'entrée. On travaille à l'écarter, aussi activement que le permet le petit nombre d'hommes dont nous disposons. Quelques nouvelles stèles sont mises au jour. Deux ou trois sont en écriture démotique.

o) L'affaire du firman et des monuments confisqués vient de recevoir une solution à laquelle j'étais loin de m'attendre.

M. LE MOYNE m'informe par dépêche officielle en date d'aujourd'hui[1] : 1° que le vice-roi met à la disposition du gouvernement français les objets d'antiquité qui ont été extraits de terre par moi dans la plaine de Saqqarah et sont désignés dans la liste jointe à la lettre; 2° qu'il interdit de poursuivre pour le moment de nouvelles fouilles ou de me livrer à d'autres travaux de déblaiement, en même temps qu'il étend cette prohibition à toutes les opérations de même genre entreprises en Égypte par d'autres particuliers; 3° qu'il se réserve d'autoriser plus tard la reprise de mes fouilles et de faciliter même mes recherches, pourvu que le gouvernement de la République veuille bien lui en faire la demande, sans réclamer la propriété ni l'exportation des objets qui pourraient être découverts.

La situation qui m'est faite par la lettre du 19 novembre se résume donc ainsi: je suis débarrassé de tous les fouilleurs, qui, sous mes yeux, mettent la nécropole de Saqqarah au pillage, le cheikh, le Moudyr et M. FERNANDEZ compris, résultat d'autant plus agréable que ce n'est probablement pas celui que nos concurrents auraient voulu obtenir; — je n'avais rien à livrer des monuments dont les trois réïs avaient dicté la liste; — j'ai au contraire à procéder immédiatement à leur emballage et à leur expédition en France; — comme ombre au tableau, toute fouille m'est interdite, et, quand le droit de fouiller me sera rendu, les monuments que je découvrerai seront livrés au gouvernement égyptien pour en faire ce que bon lui semblera. D'où il suit que les officiers restent près de moi : 1° pour surveiller l'opération

1. Voyez *Appendice, E.*

de l'emballage des monuments restitués : 2° pour empêcher toute nouvelle fouille jusqu'à nouvel ordre, dans le cas où il me prendrait fantaisie d'en faire.

Le vote de l'Assemblée législative continue donc à produire ses fruits. En livrant quelques-uns de nos monuments, en suspendant de mon plein gré les fouilles, j'avais espéré que les monuments confisqués nous seraient rendus, que le droit de fouiller nous serait restitué, que la propriété des monuments à découvrir nous serait acquise. Abbas-Pacha ne pousse pas jusque là l'oubli du passé. Il offre à la France les monuments découverts sans firman. Mais il interdit toutes nouvelles fouilles, et s'il veut bien nous permettre plus tard de poursuivre les travaux commencés, les monuments qu'on découvrira lui appartiendront. Ils sont d'avance confisqués.

Ainsi se termine l'affaire du firman. Les ouvriers qui me restent sont renvoyés, et je me trouve encore une fois seul à la montagne.

VI. Tombe d'Apis. Grands Souterrains. *Du 19 novembre 1851 au 15 février 1852.* — *a)* Si indiscutable que fût le droit du gouvernement égyptien, je n'avais pas lieu d'être satisfait de la façon dont on l'exerçait. Après tout, j'ai bien un envoi de cinq cents objets à faire en France; mais les richesses que contient la tombe d'Apis ne nous passeront par les mains que pour être remises aux agents du gouvernement égyptien, en supposant que le droit de continuer les fouilles nous soit rendu. Tel sera, jusqu'au 15 février 1852, notre *modus vivendi.*

Pendant ce temps, j'aurai des menuisiers, des hommes pour le maniement des objets à mettre en caisse; les monuments que contient la tombe d'Apis seront étudiés, inventariés, classés, catalogués. Mais nous ne pourrons pas faire un pas en avant.

Quant aux officiers surveillants, appelés par la dépêche de Stéphan-Bey «officiers d'État-major» (ils ne savent ni lire, ni écrire), quelque peu gênants qu'ils soient, on ne doit pas s'attendre à ce que je leur fasse un accueil empressé. Des conflits, vite apaisés, serviront à nous faire paraître le temps moins long.

b) Comme étendue, la tombe d'Apis a dépassé toutes nos espérances. C'est un ample souterrain, avec ses chambres, ses galeries, ses couloirs. Evidemment, les Apis avaient, dans la nécropole de Memphis, une sépulture commune, et non, comme je l'avait pensé quelquefois, des caveaux isolés, creusés séparément et enfermés dans l'enceinte du Sérapéum. Quand un Apis mourait à Memphis, on prolongeait d'une chambre le souterrain, et de génération en génération la tombe du dieu s'allongeait, à mesure que les momies qu'on y déposait devenaient plus nombreuses.

c) L'entrée de la tombe est rendue très difficile par l'amoncellement des sables. De meilleures dispositions sont prises. J'ai pu hier y passer la journée tout entière.

En quatre endroits différents, je remarque que le sable de l'extérieur a coulé dans l'intérieur comme par un trou du plafond. Vérification faite, nous voyons que ces trous ne sont autre chose que des portes. Le souterrain avait donc quatre portes donnant sur l'extérieur, probablement dans la tranchée que nous connaissons déjà (pl. F, portes *a*, *c*, *d*, *e*). Quand la position sera régularisée et que je pourrai remettre la main à l'œuvre, il faudra déboucher ces portes, ne fût-ce que pour donner de l'air dans les souterrains où nous respirons avec une certaine gêne. En attendant, elles resteront ensevelies sous le sable et nécessairement invisibles du dehors.

Les chambres des souterrains sont nombreuses. Quelques-unes sont vides. On remarque dans d'autres d'énormes sarcophages. J'en compte vingt-quatre. Chose singulière, sur le couvercle de chacun de ces sarcophages on a construit assez régulièrement des sortes de murs pleins en pierres sèches d'environ deux mètres de hauteur.

La tombe porte dans toutes ses parties des traces de dévastations nombreuses. Chaque sarcophage a sa chambre qui borde latéralement une des galeries. Mais les dalles qui couvraient les parois verticales de ces chambres, celles qui, légèrement bombées, donnaient au cintre des plafonds l'apparence extérieure d'une voûte, tout était arraché, brisé, jeté pêle-mêle par terre. Les couvercles des sarcophages avaient été déplacés et les creux remplis de pierres. Bref, à première vue, je n'avais pas à attendre du souterrain des Apis une de ces découvertes de sépultures vierges qui sont la richesse et la joie des archéologues.

Une autre circonstance contribue à rendre particulièrement désolé l'aspect intérieur de la tombe. Le souterrain est creusé dans un calcaire marneux assez friable. En beaucoup d'endroits les voûtes se sont effondrées sur une assez grande épaisseur, et des blocs irrégulièrement brisés jonchent le sol et parfois rendent le passage impossible. Autre travail qu'il faudra faire quand nous aurons des ouvriers.

d) Le plan général de la tombe me préoccupe et jusqu'ici je ne m'en suis fait que difficilement une idée. Les bougies brûlent avec peine et c'est tout au plus si, en les tenant à la main, la pâle clarté qu'elles projettent peut arriver jusqu'au sol sur lequel on marche. On ne voit littéralement pas à trois mètres devant soi. Au delà tout est ténèbres. Il s'ensuit qu'il nous faut jalonner la route dans tous ses détours avec des feux posés par terre. Alors nous nous rendons compte de l'ensemble.

La tombe se compose d'une longue galerie principale, taillée en voûte, sur laquelle se greffent à angle droit des galeries plus petites venues d'autre part.

Dans une partie de leur parcours les galeries n'ont pour limites latérales que le roc vif dans lequel elles sont creusées. Souvent aussi, de chaque côté du chemin, s'ouvrent des grandes chambres. Au milieu de la plupart de ces chambres est un sarcophage.

Les chambres sont en contrebas des galeries et taillées en forme de voûtes comme elles. Elles ne sont pas en face l'une de l'autre, mais alternent comme on le voit par le plan.

La tombe des ibis publiée par POCKOCKE a précisément cette disposition, qu'on retrouve dans des caveaux souterrains consacrés à des sépultures de vaches et situés dans les environs du Sérapéum.

Quatre portes, ai-je déjà dit, donnent accès dans le souterrain du Sérapéum. Ce sont définitivement les seules communications que la tombe du taureau divinisé de Memphis ait avec le dehors.

Ainsi constituée, la tombe d'Apis est de beaucoup le plus grand souterrain qu'il y ait en Égypte. Ses galeries, mises bout à bout, sans compter, bien entendu, les chambres latérales, ont environ 250 mètres de développement. La fameuse tombe de Pétaménophis, à Gournah, n'en a que 164, tandis que l'hypogée de Séti I[er], à Bab-el-Molouk, ne va pas jusqu'à 100.

e) J'ai acheté des planches. Le menuisier que j'ai engagé est à l'œuvre et l'emballage des 513 monuments donnés à la France par le gouvernement égyptien commence. Un atelier est installé dans une des chambres du temple de Nectanébo, encore couverte de sa toiture.

Pour des motifs qui me sont personnels, je n'ai pas voulu d'un menuisier arabe. Celui que j'emploie est Espagnol. Nous ne le connaissons que sous le nom de Francesco. Je le mets directement sous les ordres de M. BONNEFOY.

Le choix des objets à expédier en France donne lieu à des difficultés. Les monuments que nous devons emballer sont ceux qui sont compris dans la liste dressée par les trois réïs en présence du Moudyr de Gyzeh (3 septembre 1851). Que les trois réïs aient dicté une liste vraiment exacte et telle qu'un archéologue l'aurait signée, c'est ce qui est invraisemblable. Les quatre «lions en pierre, à tête d'homme, brisés» sont certainement quatre des sphinx de l'allée de Strabon. La «statue d'homme entière, ayant une figure monstrueuse» est sans aucun doute le Bès (16 janvier 1851). Le

«petit lion en pierre jaune, sans tête», est le sphinx de Ménephtah, trouvé sur le dallage du dromos. Les 432 «figures d'hommes, d'oiseaux et autres» sont les fameux bronzes. Mais qu'est-ce que les réïs entendent par «un sarcophage en pierre blanche»? Qu'est-ce que le «lion en terre»? Qu'est-ce que les deux «flacons à collyre, en fer»? Qu'est-ce que les «trois pavés entiers, chargés d'inscriptions»? Faut-il comprendre les poëtes et les philosophes de l'hémicycle, les animaux symboliques des mastabas du dromos, dans «les vingt-cinq statuettes d'hommes dont dix-sept entières»? etc. D'un autre côté, les réïs n'ont accusé que 513 objets, quand, à ce moment, le nombre dépassait certainement un millier.

La liste des 513 objets jointe à la dépêche de STÉPHAN-BEY[1] ne peut donc que difficilement nous servir de point de départ. Évidemment le gouvernement égyptien a commis une faute en ne s'informant pas mieux, et en s'en rapportant au dire de trois fellahs ignorants. Profiterons-nous de cette faute? A la place des «trois pavés» mettrons-nous trois de nos tables à libations? Regarderons-nous comme quarante stèles les «quarante pierres portant des inscriptions et statuettes brisées», et choisirons-nous ces quarante stèles à notre gré? Ferons-nous passer les colossales figures du dromos, les onze statues de l'hémicycle, avec les «vingt-cinq statuettes d'homme»? Ne faut-il pas plutôt en écrire à M. LE MOYNE, exposer l'état des choses, faire et livrer nous-mêmes une liste qui nous servirait de base? Ce serait plus chevaleresque; mais si nous adoptons ce parti n'arriverons-nous pas à un résultat tout au moins inutile? Il est impossible que l'état de choses qui nous régit se prolonge encore longtemps, et à peine aurons-nous confectionné trois ou quatre caisses que tout sera arrangé. Nous emballerons alors ce que nous voudrons, les monuments déjà découverts et ceux que nous découvrirons encore. Nous n'avons donc aucun intérêt à écrire à M. LE MOYNE et à soulever avec le gouvernement égyptien une question dont certainement il ne verrait pas l'opportunité. D'ailleurs, sûrs que nous sommes de voir notre situation s'améliorer dans un avenir prochain, nous pouvons dès à présent choisir, parmi les objets que nous possédons, ceux qui touchent de plus près à la science et que nous tenons le plus à sauver. Au moment où on vérifiera les caisses que nous allons confectionner, si on les vérifie jamais, nous n'aurons plus rien à redouter de la curiosité des vérificateurs.

Francesco est donc à l'ouvrage. Pour ne pas trop nous engager, nous emballons

1. *Appendice, E.*

des bronzes choisis parmi les plus beaux et quelques stèles. Nous ne sortons pas ainsi de notre droit.

f) Nos deux officiers sont arrivés depuis quelques jours. Dès la première entrevue, nous nous sommes aperçus que nos rëïs et les six hommes qui travaillaient avec nous au moment de la découverte de la tombe d'Apis ont été discrets, et que rien n'a transpiré de ce gros évènement.

La question de savoir si nous mettrons les deux officiers au courant de la situation a été discutée. Le parti de la prudence l'a emporté. Ce que nous avons déjà vu dans l'intérieur de la tombe forme un véritable musée. Or qui nous oblige à aller au devant du jour où, d'après notre *modus vivendi*, nous serions obligés de livrer toutes nos richesses au gouvernement égyptien. Nous ne nous considérons pas comme ayant le droit de contrarier les deux officiers dans l'exercice de leurs fonctions; mais nous n'avons pas le devoir de les aider et de leur montrer ce qu'ils doivent faire, précisément pour nous être nuisibles. S'ils demandent à entrer dans la tombe d'Apis, nous ne les empêcherons pas, mais nous ne les y inviterons pas. D'ailleurs qui sait l'influence que pourrait avoir la nouvelle de la découverte sur les négociations qu'en ce moment même M. LE MOYNE poursuit avec le gouvernement égyptien. Le gouvernement égyptien peut se montrer d'autant plus exigeant que l'importance des monuments dont il réclame la propriété serait, si la découverte lui était connue, plus considérable, et n'est-ce pas par nous-mêmes que les négociations de M. LE MOYNE seraient entravées? Et puis ce n'est pas à nous à dire à M. ODESCALCHI, à M. FERNANDEZ, au cheikh, au Moudyr, que le moment d'ouvrir une campagne contre nous est plus propice que jamais. Il est donc décidé que j'écrirai à M. LE MOYNE un rapport circonstancié sur la découverte, le laissant libre, bien entendu, d'agir ensuite comme il l'entendra. Quant à nous, nous n'irons pas au-delà de ce que nous regardons comme notre droit et notre devoir. On ne travaillera pas dans la tombe d'Apis. J'étudierai les monuments qu'elle contient, je les copierai, je les mesurerai, je les cataloguerai. Mais, autant que possible, la découverte restera un secret.

g) Le sable continue à pénétrer dans l'intérieur de la tombe par l'ouverture qui nous sert à nous-mêmes d'entrée, et c'est tous les jours un nouveau travail de déblaiement à faire. L'ouverture est en outre toujours béante; les officiers ne l'ont pas encore remarquée, mais des visiteurs venus du Caire ont déjà voulu la mettre à profit et essayer de voir ce que nous avons résolu de leur cacher.

Nous regardons comme indispensable de parer à cet inconvénient. Nous avons

fait fabriquer par Francesco une caisse oblongue, ouverte par les deux bouts. Elle a été enfoncée verticalement dans le sable. Par la partie inférieure, elle aboutit précisément à un des ports d'entrée de la tombe (pl. F, porte *d*); par sa partie supérieure, elle vient affleurer la surface du sable. Des bouts de bois sont disposés çà et là pour les pieds. C'est une véritable «cheminée».

Pendant la nuit, l'orifice du tuyau reste béante. Pendant le jour, on pose par dessus un couvercle en bois qu'on recouvre de quelques centimètres de sable.

Inutile d'ajouter qu'après cette opération la tranchée qui nous a servi à découvrir la tombe est complètement comblée et qu'on n'en voit plus rien du dehors. On passerait à cheval au dessus de notre «cheminée» sans se douter qu'elle existe.

h) L'installation de l'atelier d'emballage établi dans une des chambres du temple de Nectanébo, nous a paru présenter des inconvénients. Quelques visiteurs venus du Caire se sont montrés indiscrets. Les officiers surveillants veulent trop surveiller, et à chaque moment soulèvent des contestations. Nous avons choisi un beau puits profond, percé de grandes et spacieuses chambres à momies, et Francesco y travaille avec son ardeur habituelle, à l'abri du soleil. La descente au bout d'une corde ne l'effraie point et il s'est bien vite fait à cet atelier d'un nouveau genre.

Les officiers, à la vérité, élèvent bien quelques réclamations. Mais je leur fais voir une lettre de M. LE MOYNE qui règle le mode de vérification auquel les caisses, une fois confectionnées, seront soumises. Les caisses doivent être laissées provisoirement ouvertes, et, quand le temps sera venu, une commission, composée d'un représentant du Moudyr et d'un employé du Consulat de France, viendra officiellement reconnaître les monuments qui y sont contenus. Les caisses seront alors fermées, cachetées à la cire, pour être enfin expédiées en France.

Ces bonnes raisons paraissent concluantes à mes officiers. Francesco est laissé libre de travailler comme il l'entend. Mais aucune caisse ne doit sortir du puits jusqu'au jour de la vérification.

i) Il est évident qu'en ressuscitant pour chacun de ceux qui veulent fouiller en Égypte l'obligation de se munir d'un firman, le gouvernement égyptien avait entendu que cette mesure s'appliquerait à tout le monde indistinctivement. Des ordres sévères avaient donc été donnés, et, depuis le 19 novembre, la montagne était absolument déserte.

Ce matin, un essai timide a été fait par quelques hommes de Saqqarah. On a voulu tâter le terrain, voir comment serait reçue une tentative de retour vers le passé,

c'est-à-dire vers le temps où la nécropole de Saqqarah était un dépôt d'antiquités à la disposition de tout le monde. Si je ferme les yeux, si le Moudyr ferme les yeux, les dix hommes d'aujourd'hui en amèneront demain quelques autres avec eux, et insensiblement on reviendra au *statu quo ante bellum.*

Ce matin donc, au lever du soleil, je fus très étonné de voir tout un atelier de fouilleurs qui fonctionnait, à quelques pas seulement de l'allée de sphinx et de la tombe d'Onnophris.

Je veux bien que mes fouilles soient interrompues, mais à condition que la mesure soit générale et que de simples particuliers ne fassent pas ce qu'il est défendu à un gouvernement ami de faire. Fort de mon droit, je cours sus au groupe; quelques instants après, tous les délinquants étaient enfuits. Puis, je monte à cheval et cours à Saqqarah. J'entre chez le cheik, un peu malgré lui. Je lui déclare que je me constitue le gardien du désert, et personne, lui compris, n'y mettra le pied sans ma permission.

j) J'apprends par M. BATISSIER une nouvelle qui m'intéresse vivement. Le navire de guerre français, l'*Eclaireur,* est dans le port d'Alexandrie, attendant mes caisses d'antiquités pour les transporter à Toulon.

M. LE MOYNE est toujours sans instructions, quoiqu'il en demande par chaque courrier. Ce silence est inexplicable. La loi du 10 août semble lettre morte pour le ministère des Affaires Etrangères. En vain le ministre de l'Intérieur insiste-t-il par deux fois auprès de son collègue [1], sollicitant son appui pour mener à bonne fin une entreprise qui devient de jour en jour plus difficile. Si l'affaire n'était que scientifique, je concevrais que les bureaux des Affaires Etrangères restassent fidèles à leurs plus antiques traditions, et que le meilleur de leur temps fût réservé pour les grosses questions de la diplomatie. Mais la diplomatie n'avait-elle donc rien à faire avec le conflit qui s'était élevé entre le vice-roi et l'agent accrédité près de lui par le ministère?

M. DE ROUGÉ m'a jusqu'ici prêté l'aide de son influence à Paris. Je lui écris et lui recommande d'une manière pressante d'activer une solution qui ne s'est fait que trop longtemps attendre.

k) Je viens de constater un fait important. Quand les funérailles étaient achevées, quand la momie sacrée était définitivement en place, la chambre où elle reposait

1. J'ai entre les mains la copie des dépêches de M. LÉON FOUCHER, alors ministre de l'Intérieur, en date du 1er octobre 1851 et 13 janvier 1852.

était fermée par un mur élevé dans l'alignement de la galerie. Le mur montait sans interruption du sol jusqu'à la voûte. On y encastrait une stèle qui servait d'épitaphe officielle.

Il résulte de cette disposition, qu'à l'époque où la tombe servait à la sépulture du taureau de Memphis, les chambres murées devaient être pour les visiteurs du lieu comme si elles n'existaient pas. Jamais on n'y pénétrait, jamais un œil humain ne revoyait la momie qui y était enfermée. Les visiteurs ne connaissaient la tombe elle-même que comme une succession de longues galeries sans dépendances, où çà et là de grands murs blancs marquaient la place des chambres creusées sur leurs côtés.

Les quatre portes extérieures étaient-elles aussi murées, ou plutôt ne les ouvrait-on, comme le dit Pausanias, que le jour des funérailles d'un Apis? Étaient-elles des portes ordinaires, ou des entrées cachées par des blocs qu'on ne déplaçait qu'en certaines circonstances[1]? C'est ce qu'il m'est encore impossible de savoir.

l) L'exploration de la tombe est à peu près terminée, tout au moins jusqu'au moment où nous pourrons dégager les portes et transporter dehors une partie du sable et des débris. Je n'en suis que plus impatient de voir arriver le jour où M. LE MOYNE aura triomphé des obstacles et où le droit de fouiller nous sera rendu.

Ce temps d'arrêt a cependant son bon côté. Il me permet de compléter notre inventaire général des monuments découverts et encore en dépôt dans la tombe.

Cet inventaire ne comprend absolument que des sarcophages et des stèles. La tombe ne nous a livré jusqu'à présent rien autre chose.

Voici quelques notes rapides sur ces deux classes de monuments.

A. SARCOPHAGES. — On compte dans la tombe vingt-quatre sarcophages et vingt-huit chambres. Vingt-deux sarcophages occupent le milieu des chambres auxquelles ils ont été destinés. Un semble avoir été laissé en route à la naissance d'une des galeries. Le dernier obstrue une des portes intentionnellement transformée en chambre.

Vingt-deux sarcophages sont en granit, les deux autres en calcaire compact.

A l'exception d'un seul, tous ont des dimensions vraiment colossales. Ils mesurent environ 3^{m} 30 de hauteur, couvercle compris, 2^{m} 30 de largeur, sur une profondeur de près de 4 mètres[2].

Il en est malheureusement bien peu qui laissent voir, par les inscriptions dont on les a ornés, la date à laquelle ils remontent. Je n'en trouve que trois.

1. Ainsi faisait-on, par exemple, pour les cryptes de Dendérah.
2. *Appendice, F.*

Le premier est d'Amasis (fin de la XXVI[e] dynastie). M. LETRONNE a déjà fait remarquer le goût de ce roi pour les gros monolithes. Le sarcophage d'Amasis est en effet le plus grand que possède la tombe. Autant que j'en puis juger, il ouvre aussi l'ère des monuments de granit, les momies n'étant jusqu'alors confiées qu'à des cercueils en bois.

Avec le second se pose un problème qui est pour moi sans solution. Qu'est-ce que le roi *Khebasch* dont le nom se révèle ici pour la première fois? Y eut-il donc à Memphis un roi, qui régna au moins deux ans, et dont l'histoire n'a jamais entendu parler?

Le troisième a au moins cet avantage de montrer clairement que l'obscurité dont son origine est enveloppée ne sera jamais dissipée. Par le style des légendes qui le couvrent il appartient aux derniers Ptolémées. Mais la bannière royale est vide, comme est vide aussi le cartouche unique qui forme la légende du roi fondateur. Or quel est le Ptolémée qui satisfait à ces conditions?

On voit par là, qu'à s'en tenir aux renseignements fournis par les sarcophages eux-mêmes, il en est vingt-et-un sur vingt-quatre [1] dont nous ne saurons jamais rien, si ce n'est qu'à une époque inconnue ils ont servi à l'ensevelissement d'un Apis.

B. STÈLES. — Ces dalles plates, rectangulaires, arrondies par le sommet, que nous appelons des stèles, formeront décidément le fond principal des richesses dont la découverte des souterrains du Sérapéum aura doté la science. La tombe est encore bien encombrée, puisque nous n'en avons pas sorti un éclat de pierre, et il est dès lors difficile d'apprécier, même approximativement, les ressources nouvelles que ces stèles nous mettent entre les mains. Mais on peut conjecturer sans crainte d'erreur qu'il y a dans les monuments de ce genre, d'inestimables matériaux pour la chronologie et l'histoire, matériaux qui changeront peut-être en un sens la face de l'égyptologie.

Les stèles recueillies jusqu'à présent dans la tombe des Apis appartiennent à deux catégories.

1° Les premières, qui sont aussi les plus importantes, sont des stèles officielles. Elles ne sont malheureusement pas les plus nombreuses, puisque je n'en ai rassemblé que huit. Originairement elles étaient encastrées au milieu du mur qui servait à fermer la chambre de l'Apis auquel elles se rapportaient. Les unes ont été trouvées

1. Le déblaiement nous a fait reconnaître plus tard que le sarcophage de granit gris qui obstrue une des quatre portes d'entrée (pl. F, *a*) est gravé au nom de Cambyse.

jetées pêle-mêle au milieu des décombres du souterrain. D'autres étaient encore à leur place antique.

Toutes ces stèles sont des épitaphes. On y mentionne la date de la naissance de l'Apis, la date de son intronisation dans le temple de Phtah à Memphis, la date de sa mort, la date de ses funérailles, et enfin la durée totale de sa vie par ans, mois et jours. Une d'entre elles, et la plus ancienne, ajoute à ces données un renseignement qui a sa valeur. Nous y apprenons que c'est Psammitichus Ier et vers la fin de son règne, en l'an 52, que fut commencée la tombe qui fait en ce moment l'objet spécial de notre attention.

Les rois sous lesquels ces inscriptions officielles furent rédigées, sont : Psammitichus Ier, Néchao, Ouaphrès, Amasis, Cambyse, Darius Ier, Ptolémée Philométor et Ptolémée Evergète II. En supposant que nous ne trouvions pas autre part de nouveaux renseignements, je serais donc dès à présent en mesure d'affirmer que la tombe est aussi ancienne que Psammitichus Ier, et qu'elle a servi aux funérailles des Apis tout au moins jusqu'au règne d'Evergète II.

2° Les stèles de la seconde catégorie n'ont rien d'officiel. On n'en trouve pas une seule dans l'intérieur de la tombe; toutes ont été recueillies aux portes ou sur les parois des couloirs d'entrée, dans lesquelles elles étaient soigneusement encastrées. Ces monuments sont des souvenirs pieux laissés par les visiteurs qui, à certains jours, pénétraient dans la tombe. On y lit une courte prière à Osiris-Apis, suivie de la mention du nom et des fonctions du visiteur, et des détails souvent précieux sur la famille et ses ascendants. Il arrive quelquefois que la rédaction de l'inscription dont la stèle est couverte ajoute, aux formules des prières, la date de la visite, mentionnée à la mode égyptienne, c'est-à-dire par les années du roi régnant.

J'ai déjà réussi, par le moyen des stèles officielles, à trouver une biographie complète d'une demi-douzaine d'Apis, parmi lesquels les Apis de la XXVIe dynastie prennent le premier rang. Je puis m'assurer ainsi, que, quand les stèles privées portent une date, cette date est toujours celle de la mort du dieu, ou du jour de ses funérailles. Il est arrivé une fois qu'un Apis est mort à la fin d'une année et a été enseveli, après les soixante et dix jours de rigueur, au commencement d'une autre. En ce cas, la date du 1er Thoth intermédiaire est quelquefois rappelée. Aucune autre date que les trois dates que je viens de mentionner n'est trouvée dans la tombe. C'est donc dans ce sens qu'il faut comprendre le passage de Pausanias : l'entrée de la tombe était interdite en temps ordinaire, mais on pouvait y pénétrer le jour de

la mort du dieu, le jour de ses funérailles, et probablement pendant les soixante et dix jours de la préparation du divin cadavre.

Cette dernière remarque a, pour la chronologie des Apis, une importance que je dois signaler. Les stèles privées vont, en effet, remédier au trop petit nombre des stèles officielles que nous possédons, et il est probable que plus d'un Apis ne nous sera connu que par la date de sa mort ou celle de ses funérailles, inscrite sur un des monuments de la piété des habitants de Memphis venus pour adorer le dieu dans sa tombe.

Le nombre des stèles privées recueillies jusqu'à présent dépasse cent-vingt. Beaucoup sont en écriture démotique. On a ainsi la mesure des richesses dont s'accroît la science. Ce n'est pas seulement l'histoire et la chronologie qui doivent profiter de la découverte des souterrains du Sérapéum. La littérature démotique y puise un aliment nouveau et certainement très inattendu.

n) Toutes nos incertitudes ont pris fin. Par une dépêche en date du 12 février 1852, M. LE MOYNE m'informe que le droit de fouiller m'est enfin rendu. Ainsi je crois pouvoir supprimer la «cheminée», ouvrir toutes grandes les quatre portes de la tombe, déblayer la tranchée, et rentrer dans la loi commune.

Seulement ABBAS-PACHA maintient son droit. Les 513 monuments déjà donnés sont et resteront à nous. Ceux qui ont été trouvés depuis, et ceux que je pourrai trouver encore, tout est à lui et il va falloir lui envoyer tout.

J'ai donc deux parts à faire du produit de mes fouilles. Je dois réunir, emballer, expédier en France, les monuments qui ont été trouvés avant le 19 novembre 1851. Je dois réunir, emballer, expédier au Caire, les monuments qui ont été découverts après et ceux que je pourrai découvrir encore, et comme les moins importants sont précisément ceux qui ont été trouvés d'abord et que tout l'intérêt des fouilles se concentre sur ceux qui ont été recueillis en dernier lieu, il s'ensuit que ce sont ceux auxquels je tiens le moins qu'on nous offre et ceux qui sont pour moi le vrai fruit de mes travaux que l'on confisque.

Telle est la nouvelle charte qui nous régit.

VII. TOMBE D'APIS. PETITS SOUTERRAINS. *Du 15 février au 15 mars 1852.* — *a)* Durant cette courte période, de nouvelles découvertes tout aussi importantes vont être faites. Une autre série de souterrains sera trouvée. Celle-ci est, comme étendue, inférieure à la première. Mais elle l'emporte comme nombre et comme valeur des objets qu'on y découvrira.

b) Notre premier soin, en recevant l'autorisation de reprendre les travaux, a été d'ouvrir toutes grandes les quatre portes de la tombe d'Apis (pl. F, *a*, *c*, *d*, *e*). La «cheminée», bien entendu, a été démontée. Les chemins à ciel ouvert (pl. F) qui conduisent à la tombe, sont complètement déblayés.

Un effet très-inattendu se produit. Par l'entrée du nord sort tumultueusement comme de la bouche d'un volcan une grande colonne de vapeur bleuâtre qui monte droit vers le ciel. La tombe met environ quatre heures à se débarrasser ainsi du mauvais air qui y était depuis si longtemps emprisonné. Cette espèce de solfatare étonne beaucoup nos ouvriers, et surtout les deux officiers, qui n'y comprennent rien.

c) Le déblaiement des quatre entrées amène le déblaiement des tranchées à ciel ouvert qui y conduisent (pl. F).

A mi-chemin de la tranchée du nord, nous trouvons une porte (pl. F, *f*) construite en beaux blocs de calcaire blanc. Elle est couverte d'inscriptions en démotique, laissées par les visiteurs de la tombe. Les inscriptions sont numérotées et mises à leur place sur un plan *ad hoc*. Quand le temps sera venu, la porte sera démontée pièce à pièce, et les inscriptions transportées au Louvre [1].

Le déblaiement de la tranchée du sud nous fait arriver à des résultats qui sont bien autrement importants.

Jusqu'ici, en effet, je n'avais connu que quatre entrées, mais nous en découvrons une cinquième (pl. F, *g*), celle-ci donnant accès dans d'autres souterrains dont rien n'avait pu encore nous faire soupçonner l'existence.

d) Les anciens souterrains se dirigent de l'est à l'ouest, les nouveaux du sud au nord. Tous partent à peu près du même point, c'est-à-dire que l'un est à angle droit sur l'autre.

Les nouveaux souterrains, que nous appelons les *Petits Souterrains*, le nom de *Grands Souterrains* étant laissé aux anciens, n'ont pas la régularité, la grandeur, ni même la conservation des autres. Mais, dès une première visite, on s'aperçoit que le champ à explorer est aussi vaste qu'on peut l'imaginer. Les murs sont tapissés de stèles, on marche sur des statuettes de toutes couleurs, sur des vases, sur des fragments de cercueils en bois. Tout cela dans un effroyable désordre. L'intérêt que l'on prend à la découverte n'en est que plus vif. La main du temps est en quelque sorte saisie en flagrant délit de destruction. Rien de ce qu'on voit n'est vivant, mais

1. Où on peut les voir aujourd'hui, la porte ayant été remise en place dans l'ordre même des blocs qui la composaient.

tout n'est pas encore mort. Pendant qu'un dernier souffle agite encore ces débris épars, il faut essayer de les faire revivre, pour essayer, en les interrogeant, de les faire parler. Aussi la note exacte de tout ce qu'on trouve est-elle soigneusement dressée.

e) Les nouveaux souterrains sont plus bouleversés que les anciens. Les voûtes sont croulantes et ont été étayées par de gros piliers en maçonnerie.

La quantité et l'importance des objets qu'on aperçoit de tous côtés m'étonnent de plus en plus. Le nombre des stèles est vraiment incroyable. Je les ai passées en revue avec un empressement dont on se rendra facilement compte, quand on saura que presque toutes sont datées, ce qui leur donne une importance historique.

Pendant que j'explore les souterrains, le travail de la tranchée continue à l'extérieur. On m'informe que de nouvelles stèles ont été trouvées. Presque toutes sont en démotique, quelques-unes sont des règnes de Néphéritis et des autres rois qui ont précédé de quelques années la conquête macédonienne.

f) A une époque inconnue, une partie considérable de la voûte s'est détachée du milieu des Petits Souterrains et est tombée sur le sol, laissant à l'extérieur comme un vaste puits béant. Il s'ensuit que le passage est obstrué et que, pour aller d'une extrémité des Petits Souterrains à l'autre, il faut escalader l'espèce de rocher qui en barre le milieu. Nous avons fait quelques tentatives sur ce rocher, et décidément nous n'aurons raison de l'obstacle qu'à l'aide de la poudre.

C'est ce qui vient d'être fait.

Ce déblaiement a donné lieu à une découverte sur la valeur de laquelle j'éprouve jusqu'à présent assez de difficulté à me prononcer.

Précisément à l'endroit où la voûte s'est effondrée, on a trouvé un sarcophage de bois et une momie humaine. Le sarcophage, encastré assez profondément dans le sol, avait eu toute la partie supérieure broyée; mais la momie, avec tous les objets qui composaient sa parure funéraire, n'avait pas été touchée. La seule détérioration qu'elle avait subie provenait de l'humidité du lieu.

Un masque d'or couvrait le visage. Une colonnette de feldspath vert, une boucle de jaspe rouge, étaient suspendues à une chaîne d'or passée au cou. Une autre chaîne d'or soutenait deux autres amulettes en jaspe, le tout au nom du prince Kha-em-Uas, fils de Ramsès II. Un admirable bijou, épervier d'or à mosaïques cloisonnées, les ailes étendues, était posé sur la poitrine. Dix-huit statuettes de faïence, à tête humaine, et avec la légende «Osiris-Apis, dieu grand, seigneur de l'éternité», étaient répandues à l'entour.

On aurait trouvé dans la tombe d'Apis un Apis enseveli avec tout cet appareil de bijoux et de statuettes, que la moindre objection ne saurait être soulevée et que nous verrions dans la momie celle d'un Apis, enterré dans les souterrains du Sérapéum par les ordres et sous la surveillance du prince, fils de Ramsès II. Mais la momie est, non pas une momie de taureau, mais une momie d'homme. Est-ce la momie du prince Kha-em-Uas lui-même que nous avons sous les yeux? le prince, qui a été gouverneur de Memphis, est-il mort dans cette ville? avait-il une dévotion particulière à Apis, qui était le dieu principal de la ville qu'il administrait? a-t-il voulu être enterré dans son tombeau et à côté de lui, comme à Abydos, où, au dire du Pseudo-Plutarque, les gens riches de toute l'Égypte tenaient à être enterrés aussi près que possible du tombeau d'Osiris? les dix-huit statuettes au nom d'Osorapis seraient-elles, en ce cas, un simple hommage rendu au dieu? c'est ce qu'il est difficile de décider.

g) Les objets divers que nous recueillons dans les Petits Souterrains sont : des statuettes funéraires à tête humaine ou à tête d'Apis, avec la légende du dieu; des statuettes funéraires en faïence vernissée, de la forme ordinaire, avec le nom et les titres de simples particuliers; des scarabées; des vases de toutes formes, généralement ornées de légendes royales; enfin des stèles.

Les statuettes, les scarabées, les vases, sont trouvés sur le sol, dans l'intérieur des chambres. Les stèles sont trouvées seulement dans la galerie, dont elles ont primitivement tapissé les murs.

Les objets trouvés dans l'intérieur des chambres ont accompagné la momie de l'Apis auquel la chambre a été destinée. Les statuettes à tête de taureau s'expliquent d'elles-mêmes. Les statuettes de particuliers rappellent les personnages admis à figurer directement à côté du taureau sacré, aux funérailles duquel, en vertu de certains privilèges dont nous ignorons l'origine, ils ont probablement contribué. Les scarabées, les vases, sont des parties du mobilier funéraire qu'on trouve dans toutes les nécropoles. Quant aux stèles, il ne faut y voir rien autre chose que des espèces de «cartes de visite» laissées dans la tombe par ceux des habitants de Memphis qui avaient assisté aux obsèques du dieu[1].

h) Dans les Grands Souterrains, les stèles ont à peine dépassé les quatre portes d'entrée et ne se sont avancées que de quelques mètres dans les galeries, comme si les visiteurs auxquels le droit d'assister aux funérailles était donné, ne pouvaient

1. En effet, quand les stèles sont datées, elles ne portent jamais d'autre date que celle du jour des funérailles.

franchir cette limite et pénétrer dans la tombe proprement dite. Au contraire, dans les Petits Souterrains, on trouve des stèles sur toute l'étendue de la galerie, depuis la porte d'entrée jusqu'au fond.

i) Quand les funérailles étaient achevées et la momie du taureau en place, on bouchait la chambre mortuaire par un mur élevé de haut en bas dans l'alignement de la galerie.

Nous avons déjà soupçonné ce fait dans les Grands Souterrains. Ici il devient patent. Deux ou trois chambres sont en effet conservées intactes, à part l'étroite ouverture par laquelle les premiers spoliateurs de la tombe ont pénétré la muraille qui les isolait de la galerie.

j) Nous sommes au 12 mars 1852. Je reçois de M. LE MOYNE une communication qui me donne quelque inquiétude. Le gouvernement égyptien persiste plus que jamais dans ses résolutions. Il réclame les monuments trouvés depuis la convention du 19 novembre, c'est-à-dire tous les monuments de l'intérieur des souterrains. Quant aux cinq cent treize objets de la donation vice-royale, M. LE MOYNE m'annonce que j'ai à me tenir prêt à les livrer à une commission qui viendra vers la fin du mois vérifier le contenu des caisses dans lesquelles je les fais emballer. Après quoi les caisses seront dirigées sur Alexandrie.

k) Les Petits Souterrains ont servi à la sépulture des Apis pendant une période qui commence au milieu du règne de Ramsès II et finit au milieu du règne de Psammitichus Ier. Les Grands Souterrains ont servi à la sépulture des Apis depuis la fin de ce même premier règne de la XXVIe dynastie, probablement jusqu'à l'époque des dernières stèles qu'on y rencontre, lesquelles sont à peu près contemporaines du commencement de notre ère. La tombe d'Apis, telle que les Grands et les Petits Souterrains nous la montrent jusqu'à présent, aurait donc été utilisée pendant un peu plus de treize siècles.

VIII. TOMBES D'APIS. CAVEAUX ISOLÉS. *Du 15 mars au 15 septembre 1852.* — *a)* Cette période de nos fouilles sera signalée par la découverte d'une troisième série de tombes. Nous n'aurons plus ici affaire à de grands souterrains où les momies divines étaient successivement déposées. Les nouvelles tombes, les plus anciennes de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici, consistent en de simples caveaux isolés, disséminés çà et là, sans plan régulier dans l'enceinte du Sérapéum.

Durant cette période, nous aurons à livrer un certain nombre des monuments

confisqués qui seront envoyés au Caire. Nous aurons à faire vérifier des caisses qui contiennent quelques-uns des monuments offerts à la France et qui partiront par Alexandrie. Cependant le gouvernement égyptien se relâchera peu à peu de sa rigueur. Son droit de propriété sur les objets découverts sera maintenu; mais il fermera plus ou moins les yeux. Au mois d'août, M. LE MOYNE, nommé ministre plénipotentiaire à Lima, quittera l'Égypte, et son successeur, M. SABATIER, arrivera muni des instructions les plus précises et les plus étendues. Ce sera le commencement d'une nouvelle ère. A partir de ce moment nos fouilles marcheront sans secousse jusqu'à leur complet achèvement.

b) La tombe d'Apis ne se composait pas seulement de grands souterrains consacrés à un certain nombre de sépultures. Nous venons de nous apercevoir qu'on rencontrait aussi des caveaux isolés. Le 15 mars 1852, cette nouvelle série a été inaugurée par la découverte d'une tombe qui dépasse en richesse et en magnificence tout ce que nous avions vu jusque là. Immense surprise, nous l'avons trouvée absolument vierge[1].

J'écrivais à ce moment dans notre «Journal des fouilles»:

20 mars 1852.

Nous venons de faire une excellente découverte, celle d'une tombe creusée dans le roc qui contenait les momies des deux Apis et où personne n'avait pénétré depuis le temps de Ramsès II.

Il y a quelques jours, le 15 mars, étant entré dans la deuxième chambre située à l'extrémité sud des Petits Souterrains, je m'aperçois que la paroi Est de cette chambre, heurtée avec une masse de fer, rendait un son creux, et j'en conclus qu'il devait y avoir de l'autre côté de cette paroi une chambre inconnue. Le même jour, je mis une escouade d'ouvriers à l'ouvrage, au point extérieur où je supposais que la porte de la chambre pouvait se trouver, et, le 19 mars suivant, je découvris tous les symptômes ordinaires qui annoncent une porte, laquelle en effet ne tarda pas à paraître.

On y arrivait, comme pour toutes les tombes isolées trouvées jusqu'alors, par un chemin incliné à ciel ouvert et taillé dans le roc. Une grande niche pratiquée dans la paroi sud du chemin avait servi de caveau funéraire à un Apis. Elle avait été violée, et je n'y ai recueilli qu'un canope en albâtre, gravé au nom du prince

1. Le procès-verbal de la découverte des deux Apis inviolés a été inséré *in extenso* dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, I[e] partie, page 66. Le lecteur s'apercevra facilement qu'une erreur s'est glissée dans la note placée au bas de la première page. Le 12 novembre 1851 est la date de la découverte, non des Petits, mais des Grands Souterrains.

Schâ-em-Djom[1]. Quant à la porte, elle était complètement murée, et je devais en conclure que, si les fouilleurs d'autrefois n'avaient pas pénétré dans la chambre par une autre issue, cette chambre devait être parfaitement vierge.

Mais la surveillance dont j'étais l'objet me fit remettre à la nuit l'ouverture de la porte. Au moment venu je m'y rendis en effet, et ayant fait desceller une des pierres, je reconnus immédiatement, à l'odeur qui s'échappa du trou nouvellement ouvert, que la chambre n'avait pas été touchée. J'y descendis, et je constatai que je me trouvais dans un souterrain assez vaste, régulièrement taillé dans le roc. Devant moi se trouvait un grand sarcophage en bois, de forme rectangulaire, peint en noir, et accompagné de quatre très grands canopes en albâtre oriental, tous les quatre à têtes humaines. A ma droite s'élevait un sarcophage de même dimension, à côté duquel était appliquée, contre le mur, une statue en bois doré, de grandeur naturelle, représentant Osiris debout. Pas de canopes.

Des niches étaient ménagées dans les murs. Celle de la paroi est contenait deux statues en grès de Schâ-em-Djom, peintes en rouge et en bleu; dans les deux niches de la paroi sud étaient déposés deux chacals en terre crue, accroupis sur un autel en forme de pylône, chacun de ces autels renfermant, dans des trous ménagés par-dessous, quatre figurines en porcelaine émaillée, écrites au nom du personnage que Champollion a nommé Poëris. Quant aux niches des parois ouest et nord, j'y recueillis plusieurs tablettes en terre crue avec légendes gravées à la pointe, un Tat en porcelaine, et quelques paillettes d'or. Ces murs étaient, du reste, eux-mêmes couverts de peintures très effacées tracées sur le rocher. Celles de la paroi sud étaient seules un peu visibles, et on y distinguait deux tableaux où le roi Ramsès II et son fils Schâ-em-Djom, sont deux fois représentés faisant des libations funèbres devant deux Apis, de forme humaine, montés, comme Osiris, sur la coudée de Phtah, et armés, comme le premier de ces dieux, du fouet et du crochet.

Sur le sol était répandue une grande quantité de feuilles d'or, et je constatai que, dans des trous taillés dans le roc, existaient une centaine de statuettes funéraires en pierre dure, en pierre calcaire et en terre cuite émaillée.

Du reste, la partie inférieure des deux sarcophages et le soubassement des murs dans tout le pourtour de la chambre étaient entièrement recouverts de feuilles d'or.

Ayant ainsi constaté l'état général des lieux, je pris mes dispositions pour procéder

1. C'est ainsi qu'à la date où j'écrivais cette note on appelait le prince *Khâ-em-Uas*.

à l'ouverture des deux sarcophages. Je choisis pour la première exploration le sarcophage situé à la droite de la porte d'entrée.

La chute d'une partie du plafond en avait défoncé le couvercle et abattu l'un des côtés. Je reconnus sur les trois côtés qui restaient des inscriptions en lettres blanches, au nom de Schâ-em-Djom et d'Apis. Je fis déplacer le tout avec soin et je donnai l'ordre qu'on me portât le lendemain ces débris au jour, afin que j'en pusse copier les inscriptions.

Ce premier sarcophage enlevé, j'en reconnus un second, puis un troisième, ces deux derniers en bois uni et soigneusement ajusté, mais sans peinture et sans légendes. Quand la troisième de ces enveloppes successives eût été enlevée, je vis paraître une grande boîte de momie, le visage doré, sans uræus et orné sur la poitrine d'une légende coupée à angle droit par quatre légendes plus petites. Ces quatre légendes ne contenaient que les noms des quatre génies de l'enfer égyptien. Quant à la plus longue, on y lisait : «Voici Osiris Apis, celui qui réside dans l'Amenti, le dieu grand, »le seigneur éternel, le dominateur à toujours.»

J'acquis donc ainsi la certitude que j'avais devant moi une momie d'Apis, et en conséquence je redoublai d'attention. Je pris le couvercle de ce cercueil par les pieds, un autre le prit par la tête, et nous le soulevâmes. Mais, à mon grand étonnement, je reconnus que cette partie supérieure n'était qu'une moitié de cercueil, et que ce couvercle posait directement sur le sol. Seulement, comme le monument était considérable, on avait ménagé par dessous et dans l'épaisseur du bois une cavité qui avait environ sept pouces de profondeur, un peu plus de quatre pieds de longueur et deux pieds environ de largeur; de telle sorte qu'en soulevant le couvercle je ne trouvai sur le rocher qu'un monceau tout noir, qui avait conservé la forme et les dimensions de la cavité dans laquelle il était logé.

Mon premier soin fut de chercher une tête de taureau; mais je n'en trouvai pas. Une matière bitumineuse, très odorante et qui tombait en poussière sous la moindre pression de la main, enveloppait une quantité de petits ossements déjà brisés à l'époque de l'ensevelissement du taureau. Au milieu de ces ossements, répandus dans la masse sans ordre et au hasard, je recueillis : 1° quinze statuettes funéraires, à tête de bœuf, avec légendes au nom d'Apis mort; 2° une dizaine d'objets en or gravés au nom de Schâ-em-Djom et de divers autres personnages occupant de hautes fonctions à Memphis; 3° plusieurs statuettes en schiste verdâtre représentant le prince lui-même; 4° d'autres statuettes de même matière représentant d'autres princes de

la famille royale; 5° enfin des amulettes en cornaline, en quartz rouge et en serpentine, finement gravés. Dans la masse avaient été déposées une grande quantité de paillettes d'or.

Ayant ainsi reconnu la disposition du premier des deux sarcophages, je portai mon attention sur la statue en bois doré d'Osiris. Je reconnus qu'elle se composait de deux parties qui se rajustaient longitudinalement, et qu'entre elles deux une petite cavité intérieure contenait du baume enfermé dans une mousseline très fine.

Je procédai ensuite à l'examen du second sarcophage. Il était sans inscriptions, et les enveloppes extérieures se présentèrent dans les mêmes conditions que celles du premier monument. Le cercueil en forme de momie, offrait les mêmes légendes, et quand je le soulevai, je reconnus qu'il posait à plat sur le rocher et qu'ici encore le cercueil n'avait que son couvercle.

Les mêmes observations se présentèrent quand je découvris la toile qui enveloppait la masse bitumineuse de l'intérieur. Pas de tête de bœuf, pas de gros ossements; au contraire, une profusion plus grande encore de petits os brissés. Mais au lieu des bijoux, des statuettes et des amulettes de l'autre sarcophage, je ne découvris qu'un naos en or, à émaux cloisonnés, et portant en dessous de la frise le cartouche-prénom de Ramsès II; il était accompagné de six statuettes funéraires à tête de taureau.

Ces opérations terminées, je fis ouvrir les canopes qui ne contenaient que de l'or noyé dans du bitume, et, comme la nuit avançait, je remis au lendemain à réunir et à cataloguer les nombreuses statuettes de toute matière dont le sol était jonché.

c) Nous savons qu'on arrive à la tombe qui vient d'être découverte par une tranchée à ciel ouvert taillée dans le rocher.

Au fond de la tranchée est l'entrée de la tombe. Sur le côté sud de cette même tranchée est une autre tombe plus petite déjà violée et ne contenant rien.

C'est à cette seconde tombe que nous devons d'avoir découvert intacte la grande tombe du fond. La tranchée, en effet, n'a pas été inconnue des anciens fouilleurs. Mais, arrivés à la tombe latérale, ils ont cru que c'est pour cette tombe latérale que la tranchée avait été creusée, et ne sont pas allés au delà. Ainsi a été trouvé au profit de la science l'inestimable trésor que la grande tombe nous a mis entre les mains.

d) Il est bien entendu que la tranchée a été déblayée tout entière avec le plus grand soin.

Cette opération n'a pas été sans résultat. Deux belles stèles ont été trouvées

appuyées contre la paroi sud. L'une mentionne deux Apis morts en l'an 16 et l'an 26 de Ramsès II, l'autre un Apis mort en l'an 30.

Cette découverte me semble donner leur date aux deux caveaux. Le premier est celui qui vient de nous fournir l'inappréciable collection qui sera bientôt au Louvre, et il a servi deux fois, en l'an 16 et en l'an 26; c'est quatre ans plus tard qu'on a creusé l'autre qu'un seul Apis a occupé.

e) La commission dont l'arrivée m'avait été annoncée par M. LE MOYNE était hier ici. Elle se composait de M. A. DE GASPARY, deuxième drogman, représentant l'agence du Consulat général de France en Égypte à Alexandrie, et de KHOSREW-EFFENDI, représentant le ministère de l'Intérieur au Caire. A ces délégués étaient adjoints le lieutenant LATIF-AGA, le lieutenant RUSTEM-AGA, qui sont mes deux officiers surveillants.

M. DE GASPARY me mit en deux mots au courant de la situation. La commission n'a pas à s'inquiéter des objets découverts depuis le 19 novembre, objets que j'aurai à remettre plus tard aux agents de l'administration égyptienne. Elle vient seulement s'occuper des 513 monuments donnés à la France, compter ceux que j'ai déjà emballés, et vérifier le contenu des caisses dans lesquelles ils sont enfermés.

Quarante et une caisses ouvertes furent présentées à la commission. Je dois avouer que l'examen des objets qui y étaient contenus ne fut pas bien sévère et que ces objets ne furent pas même comptés. Les caisses furent fermées, scellées à la cire, et mises à ma disposition pour être expédiées à Alexandrie quand j'en aurai l'occasion. Ces formalités remplies, la commission se dispersa.

f) De nouvelles tombes isolées ont été découvertes. Elles appartiennent aux règnes d'Aménophis III, d'Amentouankh et de Séti Ier. Comme la tombe aux deux Apis, elles sont par conséquent antérieurs au plus ancien Apis des petits souterrains. Jusqu'à présent, l'enceinte du Sérapéum comprend donc : 1° des tombes isolées, c'est-à-dire creusées çà et là dans le périmètre du temple; la plus ancienne est du temps d'Aménophis III (XVIIIe dyn.), la plus moderne de l'an 30 de Ramsès II (XIXe dyn.); 2° des souterrains communs aux Apis qui venaient successivement s'y faire enterrer; nous les avons appelés les Petits Souterrains; ils ont servi à la sépulture du taureau sacré, depuis l'Apis qui est mort après l'an 30 de Ramsès II (XIXe dyn.), jusqu'à l'Apis qui est mort l'an 21 de Psammitichus Ier (XXVIe dyn.); 3° d'une autre série de souterrains communs à plusieurs Apis; ce sont les Grands Souterrains; inaugurés l'an 52 de Psammitichus Ier, ils servaient encore sous les derniers Ptolémées.

Trouverons-nous des Apis qui soient antérieurs à Aménophis III? en trouverons-nous du temps des Empereurs?

g) En attendant que ce problème soit résolu, nous venons de découvrir encore une tombe isolée, celle-ci du temps d'Horus (XVIII[e] dyn.). Elle se compose de deux caveaux, communiquant par une porte intérieure. Le premier et le principal de ces deux caveaux avait été depuis longtemps violé; l'autre était vierge.

Le premier caveau est une chambre carrée, assez spacieuse, à plafond droit. Elle offre cette particularité qu'elle est partout enduite d'un stuc très épais, revêtu d'une belle couleur blanche; des peintures décoraient çà et là les parois. A une époque inconnue le caveau a été violé, et l'Apis qui y avait été déposé n'a été retrouvé qu'en débris.

Les anciens fouilleurs avaient négligé une précaution; celle de sonder le stuc et de voir s'il est partout appliqué sur le roc vif de la montagne dans laquelle le caveau a été creusé. Dans le cas où, sous le stuc, apparaîtrait, non le roc vif, mais une maçonnerie, cette maçonnerie ne pourrait être que la porte murée d'un souterrain encore inconnu.

Ces vues ont été vérifiées par l'expérience. Le roc vif fut trouvé sur les parois est, ouest et sud; mais on reconnut, sur la paroi nord, la maçonnerie d'une porte murée.

Cette porte donnait entrée dans une chambre, petite et irrégulièrement taillée. Au centre, s'élevait une sorte de sarcophage bâti en pierres et flanqué à ses quatre angles de quatre énormes canopes. Un cercueil de bois contenant l'Apis était comme noyé dans l'intérieur de cette construction.

C'était le quatrième Apis que je trouvais inviolé, et je n'ai pas besoin de dire que toutes les précautions furent prises pour que les moindres incidents fussent notés avec soin.

Dès que nous eûmes accès dans le caveau inviolé, creusé sur le côté de la grande tombe, notre attention se porta successivement sur ces cinq points:

1° *Les canopes.* — Le grand axe du caveau suit à peu près la ligne est-ouest. Les quatre canopes sont à face humaine, comme tous ceux qui ont été recueillis dans la tombe d'Apis. Amset est à l'angle nord-est, Tuaumautef à l'angle sud-est, Hapi à l'angle nord-ouest, Kebhsennuf à l'angle sud-ouest. Les canopes ne contiennent rien autre chose que des matières bitumineuses, qui emplissent à peu près la moitié de leur cavité.

2° *Le sarcophage.* — La construction qui s'élève au milieu du caveau est faite

de grosses pierres négligemment posées les unes sur les autres, sans ciment. Elle affecte la forme d'un sarcophage, mais on la regarderait plus justement comme l'enveloppe du cercueil de bois qu'elle contient. Elle est sans convercle. Pas un mot d'inscription.

3° *Le cercueil.* — Il est en bois, de forme rectangulaire et à couvercle arrondi. Quand les sarcophages d'Apis ont reçu un ornement extérieur, cet ornement consiste invariablement en longues rainures verticales coupées par d'autres rainures en travers : on en trouve d'excellents modèles dans la plupart des mastabas de l'Ancien-Empire. Ce sont ces mêmes rainures qu'on aperçoit sur le cercueil déposé au fond du sarcophage de pierre. Une légende est gravée sur les quatre faces. On la lit: *Apis-Osiris, dieu grand qui réside dans l'Amenti, le seigneur vivant à toujours.*

4° *La momie.* — Le couvercle ayant été levé, je crus d'abord que le cercueil était vide. Mais en prêtant un peu plus d'attention, je distinguai bientôt une tête de taureau, et sous cette tête une masse noirâtre qui lui servait comme de support.

Je déplaçai d'abord la tête du taureau qui n'adhérait à rien. Elle était entièrement dépouillée de sa peau.

J'examinai ensuite la masse noirâtre qui servait comme de support. Elle était recouverte toute entière par une toile très fine, sous laquelle je ne trouvai rien qu'un amas peu considérable de bitume odorant, mêlé de paillettes d'or et de gros et de petits ossements presque tous brisés.

5° *Le sol.* — Comme ces divers monuments ne reposaient que sur le sable, et que ce sable pouvait couvrir un puits qui livrerait accès dans d'autres sépultures, je fis démolir la grosse construction du milieu, et déplacer le cercueil et les canopes.

Cette opération ne produisit aucun résultat. Le rocher ne fut atteint qu'après avoir enlevé une couche de sable de deux mètres d'épaisseur, et je constatai que les seuls objets qui, à l'époque des funérailles de l'Apis, avaient été mêlés aux fondations du monument funéraire, étaient une douzaine d'énormes vases en mauvaise terre cuite, exactement semblables à ceux des chambres d'Aménophis III, d'Amentouankh et de Séti I[er], et contenant, comme eux, sous un sceau en terre sèche, des cendres, ou une sorte de poussière jaunâtre dont je n'ai pu reconnaître la nature.

h) Grande activité sur tous les chantiers. L'enceinte du Sérapéum est fouillée à fond, en quête de nouvelles tombes isolées. Nous retrouvons çà et là quelques murs isolés, qui nous servent à reconstituer à peu près le plan de l'édifice qui servit d'enveloppe extérieure à la tombe d'Apis. Les alentours des deux pylônes sont visités

à nouveau. De nouveaux bronzes sont découverts. Les emballages continuent. Les plus précieux parmi les petits objets découverts dans la tombe inviolée des deux Apis ont été soigneusement enfermés dans des boîtes, que M. Batissier, lors d'une visite qu'il nous a faite récemment, s'est chargé de porter au Caire. M. le Moyne se chargera à son tour de les faire passer à Paris. En même temps, la tombe d'Apis est l'objet de nouvelles et minutieuses investigations. Nous savons par expérience à combien de moyens, souvent très ingénieux, les Égyptiens ont eu recours pour dissimuler l'entrée des caveaux où ils ensevelissaient leurs morts. Il nous faut être plus ingénieux encore dans les procédés que nous employons pour éventer leurs ruses. Les parois sont sondées, on sonde également partout le sol des galeries et des chambres, on soulève quelques sarcophages avec la pensée qu'ils recouvrent les restes d'autres Apis encore ignorés. Jusqu'ici aucun indice ne laisse supposer que les tombes contiennent d'autres souterrains que ceux que nous connaissons.

i) J'éprouve quelque répugnance à donner place ici à nos démêlés avec le cheikh de Saqqarah, aux difficultés que nous éprouvons chaque jour à nous procurer les hommes dont nous avons besoin, aux avanies sans nombre qui nous sont prodiguées. Depuis cinq cents ans, Saqqarah vit littéralement de la nécropole qui l'avoisine. Autre part, les fellahs cultivent leurs champs, élèvent leurs troupeaux. Ici, ils cherchent des antiquités qu'ils vont vendre chèrement au Caire. Les habitants de Saqqarah n'ont pas d'autre occupation. Or, depuis le nouvel état de chose inauguré par le firman d'Abbas-Pacha, cette source féconde de revenus est tarie. On est pauvre après avoir été riche, et je suis la cause de ce renversement de la fortune publique. Il y a quelques mois, on combattait à côté ou à la suite des collectionneurs qui se servaient des cheikhs comme d'un instrument; c'est pour lui-même et pour son village tout entier que le cheikh est maintenant en campagne. Je suis l'intrus qu'il faut expulser. *Inde irae.*

Le mal m'a paru assez grave pour exiger un remède immédiat. J'ai écrit au Moudyr. Le cheikh a été mandé à Gyzéh. Il en est revenu calmé. J'ai écrit aussi à M. le Moyne et à M. Batissier. M. Batissier m'annonce que M. le Moyne est décidé à s'adresser directement à Abbas-Pacha pour avoir raison des ennuis que l'on me cause. Il m'assure que désormais «je serai entouré de toute la considération » dont j'ai besoin pour travailler en sécurité, que d'ailleurs M. le Moyne est exaspéré » de ce qui se passe». M. le Moyne me répond de son côté. La dépêche de M. le Moyne emprunte au caractère officiel dont elle est revêtue un degré de plus de

gravité. M. LE MOYNE reste pour moi l'appui solide que, depuis le commencement des fouilles, j'ai toujours rencontré. Il prend ma cause en main. Il agira de telle sorte que justice sera faite. Il a du reste bien connu les vexations auxquelles j'ai été en butte depuis mon séjour au Sérapéum; s'il n'a pas fait justice plus tôt, c'est que moi-même, dans un intérêt qu'il n'est pas besoin de rappeler, je l'ai prié de différer, quant à présent, ses plaintes officielles.

j) Autre complication. Nos fonds s'épuisent. J'ai prévu le cas depuis quelque temps, et j'ai écrit au ministre de l'Intérieur, à M. DE NIEUWERKERKE, à M. DE ROUGÉ. Les bijoux de la tombe des deux Apis sont au Louvre, et les preuves matérielles de l'importance des fouilles du Sérapéum sont maintenant sous les yeux de tout le monde. J'ai donc tout lieu d'espérer qu'on va bientôt me fournir les moyens de ne pas laisser à mi-chemin une entreprise si bien commencée.

Des promesses m'ont été faites, accompagnées de félicitations auxquelles je suis très sensible; mais les lenteurs habituelles de la bureaucratie empêchent qu'aucune solution immédiate soit donnée.

J'écris aussi à M. LE MOYNE. Le soubassement de la tombe des deux Apis était couvert d'un enduit sur lequel une couche de feuilles d'or assez épaisse était appliquée. Le tout est tombé et jonche la terre. En outre, des trous de petites dimensions étaient pratiqués dans le sol, et dans ces trous on avait entassé de légères lamelles d'or sans forme, comme froissées entre les doigts de ceux qui les y avaient déposées. Tout cela dépasse deux kilogrammes d'or, et, par conséquent, représente une somme considérable.

L'affaire est assez délicate pour que je ne croie pas pouvoir prendre sur moi de vendre ces débris, quoiqu'ils soient absolument sans intérêt scientifique et qu'ils ne figurent dans la collection du Sérapéum que pour une valeur brute. Je demande donc conseil à M. LE MOYNE. Suspendre les fouilles, en avouant que nous les suspendons parce que le gouvernement français ne les soutient pas, est une mesure extrême à laquelle, après tout ce qui s'est passé, il nous semble pénible et un peu humiliant d'avoir recours.

J'envoie M. BONNEFOY au Caire. Avec l'agrément et sous la surveillance de l'agent et Consul général de France, les parcelles d'or seront vendues. Les fouilles du Sérapéum se suffiront ainsi à elles-mêmes. Pendant ce temps, il faut espérer qu'une réponse favorable arrivera de Paris.

k) Nous sommes au 2 juin 1852. M. LE MOYNE écrit au ministère de la Marine

pour demander un navire de guerre. Les quarante et une caisses vérifiées, cachetées, sont parties pour Alexandrie, voie du Nil. Une occasion s'est présentée, et j'en ai fait passer huit par le désert. Enfin deux autres ont été confectionnées au Caire, chez M. Husson, mon correspondant en cette ville. Le navire de guerre, quand il arrivera, aura donc cinquante-et-une caisses à prendre. Elles sont remisées, en attendant, dans un des magasins du Consulat général.

Sur ces entrefaites, le moment critique que je redoutais depuis longtemps est arrivé. Tant bien que mal, Latif-aga a tenu la liste des objets que j'ai découverts depuis la reprise des travaux au mois de février dernier, ou plutôt, il a confié à sa mémoire la liste des objets que je voulais bien lui déclarer. Ces objets sont la propriété du gouvernement égyptien qui en exige maintenant la remise. Latif-aga a réquisitionné une vingtaine de chameaux, qui attendent sur l'emplacement des fouilles.

Les choses se sont passées mieux que je ne l'espérais. Latif-aga s'est montré conciliant. M. Bonnefoy a livré à peu près ce qu'il a voulu.

l) Les travaux suivent leur cours régulier. Aucun incident n'est à signaler.

Le 2 septembre 1852, j'ai reçu deux nouvelles. La première m'a comblé de joie; les démarches de M. Nieuwerkerke et de M. de Rougé ont abouti au résultat le plus désiré : le ministère d'État met à ma disposition pour la continuation des fouilles un crédit de cinquante mille francs. C'est avec un vif sentiment de regret que je reçois l'autre. Depuis deux ans, je n'ai eu avec M. le Moyne que d'excellents rapports, et je n'ai pas besoin de dire qu'en plusieurs circonstances M. le Moyne m'a sauvé du naufrage. On comprendra donc que la nouvelle du prochain départ de M. le Moyne, nommé ministre plénipotentiaire à Lima, m'ait quelque peu désorienté.

m) M. Sabatier est arrivé (15 septembre 1852). Il est porteur d'instructions précises. Stephan-Bey a donné des ordres au Moudyr, qui a donné des ordres au cheikh de Saqqarah, qui s'est subitement radouci. J'ai quelques fonds à ma disposition, et les hommes arrivent en nombre suffisant. Nos fouilles me semblent être entrées dans une phase nouvelle. Nous verrons si cette éclaircie dans un ciel jusqu'alors chargé de nuages sera de longue durée.

IX. Sérapéum. *Du 5 septembre 1852 au 24 septembre 1854.* — *a)* Ces deux années de la dernière période des fouilles se sont écoulées au milieu d'un calme à peu près parfait. L'ordre vice-royal a été strictement exécuté et nous n'avons plus à la montagne d'autres fouilleurs que les nôtres. Le cheikh de Saqqarah lui-même

a disparu, subissant quelque part, me dit-on, les trois ou quatre mois de prison auxquels il a été condamné. Enfin M. SABATIER est arrivé, apportant des instructions qui lui donnent toute liberté d'action, et qui, dès le premier jour, lui assurent l'autorité nécessaire pour poser la question du Sérapéum sur sa véritable base. Aux secousses des premiers jours succèdent ainsi un calme, un équilibre, une quiétude, auxquels nous sommes d'autant plus sensibles que depuis longtemps nous n'y étions plus accoutumés. Cependant nous eûmes encore quelques journées difficiles à passer. Au mois de novembre 1852, j'aurai à livrer au gouvernement égyptien une nouvelle série de monuments découverts, pour lesquels de nouvelles contestations se produiront. On m'enverra une deuxième commission[1] pour vérifier le contenu d'une nouvelle série de caisses à expédier au Louvre. Mais ce ne sont pas là des nuages qui troublent pour bien longtemps notre horizon. Désormais le gouvernement égyptien se montrera conciliant. De tout ce que je découvre chaque jour, on ne réclamera plus rien, et la confiscation des monuments sera comme si elle n'existait pas. Francesco ne travaillera plus au fond de son puits, et, quand elles arriveront à Alexandrie, les frégates le *Labrador* et l'*Albatros* pourront embarquer, avec l'aide même du gouvernement égyptien, les nombreux monuments que j'expédie au Louvre. Jusqu'au mois de septembre 1854, époque de mon retour en France, les fouilles du Sérapéum ne seront donc plus interrompues.

b) Pendant ce temps, nous copierons, nous cataloguerons les monuments découverts. Tous les désiderata qu'on peut rencontrer ça et là seront comblés. De l'enceinte du Sérapéum nous rayonnerons au dehors. L'allée de sphinx sera de nouveau visitée. Nous reverrons le temple de Nectanébo et le dromos. Nous explorerons le Pastophorium et toute la zône qui confine aux terres cultivées. Mais c'est surtout sur la grande enceinte que nos efforts se porteront. Qui sait si les sables ne dérobent pas encore à nos recherches quelque caveau inconnu d'un Apis? Qui sait combien de bronzes se cachent dans le dallage de toutes les fondations du monument? Qui sait s'il n'existe pas encore quelque part un dépôt de ces précieuses stèles qui sont la richesse, la fortune, l'espoir de la science, et le véritable trésor de nos fouilles? Une bonne partie de notre temps sera aussi employée à la confection des caisses et à l'emballage souvent très difficile des monuments. A plusieurs reprises, M. BONNEFOY se rendra à Alexandrie; le nolisage des barques, les passage des écluses de l'Atfek, l'entrée dans le canal et le port d'Alexandrie, tout cela demandera du temps. Deux

1. Présidée par M. DE LONGEVILLE, alors élève-consul, aujourd'hui secrétaire d'ambassade.

cent trente grandes caisses seront ainsi dirigées sur le Louvre, sans compter les petits colis emportés par quelques voyageurs obligeants. En deux circonstances, j'aurai en outre à m'absenter et à aller chercher autre part la solution des problèmes qui me seront indiqués. Une première fois, sur les instructions de M. BIOT, j'irai aux Grandes Pyramides essayer de trouver le moment précis de l'équinoxe du printemps de l'année 1853[1]. Une seconde fois, à la demande de M. le Duc DE LUYNES, j'irai, au mois de septembre de la même année, essayer d'arracher son secret au sphinx gigantesque qui veille aux pieds des Pyramides[2].

Tel sera l'emploi de notre temps. Quelques notes rapides feront connaître les résultats principaux que cette dernière période des fouilles nous a laissés entre les mains. Je les classe dans l'ordre des lieux, et non plus dans l'ordre des dates. Le chemin que le lecteur va suivre est celui qui, de Memphis et des terres cultivées, conduit au désert et à la tombe d'Apis.

a) Es-Sign-Yousef. Les terres cultivées ne s'arrêtent pas précisément au pied de la falaise à pic où commence le plateau aride sur lequel le Sérapéum est bâti. En avant de la falaise s'étend une sorte de plage plus ou moins plate, qui deviendrait un champ fertile, si l'inondation pouvait l'atteindre, et qui, en attendant, est couverte de sable. C'est là le lieu que, dans la tradition, on appelle *Es-Sign-Yousef,* ce qui veut dire «la Prison de Joseph».

Le Sérapéum commençait à Es-Sign-Yousef; mais, dans l'état de désordre et de destruction où nous avons trouvé ce qui reste des constructions élevées en cette partie du temple, il est difficile de deviner en quoi ces constructions pouvaient précisément consister. Les points acquis semblent les suivants:

Les restes d'un mur de quai pourraient faire croire que, juste au point où finit aujourd'hui la végétation et où commence le désert, se trouvait autrefois un canal, ce qui serait conforme aux données fournies par les papyrus. Un bois de *sont* (acanthus), qui est peut-être celui dont parle Strabon et qui existe encore, couvrait les bords de ce canal. La falaise à pic, très laide à voir si on l'avait laissée nue, était revêtue d'un mur vertical de plus de cent mètres de longueur, d'une hauteur d'au moins vingt mètres, et construit en blocs de calcaire d'une éblouissante blancheur, soigneusement dressés; je n'oserais dire que cette immense muraille, qui devait s'apercevoir de très

1. Voyez plus loin la première des deux notes additionnelles *(Observation de l'équinoxe du printemps à la Grande Pyramide de Gyzéh).*

2. Voyez plus loin la deuxième des notes additionnelles *(Grand Sphinx de Gyzéh).*

loin, avait servi à créer le nom de *Mur Blanc*, Λευκὸν τεῖχος, donné, selon Hérodote, à un des quartiers de la ville; elle n'a pas été déblayée jusqu'au fond et peut-être y trouverait-on au bas une porte qui donnerait accès dans quelque souterrain, partie encore inconnue de cet Anubidium auquel nous allons bientôt arriver;

Nous savons déjà que le plateau sur lequel le Sérapéum est construit se trouvait au sommet de la falaise et du mur blanc appuyé contre elle; on devait y monter[1] par une rampe en pente douce dont je ne puis que supposer l'existence, les pierres trouvées dans les fouilles ayant toutes été plus ou moins déplacées;

De la lisière des terres cultivées et du canal partait un tronçon d'allée de sphinx qui se dirigeait en droite ligne vers la rampe en pente douce;

Il ne serait pas impossible que l'une des *sakyêhs* arabes très ruinées qu'on rencontre sur l'emplacement du canal ait été construite en profitant du nilomètre dont parle Sozomène; dans l'antiquité, un nilomètre n'était pas précisément sur le bord du Nil; rappelons-nous que le nilomètre d'Abydos était un puits, «construit en blocs gigantesques», placé dans l'intérieur du grand temple de cette ville, et qu'à Edfou le nilomètre du temple est construit en un lieu où certainement personne ne songerait aujourd'hui à le placer.

Quant à *Es-Sign-Yousef*, il faut distinguer entre ce que l'endroit était autrefois et ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire entre la tradition et la réalité.

Aujourd'hui et depuis au moins quatre ou cinq siècles, si j'en juge par les proscynèmes en écriture arabe que le déblaiement nous y a fait trouver, Es-Sign-Yousef est un santon consistant en plusieurs chambres bâties avec des briques rouges, revêtues d'un grossier stuc blanc. Aucun plafond n'est conservé, et, si le monument a jamais possédé une coupole, il n'en reste absolument aucune trace. Interrogés sur l'origine de cette bâtisse, nos ouvriers aussi bien que les habitants des villages voisins affirment que c'est là que le patriarche Joseph a été enfermé, que c'est de là qu'il sortit pour aller expliquer au Pharaon le songe qui amena dans sa condition un si notable changement. Aussi le lieu est-il très vénéré, et je me rappelle, en écrivant ces lignes, les protestations que firent entendre les habitants d'Abousyr et de Saqqarah, quand je résolus de mettre la pioche dans les ruines d'Es-Sign-Yousef[2]. Voilà pour la tradition.

1. De là sans doute l'expression ἀναβαίνειν dont se servent les papyrus pour marquer le chemin que l'habitant de Memphis avait à faire pour «monter» au Sérapéum.

2. Les discussions durèrent longtemps et finalement un véritable traité intervint. Il fut convenu que, si les ossements du patriarche étaient retrouvés, nul n'y toucherait que le cadi de Saqqarah, et que je ferais relever le santon tout entier, avec une coupole et un minaret, le tout proprement peint en blanc.

Maintenant qu'était, en réalité, la partie du Sérapéum si singulièrement nommée aujourd'hui «la Prison de Joseph»? Les fouilles n'ont donné aucun résultat positif, et il est difficile de répondre d'une manière catégorique à cette question. Je crois cependant qu'on ne se trompera pas en affirmant que tout n'est pas complètement faux dans la tradition. Le Sérapéum n'avait-il pas autrefois des κάτοχοι, classe d'hommes qui vivaient dans un état de perpétuelle réclusion? n'avait-il pas les cellules ou καταλόματα, où les κάτοχοι étaient enfermés? les papyrus ne parlent-ils pas de gens qui venaient dormir dans le Παστόφοριον, nom général de la partie du Sérapéum dans laquelle les cellules étaient comprises, pour obtenir en songe la guérison de leurs maux? La tradition conservée par les Arabes peut donc ne s'être pas tout-à-fait trompée en ce qui concerne l'existence d'un lieu de réclusion au milieu des ruines du Sérapéum; mais je ferai remarquer que, vraisemblablement, elle n'a pas été aussi scrupuleuse sur le nom du personnage, et qu'en cherchant à conserver le souvenir des songes qui, sous les Grecs, se produisaient et s'expliquaient dans le *Pastophorium,* elle s'est laissée dévier jusqu'à Joseph et aux songes dont l'interprétation a valu au patriarche une si rapide élévation.

b) Pastophorium. On passe le premier tronçon de l'allée de sphinx, on monte la rampe en pente douce qui conduit au sommet du «Mur Blanc», et on arrive sur une partie du plateau supérieur, où une grosse enceinte en briques crues tracée en parallélogramme au milieu duquel des ruines sans nombre de constructions, sont confusément entassées. Nous sommes dans ce que les papyrus appellent le *Pastophorium.*

De l'endroit où nous nous tenons, la plaine cultivée s'étend devant nous jusqu'au rideau d'arbres qui nous cache à l'est les buttes sous lesquelles sont les restes de Memphis. On lit dans Strabon : «La ville de Memphis tient le premier rang après »Alexandrie; elle est grande, bien peuplée, comme celle-ci, d'habitants de différentes »nations. Des lacs s'étendent en avant de la ville et des palais royaux, maintenant en »ruines et déserts. Bâtis sur une hauteur, ils se prolongent jusqu'à la partie basse de »la ville; au pied de cette hauteur, on voit un bois et un lac». Comme on ne trouve à Myt-Rahynéh, ni dans aucun des autres villages qui occupent l'emplacement de Memphis, une surélévation quelconque de terrain qui puisse correspondre au passage de Strabon, le géographe grec n'a-t-il pas eu en vue le Pastophorium et les édifices construits au centre de la grosse enceinte en briques crues qu'on y rencontre?

Quoi qu'il en soit, ce qu'on appelle le Pastophorium, paraît avoir été, à proprement parler, le centre actif et un peu désordonné de tout cet ensemble dont quelques

papyrus nous font une description si pittoresque. Là se tenait un marché; là étaient les chapelles d'Anubis et d'Astarté. Le temple de la «ténébreuse Hécate», dont le culte était lié à celui d'Anubis, ne devait pas être loin. Dans la même enceinte en grosses briques crues sont les caveaux d'où l'on a tiré, depuis tant d'années, d'innombrables momies de chats. Sans aucun doute, il doit y avoir une relation entre le chat, emblème vivant de Sacht, et Sacht elle-même; entre Sacht, deuxième personne de la triade de Memphis, et Imouthès ou Esculape qui en est la troisième; entre Esculape et le temple du dieu que les papyrus placent aux environs du Sérapéum. Le doute n'est donc pas possible. Le plateau supérieur auquel on arrive au sommet du Mur Blanc est bien une partie du Sérapéum.

Je sais que les fouilles n'ont donné que d'insignifiants résultats, et que le nom d'Astarté n'en est pas plus sorti que le nom d'Anubis ou d'Esculape; je sais que les cellules des κάτοχοι n'ont pas été retrouvées, à moins qu'elles ne se cachent au pied même encore inexploré du Mur Blanc. Mais c'est déjà quelque chose que l'enceinte en grosses briques crues nous ait laissé découvrir, sur le lieu même où les papyrus nous font supposer que se trouvait l'Anubidium, une vingtaine de puits à momies au fond desquels nous avons trouvé des chiens[1].

Il n'est pas inutile d'ajouter que, jusqu'à présent, pas un indice ne peut nous faire supposer que les dépendances du Sérapéum dans lesquelles nous venons de pénétrer ne soient strictement d'époque grecque.

c) Allée de sphinx. — L'allée de sphinx comprend un premier tronçon qui s'étend de la lisière de terres cultivées à la naissance de la rampe en pente douce. Interrompue sur toute la longueur du Pastophorium, elle reprend à la sortie de cet édifice et se prolonge jusqu'à l'hémicycle des poëtes et des philosophes grecs, c'est-à-dire à travers la nécropole presque tout entière. J'estime que, sur ses deux côtés, elle ne comptait pas moins de 370 à 380 sphinx[2].

L'allée circule à travers d'anciennes tombes qu'on n'a pas voulu détruire; c'est

1. Ces puits ne s'enfoncent dans le rocher qu'à une très petite profondeur, un ou deux mètres. Cette circonstance nous a tenus en haleine pendant longtemps, à l'époque où nous explorions le «Mur Blanc» et le plateau rocheux où les puits sont situés. Si, en effet, contre tous les usages, les puits n'ont pas été creusés plus profondément, c'est qu'au dessous doit régner quelque catacombe réservée aux momies de chiens et de renards, comme tant d'autres catacombes à côté sont réservées aux momies de chats. L'entrée des souterrains de l'Anubidium serait, en ce cas, dans la partie encore inexplorée du «Mur Blanc». — En d'autres termes, on n'a pas creusé plus profondément les petits puits que nous avons découverts pour ne pas crever les plafonds des souterrains inconnus, qui sont à l'Anubidium ce que la tombe d'Apis est à la Grande enceinte de l'Ouest.

2. Sa longeur totale en d'environ 1120 mètres, non compris le tronçon d'Es-Sign-Yousef.

pourquoi, contre toutes les règles, elle est tortueuse. Elle était bordée sur les deux côtés de monuments de petites dimensions, qui deviennent de plus en plus serrés à mesure que l'allée approche de la fin. Tantôt ces monuments sont des tombeaux de particuliers dont la façade, plus ou moins ornée, est tournée vers l'allée; tantôt ils consistent en gros cubes de briques crues, couverts d'un crépissage dans lequel une stèle votive est encastrée; au pied du cube est une pierre d'offrandes sculptée.

Es-Sign-Yousef, le Pastophorium, sont d'époque grecque. Avec l'allée de sphinx commence la partie égyptienne du Sérapéum. Les sphinx, en effet, datent, selon toute vraisemblance, de la XXVI[e] dynastie, et on peut supposer que la construction de l'allée coïncide avec l'abandon des Petits Souterrains et l'inauguration des Grands, en l'an 52 de Psammitichus I[er].

Nous ne savions pas encore, au temps où nous explorions pour la première fois l'allée de sphinx, que des dépôts de statuettes de bronze ont été cachés sous les dallages du temple, et le sous-sol de l'allée du sphinx a par conséquent échappé à notre attention. Cette omission a été réparée dans la deuxième période des fouilles. Mais aucune trace de statuettes n'a été rencontrée. Des tombes plus anciennes existaient sous le dallage; nous les avons trouvées déjà violées, conséquemment par les Égyptiens eux-mêmes.

d) Temple de Nectanébo. L'allée de sphinx, après avoir marché en ligne plus ou moins droite de l'est à l'ouest, fait un tour subit vers le sud, et s'arrête en face d'une avenue dallée, qui la termine à angle droit et donne à cette partie du plan la forme d'un *T*.

Si l'on tourne à droite ou vers l'ouest, on arrive au Sérapéum proprement dit, qui est le temple d'Apis *mort;* si l'on tourne à gauche ou vers l'est, on arrive au temple de Nectanébo I[er], qui est un temple d'Apis *vivant.*

Ce n'est pas à dire par là qu'Apis ait vécu dans le temple de Nectanébo, qu'il y ait eu son étable, qu'il y ait reçu les hommages de ses adorateurs. On sait que le temple d'Apis vivant était à Memphis, près du temple de Vulcain. Mais Nectanébo fut un dévot au taureau divinisé, et rien n'empêche que ce taureau ait des autels aussi bien près du Sérapéum que dans toute autre partie de l'Égypte. C'est même là un des traits caractéristiques du culte égyptien. Il y avait à Thèbes un temple de Phtah de Memphis, comme il y avait à Memphis un temple d'Ammon de Thèbes. On multiplierait facilement les exemples.

Les titres que porte l'Apis vivant dans le temple de Nectanébo sont à signaler,

parce qu'ils doivent être les titres que portait le même dieu dans son temple de Memphis. Tantôt Apis y est nommé *la seconde vie de Phtah,* ou *le fils vivant de Phtah*; tantôt il est appelé *Osiris-Apis,* ou *Apis-Osiris,* ce qui l'assimile au dieu de l'enfer égyptien et doit être d'autant plus remarqué que, quand il est revêtu de ce titre, Apis n'est pas mort. Il y a là une nuance dont il est impossible de ne pas tenir compte. Déjà, en effet, la tradition classique, qui fait unanimement d'Apis «l'image vivante d'Osiris», trouve sa vérification.

Les nouvelles recherches dont le temple de Nectanébo a été l'objet n'ont amené aucun résultat digne d'être signalé. Un très gros mur de briques qui s'étend de l'est à l'ouest, parallèlement au dromos, a été trouvé. Selon toute vraisemblance, il forme de ce côté la limite de l'aire sacrée. Nos opérations n'ont pas été poussées au delà.

e) Dromos. Une longue avenue bien dallée, bordée de chaque côté d'un *mastaba* de pierres à hauteur d'appui, unit en ligne droite le temple d'Apis vivant au temple d'Apis mort. C'est le dromos.

Le dromos a pour les collections du Louvre un intérêt exceptionnel. En effet, c'est en soulevant les dalles du dromos que nous avons trouvé, disséminées dans le sable sur lequel ces dalles sont posées, d'innombrables quantités de statuettes de bronze, de serpentine, de grès, d'albâtre, représentant toutes les divinités du panthéon égyptien. Ces statuettes ne sont pas, comme on pourrait le croire, des ex-votos d'origine royale, produits de la piété du roi qui a bâti le temple. Des inscriptions hiéroglyphiques ornent le socle de la plupart de ces statuettes, et les noms des habitants de Memphis qu'on y lit prouvent assez l'origine privée de ces monuments. Quant à la place bizarrement choisie qu'ils occupent, il faut se rappeler que si, en principe, les statuettes ont pour objet d'attirer sur celui dont elles portent le nom la bienveillance des dieux, elles sont destinées aussi à purifier le sable sur lequel le temple est bâti, le désert et le sable, dans les idées égyptiennes, étant le siège de Typhon.

Le dromos a pour la science un intérêt non moins grand. C'est lui, en effet, qui nous a fourni les statues des poëtes et des philosophes de l'hémicycle; c'est sur les mastabas qui la bordent de chaque côté qu'a été recueilli ce musée de monuments étranges qui, au moment où il a été découvert, a si vivement excité notre surprise. Que la présence dans le Sérapéum de quelques-uns de ces monuments dont le caractère funéraire est évident s'explique par les rapprochements qu'il n'est pas difficile de faire entre Sérapis et Dionysos, entre Dionysos et Osiris, entre Osiris et le taureau dans lequel le dieu suprême de l'enfer égyptien s'incarnait, c'est ce qui ne laisse

pas de prise au doute. Mais on expliquera moins aisément pourquoi un cénacle des grands poëtes et des grands philosophes de la Grèce est introduit au milieu de monuments qui semblent être un résumé et comme une sorte de synthèse de toutes les idées dont Sérapis est la personnification. Ce musée de monuments étranges n'est-il pas à sa vraie place? Les monuments qui le composent ne proviennent-ils pas du Pastophorium ou de quelque autre partie grecque du Sérapéum? à quelle époque se serait opéré le transport? Je me rappelle le temps où, très imprudemment, j'avais mis un certain amour-propre à faire déblayer le dromos d'un bout à l'autre, c'est-à-dire depuis le fond du temple de Nectanébo jusqu'au pylône qui précède le Sérapéum proprement dit. Les deux gros sphinx de Nectanébo étaient au premier plan, debout sur leurs socles antiques. On distinguait plus loin l'hémicycle des poëtes et des philosophes, et, plus loin encore, l'enfilade du dromos et les deux mastabas surmontés des plus bizarres figures qu'un archéologue puisse voir. Tout au fond apparaissait, avec ses grandes lignes sévères, le pylône de Nectanébo précédé de beaux lions accroupis. Il est certain que l'unité manquait à cet ensemble. Les monuments égyptiens n'allaient pas plus aux monuments grecs, que les monuments grecs n'allaient aux monuments égyptiens. Une violence a dû être faite à quelque chose pour que les uns aient été juxtaposés aux autres. Evidemment quand les statues de poëtes, l'hémicycle et les animaux symboliques du dromos ont été placés là où je les ai retrouvés, le Sérapéum n'était déjà plus seulement la tombe d'Apis et l'influence du Sérapis grec avait déjà passé par là.

Le dromos, tel que nous le voyons aujourd'hui, est donc un hors-d'œuvre dans le Sérapéum. Il ne lui appartient pas comme époque; il lui appartient encore moins comme idée. Les nouvelles fouilles auxquelles nous venons de soumettre le dromos nous ont fait trouver deux ou trois mauvais petits sphinx de style égypto-romain, un lion de même époque regardant en face et monté sur un socle dont la partie antérieure est décorée d'une inscription démotique, une sirène sous la forme d'une femme à queue de poisson jouant de la cithare; mais nous n'en savons pas plus pourquoi les poëtes et les philosophes de l'hémicycle sont mêlés au culte d'Apis mort.

f) Grande enceinte. Aucun fait nouveau n'a signalé la révision de la grande enceinte. Sur les trois côtés nord, est et sud, la grande enceinte a pour limite la muraille à claire-voie dont nous avons parlé; aucun mur n'existe du côté ouest, c'est-à-dire du côté du désert, et le temple n'est défendu dans cette partie que par la colline rocheuse qui lui sert d'horizon.

La coupure verticale que nous avons appelée «la falaise» a été visitée de nouveau, mais sans plus de résultats. Elle est moitié naturelle, moitié taillée de main d'homme. Peut-être qu'en prolongeant la fouille un peu plus loin vers le nord, serions-nous arrivés à la porte de quelque tombe encore inconnue.

Des bronzes ont été trouvés dans les fondations du pylône du nord. D'autres bronzes ont été recueillis ça et là, non plus dans les fondations mais dans le sable, aux environs de ce même pylône, à l'intérieur de l'enceinte aussi bien qu'à l'extérieur.

Il semblerait que les bronzes trouvés à l'extérieur marquent l'emplacement d'une sorte de voie qui se dirige en serpentant vers le nord-est. Nous avons suivi cette voie sur un assez long parcours, et nous avons constaté qu'elle traverse toute une zône de la nécropole consacrée à des sépultures d'animaux. La voie n'est pas dallée; aucun mur ne la limite sur ses côtés; c'est par les bronzes seuls que nous en avons reconnu la direction.

La zône de la nécropole à laquelle la voie des bronzes paraît aboutir mérite certainement des recherches plus longues que celles auxquelles nous avons pu la soumettre. Là, sont ensevelis pêle-mêle et presqu'à fleur du sol, les ossements de tous les bœufs qu'on immolait, le jour des funérailles des simples particuliers, à la porte de leur tombeau [1]. C'est sous cette couche épaisse de squelettes entassés que s'ouvrent des puits donnant accès à de véritables catacombes où d'autres bœufs, cette fois embaumés, ont été déposés. Nous en avons vidé plusieurs où les momies se sont rencontrées par dizaines. Qui sait si ce n'est pas au fond d'un de ces puits que se trouvait la tombe, plus vaste que les autres, consacrée aux mères des Apis? Ainsi s'expliquerait la voie des bronzes [2].

g) Tombe d'Apis. Caveaux isolés. Rien de nouveau à signaler. Décidément, une même tranchée à ciel ouvert conduit à un seul caveau. Il est de plus en plus certain qu'une fois la momie en place, on murait solidement l'entrée du caveau, et que la tranchée était remplie de pierres et de gravats. C'est le système de la tombe des rois à Bab-el-Molouk. Cette série de caveaux est réservée, à partir d'Aménophis III, aux Apis antérieurs à l'an 16 de Ramsès II.

1. Les ossements de bœufs s'y rencontrent certainement par milliers. Ils sont si nombreux que, pendant de longues années, des industriels du Caire en ont expédié de pleins chargements de navires aux raffineries de sucre du nord de la France.

2. A l'Est du quartier de la nécropole réservé aux bœufs sont les puits depuis longtemps connus des ibis. On trouve au nord-ouest, toujours jetés pêle-mêle dans le sable de cette partie de la nécropole, de non moins nombreux ossements de boucs, de chèvres, d'antilopes et de gazelles. Nous savons déjà que les hypogés de chats et de chiens sont situés aux environs du Pastophorium et dans l'enceinte même de cette partie du Sérapéum.

h) Tombe d'Apis. Petits Souterrains. Avec la deuxième série commencent les souterrains communs à un grand nombre d'Apis. L'unique galerie qui forme cette deuxième série marche du sud au nord. Des chambres s'ouvrent alternativement sur chaque côté. Elles sont irrégulières, mal creusées. Les Apis y sont, sans exception, enfermés dans des cercueils de bois. Quand l'Apis était introduit dans la chambre, la chambre était murée du haut en bas. Les Petits Souterrains ont servi à la sépulture d'Apis depuis une époque indéterminée du règne de Ramsès II, mais qui dépasse l'an 30, jusqu'à l'an 21 de Psammétichus. Les restes de vingt-huit Apis y ont été retrouvés.

i) Tombe d'Apis. Grands Souterrains. La disposition des tombes de cette troisième série est, en principe, la même que celle des souterrains que nous quittons. En outre les proportions sont plus considérables. La mode des cercueils de bois cesse avec Amasis et celle des gigantesques sarcophages de granit commence. Les nouvelles fouilles n'ont rien ajouté à ce que nous savions déjà de cette partie de la tombe.

Nous venons de dire que la tranchée à ciel ouvert qui conduit aux caveaux isolés était bouchée par des pierres et des gravats après les funérailles de l'Apis auquel le caveau était destiné. Les Grands et les Petits Souterrains sont aussi précédés de tranchées à ciel ouvert taillées comme les autres dans le rocher; seulement elles étaient praticables en tout temps et rien n'en défendait l'accès. A l'entrée des souterrains proprement dits, se trouvait une porte qui ne s'ouvrait vraisemblablement, conformément au dire de Pausanias, que le jour des funérailles.

Les dimensions des sarcophages de granit qu'on trouve dans les Grands Souterrains sont bien faites pour étonner le visiteur. Linant-Bey a eu la complaisance d'en mesurer un, pris au hasard, et d'en calculer le poids. Je reproduis à l'*Appendice*[1] la note qu'il a bien voulu m'envoyer. Le poids du sarcophage, couvercle compris, s'élève au chiffre énorme de 65 mille kilogrammes. Cela m'entraîne à consigner ici, en manière de hors-d'œuvre, une note relative à une question intéressante de mécanique ancienne, celle de savoir comment les Égyptiens ont pu introduire de pareilles masses au fond d'un souterrain, et dans des chambres, d'où il serait certainement très pénible de les tirer, même avec l'aide des complications les plus ingénieuses de la mécanique moderne.

Il est certain que, tant que le plan sur lequel le sarcophage devait s'avancer est resté horizontal, le monument, engagé sur des rouleaux dont la trace se reconnaît

1. *Appendice, F.*

encore sur le sol des galeries, a été tiré par le moyen d'un treuil horizontal à huit leviers, du modèle de ceux dont nous nous servons aujourd'hui. J'ai trouvé deux de ces treuils, en bois de sycomore, dans l'une des chambres de la tombe, et il est tout naturel de penser que les Égyptiens ne les ont pas déposés dans cette chambre, sans s'en être déjà servis.

Mais la difficulté n'était pas là, et une simple explication va montrer que, quand le sarcophage était arrivé en face de la chambre qui lui était destinée, le plus difficile restait à faire.

En effet, les chambres ont sept ou huit mètres de hauteur; mais les galeries n'en ont que quatre ou cinq, et, comme tous les plafonds des souterrains sont sur le même plan horizontal, il s'ensuit que le sol des chambres est en contrebas de deux ou trois mètres du sol des galeries; en d'autres termes que, pour entrer dans les chambres, il fallait, comme il faut encore, se servir d'un escalier et descendre.

Or, les sarcophages, avant d'arriver à leur place définitive, étaient précisément arrêtés par cette même coupe verticale du sol. Il leur fallait également descendre de la galerie dans la chambre, et l'on conçoit que, dans un souterrain où l'on n'a pas ses coudées franches, et où il est impossible de faire manœuvrer un grand nombre d'hommes à la fois, l'opération puisse devenir très compliquée.

La difficulté a été vaincue avec une rare habileté par le procédé suivant.

La chambre était emplie de sable jusqu'au niveau de la galerie, et l'on voit déjà que, par ce seul expédient, le jeu des treuils devenait facile, puisque la coupure verticale disparaissait, et que le sol de la galerie se continuait horizontalement. Le sarcophage pouvait donc être ainsi amené dans la chambre, sans avoir à descendre, et effectivement un travail de quelques instants suffisait pour le conduire jusqu'au dessus du point où l'on voulait qu'il fût fixé plus tard.

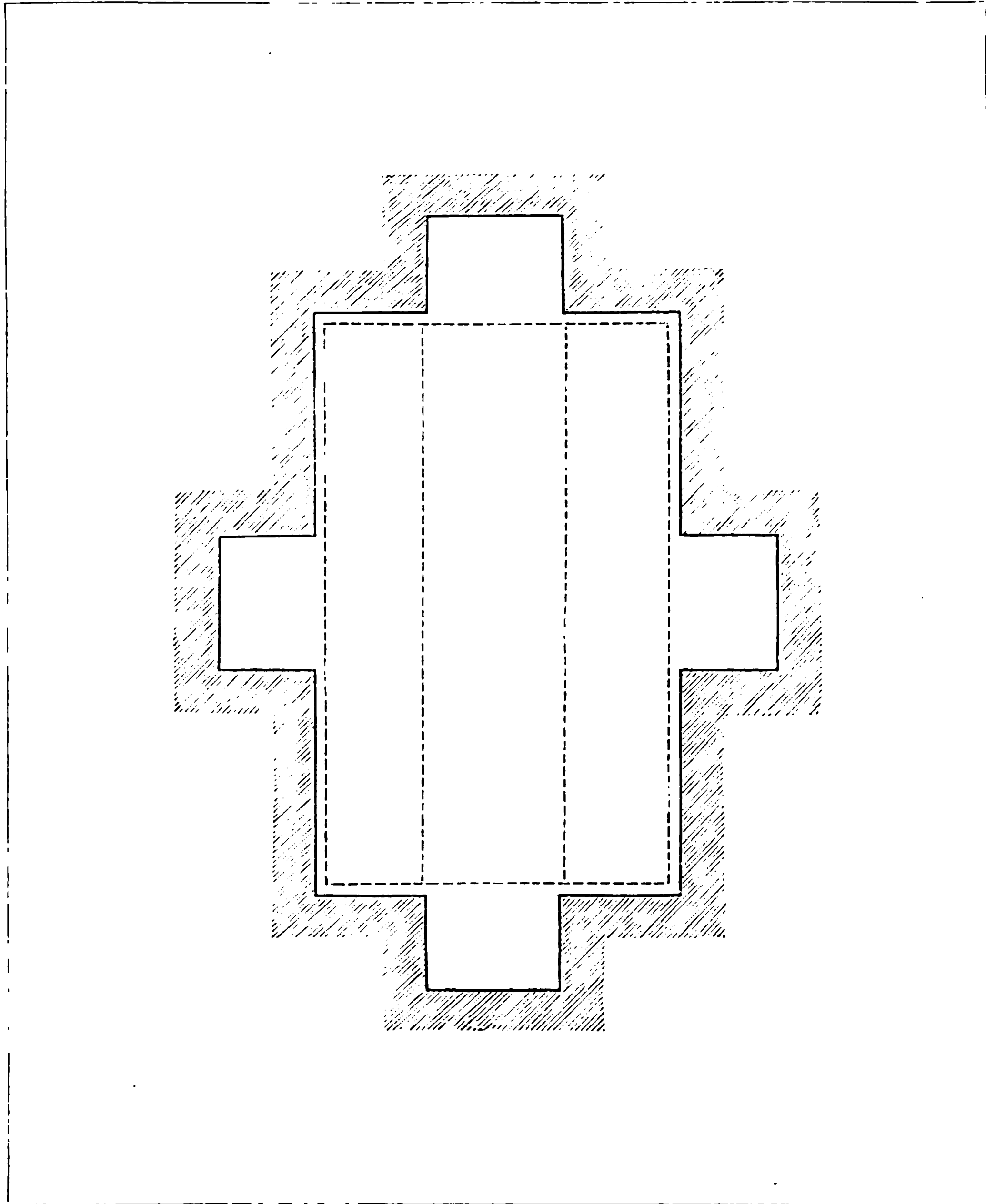
L'enlèvement du sable venait ensuite, et, s'il se faisait avec régularité, les plus vulgaires précautions suffisaient pour que le sarcophage descendît, sans secousse, à mesure que le niveau du sable baissait.

Nous avons donc jusqu'ici le sarcophage à sa vraie place, c'est-à-dire, au milieu d'une chambre plus basse que le chemin lui-même par lequel le sarcophage avait été amené.

Mais les Égyptiens n'ont pas cru que le monument, ainsi disposé, se protègerait suffisamment par sa masse, et ils ont pratiqué dans le sol même, c'est-à-dire dans le rocher, et toujours au milieu de la chambre, une excavation de trois ou quatre pieds

de profondeur, à laquelle ils ont donné, en longueur et en largeur, les dimensions exactes du sarcophage (voy. pl. G). L'excavation était, en même temps que la

PLANCHE G.



Tombe d'Apis.
Excavation préparée dans le sol d'une chambre pour recevoir le sarcophage. Le pointillé indique le sarcophage mis en place.

chambre, emplie de sable, et, quand le sarcophage arrivait au bord du trou dans lequel il devait être en quelque sorte plongé jusqu'à mi-corps, quatre hommes étaient

placés dans des niches ménagées aux quatre faces du monument, et, enlevant par ces conduits le sable qui se trouvait en-dessous, laissaient descendre le sarcophage, sans accident possible, à la place qu'il devait définitivement occuper et où nous le retrouvons encore aujourd'hui.

Ce procédé, comme on le voit, est d'une simplicité remarquable, et, si j'en dis ici quelques mots, c'est que la description que je viens d'en donner ne repose pas sur une supposition, et qu'au contraire les preuves du fait s'établissent avec toute la certitude possible. En effet, j'ai trouvé un de ces sarcophages que les Égyptiens avaient laissé en route. Il n'était engagé dans le trou que de quelques centimètres, et, par conséquent, encore éloigné du sol d'environ une demi-hauteur d'homme. J'ai entrepris alors de continuer moi-même l'œuvre interrompue, et, après avoir placé quatre hommes dans les quatre niches des côtés, je me suis donné le plaisir de faire descendre à sa place, avec une régularité parfaite, une masse énorme dont le creux intérieur était plein de pierres, et dont le poids total, ainsi augmenté, devait dépasser cent mille kilogrammes.

Il ne peut donc y avoir de doute sur la manière que les Égyptiens ont employée pour faire arriver au fond du souterrain les sarcophages de la tombe d'Apis, et ce qui résulte de ces observations, c'est que l'usage du sable, pour le déplacement et le transport des masses, est aussi incontestable que l'emploi du treuil appliqué à la solution des problèmes souvent fort compliqués que la mécanique égyptienne avait à résoudre.

k) Telle est, en résumé, la tombe d'Apis. Nous venons de quitter les terres cultivées, nous avons marché de plus en plus vers l'ouest, la limite du grand désert a été atteinte, nous sommes arrivés à la solitude, à la mort, à l'immensité. Bab-el-Molouk n'a pas mieux été choisi comme lieu de sépulture des rois que l'emplacement du Sérapéum comme lieu de sépulture du taureau sacré. Jamais ce plateau désolé, éloigné de toute habitation, sans eau, sans communication facile avec les centres du ravitaillement, n'a pu être le Sérapéum des papyrus grecs, nourrissant tout un monde de prêtres, de pastophores, de soldats, de pleureuses jumelles, d'ensevelisseurs, de gardiens. Le Sérapéum grec était à l'autre extrémité de l'allée de sphinx, là où la proximité de terres cultivées rend la vie facile; le Sérapéum égyptien, qui n'est autre chose que la tombe d'Apis, a pu être fondé au lieu où nous venons d'arriver, c'est-à-dire à l'extrémité même de la nécropole.

l) Ce qu'on appelle le Sérapéum de Memphis n'est donc, en principe, que le temple

bâti au dessus des souterrains où, de génération en génération, on venait enfermer les momies des Apis.

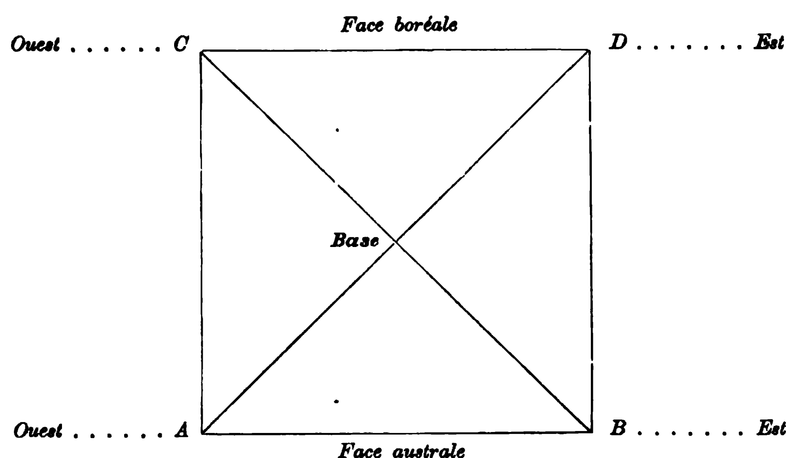
m) J'arrive ainsi au terme de la mission que j'ai remplie en Égypte. La guerre de Crimée vient d'éclater, et M. Sabatier m'engage à rentrer en France au plus vite. J'étais débarqué à Alexandrie le 2 octobre 1850; c'est le 24 septembre 1854 que je m'embarque pour Marseille. Je n'ai pas trouvé de monuments coptes et syriaques, je n'ai fait l'inventaire d'aucune bibliothèque; mais, pierre à pierre, je rapporte un temple.

NOTES ADDITIONNELLES.

A. OBSERVATION DE L'ÉQUINOXE DU PRINTEMPS A LA GRANDE PYRAMIDE DE GYZÈH.

Les fouilles du Sérapéum suivaient leur cours normal, lorsqu'au mois de décembre 1852, M. DE ROUGÉ me transmit une lettre de M. BIOT, par laquelle l'illustre physicien me priait d'aller aux pyramides, vers le 15 du moins de mars prochain, et d'y faire, selon un programme dont voici la teneur, certaines observations en rapport avec le soleil levant et le soleil couchant. Je copie ce programme tel qu'il m'a été envoyé:

Observations à faire, pendant un séjour aux pyramides de Memphis, du 16 mars au 24 mars 1853[1].



«Le 16 mars 1853, avant le lever du soleil, placez-vous à l'angle *A* de la Grande »Pyramide, le dos tourné à l'ouest; et regardez attentivement le point de l'horizon

1. Pour que les positions, attribuées à l'observateur dans le texte de ces instructions, s'accordent avec le sens d'orientation assigné à la figure, le lecteur devra être censé la regarder ayant la face tournée vers le nord du ciel, avec l'orient à sa droite, et l'occident à sa gauche.

»qui se trouve sur le prolongement de la ligne AB. Le soleil se lèvera à droite de »cette ligne. Il éclairera complètement la face australe de la grande pyramide, »pendant toute la journée; et, le soir, si vous vous placez à l'angle B, le dos tourné »à l'est, vous le verrez se coucher, à gauche de la ligne BA. Pendant tout ce jour-»là, le soleil n'éclairera point la surface boréale de la pyramide. Elle restera dans »l'ombre.

«Depuis le 16 jusqu'au 19 mars inclusivement les mêmes apparences se repro-»duiront. Seulement, les points de l'horizon où le soleil se lève et se couche se rap-»procheront progressivement de la ligne AB.

«Le 22 mars et les jours suivants, le disque du soleil se lèvera et se couchera »tout entier, au nord de la ligne CD. Placez-vous le matin à l'angle C, et regardez »attentivement le point de l'horizon qui se trouve sur le prolongement de la ligne CD. »Vous verrez le soleil se lever à votre gauche. Le soir, placez-vous à l'angle D, et »regardez attentivement le point de l'horizon qui se trouve sur le prolongement de »la ligne DC. Vous le verrez se coucher à votre droite. Mais il ne se montrera ainsi, »au nord de la ligne CD, que pendant peu de temps. Après son lever, son mouve-»ment ascensionnel, oblique à l'horizon, lui fera bientôt abandonner la face boréale »de la pyramide, et le ramènera en avant de la face australe, qu'il éclairera pendant »presque toute la journée. Il ne l'abandonnera que vers le soir, pour reparaître sur »la face australe, et aller se coucher plus au nord.

«Si les faces de la pyramide étaient orientées avec une exactitude rigoureuse; si, »de plus, le parement plan qui recouvrait autrefois ces faces n'avait pas été enlevé, »il s'y opérerait, le 20 et le 21 mars des apparences phénoménales intermédiaires »entre celles que l'on vient de décrire. Le 20 au matin, le disque du soleil à son »lever, serait partiellement visible sur les prolongements des deux lignes AB, CD; »le soir du même jour, à son coucher, il serait partiellement visible sur le prolonge-»ment de BA et de DC. Le lendemain 21, l'observateur placé en A, verrait encore »une petite portion du disque se lever sur le prolongement de AB; le soir, en se »plaçant à l'angle B, et regardant l'occident suivant la direction de BA, il ne l'aper-»cevrait plus à son coucher, tandis qu'il serait parfaitement visible à ces deux instants »pour un observateur placé en C, puis en D. Mais le moindre défaut d'orientation du »monument, et le délabrement de ses faces, rendront probablement difficile d'y saisir »ces phases d'apparitions mixtes, ou les présenteront altérées dans leurs détails. »C'est pourquoi on se borne à les mentionner, quoique l'observation en pût être utile;

»et l'on a insisté sur les apparences contraires qui s'offriront d'abord du 16 au 19 mars, »puis du 22 au 24, parce qu'un léger défaut dans l'orientation des faces de la py- »ramide, ne les empêchera pas de se réaliser.»

Les observations eurent lieu, comme M. Biot l'avait désiré, et, le 26 mars suivant, j'écrivais du Sérapéum à M. de Rougé la lettre que voici:

Sérapéum, le 26 mars 1853.

«Monsieur,

«Par des circonstances indépendantes de ma volonté, je n'ai pu me trouver que »dans la matinée du 18 mars aux Grandes Pyramides, pour faire les observations »que vous m'avez demandées au nom de M. Biot par votre lettre du 19 décembre. »Ces observations ont duré jusqu'au 26 mars. Pendant ces huit journées, j'ai noté »avec soin les phénomènes qui se sont produits, et je me hâte de vous annoncer »que j'ai été surpris de voir les prévisions de M. Biot si bien vérifiées, quoique »cependant, comme vous allez le voir, je suis obligé de faire quelques réserves.

«En effet, si, après un examen attentif, ma conviction est que les données de »M. Biot sont exactes, quant aux levers et aux couchers du soleil, je dois cependant »déclarer qu'il m'a semblé que le soleil s'est toujours placé, surtout à son lever, »quelque peu au sud de l'endroit où, d'après les instructions de M. Biot, je m'atten- »dais à le rencontrer. Cette différence entre la théorie et les faits peut tenir à »diverses causes qu'il est utile de vous faire connaître.

«La première de ces causes a été la difficulté de trouver sur la pyramide elle- »même quatre points fixes qui m'auraient permis d'obtenir deux lignes immobiles »auxquelles je devais rapporter toutes les observations à faire. D'après la note de »M. Biot, j'avais à prendre ces points fixes aux angles mêmes de la pyramide, à »leur intersection avec les quatre bases. Mais de ces points, l'observation des levers »et des couchers du soleil est impossible. Soit en effet que de l'un d'eux on regarde »l'orient ou l'occident, il s'élève entre le spectateur et l'horizon de hautes collines »de décombres appuyées sur le milieu même du monument, à une hauteur considé- »rable et allant se perdre à vingt mètres au moins de la base; les deux horizons sont »ainsi complètement invisibles. Quant aux assises supérieures, elles offrent, lors- »qu'on les approche de près, de telles inégalités de construction qu'on s'aperçoit »bien vite de l'inutilité de chercher au nord et au sud deux de ces assises, non- »seulement qui soient orientées comme la pyramide, mais même qui permettent,

»d'une de leurs extrémités, d'apercevoir l'autre. Quelques-unes sont sinueuses, »d'autres sont renflées considérablement vers le milieu. Il en est qui marchent en »ligne bien droite, mais qui ne sont pas parallèles à l'axe du monument. Comme »les différentes parties de la construction, vues quand on est sur le monument lui- »même, offrent à peu près toutes le même désordre, ce n'est donc pas sur la pyra- »mide qu'il faut chercher les quatre points immobiles. Maintenant les points pris en »dehors du monument et à une assez grande distance, offrent-ils une garantie suf- »fisante? Il est vrai qu'en se plaçant, soit sur les tumulus situés au nord de la pyra- »mide de Chéphren, soit sur les collines factices formées par les grands tombeaux »à l'est de la pyramide de Chéops, on obtient des points d'observation assez élevés »pour permettre à l'œil de passer par dessus les décombres amoncelés au milieu »des deux faces, et assez éloignés pour que les sinuosités des assises s'effacent ou »que, par la pensée, on les corrige facilement. Néanmoins je pense qu'il y a encore »là des causes d'inexactitude, et que, quoi qu'on fasse, l'enlèvement du parement »plan, le délabrement des faces, dont l'ensemble est bien encore orienté, mais dont »chaque partie ne l'est plus, sont autant de causes d'empêchement dont il est im- »possible de ne pas tenir compte.

«Une autre cause d'erreur pourrait être la différence de niveau des collines situées »à l'occident de la Grande Pyramide, du plateau sur lequel les pyramides sont »assises, et du Mokattam à l'orient. En faisant les observations demandées par »M. Biot, j'étais tellement sûr d'avance de l'exactitude des phénomènes annoncés, »que je m'étonnais avec raison chaque fois que je venais à remarquer que le soleil »me semblait toujours en retard à son lever, tandis qu'au contraire il était tant soit »peu en avance à son coucher, c'est-à-dire que, dans les deux cas, il apparaissait et »disparaissait toujours quelque peu trop au sud des points où M. Biot avait annoncé »qu'il se lèverait et se coucherait. C'est là, en définitive, le résultat que j'ai obtenu, »et, s'il m'était permis de l'expliquer, j'attribuerais cette différence des phénomènes »réels et de ceux qu'a annoncés M. Biot précisément aux causes que je viens »d'énoncer. Je pense, en effet, que, si le pied de la Grande Pyramide baignait dans »une mer qui n'aurait pas d'autre horizon qu'elle-même, j'aurais constaté l'exactitude »rigoureuse des résultats prévus par M. Biot. Mais l'horizon occidental est formé »par des collines quelque peu plus hautes que la base de la pyramide, et, d'un autre »côté, le Mokattam, à l'orient, s'élève au-dessus de la vallée du Nil de plus de 600 pieds, »tandis que le plateau de la pyramide ne la dépasse que de 130. Le spectateur placé

»au pied de ce dernier monument ne voit donc plus le soleil alors qu'il n'est pas »encore couché, et il est assez longtemps à l'apercevoir alors qu'il est déjà réelle»ment levé. Il ne l'aperçoit donc pas à sa vraie place pendant aucun de ces moments, »et, par suite du mouvement de l'astre, oblique à l'horizon, il se trouve toujours plus »au sud de l'endroit véritable où il se rencontrerait s'il assistait à son coucher et à »son lever réels. C'est là la seule explication que je puisse donner d'une différence »dont je me suis aperçu dès le premier jour, différence qui porte surtout sur les »levers du soleil et qui, par cela même, devient tellement sensible que, dès le prin»cipe, je ne savais l'attribuer qu'à un défaut d'orientation du monument.

«Enfin une troisième cause d'empêchement a été l'état de l'atmosphère qu'ont »obscurci trop souvent des brouillards épais.

«Quoi qu'il en soit, les résultats que j'ai notés se sont trouvés, malgré bien des »causes d'erreur, presque conformes aux prévisions de M. Biot, et il m'est sorti de »mon excursion aux pyramides la conviction que les phénomènes du lever et du »coucher du soleil à l'orient et à l'occident de la Grande Pyramide sont bien, à »l'équinoxe du printemps, tels que M. Biot les a décrits de son cabinet à Paris.

«Voici d'ailleurs, quant au lever et au coucher du soleil, les observations que j'ai »rédigées jour par jour et sur les lieux mêmes:

«1853. Mars 18. Lever non observé. Le coucher a lieu *au sud* de la face australe. »Le soleil en est écarté, dans ce sens, d'en»viron trois diamètres de son disque. Il est »totalement invisible dans l'alignement de »la face boréale.

«19. Lever non observé. Le coucher a encore lieu *au sud* de la face »australe. Mais le soleil s'en est évidemment »rapproché. Il s'en écarte, dans ce sens, »d'un peu moins de deux diamètres de son »disque. L'ensemble de la face boréale est »tout entier dans l'ombre.

«20. Lever non observé. Le coucher a encore lieu *au sud* de la face »australe, que le disque déborde seulement »d'un diamètre. La face boréale est encore »dans l'ombre.

«1853. Mars 21. Lever non observé. A l'instant du coucher, la face australe et la »face boréale sont éclairées simultanément »*pour la première fois*. La portion du disque, »qui déborde la face australe, est *moindre* »que celle qui déborde la face boréale.

«22. Lever visible. Le soleil s'est levé tant soit peu *au nord* de la »face boréale. Mais le prolongement de la »face australe coupe son disque en deux. A »cet instant, les deux faces sont éclairées »simultanément.

«Coucher visible. Au moment de la disparition de l'astre, la face »australe et la face boréale sont éclairées »toutes deux. Mais le soleil ne déborde l'aus»trale que par un tout petit segment de son »disque. Il déborde entièrement la boréale.

«23. Lever visible. Le soleil levant a quitté le prolongement de »la face australe. Il déborde entièrement la »boréale.

«Coucher visible. Le soleil couchant ne se voit plus au sud de la »face australe. Au nord de la face boréale, »il se montre en plein.

«Tels sont, Monsieur, les résultats de la petite excursion que je viens de faire »aux pyramides. Je vous prie de les transmettre à M. Biot, en le priant d'agréer »pour lui-même, comme je vous prie d'agréer pour vous, les sentiments de haute »considération, avec lesquels, etc. etc.»

La question est donc bien posée, et le lecteur possède, dans le programme formulé par M. Biot et dans la réponse que j'ai pu y faire, les éléments du problème à résoudre. Maintenant, dans quel sens et de quelle façon ce problème a-t-il été résolu? On conçoit qu'une discussion de ce genre, à laquelle je ne suis d'ailleurs pas préparé, ne trouverait pas sa place ici, et je ne puis que renvoyer à l'excellent mémoire qu'à la suite de mon excursion aux pyramides M. Biot a inséré dans le *Journal des Savants*, sous le titre de *Détermination de l'équinoxe vernal de 1853, effectuée en Égypte, d'après des observations du lever et du coucher du soleil, dans*

l'alignement des faces australe et boréale de la Grande Pyramide de Memphis[1]. En attendant, on remarque que les ingénieuses vues de M. BIOT ont ajouté un chapitre de plus à l'histoire de la Grande Pyramide. La Grande Pyramide n'est certainement qu'un tombeau; mais il est maintenant prouvé qu'elle pouvait incidemment servir aux prêtres de Memphis à observer et à reconnaître, sinon le moment, au moins le jour précis de l'équinoxe.

Il est un autre point sur lequel les résultats prévus par M. BIOT jettent un jour nouveau. Il s'agit de l'orientation tant de fois remarquée de la Grande Pyramide, orientation qui fait que le grand axe de ce monument se dirige vers le nord vrai, selon une ligne parallèle au grand axe de la terre. Cette orientation a-t-elle une origine astronomique, comme il est si naturel de le penser? Maintenant que l'expérience a démontré qu'une perpendiculaire menée sur le milieu de la face Est de la pyramide va, au moment de l'équinoxe, couper en deux le disque du soleil levant, je croirais plutôt à l'influence du *Rituel.* Ce point précis où une perpendiculaire sur le milieu de la face Est de la pyramide coupe en deux le disque du soleil levant, c'est en effet ce qu'on appelle l'*U'ta*, c'est-à-dire tout à la fois l'arrivée de l'âme au séjour éternel, et l'équinoxe. C'est à ce point précis que l'âme du défunt dont la pyramide conserve la momie fera son apparition, au moment où elle s'unira au corps qui l'attend pour jouir avec lui de cette seconde vie qui ne craindra plus la mort. L'orientation si exacte de la pyramide est donc expliquée. Sa face principale[2] est exactement tournée vers le point de l'horizon où le mystère suprême de la vie accomplira la dernière évolution.

B. GRAND SPHINX DE GYZÈH.

Au mois de janvier 1851, M. CHARLES COTTRELL, écrivain anglais, connu des égyptologues par sa traduction de l'ouvrage allemand de M. BUNSEN, découvrit, au milieu de papiers conservés à Florence, dans le Musée de Santa-Catarina, un plan du Grand Sphinx. Ce plan, levé et dessiné par le docteur RICCI, en 1816, c'est-à-dire pendant les premières fouilles du Capitaine CAVIGLIA, excita l'attention de M. COTTRELL,

1. *Journal des Savants,* cahiers de mai, juin et juillet 1855.

2. La face principale des pyramides est la face Est, puisque c'est invariablement à la face Est que sont élevés les temples où on honorait le souvenir du roi mort. On ne doit pas oublier que, dans les tombes de l'Ancien Empire, les stèles, qui sont la partie essentielle du monument, regardent aussi l'est. Si elles dévient tant soit peu de l'est vrai, en d'autres termes, si leur orientation n'est pas aussi parfaite que celle de la Grande Pyramide, c'est que la construction était moins soignée. La règle de l'orientation exacte vers l'est s'applique aussi bien aux mastabas de Gyzèh et de Saqqarah qu'aux pyramides elles-mêmes.

qui en prit copie, et, à son retour en Angleterre, communiqua à M. BIRCH la trouvaille qu'il venait de faire.

Or ce plan qui, par sa date et son origine, avait une autorité incontestable, différait en quelques points de celui que M. SALT avait fourni au colonel VYSE et à M. LETRONNE, et M. BIRCH remarqua, entre autres différences, que le plan retrouvé indiquait, derrière le sphinx, deux chambres inconnues jusqu'alors, quoique ornées d'hiéroglyphes et percées toutes deux de grands puits aboutissant à des caveaux souterrains.

La découverte de M. COTTRELL avait donc son intérêt. On lit dans Pline : «Au »devant (des Pyramides) est le Sphinx, plus admirable peut-être, sur lequel on a »gardé le silence et qui est la divinité locale des habitants. Ils pensent que c'est *le* »*tombeau du roi Armaïs* et prétendent qu'il a été amené là; mais ce n'est que le roc »travaillé sur place, et pour lequel on a peint en rouge la face du monstre . . .» Qui sait si les deux chambres ornées d'hiéroglyphes et leurs caveaux souterrains, en nous livrant *le tombeau du roi Armaïs,* ne nous livreront pas en même temps le secret jusqu'ici si vainement cherché de la dérivation du Sphinx? La publication du plan de Florence était donc, par ces motifs, devenue nécessaire, et M. BIRCH s'en chargea, moins pour se procurer l'occasion d'un bon travail à ajouter à tous ceux dont cet égyptologue a enrichi la science, que pour exciter le zèle des voyageurs et engager quelqu'un d'eux à tenter le déblaiement des chambres, et, par suite, à prendre possession des légendes sur l'étude desquelles il n'était pas déraisonnable de fonder quelques espérances.

Voilà donc comment le plan de M. RICCI, après être entré, pour s'y enfouir, dans la collection du Musée de Florence, avec les papiers de CAVIGLIA, fut retrouvé par M. COTTRELL, apporté à Londres, communiqué à M. BIRCH, et comment enfin il fut définitivement livré au monde savant, dans le cahier de mars 1852 du *Museum of Classical Antiquities.*

Maintenant, par quelle voie l'opuscule de M. BIRCH passa-t-il de Londres à Memphis et comment la solution du problème posé par ce savant anglais me fut-elle confiée? Ici ma tâche devient facile, car je n'ai qu'à nommer le duc DE LUYNES et M. DE ROUGÉ pour que tout le monde devine la part qui revient à chacun dans cette œuvre commune. Le zèle de l'un n'a pas plus manqué, en effet, que le désintéressement de l'autre, et j'aime à rappeler ici que c'est sur les recommandations du savant illustre que je viens de nommer que le duc DE LUYNES, avec cet amour de la science

et cette générosité de grand seigneur dont il a donné tant d'autres preuves, me chargea de tenter, à ses frais, l'exploration du Sphinx, et de réclamer au sable du désert le trésor qu'il était accusé d'avoir englouti.

Les fouilles, commencées le 15 septembre 1853, ne se firent pas en un jour. La première subvention du duc DE LUYNES ne suffit point : il en fallut une seconde. Encouragé par les résultats qu'il voyait se produire sous ses yeux, M. SABATIER en sollicita du gouvernement français un troisième, qu'il obtint. Pourquoi ne le dirai-je pas? Un temple avait été découvert. M. SABATIER et moi nous écrivions alors : «Il »faut un quatrième subside. Le temple découvert est maintenant déblayé jusqu'aux »quatre cinquièmes. On n'a encore rien trouvé dans ce temple. Mais, dans un temple »qui s'est ensablé peu à peu sur les plafonds, il n'y a pas de raison pour que les »objets qu'il contenait flottent et se trouvent en quelque sorte entre deux eaux. Tout »le travail qu'on a fait jusqu'à présent est pour recueillir les monuments qui gisent »sur le sol antique. Ayons donc le courage d'aller jusqu'au bout, et, puisque nous »voulons une récolte, ayons la patience d'attendre qu'elle ait poussé.» On sait le reste. Le déblaiement du temple fut suspendu alors que nous n'étions plus qu'à un mètre du sol. Beaucoup plus tard, un hasard heureux me mit entre les mains les moyens de reprendre, sur ordre de SAÏD-PACHA, les travaux que, quatre ans auparavant, j'avais dû abandonner; en quelques jours, le sol était atteint, et la statue de Khéphrén formait le noyau des richesses accumulées aujourd'hui au Musée de Boulaq. Quelques centaines de francs de plus, la statue de Khéphrén serait aujourd'hui au Musée du Louvre.

Quoi qu'il en soit, je veux prendre la question de haut, et, puisque l'occasion s'en présente, résumer les données générales que les explorations diverses dont le Sphinx des Pyramides a été jusqu'à présent l'objet nous a laissées entre les mains.

a) Il s'agit tout d'abord des petites chambres dont la façade ornée d'hiéroglyphes avait attiré l'attention de CAVIGLIA. D'après les mesures de CAVIGLIA, je croyais ces chambres ensevelies et conservées sous les buttes de sable que les travaux successivement entrepris autour du sphinx ont amoncelées au nord-ouest de ce monument. Mais je ne tardai pas à me convaincre que ces mêmes chambres n'étaient autres que celles que je connaissais depuis longtemps, que les plans de WILKINSON et de M. LEPSIUS indiquent, et que les voyageurs anglais, presque sans exception, ont continué d'habiter quand ils viennent passer la nuit auprès des Pyramides. C'est dire que les inscriptions ont disparu.

La première de ces chambres est celle que l'opuscule de M. BIRCH indique. Au dire de deux ou trois de nos vieux ouvriers qui ont travaillé avec CAVIGLIA, la façade a été enlevée à l'époque de la découverte. Par conséquent, il est probable qu'elle est aujourd'hui déposée au Musée Britannique. Quant à la seconde chambre, des traces de ciment sur les parois du roc m'ont prouvé qu'elle avait autrefois un revêtement, et je serais assez porté à croire que cette chambre est celle que WILKINSON désigne en ces termes : «In the perpendicular face of the low rock, behind the »sphinx, are the remains of tombs, one of which, discovered in 1820 by M. SALT, »had an interesting representation of Osiris and its deceased inmate, named *Pet-»Pascht,* or *Petubartès.*» — Et en note : «Improperly called by some a temple.» Les deux chambres n'offrent donc, au point de vue qui nous occupe, aucun intérêt, et on peut y chercher tout ce qu'on voudra, excepté le tombeau du roi Armaïs.

b) Pline a raison. Le sphinx n'est pas un monument apporté du dehors. On a profité tant bien que mal d'un rocher qui avait, d'une manière générale, la forme d'un sphinx. La tête seule a été sculptée. Le rocher a été utilisé pour les pattes et le corps, et on a complété par une grossière maçonnerie ce que le monument avait de défectueux. Ainsi les inscriptions grecques trouvées par CAVIGLIA entre les pattes antérieures de l'animal symbolique disent-elles : «Les dieux éternels, c'est-à-dire »la nature, ont formé ton corps étonnant dans leur sympathie pour la contrée qui »produit le froment, t'ayant posé au milieu d'un large plateau, et repoussé le sable »de ton île rocheuse. Ce voisin, que les dieux ont donné aux Pyramides, n'est pas, »comme à Thèbes, le sphinx homicide d'Oedipe; c'est le suivant sacré de la déesse »Latone, le gardien du divin et bienfaisant Osiris, le chef auguste de la terre »d'Égypte, le roi des habitants du ciel . . ., semblable au soleil (ou à Vulcain) . . .»

c) Le sphinx est l'image d'un dieu que les inscriptions hiéroglyphiques nomment *Hor-em-khu,* et que les inscriptions grecques nomment Ἄρμαχις. On donnait au soleil des noms divers, selon la place qu'il occupait dans le ciel; Hor-em-khu, Horus à l'horizon, est un de ces noms. Aussi les Grecs l'ont-ils traduit quelquefois Ἥλιος Ἄρμαχις. Il n'est pas inutile de faire remarquer que, bien qu'il ne soit pas exactement orienté, le sphinx regarde l'est.

d) «On voit sur la figure (du sphinx), dit ABD-EL-LATIF, une teinte rougeâtre et »un vernis rouge, qui a tout l'éclat de la fraîcheur.» Le sphinx, comme nous allons le voir, remonte à l'Ancien-Empire. A cette époque, on peignait en rouge vif, quelquefois en rouge sombre, le nu de toutes les statues. Le sphinx n'a pas échappé à cette

règle, et les traces de peinture rouge qu'on remarque sur ses joues proviennent de l'époque de sa construction. Une autre circonstance est à noter. Les fouilles ont montré que tous les blocs de la maçonnerie avec laquelle le corps de l'animal symbolique a été façonné, sont enduits d'un badigeon rouge pâle, de peu de consistance et tel qu'on n'en trouve jamais sur les monuments égyptiens de la bonne époque. Evidemment ce rouge pâle a été apposé sur la statue dans un temps où on a confondu le sphinx et la planète Mars qui, tout en s'appelant *Hor-Tescher* «l'Horus rouge», s'appelait également, comme le sphinx lui-même, *Hor-em-khu.*

e) En montant sur le sommet de la tête du sphinx, on constate qu'un trou vertical, large d'un mètre, profond d'un mètre et demi, y a été pratiqué. Bien que le trou ait pu être agrandi et déformé par des tentatives ultérieures, ceci n'est point une fouille. Le trou est destiné à recevoir la coiffure symbolique que, selon les fêtes à célébrer, on adaptait sur la tête du sphinx. Des rainures verticales qu'on remarque de chaque côté du front sont le résultat du frottement des cordes dont on se servait pour cette opération. Beaucoup de statues égyptiennes, surtout parmi les colosses, offrent d'ailleurs des trous semblables.

Un autre trou existe dans le dos et vers la naissance des cuisses. Le P. Vansleb en parle ainsi : «. . . elle a par derrière une cave sous terre, d'une largeur proportionnée à la hauteur de la teste, dans laquelle j'ay regardé par une ouverture qui »y est, et qui n'a pû servir à autre chose, qu'à y mettre le corps de quelque mort.» J'ai fait nettoyer le trou jusqu'au fond, et, en effet, quand on y regarde d'en haut, il semble qu'il se termine par une chambre. Mais, malgré son apparence de puits funéraire, ce n'est qu'une fissure agrandie qui va en s'élargissant, et qui se termine par un vide assez spacieux ménagé précisément dans le plein des cuisses.

f) Les côtes du sphinx sont nécessairement renflées. Comme elles sont formées de maçonnerie, trois lourds contre-forts sont disposés sur le flanc gauche de l'animal pour les soutenir. Sur le flanc droit, et précisément à la hauteur de l'épaule, est une construction qu'au premier abord on prendrait pour un autre contre-fort. Un examen plus attentif m'a fait voir que ce massif est une base de statue colossale. Nous avons en effet retrouvé les débris de cette statue, qui était construite par blocs superposés et qui représentait Osiris. Le sphinx est appelé par l'inscription métrique dont nous avons déjà parlé : «Ce suivant sacré de la déesse Latone, le gardien du divin et »bienfaisant Osiris . . .» La relation entre Armachis et Osiris est évidente, et c'est à la statue adossée à l'épaule droite du sphinx que l'inscription fait allusion.

g) CAVIGLIA a trouvé en avant du sphinx un très large escalier de trente marches qui permettait de descendre jusqu'aux pattes. Des inscriptions grecques recueillies aux environs sembleraient faire croire que l'escalier est le résultat des opérations du déblaiement et de restauration auxquelles le sphinx a été soumis du temps des Empereurs. Sous les Empereurs, un rideau de dunes sablonneuses s'élevait donc déjà entre le sphinx et le visiteur qui arrivait de l'est. Et, en effet, n'avons-nous pas lu l'inscription de Balbillus qui, sous Néron, présentait à l'empereur une requête pour que l'image «du très grand dieu soleil Armachis» fut débarrassée des sables qui l'obstruaient?

h) CAVIGLIA a également trouvé, précisément entre les pattes, une sorte de petit temple hypèthre, c'est-à-dire sans toit, formé d'une grande stèle, qui est le fond, et de deux stèles de moyennes dimensions, qui sont les côtés.

Outre les trois stèles, il trouva un lion accroupi, regardant le sphinx, et un autel destiné, sans aucun doute, à recevoir les offrandes.

La grande stèle du fond est du règne de Thoutmès IV; elle est encore aujourd'hui à sa place antique. Les deux stèles des côtés sont du règne de Ramsès II; elles ont été enlevées et font aujourd'hui partie de la collection du Louvre. Toutes trois représentent les rois que nous venons de nommer, en adoration devant Armachis sous sa forme de lion à tête humaine.

Il n'est pas besoin de dire que cet ensemble n'est pas d'époque pharaonique, et qu'on l'attribuera avec raison à quelqu'un de ceux qui auront été chargés sous les Empereurs de la restauration du monument et de l'arrangement de ses diverses parties sur un plan nouveau. Les trois stèles ne viennent évidemment pas du dehors, puisqu'elles se rapportent au culte d'Armachis; mais on peut supposer qu'elles étaient originairement déposées, avec beaucoup d'autres peut-être, contre les murailles du temple que nous allons bientôt décrire, et qu'elles ont été apportées entre les pattes à l'époque où l'on décida d'y ériger le petit temple hypèthre dont elles sont la partie principale.

i) Pendant les travaux exécutés pour le duc DE LUYNES, le sphinx a été déblayé dans tout son pourtour, c'est-à-dire de l'extrémité des pattes à la naissance de la queue, et le sol antique, qui est le rocher, a été mis partout à nu. Aucune découverte n'a été faite.

Le sphinx repose directement sur le rocher, sans socle d'aucune espèce. Le rocher lui-même a été travaillé, de manière à former un plan uni et horizontal.

j) Au nord et à partir de quelques mètres seulement, le rocher qui forme le sol s'élève en pente douce et finit par se confondre avec le sable environnant. Il n'en est pas de même à l'ouest et au sud. Là, le rocher a été taillé à pic et forme de ces deux côtés comme deux murailles naturelles qui sont les frontières du sphinx.

De vraies murailles en grosses briques crues ont été élevées dans l'antiquité sur le sommet des falaises à pic dont nous venons de parler. Leur destination évidente est d'empêcher le sable de couler dans le cirque au fond duquel s'élève le sphinx.

k) C'est en suivant pas à pas le mur d'enceinte du sud que furent rencontrées les premières assises du temple situé à l'angle sud-est du sphinx. Ce temple était absolument inconnu jusqu'alors. Le plan de WILKINSON en marque l'emplacement par ces mots : *pits unopened.*

Le déblaiement a été long et pénible, à cause de l'accumulation des sables. La disposition des lieux formait un autre obstacle. Le temple est entouré sur ses quatre côtés par un mur très élevé, et on n'en peut sortir que par une porte très étroite. Il s'ensuit que nous avons dû traiter et vider le temple comme un puits carré dont chacun des côtés aurait une trentaine de mètres de longueur. Aussi l'intérieur seul a-t-il pu être achevé, et l'extérieur est encore aujourd'hui intact.

l) Vu du dehors, le temple devait se présenter sous l'aspect d'une sorte d'énorme cube de maçonnerie, construit avec des blocs gigantesques de calcaire grisâtre. Les trois stèles de Thoutmès IV et de Ramsès II représentent le sphinx posé sur un cube semblable, qui ne peut être que le temple que nous décrivons. Ce cube étant orné sur les trois stèles des longues rainures prismatiques en usage sous l'Ancien Empire, il n'est pas déraisonnable de supposer que ce temple lui-même avait reçu extérieurement cette décoration, et que, vu de loin, il devait rappeler, en proportions gigantesques, ces façades d'un style si original dont le sarcophage de Khoufou-Ankh, au Musée de Boulaq, offre un modèle parfait.

A l'intérieur, le temple proprement dit fait corps avec son enceinte et ne présente ni cour, ni galerie à ciel ouvert. Il est construit tout entier en beau granit rose et en albâtre.

L'extrême simplicité de son plan est à remarquer. On remarque également, outre la masse des matériaux, leur mode d'appareillage. Pas un mot d'inscription, pas un ornement, n'a couvert les murs. Tout cet ensemble est rectiligne, sans courbe d'aucune sorte, mais imposant et grandiose. On y sent la force, nullement la grâce. C'est de l'architecture primitive arrivée à son plus grand effet par l'emploi des moyens

les plus simples. Quand Strabon dit : «On trouve encore à Héliopolis, de même qu'à »Memphis, un édifice soutenu par un grand nombre de colonnes (il s'agit plutôt de »piliers), d'une construction barbare, car, excepté que les colonnes en sont grandes, »nombreuses et à plusieurs rangées, on n'y voit que du travail inutile, rien qui sente »l'art du dessin», Strabon avait, sans aucun doute, en vue un de ces monuments mégalithiques de l'extrême Ancien Empire, du genre de celui qui avoisine le sphinx, et qui fait aujourd'hui, à si juste titre, l'admiration des voyageurs.

Le temple ne put d'ailleurs être décrit d'une manière suffisamment claire sans le secours d'un plan. Un puits à eau violemment forcé à travers le roc est dans une des chambres. Une autre chambre offre une disposition analogue à celle des chambres de la Pyramide de Mycérinus, qui est de la IVe dynastie, et du Mastabat-el-Farâoun, qui est de la Ve : on y remarque six grandes niches très profondes qui ont pu servir soit à déposer des sarcophages, soit à déposer des offrandes ou des ustensiles de culte.

m) Chemin faisant, divers monuments ont été recueillis. Ce sont :

1° Un cynocéphale assis, granit gris. Proportions colossales. Sur la base est un reste d'inscription où on croit démêler une invocation à Thoth. Style de la XVIIIe dynastie.

2° Deux petites stèles en calcaire. Proscynèmes à Armachis au nom de personnages nommés *Phtah-mès* et *Hu-maï.* Armachis y figure sous la forme d'un sphinx posé sur un large autel à ornements prismatiques. Style de la XIXe dynastie. Ces deux monuments doivent provenir, comme la stèle de Thoutmès IV et les deux stèles de Ramsès II, de l'endroit, encore inconnu, où les visiteurs du sphinx avaient coutume de consacrer par une stèle, comme au Sérapéum, le souvenir de leur visite au temple d'Armachis.

3° Une statue en diorite représentait le roi Khéphrén, le fondateur supposé de la deuxième pyramide. Ce chef-d'œuvre est l'ornement principal du Musée de Boulaq, et je n'ai rien à en dire. La statue a été trouvée dans le puits à eau dont j'ai déjà parlé, où elle avait été précipitée, la tête la première, à une époque inconnue.

4° Une autre statue du même roi, en serpentine. Elle est mutilée, mais la tête est intacte. Elle provient du même puits que la statue précédente et se trouve également au Musée de Boulaq.

5° Fragments plus ou moins mutilés de huit autres statues en serpentine et en diorite. Cinq d'entre eux sont inscrits au nom de Khéphrén, et il n'y a pas de raison

pour que les deux autres ne soient pas du même temps. On a également recueilli avec ces débris le menton et la bouche d'un colosse en bel albâtre, la bouche n'ayant pas moins de quinze centimètres de développement. En somme, le temple du Grand Sphinx était décoré d'au moins dix statues qu'on peut attribuer au fondateur de la deuxième pyramide. Toutes ont été trouvées, soit dans le puits, soit dans ses environs immédiats.

Maintenant, d'où proviennent ces statues? Ont-elles fait originairement partie de la décoration du temple, où cependant aucun socle n'a été découvert? Ont-elles été apportées du dehors pour être précipitées, brisées et mutilées dans le puits? C'est ce que je ne saurais dire. En tout cas, la mention du nom de Khéphrén dans un bout de phrase à jamais inexplicable de la stèle de Thoutmès IV semblerait démontrer que le nom de Khéphrén n'est pas sans relation avec le sphinx colossal que les inscriptions de toutes les époques appellent Armachis.

n) Un inappréciable monument, découvert pendant nos fouilles assez loin du sphinx, c'est-à-dire dans les ruines d'un petit temple situé à l'est de la Grande Pyramide, nous renseigne approximativement sur l'origine du sphinx et sa prodigieuse antiquité. Il résulte, en effet, de l'inscription qui occupe la partie principale de ce monument que, sous Chéops, le fondateur de la Grande Pyramide et le deuxième roi de la IVe dynastie, le sphinx existait déjà, puisqu'il y est mentionné.

Ainsi le sphinx, et probablement le temple qui l'avoisine, serait un des monuments les plus anciens du monde. On l'avait déjà taillé dans le roc, on avait élevé déjà le prodigieux monument dont les ruines viennent d'être retrouvées, quand on construisit les Pyramides.

o) Le même inappréciable document semble aussi apporter quelque lumière dans la question jusqu'ici si controversée de savoir ce qu'était cet énorme assemblage de granit et d'albâtre qui semble l'indispensable annexe du Grand Sphinx : était-ce un temple ou était-ce un tombeau?

On lit dans une des inscriptions : «Le roi Chéops a déblayé le temple d'Isis . . . »situé à l'endroit où est le sphinx, à la face nord-ouest du temple d'Osiris, seigneur »de Rosattou . . .» On lit dans une autre : «Le lieu du sphinx d'Armachis est au »sud du temple d'Isis et au nord du temple d'Osiris, seigneur de Rosattou . . .»

Le temple qui avoisine le sphinx, et qui en semble l'indispensable annexe, est donc un temple d'Osiris, et ainsi s'explique la présence du colosse représentant ce dieu contre l'épaule droite du sphinx. Le temple n'est pas ainsi lié au sphinx seulement

par celle de ses galeries intérieures qui, par la petite porte de l'est, semble conduire au sphinx; entre la statue colossale adossée au sphinx et le temple, il y a aussi une relation que personne ne saurait ne contester.

Le lien intime, qui, au point de vue mythologique, fait de ces deux monuments un même tout, est d'ailleurs évident. Osiris est le dieu des renaissances. Même sous l'Ancien Empire, et aussi loin que nous puissions remonter dans son histoire, il est le dieu des âmes, celui qui meurt le soir victime des embûches de Typhon, et ressuscite le matin, vainqueur des ténèbres et de la mort. Le soleil à son coucher et à son lever est ainsi sa parfaite image. Or, Armachis est le dieu du soleil levant, celui dont la face immense contemple chaque jour l'astre qui inonde l'orient de ses clartés.

En d'autres termes, le temple d'Isis, « rectrice de la Pyramide », mentionné par la pierre de Boulaq, est celui dont j'ai retrouvé les ruines à l'est de la Grande Pyramide; le temple d'Osiris, «seigneur de Rosattou», est celui qui, construit à une époque inconnue, embelli par Khéphrén, est resté debout pendant plus de soixante siècles pour venir jusqu'à nous. Il est le temple de l'Osiris de Memphis, et ses six niches ne sont que les endroits où le dieu reposait au milieu de toutes les offrandes qui lui étaient consacrées.

p) Les fouilles du sphinx ne sont pas finies. Profiter des progrès de l'industrie moderne, établir une sorte de tramway qui permettrait d'aller porter les sables à un kilomètre du sphinx et dans la plaine en contrebas située au sud, serait évidemment le moyen radical à employer pour dégager à jamais le monument qui nous occupe et ses environs. Alors on aurait raison de toutes les énigmes que le sphinx propose encore aux passants. On saurait si, dans le rocher à pic qui forme la frontière du sphinx à l'ouest et au sud, ne sont pas ménagées des chambres dont les inscriptions pourraient avoir de l'intérêt. On pourrait savoir si la seule porte extérieure que présente le temple conduit autre part qu'au massif dans lequel nous avons cru reconnaître la base d'une statue d'Osiris. On saurait enfin ce que seraient les quatre faces du temple extérieurement et si, comme à la Tombe d'Apis, il n'est pas quelque lieu où les adorateurs d'Armachis sont venus déposer leurs ex-votos, sous la forme de stèles, ce qui serait certainement le produit le plus fructueux que nous puissions espérer du déplacement des sables dont le sphinx et ses annexes sont encore aujourd'hui encombrés.

APPENDICE.

PIECES JUSTIFICATIVES.

A. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Séance du 21 juin 1850.

Rapport de la Commission chargée d'examiner la proposition de M. Mariette.

«M. le ministre de l'Instruction publique a envoyé à l'Académie une demande qui lui a été adressée par M. Auguste Mariette, attaché au Catalogue des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, afin d'obtenir une mission scientifique en Égypte, ayant principalement pour objet d'explorer les couvents coptes qui possèdent des bibliothèques composées de manuscrits en diverses langues.

En faisant cet envoi, M. le ministre de l'Instruction publique ajoute qu'il recevra avec beaucoup d'intérêt l'avis de l'Académie pour ce plan de voyage scientifique, ainsi que les instructions qu'elle lui ferait parvenir, dans le cas où elle jugerait le projet de M. Mariette digne de son suffrage et de sa direction.»

Vous nous avez désignés, MM. Quatremère, Jomard, Ampère et moi, pour examiner la demande de M. Mariette et pour répondre aux intentions exprimées par le ministre, d'une manière aussi libérale qu'éclairée. Le présent rapport a pour but de vous rendre compte de l'examen auquel s'est livrée votre commission.

M. Mariette déplore, avec raison, dans sa demande, le peu d'encouragement qui a été donné jusqu'ici aux missions de la nature de celle qu'il sollicite. En effet depuis les premières années de ce siècle, où l'on a commencé à se faire plus généralement une idée de l'importance de la langue copte pour l'étude des antiquités

égyptiennes, nous ne pouvons nous rappeler d'autre mission scientifique consacrée à la recherche des manuscrits de cet idiome qui se conservent encore dans les couvents d'Égypte que celle du docteur DUJARDIN. Ce savant, que la précision de ses connaissances avait bien préparé à un tel objet, fut interrompu par la mort, presqu'à son début dans cette nouvelle carrière. Néanmoins, ce qu'on a recueilli de ses papiers déposés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, suffit pour prouver que la mine n'est point épuisée. Les fruits de ces trop courtes explorations seraient plus sensibles pour le public, si le savant voyageur n'eût adopté un mode de transcription repréhensible à certains égards.

Depuis dix ans, environ, que le docteur DUJARDIN est mort, les autres nations savantes de l'Europe, et particulièrement l'Angleterre, ont déployé une grande activité pour explorer les couvents coptes, activité couronnée du plus remarquable succès. La connaissance qu'on a, quoique très imparfaite encore, de cette précieuse moisson, fait même naître une objection contre les tentatives que notre gouvernement encouragerait aujourd'hui d'une manière si tardive. On se demande s'il peut rester dans les couvents coptes de l'Égypte, si ruinés et réduits à un si petit nombre, assez de manuscrits dignes d'intéresser l'Europe savante, après que nos voisins ont su mettre à profit notre déplorable inaction.

Mais à cela on peut répondre, d'abord, que de l'aveu même de ceux qui se sont livrés à ces récentes explorations, il s'en faut qu'ils aient pénétré partout, notamment, dans la haute Égypte, et qu'ils aient vaincu toutes les répugnances qui s'opposent à l'aliénation des manuscrits; on doit ajouter que la plupart des voyageurs anglais, ainsi qu'ils en conviennent eux-mêmes, agissaient au hasard, que la préparation scientifique leur manquait, et qu'au besoin ils n'auraient été ni assez instruits, ni assez patients, pour copier les manuscrits qu'on refusait de leur vendre, ainsi que le docteur DUJARDIN avait commencé à le faire.

Quelque regret que nous fasse éprouver la longue incurie de notre pays sur un point d'une importance scientifique incontestable, nous pensons donc qu'une mission comme celle dont M. MARIETTE propose de se charger, aurait encore de grandes chances de succès. Sans doute, il n'y a rien à espérer, comme M. MARIETTE semblerait le croire, pour les manuscrits arabes ou éthiopiens; le seul couvent syriaque, qui existe en Égypte et qui est situé auprès des Lacs de Natron, a été dépouillé dans l'intérêt du Musée Britannique; mais les manuscrits coptes n'ont pas tous disparu de la contrée, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et plusieurs

de ceux dont l'existence a été signalée méritent au plus haut degré d'être acquis ou copiés.

L'expérience a démontré qu'il n'y avait rien d'indifférent, sinon sous le rapport de la littérature, au moins sous celui de la langue, dans les débris des bibliothèques qui autrefois remplissaient les couvents de l'Égypte; après les ouvrages entiers, les recueils liturgiques, les traductions des diverses parties de la Bible qui ont été apportées en Europe, les grammairiens, les lexicographes, les archéologues ont tiré un parti considérable des feuillets arrachés à des manuscrits détruits et lacérés dans le pillage d'un grand nombre de couvents. L'inappréciable trésor que l'illustre Zoega a tiré des manuscrits Borgia, se compose uniquement de ces feuillets épars; cependant, sans le recueil de Zoega, on ne possèderait qu'une notion très imparfaite du dialecte de la Haute-Égypte, et toute la connaissance qu'on aurait du troisième dialecte, désigné sous le nom de Baschmourique, se réduirait à un seul fragment.

Il faut dire aussi, à l'appui de la demande de M. Mariette, que notre Bibliothèque Nationale est, sous le rapport des manuscrits coptes, d'une pauvreté presque humiliante, quand on la compare aux collections publiques et privées de Rome et de l'Angleterre.

A l'époque où les manuscrits coptes du Vatican avaient été réunis à notre grand dépôt littéraire, des travaux importants furent entrepris en France, et c'est en grande partie à cette circonstance que notre pays a dû sa glorieuse initiative dans les découvertes qui se rapportent aux antiquités égyptiennes. Mais, depuis la restitution des manuscrits du Vatican, les ressources littéraires qu'offre notre Bibliothèque Nationale sont restées très bornées sous le rapport de l'étude des textes coptes, et nulle acquisition notable n'est venue, depuis trente-cinq ans, nous relever de cette triste infériorité.

Tout concorde donc, et l'intérêt de la science et le juste sentiment de notre gloire nationale, pour faire de la demande de M. Mariette une des plus dignes de fixer l'attention du ministre. Nous savons que M. Mariette s'est bien préparé à cette mission; qu'il en a envisagé d'avance les ennuis, les lenteurs et les incertitudes; qu'il apprécie l'impossibilité de réussir, sans la connaissance pratique de la langue arabe, et sans une résolution ferme soutenue par un bon tempérament et des habitudes de sobriété et de régularité, d'accepter les mœurs du pays et d'endurer les privations auxquelles se soumettent les habitants des monastères de l'Égypte. Sans lui demander un plan de voyage décidément arrêté à l'avance, nous pensons qu'il

a consulté les documents circonstanciés qui doivent guider et éclairer ses recherches. Malheureusement, les écrivains de l'histoire ecclésiastique n'ont rien dit de précis sur la distribution géographique des couvents de l'Égypte, et les voyageurs, même les plus récents, même ceux qui ont recueilli le plus de manuscrits coptes, nous offrent peu de moyens de comparer l'état ancien avec celui qu'ont produit, dans notre siècle, tant de causes accumulées de destruction, de dépopulation et d'appauvrissement. Il faudra donc que M. Mariette fasse, en Égypte même, une étude progressive des lieux, sans lesquels les fruits de son exploration seraient gravement compromis.

Au reste, M. Mariette paraît mieux préparé que personne à surmonter ces difficultés; il nous a communiqué un relevé qu'il a fait de tous les manuscrits coptes qui, en Europe, ont pu parvenir à la connaissance du public. Si, à cette préparation, il joignait, avant son arrivée sur les bords du Nil, une étude rapide des bibliothèques de Londres, d'Oxford et de Rome, il est certain que personne n'aurait abordé dans des conditions plus favorables la tâche qu'il s'impose.

M. Mariette propose aussi d'entreprendre des fouilles sur des points de l'antique Égypte imparfaitement explorés jusqu'ici, afin d'enrichir nos musées des produits de ses recherches : nous avons peu de chose à ajouter quant à cet objet subsidiaire de son voyage. On conçoit que, depuis notre grande expédition, l'attention des voyageurs se soit principalement portée sur les souvenirs de l'Égypte des Pharaons, et c'est à cette préoccupation si naturelle que nous devons attribuer l'oubli dans lequel on a laissé les monuments de la littérature copte : la demande de M. Mariette nous semble digne d'intérêt, surtout parce qu'elle écarte, momentanément, le sujet favori des recherches récentes et s'attache à un but plus ingrat, plus difficile et qui demande des connaissances plus spéciales.

Mais, d'un autre côté, il s'en faut que l'exploration de l'Égypte sous le rapport des monuments du paganisme soit achevée; après l'expédition de Champollion, après celle de M. Lepsius, il reste encore des conquêtes à faire, et M. Mariette a raison de signaler l'antique Abydos comme un des points où l'on a la certitude de réussir avec des fouilles bien dirigées. Un homme qui, dans les localités négligées ou parcourues trop rapidement par les maîtres de la science, saura discerner les monuments dignes d'un véritable intérêt, pourra en peu de temps, et peut-être sans beaucoup de dépenses, mettre nos musées en mesure de soutenir, avec avantage, la lutte honorable dans laquelle ils se sont engagés contre les collections étrangères, si prodigieusement et si judicieusement accrues depuis trente ans.

Toutefois, nous craindrions de donner une idée fausse d'une entreprise comme celle dont M. Mariette demande à se charger, en insistant sur les considérations d'économie. Nous avouons même que le chiffre auquel M. Mariette a fixé la demande, 6000 frcs., nous paraît hors de proportion, quelle que soit la parcimonie du voyageur, avec les soins et les lenteurs inévitables des recherches qu'il entreprend. Il est arrivé trop souvent à des Français de s'engager dans des voyages dont ils avaient mal calculé les difficultés, et de supporter, par suite de leur imprévoyance, des privations qui leur ont fait manquer le but et qui ont abrégé leur existence. Pour que la mission de M. Mariette soit couronnée de succès, il est nécessaire qu'il visite toutes les parties de l'Égypte qui conservent encore des monastères chrétiens; son séjour devra se prolonger dans les lieux où les bibliothèques n'ont pas encore entièrement disparu; si, par exemple, il explore les couvents de Saint-Antoine et de Saint-Paul, situés à peu de distance de la Mer Rouge, et assez rarement visités dans ce siècle, cette tentative indispensable lui demandera beaucoup de temps et assez d'argent; il importe donc, au gouverneur comme au voyageur, que l'indemnité qui lui sera allouée soit mieux proportionnée avec la durée et la difficulté de l'entreprise.

D'un autre côté, il est bon de rappeler à M. le ministre de l'Instruction publique que nous avons été précédés sur le terrain des recherches dont il est ici question, par des concurrents qui connaissent le prix de leurs récentes conquêtes, et qui feront tout pour s'en assurer le monopole. Il serait donc grandement à désirer que le départ de M. Mariette, si le ministre juge à propos de lui accorder une mission, ne subît point de retard, et que ce jeune savant pût abréger les préliminaires indispensables de son entreprise. Cette dernière considération n'est pas la moins grave de celles que nous avons eu à présenter; nous espérons qu'en nous la voyant placée à la fin de ce rapport, entièrement favorable, comme on le voit, à la demande de M. Mariette, l'administration supérieure appréciera mieux la question d'urgence, et sera plus disposée à y conformer sa décision, dans la mesure compatible avec les ressources du budget et les règles de la comptabilité financière.

Signé à la minute : Quatremère, Jomard, Ampère et Lenormant, rapporteur.

L'Académie adopte ce rapport et ses conclusions, et décide qu'une copie en sera transmise à M. le ministre de l'Instruction publique.

B.

Lettre du 29 juin 1851, adressée par le sous-gouverneur du Caire au Moudyr de Gyzéh.
Traduction littérale fournie par le divan du sous-gouverneur du Caire.

A Son Excellence Monsieur le gouverneur de Gyzéh,

M. Mariette, employé au Musée de l'histoire ancienne à Paris, et envoyé en Égypte par ordre de MM. les ministres de l'Instruction publique et de l'Intérieur, à l'effet de faire des fouilles dans le désert de Sakkarah pour découvrir l'origine d'un temple *(Sérapéum)*, travaillé en pierre et gravé, se trouvant dans l'ancienne nécropole de Memphis, qu'il a trouvé sur la surface de la terre, ayant voulu exécuter ses travaux afin de parvenir au but sus-mentionné, et, ayant rencontré des difficultés et des empêchements par ordre de Votre Excellence dans l'exécution de ses travaux, a adressé une demande à M. le Consul-général de France, en le priant de vouloir bien porter à la connaissance de Son Altesse cet empêchement et lui demander une permission de pouvoir continuer ses travaux.

M. le Consul-général ayant écrit à ce sujet à M. le Mouhredar-Bey, en date du 5 de ce mois, et la demande ayant été verbalement soumise à Son Altesse le vice-roi, l'ordre a été donné qu'il ne soit mis des empêchements de la part de personne à M. Mariette. Je viens de recevoir une lettre de M. le directeur des Affaires Étrangères, en date du 28 de ce mois, n° 253, dans laquelle il me dit de vous écrire en conséquence, et je m'empresse donc de vous adresser la présente, afin qu'après avoir bien pris connaissance de ce qui précède, vous veuillez bien, conformément à la lettre de M. le directeur des Affaires Étrangères, donner les ordres nécessaires pour qu'il ne soit mis aucun empêchement de la part de personne à M. Mariette susdit.

Le 29 Chaban 1267 (29 juin 1851).

Signé : Ismaïl-Timour, sous-gouverneur du Caire.

C. Assemblée législative.

Addition à la séance du jeudi 7 août 1851.

Rapport fait par M. Lacrosse, au nom de la Commission du budget de 1851, sur le projet de loi tendant à ouvrir au ministre de l'Intérieur un crédit de 30,000 frcs., applicable aux travaux de déblaiement d'un temple dédié à Sérapis (ruines de Memphis).

Messieurs, le gouvernement recherche avec sollicitude les occasions d'augmenter la collection classée avec tant d'érudition et de goût dans les salles du Musée Égyptien. On est parvenu à rassembler des monuments nombreux et précieux du culte et de l'art égyptiens avant le règne des lieutenants d'Alexandre. La période pendant laquelle les rites grecs se sont mêlés à ceux de l'Égypte primitive, a fourni jusqu'à présent beaucoup moins de spécimens. On espérait en trouver au milieu des ruines de Memphis, et surtout dans le temple consacré à Sérapis.

Le culte de Sérapis était le seul où se fût opérée une véritable fusion entre les croyances du peuple conquérant et du peuple conquis. La religion, dans les autres temples, était restée purement égyptienne ou grecque. C'est donc dans le Sérapéum qu'il faut chercher les monuments du style grec et du style égyptien.

Une mission a été donnée dans ce but à M. Mariette, l'un des employés du Musée : les moyens matériels de l'accomplir étaient circonscrits dans les limites étroites du budget de l'Instruction publique. M. le ministre de l'Intérieur est intervenu par une première subvention prélevée sur les fonds de son budget. Les fouilles ont été continuées avec ardeur; elles sont très fructueuses. Nos musées pourront s'enrichir de bas-reliefs, de statues et de plus de cinq cents figures de bronze, dont quelques-unes sont d'une grandeur et d'une importance capitales.

On est fondé à compter sur des résultats encore plus avantageux à la science archéologique. Le Sérapéum, couvert de sable dès le temps de Strabon, est resté intact. L'Académie des Inscriptions porte le plus vif intérêt aux travaux qui permettront à la France de s'approprier des objets précieux, d'une origine authentique, et qui ont échappé à la main des barbares.

Parmi les morceaux de style grec, on signale douze grands *génies divins* montés

sur des animaux symboliques qui n'ont été connus jusqu'ici que par des figures de petite dimension.

. Dans le système égyptien, on remarque deux beaux sphinx admirablement conservés, et deux lions pareils à ceux qui, sous la dénomination de *lions de Nectanébo,* décorent le Musée du Vatican.

Le sanctuaire du Sérapéum n'a pas encore été exploré par M. Mariette, qui saura diriger les sondages vers les points où les ornements devaient être le plus multipliés.

On connaît les difficultés d'une telle entreprise. Elle peut être entravée par des incidents sur lesquels il ne serait point nécessaire d'arrêter votre attention : la situation intérieure de l'Égypte pourrait même devenir encore moins favorable à l'extraction et au transport des objets enfouis à Memphis.

M. Mariette tient à la disposition du gouvernement les produits de ses laborieuses recherches. Les frais de transport jusqu'à la mer sont évalués à 15,000 frcs.

15 autres mille francs sont jugés nécessaires pour que M. Mariette ait la faculté de parcourir le Sérapéum, en ouvrant quelques voies souterraines au milieu des sables et des débris. Malgré la circonspection et la prudence qui ont présidé aux opérations de l'explorateur français, l'éveil est donné aux étrangers. On leur interdirait difficilement l'approche du temple.

Suspendre ou cesser des recherches conduites avec tant de succès, ce serait livrer aux musées rivaux ce qu'il dépend de nous de déposer dans la collection nationale.

Ces motifs ont décidé votre Commission du budget à proposer le vote du crédit total de 30,000 frcs. demandé par M. le ministre de l'Intérieur dans la séance du 4 de ce mois.

La dépense ne pouvait être prévue lors de la présentation du budget. La dotation du chapitre XV est trop faible pour y faire face; c'est ce que nous avons exposé dans un précédent rapport.

Nous n'admettons pas qu'il y ait lieu de maintenir l'art. 2 du projet. La faculté de dépenser dans le courant de l'exercice 1852 les portions de crédits non employées en 1851 ne peut être donnée qu'après la clôture de l'exercice actuel et par une loi. Aucune raison ne motive la prévision d'un retour au système des *reports* qui sont écartés de notre législation financière. D'ailleurs, il est urgent d'achever les fouilles et d'en faire enlever les produits, afin d'assurer au Musée national la possession de ces nouvelles richesses.

Nous avons l'honneur de proposer l'adoption des art. 1 et 3 du projet.

Projet de loi.

Art. 1er. Il est ouvert au ministre de l'Intérieur, sur l'exercice 1851, un crédit extraordinaire de 30,000 frcs., applicable aux travaux de déblaiement d'un temple dédié à Sérapis, découvert parmi les ruines de Memphis, et au transport en France des objets d'art qui en proviendront.

Art. 2. Les portions de crédit qui n'auraient pas été employées dans l'exercice courant, pourront être reportées, en vertu d'une loi, sur les exercices suivants.

Art. 3. Il sera pourvu à la dépense autorisée par la présente loi au moyen des ressources affectées par la loi de finances du 7 août 1850 aux besoins de l'exercice 1851.

D.

Ministère
des
Affaires Étrangères.
N° 466.

Le Caire, 12 septembre 1851.

A Monsieur LE MOYNE, Agent et Consul-général de France
en Égypte, à Alexandrie.

MONSIEUR L'AGENT ET CONSUL-GÉNÉRAL,

Dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 9 juin de cette année, pour me demander de solliciter du vice-roi, en faveur de M. MARIETTE, employé au Musée du Louvre, l'autorisation de faire des fouilles dans les environs de Sakkarah, vous avez eu l'intention d'insérer que M. MARIETTE ne prétendait nullement contester au vice-roi ses droits de propriété sur tous les monuments qui sont sur le sol égyptien et qu'il s'engageait du reste d'avance à ne rien enlever de ce qu'il avait déjà découvert ou pouvait encore découvrir.

Cette déclaration de votre part, Monsieur l'Agent et Consul-général, était la reconnaissance implicite du principe admis dans tous les pays en ce qui concerne l'existence ou la découverte des monuments antiques, et j'y ai vu la preuve que

vous étiez parfaitement instruit d'ailleurs des dispositions administratives qui, depuis plus de quinze ans, régissent la matière en Égypte.

Sur mon rapport, Son Altesse n'a donc pas hésité à autoriser des recherches qui devaient profiter à la science, sans porter atteinte aux droits du gouvernement. M. Mariette a continué ses travaux avec l'approbation de l'administration et dans les conditions déterminées par l'engagement que vous aviez pris en son nom. Qu'est-il arrivé cependant? C'est que des objets d'antiquité découverts par M. Mariette ont été détournés et transportés chez des particuliers au Caire. Il est notoire aujourd'hui, et le savant archéologue le déclare lui-même, que des statuettes et des morceaux plus importants lui ont été dérobés et publiquement mis en vente. En présence de ces faits qui témoignent assez que M. Mariette n'a pas à sa disposition des moyens de surveillance assez actifs, le vice-roi, désirant prévenir des détournements et des mutilations aussi préjudiciables aux intérêts de la science qu'à la stricte application des règlements établis, vient, sur les représentations du gouverneur de Gyzéh, d'ordonner :

1° Que tous les objets d'antiquité portatifs, découverts par M. Mariette, seraient remis par ce dernier aux agents de l'administration et déposés dans une des salles du ministère de l'Instruction publique;

2° Que cinq officiers stationneraient sur les lieux explorés par M. Mariette, pour y surveiller les travaux, empêcher les dégradations et constater le résultat des fouilles.

Je vous prie, Monsieur l'Agent et Consul-général, de vouloir bien faire connaître officiellement à M. Mariette ces dispositions qui, bien loin d'entraver ses opérations, ne seront à ses yeux qu'une preuve du prix que Son Altesse attache à leur succès, et une nouvelle garantie de la conservation des monuments antiques dont la découverte lui sera due.

Veuillez agréer, Monsieur l'Agent et Consul-général, les nouvelles assurances de ma haute considération.

Signé : Stéphan-Bey.

Pour copie conforme:

L'Agent et Consul-général de France.

Signé : A. le Moyne.

E.

Agence et Consulat-Général
de France en Égypte.

Le Caire, le 19 novembre 1851.

A Monsieur AUGUSTE MARIETTE, en mission en Égypte.

MONSIEUR,

Il résulte d'une décision que le vice-roi m'a fait communiquer officiellement: 1° qu'il met à la disposition du gouvernement français les objets d'antiquité qui ont été extraits de terre par vous, dans la plaine de Saqqarah et qui sont désignés dans la liste dont vous trouverez, ci-joint, copie; 2° qu'il vous interdit de poursuivre, pour le moment, de nouvelles fouilles ou de vous livrer à d'autres travaux de déblaiement, en même temps qu'il étend cette prohibition à toutes les opérations du même genre entreprises en Égypte par d'autres particuliers; et 3° qu'il se réserve d'autoriser plus tard la reprise de vos fouilles et de faciliter même vos recherches, pourvu que le gouvernement de la République veuille bien lui en faire la demande, sans réclamer la propriété ni l'exploration des objets qui pourront être découverts.

En portant cette décision à votre connaissance, je crois ajouter que, sans la repousser ni l'admettre, j'ai pris le parti d'en référer à M. le ministre des Affaires Étrangères, attendu qu'il m'a semblé que rien ne pouvait péricliter pour attendre pendant quelques semaines une réponse. C'est vous dire que j'espère que, jusqu'à l'arrivée de cette réponse, vous voudrez bien, de votre côté, éviter d'entraver la marche des négociations par la reprise intempestive des travaux que, dans votre lettre du 8 de ce mois, vous m'avez annoncé avoir suspendus.

Agréez, etc.

Signé : A. LE MOYNE.

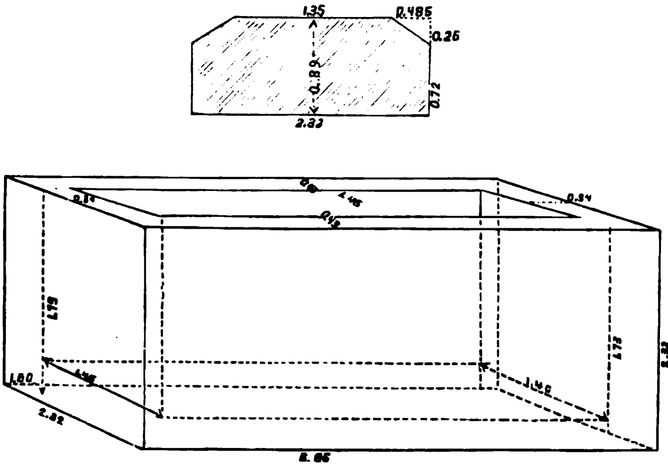
Liste des objets d'antiquité mis à la disposition du gouvernement français par le gouvernement égyptien.

Nombre des objets	Désignation
4	lions en pierre, à tête d'homme, brisés.
1	statue d'homme entière, ayant une figure monstrueuse.
40	pierres portant des inscriptions et statuettes brisées.
1	groupe de trois statues représentant un garçon et deux filles.
1	sarcophage en pierre blanche, portant des inscriptions.
1	petit lion en pierre jaune, sans tête.
1	statue de femme entière, en pierre blanche.
432	figures d'hommes, d'oiseaux et autres, en bronze, de différentes grandeurs.
1	socle de colonne, brisé, en pierre blanche.
1	stèle entière, en pierre blanche, chargée d'inscriptions.
1	lion en terre.
2	flacons à collyre, *en fer,* dit la note arabe.
3	pavés entiers, chargés d'inscriptions.
1	moitié d'hyène, en pierre blanche.
25	statuettes d'hommes, dont dix-sept entières et huit brisées.
Tot. 513	

F.

Sarcophage de la Tombe d'Apis.

Dimensions données par Monsieur Mariette.



Sarcophage.

	dimension	section		cubes		
Caisse. Largeur . . .	2,32	5,3824				
hauteur . . .	2,32					
longueur. . .		3,85		20,722240	cube du sarcophage 12,715450	
Le vide du Sarcophage à retrancher.						
Largeur . . .	1,46	2,5258				
hauteur . . .	1,73			8,006786		
longueur. . .		3,17				cube du sarcophage et de son couvercle 20,982325
Couvercle.						
Largeur . . .	2,32	2,2736				
hauteur . . .	0,92			8,753360		
longueur. . .		3,85				
Angles abattus à retrancher.						
Ils sont seulement des deux côtés sur la longueur.					cube du couvercle 8,267876	
Grand côté .	0,485	0,1261				
petit côté . .	0,260					
la moitié . .		0,06305	0,2427425			
longueur . .		3,85				
pour les deux côtés				0,485485		

Le mètre cube de cette pierre pèse en maximum 2956 kg.

Ainsi le sarcophage	12,715450	37585,8	62025,6 kg.
le couvercle	8,267875	24439,8	

Signé : Linant-Bey.

G.

RENSEIGNEMENTS

SUR LES SOIXANTE-QUATRE APIS TROUVÉS DANS LES SOUTERRAINS DU SÉRAPÉUM.

J'estime que les fouilles du Sérapéum de Memphis ont amené la découverte d'environ sept mille monuments.

Mais tous ces monuments ne sont pas relatifs au même objet, c'est-à-dire au culte du Dieu adoré dans le Sérapéum. Bâti dans une nécropole plus ancienne que lui-même, le Sérapéum renfermait dans son enceinte de vieux tombeaux que la piété des Égyptiens avait respectés. Presque tous ses murs étaient, en outre, formés de pierres empruntées à des édifices déjà démolis. Il y avait donc, à côté des monuments officiels du culte, d'autres monuments qui, sans appartenir directement à Sérapis, ne devaient pas moins être recueillis et portés à l'inventaire général des fouilles. De là le chiffre élevé auquel cet inventaire a atteint; — mais de là, en même temps, la nécessité de faire deux parts, et de n'admettre dans le catalogue particulier du Sérapéum que les objets qui sont spécialement propres à Sérapis.

En somme, le déblaiement du Sérapéum a donc bien eu pour résultat la découverte des sept mille monuments déjà mentionnés. Mais la monographie de Sérapis ne peut compter que sur trois mille articles environ, chiffre déjà très respectable si l'on songe qu'il est peu de questions de l'antiquité qui nous soient jamais arrivées sous l'escorte d'un pareil nombre de documents originaux.

Maintenant on voit, je l'espère, où je veux en venir. Le problème aurait, par la pauvreté même des matériaux, moins de chances d'être résolu, que peut-être prendrais-je, dès aujourd'hui, le parti d'en aborder la solution. Mais précisément à cause de la multiplicité des renseignements à coordonner et à mettre en œuvre, la tâche devient aussi délicate que difficile, et exige, pour être menée à bonne fin, tout un livre et des recherches dont la persévérance peut seule assurer le succès. Ce n'est donc pas un traité sur Sérapis qu'il faut demander au petit écrit dont je trace les premières lignes. S'il m'est permis un jour de rendre un compte détaillé des opérations dont le Sérapéum a été le théâtre, j'essaierai de montrer et de définir le Sérapis que le classement et l'interprétation des textes trouvés dans le temple du dieu nous ont révélé. On verra alors ce que fut réellement Sérapis; on verra comment Sérapis est

un dieu d'origine égyptienne, aussi ancien qu'Apis puisqu'il n'est après tout qu'Apis mort; on verra comment le Sérapis des Grecs n'est qu'un autre dieu amalgamé de grec et d'égyptien, et comment les deux divinités ont vécu à Memphis dans deux Sérapéum distincts, en présence l'une de l'autre et sans jamais se confondre. D'un autre côté Apis sera étudié sous tous les points de vue qui pourront nous faire connaître ce dieu célèbre. La place qu'il occupe dans la mythologie égyptienne, ses points de contact avec d'autres divinités des religions étrangères à l'Égypte seront indiqués. Bref les difficultés seront toutes abordées, sinon vaincues, et j'espère que nos trois mille monuments nous aideront à renverser sans retour les plus sérieux des obstacles qui, jusqu'ici, s'étaient opposés à l'intelligence complète du caractère et des attributs du fameux taureau de Memphis et de la mystérieuse divinité de Sinope. Mais aujourd'hui de telles discussions ne seraient-elles pas prématurées, alors que, j'ose le dire, personne n'est encore suffisamment préparé à les soutenir? L'inutilité de toute tentative de ce genre est évidente, et, pour ma part, je ne me fais aucun scrupule d'avouer que, malgré de longues heures consacrées déjà à l'étude des textes si variés que le Sérapéum nous a rendus, je ne me regarde pas encore comme maître du terrain. Je répète donc que ce n'est pas un traité sur Sérapis qu'il faut chercher dans les quelques pages qui vont suivre. Je désire, au contraire, mettant de parti pris tous les grands problèmes à l'écart, ne montrer de nos richesses que le petit côté qui touche aux questions les plus actuelles de l'égyptologie. Je désire introduire le lecteur dans la tombe d'Apis, y compter les taureaux que nous pourrons y rencontrer, enregistrer nos rois nouveaux, supputer nos dates nouvelles, et chemin faisant, recueillir celles des observations que, dans l'état actuel de nos études, nous croirons le plus à notre portée. Voilà tout simplement ce que je désirerais faire, et il y a loin de ce modeste but aux développements que nécessiterait le parcours du vaste cercle d'obscurités et de complications dont Sérapis est le centre.

Ces explications terminées, je vais, sans plus de préambule, entrer dans les détails que je demande la permission de transmettre, à titre de renseignements, aux personnes que ces études peuvent intéresser.

§ 1er.

Si toutes les momies d'Apis qui ont été autrefois introduites dans les souterrains du Sérapéum nous étaient parvenues intactes, on conçoit que le classement chronologique des taureaux n'aurait pas offert de difficultés. Mais il est malheureusement

loin d'en être ainsi. Quatre sépultures seulement ont été trouvées vierges, et j'ai rencontré dans le reste de la tombe un désordre tel qu'à première vue je désespérai d'y jamais rien reconnaître. Les Apis ne se sont donc pas mis à leur rang en quelque sorte tout seuls. Il a fallu, au contraire, recueillant avec un soin minutieux les indices que le temps avait respectés, s'inspirer de la vue des lieux, reconnaître les modes divers de construction, interroger les inscriptions qui étaient encore en place, rapprocher de celles-ci les monuments de même style trouvés sur le sol, compter les chambres et les sarcophages, et de tout ceci reconstituer la tombe comme elle avait existé au temps de sa splendeur.

Or c'est précisément ce travail de reconstruction qui nous a rendu les soixante-quatre Apis dont l'existence a été jusqu'ici constatée. On voit donc que je ne donne pas le classement des Apis, tel que je l'ai établi, comme définitif et absolu; on voit aussi que je ne donne pas le nombre des Apis aujourd'hui connus comme celui des momies qui, sous les Égyptiens, ont peuplé la tombe du dieu, puisque d'une part le classement de ces animaux est soumis à diverses causes d'erreur qui ont dû avoir leur influence, et que d'autre part il est possible que quelques-uns des Apis aient totalement disparu, ou bien encore m'aient totalement échappé.

Quoi qu'il en soit, je n'ai donc pas trouvé, dans le travail d'arrangement des Apis et des monuments qui leur appartiennent, les facilités que nous aurions eues si la tombe nous eût offert chaque momie à sa place, et c'est ce que je désirais bien faire savoir, afin qu'on ne pense pas que le classement des Apis est le produit de l'observation toute matérielle des momies dans l'ordre où elles se seraient présentées, et qu'on ne s'étonne pas non plus si, malgré moi, je laisse dans les ténèbres quelques points obscurs sur lesquels chacun s'attend peut-être tout naturellement à voir jaillir la lumière.

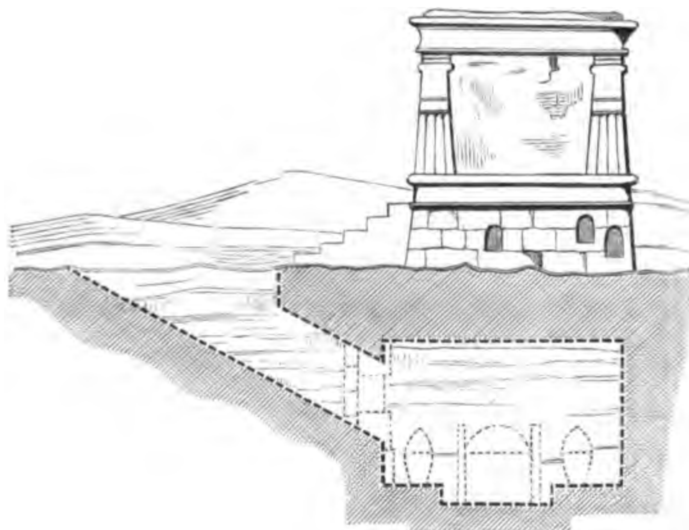
Mais comme on pourrait, tombant dans l'excès contraire, arguer de la mutilation de nos matériaux pour attaquer la solidité de l'édifice, et prétendre que rien n'a pu sortir du désordre réel dans lequel la tombe a été trouvée, je tiens à expliquer — en premier lieu ce qu'était la tombe avant que les vengeances religieuses y aient introduit la dévastation, — en second lieu ce qu'elle était quand, le 12 novembre 1851, j'y pénétrai pour la première fois. Par cette comparaison, on aura, je pense, la mesure exacte du degré de confiance qu'on peut accorder à nos résultats.

On sait que le Sérapéum est situé, non pas à Memphis, mais dans la nécropole de Memphis, et que ce temple a été bâti tout entier pour la tombe d'Apis. Le Sérapéum

n'est donc, selon la définition de Plutarque et de saint Clément d'Alexandrie, que le monument sépulcral d'Apis, ou plutôt le Sérapéum est le temple d'Apis mort, qu'il faut par conséquent distinguer du temple d'Apis vivant qu'a décrit Hérodote et que Psammitichus embellit de colosses d'Osiris. Apis avait donc, à proprement parler, deux temples, l'un qu'il habitait sous le nom d'Apis pendant sa vie, l'autre où il reposait après sa mort sous le nom d'Osorapis.

Comme toutes les tombes égyptiennes au-dessus du Delta, la tombe d'Apis est creusée à même du roc vif. Sous Aménophis III, dont le règne vit mourir le premier Apis que je connaisse, cette tombe n'est pas encore un souterrain commun qui donne asile à un certain nombre de taureaux morts. Elle se compose tout simplement, à la surface du sol, d'un édicule orné de bas-reliefs, sur le modèle de celui que représente la figure ci-jointe, et, sous cet édicule, d'une chambre carrée, à plafond plat, à laquelle on arrive par un chemin en pente pris dans le rocher; la porte regarde le soleil levant. Le taureau de Memphis venait-il à mourir, on l'apportait au Sérapéum, on l'introduisait dans un cercueil en bois taillé sur le modèle de celui qui avait dû contenir l'Osiris dont Plutarque rapporte le mythe, puis les principaux personnages de la ville déposaient près du cercueil quelques statuettes ornées de leurs titres et de leur nom, et la tombe, ainsi organisée, était pour toujours fermée aux regards des hommes. Tel a été le mode employé sous Aménophis III pour la sépulture d'Apis, et ce mode a été mis en usage par les successeurs de ce pharaon jusqu'à l'an 30 de Ramsès II, époque à laquelle un autre système prévalut.

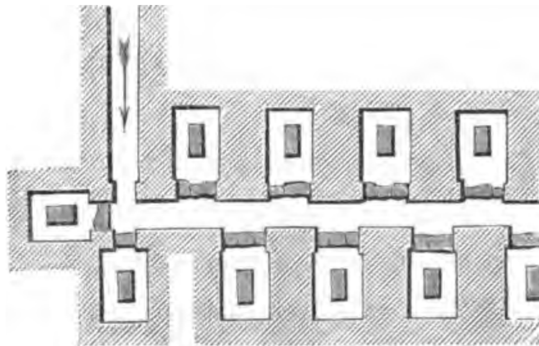
Fig. 1.



Après l'an 30 de Ramsès II, a été commencé en effet un grand souterrain formé d'une galerie d'une centaine de mètres de longueur, de chaque côté de laquelle ont été successivement percées d'Apis en Apis quatorze chambres assez grossières; c'est le commencement de ce souterrain que représente notre figure 2 (p. 118). Quand l'Apis

régnant mourait, l'ensevelissement se pratiquait selon la méthode antique, c'est-à-dire que la momie reposait dans un cercueil dont le couvercle était taillé en forme de croissant, et que le sol du caveau sépulcral était jonché de statuettes représentant les personnages qui avaient été admis à l'honneur de voir leur image orner la tombe du dieu. Mais ici, le mur destiné à clore la sépulture ne pouvait plus être, comme sous Aménophis III, bâti en travers du chemin en pente qui conduit au dehors. Il était élevé au contraire en avant de la chambre et sur l'alignement des parois de la galerie, en sorte que le visiteur qui venait dans le souterrain rendre ses devoirs à la momie sacrée ne pouvait que la supposer derrière le mur qui la dérobait à sa vue. Il y a donc une certaine différence entre le système d'inhumation usité à partir de la seconde moitié du règne de Ramsès II, et le système qui fut en vigueur jusqu'à cette même époque. Mais cette différence, tout entière dans l'apprêt en quelque sorte matériel de la tombe, ne fut pas la seule. Autrefois en effet, quand un personnage, ou les membres de sa famille, voulaient consacrer par une stèle le souvenir d'une visite pieuse faite au Sérapéum, la stèle était déposée, en dehors de la tombe, dans l'un des murs de la chapelle que les rois avaient coutume de bâtir, à la surface du sol, et au-dessus même du caveau où la momie du taureau mort sous leur règne était conservée; voyez plus haut fig. 1. Mais à l'époque où nous en sommes, les stèles ont pénétré jusque dans le souterrain, et je ne crains pas d'affirmer qu'elles y ont pénétré par centaines. Qu'on ne croie pas cependant qu'une seule d'entre elles ait jamais été déposée dans la chambre sépulcrale proprement dite. Je ne sais pas quelle différence il y a, quant au but religieux, entre une statuette et une stèle, toutes deux couvertes des mêmes noms; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, tandis que les statuettes étaient reçues dans le caveau et jusque dans l'intérieur de la momie sacrée elle-même, les stèles étaient littéralement reléguées à la porte. Les stèles ont donc bien, comme je viens de le dire, pénétré dans le souterrain; elles n'ont cependant jamais fait partie de ce qu'on pourrait appeler le mobilier funéraire d'un Apis. On les encastrait, soit dans le mur qui fermait la chambre, soit dans les parties immédiatement voisines du rocher, comme on peut le voir par la petite vue ci-jointe (fig. 3), et c'est dans cet état qu'elles

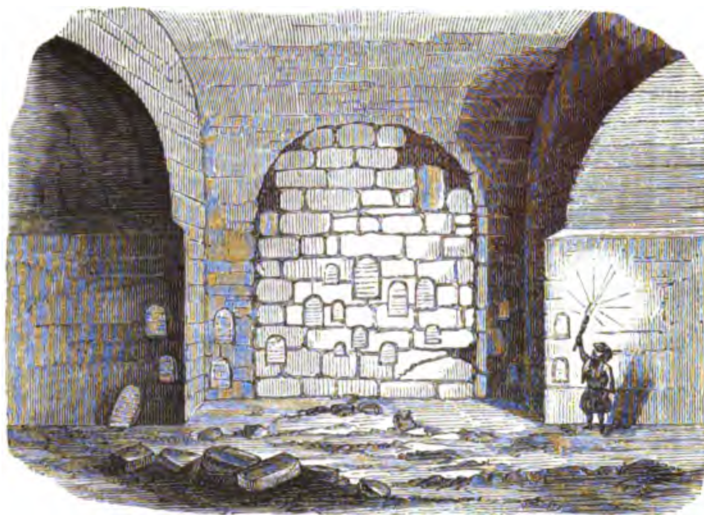
Fig. 2.



se conservaient comme un témoignage de la piété des adorateurs d'Apis et de la vénération que ce dieu avait inspirée à ses contemporains.

Cette seconde partie de la tombe d'Apis, commencée après l'an 30 de Ramsès II, servit jusqu'à l'an 20 de Psammitichus I[er]. Vers ce temps un effroyable éboulement eut lieu; quatre chambres-tout entières virent leur plafond s'effondrer, et le souterrain, creusé d'ailleurs dans un rocher très friable, fut abandonné. Peut-être n'est-il pas défendu de faire ici un rapprochement entre l'arrivée des Grecs auxquels nous savons que Psammitichus ouvrit les portes jusque-là fermées de l'Égypte, et la splendeur dont se revêt tout à coup la nouvelle galerie inaugurée l'an 53 du règne de ce prince. Effectivement, jusque-là les chambres funéraires n'avaient été que médiocrement soignées, et il est telle chambre, sous Ramsès II, qui ne fait pas beaucoup d'honneur à la ferveur de ce roi pour le taureau qui personnifie Osiris. Mais, dans la nouvelle tombe, l'aspect change complètement. Les chambres ont maintenant jusqu'à vingt-cinq et trente pieds de hauteur; les plafonds, taillés en voûte, sont revêtus de pierres blanches appareillées avec art; les parois elles-mêmes ont ce coûteux ornement de dalles prises aux carrières de la chaîne Arabique d'où les plus belles des Pyramides ont été tirées. Quant aux sarcophages, ce sont des monolithes du plus fin granit devant la grandeur desquels on reste véritablement étonné. Ils ont de douze à quatorze pieds de haut, de quinze à seize pieds de long, et le plus petit d'entre eux ne pèse pas moins de soixante-cinq mille kilogrammes. Bref cette partie de la tombe est de beaucoup la plus belle, la plus ornée, celle qui témoigne le plus de la faveur dont a joui Apis, à partir du règne si florissant de Psammitichus. Maintenant les Grecs ont-ils passé par là? Avaient-ils déjà, dès leur arrivée en Égypte, reconnu la ressemblance qui existe entre leur Bacchus (on connaît le Bacchus à tête de taureau d'Argos), et Apis mort, qui n'est qu'Osiris? Avaient-ils remarqué que, sur le front d'Apis, brillait un triangle qui, pour

Fig. 3.



des yeux grecs, a dû bien vite être le delta initial du nom propre Διονύσος? Puis, prompts comme toujours à satisfaire par tous les moyens leur amour-propre national, avaient-ils immédiatement vu que, par une coïncidence bizarre, le mot *Osor-Api* signifie en égyptien *Apis mort,* mais qu'en grec ΣΟΡ[ὸς] ΑΠΙ[δος], signifie *le tombeau d'Apis?* En un mot, les ancêtres de Ptolémée Soter, devinant ou préparant le Sérapis d'Alexandrie, ne sont-ils pas ceux-là même dont l'influence se fait sentir à l'entrée de la nouvelle et magnifique tombe d'Osorapis? Quant à moi, je ne l'affirmerais pas, mais je n'oserais pas non plus le nier d'une manière absolue. Quoi qu'il en soit, l'aspect des souterrains dans lesquels nous nous trouvons maintenant est tout différent de celui des caveaux plus anciens que nous avons vus jusqu'ici. Mais le principe est encore le même. L'Apis une fois dans son cercueil de bois et le cercueil dans son enveloppe de granit, la chambre était, comme autrefois, irrévocablement close. Les stèles venaient à leur tour, qui couvraient, dans la galerie, les parties du mur et du rocher les plus proches de la momie, et tout était dit jusqu'au nouvel Apis qui devait venir habiter la chambre suivante. En définitive, à part un plus grand soin de la dignité du dieu, les Égyptiens ont donc, depuis Aménophis jusqu'aux derniers Apis, persisté dans leur mode d'ensevelissement, et rien n'indique que, pendant toute cette période qui embrasse dix-sept ou dix-huit siècles, le culte d'Osorapis, même sous les Ptolémées, ait subi la moindre modification. — Pour tout dire cependant, je dois ajouter que, à partir de Nectanébo Ier (l'ancien Amyrtée), certaines circonstances feraient soupçonner que, peut-être, il s'est opéré un changement, sinon dans le culte du dieu, au moins dans les habitudes de la tombe. Jusqu'alors, en effet, il paraît que, conformément à l'indication de Pausanias, la tombe n'était ouverte que pendant les soixante-dix jours qui suivaient la mort, en sorte que pas une de nos stèles antérieures au règne du prince que je viens de nommer ne porte une date qui ne soit pas celle de l'un des soixante-dix jours en question. Mais à l'avènement de la XXXe dynastie, les choses semblent avoir changé. Déjà Cambyse, trop à l'écart dans la tombe fondée par Psammitichus, avait dû se contenter, pour l'Apis mort sans doute un peu avant l'expédition d'Éthiopie, du vestibule situé après la porte d'entrée de la tombe, et Darius Ier, également gêné pour l'Apis mort l'an 4 de son règne, avait été obligé, en l'an 34, d'alonger la galerie et d'y percer de nouvelles chambres. Les agrandissements ne purent cependant pas encore suffire, et c'est à la mort de l'Apis de Nectanébo Ier que fut commencée une autre galerie qui, faisant un détour, allait rejoindre la première à son extrémité. Or, à partir de ce temps, les

stèles ne furent plus admises dans l'intérieur de la tombe. L'entrée de la nouvelle galerie, les portes extérieures et les parois des divers chemins qui conduisaient à ces portes leur furent réservées; mais pas une d'entre elles ne put aller, comme sous l'ancien régime, se placer près du taureau dont elle était destinée à rappeler le souvenir. Est-ce là une modification dans le culte d'Apis? Est-ce une simple mesure de police nécessitée par la vaste extension que prenaient les souterrains? On décidera.

Voilà donc, en définitive, quelles sont les parties qui composent le monument fameux consacré à la sépulture des Apis, et j'espère que les détails dans lesquels je viens d'entrer ont dû convaincre le lecteur que si ce monument nous était arrivé intact, nous n'aurions eu qu'à enregistrer les Apis dans l'ordre même de leurs cellules pour en posséder immédiatement et sans difficulté l'ordre chronologique.

Malheureusement on sait déjà que ce n'est pas dans ces conditions que la tombe s'est présentée. Ravagée à l'époque où on lisait encore les hiéroglyphes, puisque le nom d'Apis est quelquefois martelé, elle a été en outre dévastée par ces mêmes Arabes qui, sous le calife Mâmoun, forçaient les Pyramides et violaient tous les tombeaux. Les momies, de plus en plus maltraitées, ont été alors pour la plupart anéanties; les stèles ont été en grand nombre jetées par terre, et des pierres ont été amoncelées, en signe de mépris, sur ces beaux sarcophages dans lesquels le taureau si vénéré de Memphis semblait devoir reposer pour l'éternité. J'avais donc raison de dire qu'en pénétrant pour la première fois dans la tombe, le 12 novembre 1851, j'y rencontrai un désordre tel qu'à première vue je désespérai d'en jamais rien obtenir. Mais maintenant que nous savons mieux comment la tombe était primitivement disposée, on voit qu'en réunissant tous les indices, en recueillant avec soin les renseignements fournis par les objets laissés à leur place antique, on peut encore espérer reconstituer la série des Apis. D'ailleurs la tombe n'a pas été tellement bouleversée que, par exemple, toutes les stèles aient été arrachées et que les monuments d'un souterrain aient été transportés dans un autre. Il y a donc déjà, selon les lieux où ils ont été trouvés, quatre ou cinq grandes catégories à établir entre nos objets. Ainsi ceux qui étaient enfouis dans les décombres des chapelles votives de la XVIIIe dynastie et du commencement de la XIXe, ne sont certainement ni antérieurs à Aménophis III, ni postérieurs à l'an 30 de Ramsès II; de même, ceux qui ont été recueillis dans les souterrains terminés l'an 20 de Psammitichus ne peuvent se placer qu'entre la XIXe dynastie et la XXVIe. Quant aux grands souterrains, les deux seules places où l'on ait permis d'encastrer des stèles établissent déjà entre

celles-ci deux subdivisions principales qui nous forcent à ranger les unes depuis Psammitichus jusqu'à Nectanébo, et les autres depuis Nectanébo jusqu'aux derniers Ptolémées. En présence des données de toute sorte qui peuvent résulter des circonstances dans lesquelles ces monuments ont été découverts, le classement n'est par conséquent pas aussi difficile qu'on pourrait le croire, et on doit s'apercevoir maintenant que si, d'un côté, nos matériaux nous arrivent dans un état regrettable de délabrement, il n'est pas impossible d'un autre côté d'en former un édifice dont les amis de l'antiquité pourront encore admirer la grandeur.

Voilà pourquoi, tout bien considéré, je me décide à donner la nomenclature, aussi abrégée que possible, des soixante-quatre Apis qui vont suivre, les seuls, — non pas qui aient existé, puisque le culte d'Apis était debout sous la Ve dynastie et que les vieux Apis de ce temps ont dû avoir aussi leur Sérapéum qui n'est pas du tout le nôtre, — mais les seuls que j'aie réussi à retrouver de tous ceux qui, depuis la fondation de la tombe sous Aménophis III jusqu'à sa destruction sous Théodose, sont successivement venus se reposer dans les souterrains de notre temple.

Je termine ce paragraphe par un dernier mot. J'ai dit tout à l'heure que, sur les sept mille numéros qui ont formé l'inventaire général des fouilles du Sérapéum, Sérapis entrait pour un total de trois mille objets environ. Or quand on saura que les principaux et les plus nombreux de ces objets proviennent de cette même tombe d'Apis dont je viens de donner la description, on aura une idée suffisamment exacte du caractère essentiel qui distingue la collection réunie au Louvre. Cette collection n'est donc pas ce que, en mettant la main à l'œuvre au milieu des sables encore vierges du temple, je pensais moi-même la voir. Jusqu'alors, en effet, Sérapis était regardé comme un dieu plutôt grec qu'égyptien. Origène l'appelle le transfuge de Sinope, et quand on le voit aborder, sous Ptolémée Soter, à Alexandrie, s'y installer dans l'un des plus beaux temples qui aient été bâtis en Égypte, et de là prendre son essor pour aller en quelque sorte s'abattre sur toutes les parties du monde connu, on peut bien oublier l'origine égyptienne du dieu et s'attendre à rencontrer dans les ruines de l'un de ses temples autre chose que des stèles hiéroglyphiques de Sésostris et de Psammitichus, à côté d'un bœuf mort. D'autre part, même en quittant la voie de la tradition classique, trop prompte peut-être à reconnaître dans le dieu cosmopolite d'Alexandrie l'une de ses propres créations, et en interrogeant les papyrus qui, trouvés autrefois à Memphis, sont les témoins naïfs de l'état du culte à l'époque où ils ont été écrits, on reconnaît également que ce ne sont pas des souvenirs d'un

ordre de choses tout pharaonique qu'il faut demander à ces ruines où une chapelle d'Astarté s'élevait à côté d'une chapelle d'Anubis, et où les malades venaient chercher dans des songes le remède aux maux dont ils souffraient. En ce sens, la nature de la collection exposée au Louvre avait donc besoin d'être expliquée. Les monuments grecs qui auraient dû, comme tout le faisait présager, en former le fonds principal, y sont au contraire aussi rares que les monuments de l'antiquité pharaonique y sont nombreux, et loin d'y trouver une réunion de documents propres au Sérapis que nous connaissons le mieux parce que c'est celui avec lequel nos études premières nous ont le plus familiarisé, nous n'y voyons qu'une suite d'objets d'un caractère purement funéraire, d'un style purement égyptien, au milieu desquels apparaîtront une seule écriture et une seule langue, celle des hiéroglyphes, en même temps qu'un seul dieu et qu'un seul culte, celui d'Apis mort. Telle est, en résumé, la collection du Sérapéum comme nous l'ont faite les travaux poursuivis pendant quatre années au milieu des ruines de ce temple. — Maintenant de ce caractère si tranché résulte-t-il que les papyrus nous ont trompés, et qu'en nous décrivant tout le vaste ensemble de fonctionnaires, de marchands, de militaires, de reclus et de recluses que nous voyons s'agiter dans l'enceinte du Sérapéum de Memphis, ils ont fait allusion à un autre dieu que le Sérapis mixte dont le temple principal était à Alexandrie? Je ne le pense pas. J'ai déjà dit qu'il y avait à Memphis, sous les Lagides, deux Sérapis et deux Sérapéum, et c'est là qu'est la solution de la difficulté. En effet, la fameuse allée de sphinx de Strabon n'est qu'une route qui, à chaque extrémité, avait un Sérapéum. D'un côté étaient le παστόφοριον, et l'Anubidium, et le temple d'Astarté, et celui d'Esculape, en un mot le Sérapéum grec; celui-là n'a été fouillé qu'à la surface. Mais de l'autre côté se trouvait la tombe d'Apis, c'est-à-dire le Sérapéum égyptien; or ce Sérapéum a été fouillé dans toutes ses parties, et comme il a été prouvé non-seulement que, pendant toute sa durée, le dieu antique des Égyptiens avait maintenu sa nationalité, mais encore que la langue grecque avait été positivement bannie de l'enceinte, on voit tout de suite pourquoi notre collection semble en contradiction avec ce que nous croyons avoir de Sérapis, et pourquoi, en définitive, elle est riche surtout en monuments funéraires où le style égyptien et les idées égyptiennes dominent au point qu'on chercherait en vain, dans les mille proscynèmes de la tombe d'Apis, une seule lettre grecque. Les papyrus ne nous ont donc pas égarés à leur suite; seulement ils nous parlent d'un temple d'où les monuments que nous possédons ne viennent pas : là est toute la question.

En résumé, les explications que je viens de donner ont déjà eu pour résultat de nous montrer :

1° Que le Sérapéum n'est que le mausolée d'Apis, et qu'ainsi le dieu principal du Sérapéum, c'est-à-dire Sérapis, n'est qu'Apis mort;

2° Qu'il y eut à Memphis deux Sérapéum, l'un fondé par Aménophis III, et dans lequel le culte du dieu des anciens Pharaons se conserva intact jusque sous les empereurs romains; l'autre inauguré peu de temps après l'avénement de la dynastie grecque à Memphis et où le Sérapis d'Alexandrie, résultat d'une bifurcation opérée sous Soter Ier, était plus spécialement adoré;

3° Que le déblaiement du seuil de ces deux temples qui ait été exploré a produit sept mille monuments, parmi lesquels la monographie de Sérapis ne peut réclamer que les trois mille objets qui, par leur origine, sont relatifs à ce dieu;

4° Que ces trois mille objets proviennent presque tous de la tombe d'Apis proprement dite, et qu'ainsi la collection du Louvre a un caractère funéraire et égyptien, tout différent de celui que semblerait devoir prendre une collection sortie tout entière des ruines d'un temple de Sérapis;

5° Enfin, que cette tombe a été violée et saccagée, mais que cependant les divisions principales du monument et la nature des objets qui y ont été recueillis ont permis de reconstituer à peu près l'ancien état des lieux, et de constater d'une manière plus ou moins certaine l'existence d'un minimum de soixante-quatre Apis.

Le lecteur est maintenant, je crois, mieux disposé à accepter le catalogue chronologique de ces animaux divins. J'y arrive sans plus tarder.

§ 2.

XVIIIe DYNASTIE. — CINQ APIS.

Apis Ier (1), mort sous Aménophis III.
Apis II (2), mort sous Amentouonkh.
Apis III (3), mort sous Horus.
Apis IV (4), mort sous Horus.
Apis V (5), mort sous Rathothis.

Apis Ier. L'époque de la mort du premier des Apis de la XVIIIe dynastie est constatée par les inscriptions de la chapelle élevée au-dessus du caveau funéraire. On y voit Aménophis III, accompagné de son fils SouTeN Si SåM TeTMeS[1], *le royal fils, le sam, Toutmès,* faisant l'offrande de l'encens au taureau de Memphis, à côté duquel on lit la légende :

1. A l'exemple de M. H. Brugsch *(Gramm. démotique),* je me sers du très bon mode de transcription proposé par M. de Rougé *(Inscr. d'Ahmès).*

(sic)

T'&T	HaPi	A°NKH	HeSIRI	NeVPe	TouM	. . . . . w	A°Pew	T&w
Discours	d'Apis	le vivant	Osiris,	seigneur du ciel;	il est Toum	ses cornes	(étant) sur lui;	il donne

&NKH	T'A	SeNV	cN KHeWTe.K	T'eTeN
la vie	saine	et forte	à ta face	pour toujours.

Une autre légende avait été gravée sur le pourtour intérieur de la frise. Le temps l'avait partout rendue méconnaissable. Je n'ai pu en tirer que la fin d'une inscription dédicatoire ainsi conçue :

MeN	R&NeK	(eRNe)	H&H	T'eTeN
. . . . . (que) subsiste	ton nom	dans l'éternité		à toujours.

Je n'arrête l'attention du lecteur sur cette courte phrase, qui renferme un souhait, que pour mettre en regard ce passage du traité de Plutarque[2] : «D'autres prétendent »que *Manéros* n'est point un nom d'homme, mais *une espèce de formule* usitée dans »les festins et dans les fêtes, par laquelle *on souhaitait* que ces divertissements fussent »heureux; car c'est là ce qu'exprime le *Manéros* . . . .» Ce mot est probablement bilingue. Plutarque a transcrit par MαNεPως le MeNRaNeK (ou MeNRaNoU à la 3[e] pers.) des inscriptions. Cette formule, sous la forme MeN eRNe H&H, est si ordinaire sur tous les monuments, qu'elle a pu être employée comme refrain de la *chanson* citée à la fois par Hérodote, Pausanias et Plutarque[3].

Quant au caveau souterrain, je n'y ai plus rencontré le nom d'Aménophis, mais seulement celui de son fils Toutmès; celui-ci mourut probablement, comme Scha-em-Djom, avant son père, puisqu'Aménophis III eut pour successeurs deux autres de ses fils, Amentouonkh et Horus, qui ont certainement régné à l'exclusion de leur frère.

APIS II. J'ai trouvé dans la tombe de cet Apis les quatre beaux canopes qui sont au Louvre[4], et quelques pandeloques dont l'une portait en cette forme (fig. 4, p. 126)

1. C'est-à-dire un *Toum cornu, une forme de Toum avec des cornes.* Le génie de l'écriture hiéroglyphique prête à ce titre d'Apis une double signification curieuse à étudier. Le mot n'est pas seulement en effet le nom du dieu *Toum;* il est aussi employé pour exprimer les idées *obscurcir, cacher, nier,* etc. Aux yeux des Égyptiens, ce titre d'Apis pouvait donc avoir deux sens, et la phrase devait ainsi se traduire *deux fois* en cette manière : *Apis, cachant ses cornes et sa tête,* devient *Toum ayant des cornes sur lui.*

2. *De Iside et Osiride,* XVIII.

3. Hérod. (II, 79) et Pausan. (IX, 29). Cf. BRUGSCH *(Die Adonisklage und das Linoslied),* où le savant auteur compare au mot *Manéros* une autre formule répétée à la fin de chaque stance d'un hymne à Osiris.

4. S. 1151, 1152, 1153, 1154.

le cartouche-prénom du roi Amentouonkh. J'y ai aussi recueilli quelques fragments du cercueil. Il était en bois, et ses côtés étaient taillés en forme de panneaux rectangulaires. Cet ornement si particulier, dont aucun cercueil d'Apis, depuis Amentouonkh jusqu'aux derniers Ptolémées, ne fut exempt, s'est présenté avec tant de persistance que son emploi me semble avoir été obligatoire. Peut-être le cercueil d'Apis devait-il être construit sur la forme traditionnelle du coffre dans lequel Osiris fut enfermé.

Fig. 4.



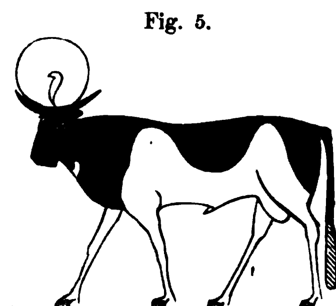
Apis III. Le troisième Apis de la XVIIIe dynastie mourut sous le roi Horus. Il fut inhumé dans une tombe creusée exactement sur le plan des deux précédentes. Seulement des peintures sur stuc en ornaient les parois. Ces peintures représentent Apis debout. Devant son image, plusieurs fois répétée, est une table d'offrandes. Derrière lui marchent les quatre génies des morts, suivis tantôt de Nephthys et d'Anubis, tantôt d'Isis et de Tap-hérou. Les légendes qui accompagnent ces représentations ne sont autre chose que les noms et titres ordinaires des différentes divinités qui viennent d'être nommées. Le nom du roi a été trouvé parmi les décombres de la chapelle supérieure.

Apis est partout ici revêtu de ses marques sacrées. Élien[1] en compte vingt-neuf (peut-être vingt-huit, le nombre des années qu'Osiris a vécu, et la moyenne des jours d'un mois lunaire). «Ce jeune bœuf, dit Hérodote[2], se connaît à de certaines marques. »Son poil est noir; il porte sur le front une marque blanche et triangulaire, sur le »dos la figure d'un aigle et sur la langue celle d'un escarbot, et les poils de sa queue »sont doubles.» Plutarque[3] ajoute : «Apis a plusieurs traits de ressemblance avec »la forme de la lune par le mélange des marques claires et obscures qu'il a sur le »corps.» — «Sa marque distinctive, dit encore Pline[4], est une tache blanche, en »forme de croissant, sur le côté droit; sous la langue est un nœud qu'ils nomment »scarabée.» D'autres auteurs, parmi lesquels se trouvent Strabon[5], Ammien Marcellin[6], Solin[7] et Porphyre[8], signalent également l'existence de ces taches, dont ce dernier fait des empreintes du soleil et de la lune. — Ces descriptions, rapprochées des nombreuses figures d'Apis que nous possédons, sont exactes dans leur ensemble,

1. *De Animal.*, XI, 10.
2. III, 28.
3. *De Is. et Osir.*, XXXVII.
4. VIII, 46.
5. Lib. XVII, c. I, § 14.
6. Lib. XXII, p. 245.
7. *In Polyhistore*, c. XXXII.
8. *Apud* Eus. *Pr. evang.*, III, 13.

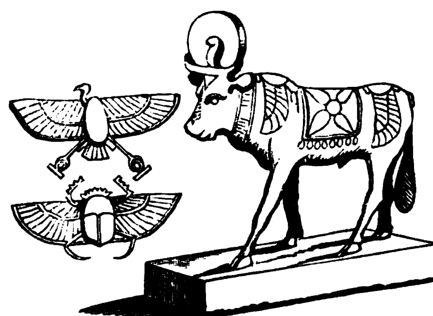
et nous prouvent que les Grecs n'ont pas été mal informés, en ce qui concerne les signes par lesquels il semblait aux Égyptiens qu'Apis trahissait son origine céleste. Il faut même croire que plusieurs de ces signes, connus autrefois des Grecs, se déroberont pour toujours à nous, malgré nos ressources nouvelles, parce qu'ils tiennent à la nature même de l'animal, et que l'artiste égyptien, si expert qu'il ait été, n'a jamais pu avoir l'idée de les rendre. — Je pense, pour ma part, qu'on pourrait partager les marques auxquelles Apis se reconnaissait, en trois espèces : — celles qui se distinguent à la couleur de la robe; — celles qui sont formées par les *épis;* — celles qui, comme l'escarbot sous la langue, tenaient à certaines qualités physiques. Les premières se reconnaîtront sur la reproduction ci-jointe (fig. 5) de l'Apis d'Horus. Il a le triangle blanc sur le front; sur le poitrail parait l'une des deux cornes du croissant lunaire; un autre croissant se dessine sur le flanc, et enfin les poils de la queue sont *doubles,* c'est-à-dire qu'ils sont alternativement blancs ou noirs. Les secondes, que les peintures ne nous donnent jamais, se trouvent sur les Apis en bronze. Comme on le voit ici (fig. 6), l'Apis a encore le triangle sur le front; sur le dos est étalée la housse qui lui sert d'ornement; mais d'un côté se distingue un vautour, les ailes étendues, et de l'autre un scarabée ailé, symbole de la résurrection. Ce n'est pas du tout que je prétende qu'autrefois les Apis aient jamais porté sur le dos le dessin régulier et exact soit d'un vautour, soit d'un scarabée. Il est probable que les Égyptiens des anciens temps attachaient aux *épis* les propriétés heureuses ou néfastes que les Arabes leur attribuent aujourd'hui, et que, de même que ceux-ci voient sur le poitrail ou la cuisse de leurs chevaux certaines combinaisons d'épis qui leur paraissent former une *lance,* une *tente,* ou tout autre objet matériel, de même les Égyptiens des Pharaons devaient distinguer sur le dos d'Apis les contours d'un *aigle* ou d'un *scarabée.* Le scarabée, le vautour et toutes celles des autres marques qui tenaient à la présence et à la disposition relative des *épis* n'existaient donc pas réellement. Les prêtres initiés aux mystères d'Apis les connaissaient sans doute seuls et savaient y voir les symboles exigés de l'animal divin, à peu près comme les astronomes reconnaissent, dans certaines dis-

Fig. 5.



Marques d'Apis d'après la couleur de la robe.

Fig. 6.



Marques d'Apis d'après les épis.

positions d'étoiles, les linéaments d'un dragon, d'une lyre ou d'une ourse. Quant à la troisième espèce de marques, on conçoit, par la définition seule qui en a été donnée, que je ne puisse rien en dire.

Le soin que les Égyptiens ont pris de distinguer, sur les représentations d'Apis, les symboles extérieurs de l'animal, est encore plus sensible en présence des tables d'offrandes dont chacune des parois de notre chambre d'Horus est ornée. Hérodote[1] a déjà noté un point remarquable, à savoir que les bœufs mondes étaient réservés à Apis, et qu'ainsi on immolait à ce dieu des animaux de sa propre espèce. Cet usage religieux est confirmé par les peintures d'Horus. Sur les tables, en effet, sont représentées en nature les victuailles dont on les chargeait, au milieu des oies et des membres de bœufs qui formaient la partie essentielle de ces offrandes funèbres. Mais autant on voit que les prêtres ont mis d'attention à indiquer sur les figures du taureau divin les signes caractéristiques de la divinité, autant ils ont tenu à ce que le bœuf, dont les membres sont exposés sur l'autel, fût marqué des couleurs qui lui sont propres. Ici nous n'avons plus ni triangle ni double croissant. Des quatre espèces de veaux consacrés aux dieux, les HeT, *blancs,* les KeM, *noirs,* les TeSCHeR, *rouges,* et les A°V, *tachetés*, ceux-ci paraissent, contrairement à l'opinion d'Hérodote, avoir été réservés aux autels d'Apis, ce que prouvent les taches irrégulières intentionnellement exprimées sur la tête et les cuisses de la victime. Une autre remarque à faire, c'est qu'Hérodote[2] s'est également trompé sur l'usage qu'après le sacrifice on faisait de la tête des bœufs immolés à Apis. La présence de cette tête, partout où les bas-reliefs du Sérapéum nous ont donné une table d'offrandes, prouve au contraire que, loin de la charger d'imprécations, à la manière des Hébreux[3], les Égyptiens la conservaient et en faisaient le principal trophée de leurs sacrifices sanglants. Les offrandes de fleurs et de fruits sont si rares qu'il est difficile de ne pas penser qu'Apis partageait les préférences de l'Éternel, auquel les premiers-nés du troupeau d'Abel furent plus agréables que les fruits du verger de Caïn.

Du reste, la chambre qui nous fournit ces observations avait été anciennement bouleversée avec tant de persistance, que je n'y ai absolument trouvé qu'un couvercle de canope à tête humaine. Mais le hasard nous réservait, à côté même de cette chambre, une découverte importante à laquelle j'arrive avec le second Apis que le règne d'Horus vit mourir.

1. II, 38.
2. II, 39.
3. Voy., sur le bouc émissaire, *Lévit.,* XVI.

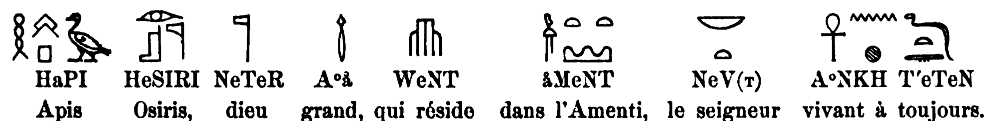
Apis IV. Il est évident que quand, au fond d'un caveau creusé tout entier à même du rocher, on rencontre un mur, ce mur ne peut être qu'une cloison élevée entre la chambre que l'on connaît déjà et une autre chambre contiguë.

Mais comme nous venons de voir que la chambre d'Horus avait été enduite de stuc, on conçoit que, tant que ce stuc restait intact, on ne pouvait savoir si les quatre parois étaient le rocher lui-même, ou bien si, en un point de l'une d'entre elles, les pierres d'un mur ne se cachaient pas derrière ce même stuc.

Il était donc essentiel, pendant l'exploration de la chambre, d'en sonder attentivement toutes les parties, ce que n'avaient pas fait les premiers fouilleurs. Effectivement, après avoir successivement constaté la présence du roc aux côtés est, sud et ouest, je m'aperçus qu'au côté nord je n'avais plus, sous le stuc, le rocher naturel, mais bien une cloison construite en pierres du Mokattam.

Une seconde chambre existait par conséquent à côté de celle d'Horus, et après avoir fait desceller une des pierres de la porte d'entrée, je ne tardai pas moi-même à m'y introduire.

C'était un souterrain beaucoup plus petit que la chambre peinte que je venais de quitter. Au centre s'élevait une construction en pierres blanches, qui renfermait un cercueil rectangulaire, sans peinture, et orné sur chaque face de panneaux allongés au milieu desquels apparaissait plusieurs fois la légende :



Quatre grands canopes[1] avaient été placés, par groupes de deux, à droite et à gauche de cette construction. Le tout reposait sur une couche de sable pur.

Cette fois je n'avais donc plus affaire aux chambres dévastées d'Aménophis, d'Amentouonkh et d'Horus, et quoique tout l'ensemble que j'avais sous les yeux n'accusât pas un grand luxe de funérailles, je ne devais cependant avoir aucun doute sur l'origine de la sépulture, qui était bien celle d'un Apis, dans l'état même où l'avaient laissée, trois mille six cents ans auparavant, les ouvriers chargés de l'arrangement matériel de cette tombe.

Ici je demande à poser immédiatement les termes du problème dont cette découverte et celle de quelques autres chambres également inviolées nous permettront par la suite de trouver peut-être la solution. Quel était le mode d'ensevelissement d'Apis?

1. Ils sont au Louvre et portent les numéros S. 1160, 1161, 1162 et 1163.

Il n'est personne qui ne sache que les procédés d'embaumement en usage chez les Égyptiens avaient acquis un degré remarquable de perfection, et que souvent, par ces procédés, on a réussi à conserver aux cadavres l'apparence de la vie, au point que les cheveux et le poil des morts se sont retrouvés avec leur couleur antique, et que, quelquefois même, les chairs de certaines parties grasses ont prouvé qu'après un grand nombre de siècles elles n'avaient pas encore complètement perdu leur élasticité.

Appliqués aux Apis, ces mêmes procédés auraient dû, par conséquent, avoir pour résultat de faire de la momie d'un Apis un véritable taureau, emmaillotté dans des bandelettes. Peut-être, pour plus de solidité, l'animal pouvait-il être agenouillé à la manière des sphinx; mais sous les bandelettes devait se trouver la peau, encore couverte de ses poils; sous la peau les chairs plus ou moins desséchées; sous les chairs les ossements toujours intacts, et dans l'intérieur du cadavre, les aromates et le bitume odorant mêlé d'amulettes et de figurines qu'on a l'habitude d'y rencontrer.

Voilà la théorie ou plutôt l'embaumement d'Apis tel qu'on peut, par avance, se le figurer. Mais est-ce un Apis de cette sorte que nous livra le cercueil vierge de notre nouvelle chambre d'Horus? Aucunement.

Quand, en effet, je levai le couvercle, je crus que la tombe était vide. Mais en prêtant un peu plus d'attention, je distinguai bientôt, au fond du cercueil, une tête de taureau, et sous cette tête une masse noirâtre qui lui servait comme de support.

J'examinai d'abord la tête. Elle n'adhérait à rien et avait été posée sur la masse. La peau avait complètement disparu, et tous mes efforts pour retrouver les traces des bandelettes furent inutiles.

J'examinai ensuite le support. Il était de forme ovale, assez régulier, et mesurait un mètre environ de longueur, trente centimètres de largeur, et autant à peu près d'épaisseur. Quant à sa nature, je reconnus qu'il était formé d'un amas confus de bitume et de gros ossements de bœuf brisés, le tout amoncelé sans ordre sous une enveloppe de mousseline.

Tel était l'Apis inviolé d'Horus. Pas une amulette, pas une statuette ne fut trouvée. La sépulture, comme je l'ai dit, était aussi pauvre que possible, et en même temps s'éloignait, de plus loin même que je ne l'aurais soupçonné, du mode d'ensevelissement si généralement adopté dans toute l'Égypte.

Je n'en dirai pas plus ici. Le problème est maintenant, je l'espère, bien clairement posé. J'aurai occasion d'y revenir.

La seconde chambre d'Horus est représentée au Louvre par les quatre canopes que j'y ai recueillis. Il paraît que l'Apis mourut subitement, car trois seulement d'entre ces canopes avaient leur couvercle. Nous avons placé, sur le quatrième canope sans tête, le couvercle unique trouvé dans la chambre peinte. On peut voir par là que les deux Apis de nos chambres contiguës sont tellement du même temps que les quatre têtes humaines, sorties toutes les quatre du ciseau du même artiste, ne se distinguent pas entre elles.

Apis V. La chambre où a été déposé l'Apis nouveau en présence duquel nous nous trouvons est encore une de celles qui ont été taillées sur le modèle uniforme de la première série des hypogées du Sérapéum.

Pendant qu'on y travaillait, j'y découvris trois stèles[1] qui, au premier abord, me semblèrent donner, d'une manière incontestable, la date de la chambre et le nom du roi qui en avait ordonné le percement.

Fig. 7.



Sur l'une de ces stèles[2] était gravé un proscynème, en tête duquel un roi, nommé par son cartouche ainsi figuré (fig. 7), est introduit par le dieu Horus en présence d'Osiris.

Or on conçoit qu'au milieu du désordre inévitable des fouilles, et n'ayant entre les mains qu'un monument que je n'avais pas le temps de débarrasser du sable durci dont il était couvert, j'aie pu assimiler ce cartouche à celui du fameux roi que nous connaissons sous le nom d'*Akhenaten*,



et y voir avec d'autant plus de facilité le nom propre que, par une exception dont le cartouche de la reine épouse d'Akhenaten a donné d'autres exemples[3], le mot aurait pu se renverser, et, seul de tout le groupe, s'écrire en cette forme dans le système rétrograde.



L'Apis fut donc classé comme appartenant à Akhenaten, et la stèle, de son côté, fut expédiée à Paris comme provenant du règne de ce même roi.

Maintenant on va comprendre, par quelques explications, comment un plus mûr examen de la pierre nous force à abandonner cette identification, et comment, au lieu d'Akhenaten, le roi qu'Horus présente à Osiris est un monarque nouveau dont

1. S. 1168, 1169, 1170.

2. S. 1168. Elle est exposée dans l'une des armoires de la salle Historique. Les deux autres sont à leur rang chronologique dans la salle d'Apis.

3. Lepsius, *Denkm.*, Abth. III, Bl. 91, 93, 97, etc.

l'arrivée, loin de servir à débrouiller la chronologie de la fin de la XVIII[e] dynastie, sert au contraire à la rendre encore plus obscure.

On sait en effet que la fin de la XVIII[e] dynastie, telle que nous la donne la table d'Abydos, est remplie par la règne de trois rois dont des monuments d'une incontestable authenticité établissent la filiation. Ces trois rois sont Toutmès IV, Aménophis III son fils[1], et Horus, fils du précédent[2]. C'est aussi littéralement que possible, la suite des rois de Manéthon qui, dans les listes de l'Africain, d'Eusèbe, de Josèphe, et même dans celles du Syncelle et de Théophile, offre à son tour, comme rois correspondants à cette série de la table d'Abydos, Τούθμωσις, Ἀμένωφις et Ὧρος.

Mais l'étude plus approfondie des monuments de cette époque a révélé un fait auquel on était loin de s'attendre : c'est qu'entre Aménophis et Horus interviennent au moins trois règnes. Tandis, en effet, qu'à Soleb[3] notre roi Akhenaten s'est représenté adressant ses hommages à Aménophis III[4], qui par conséquent l'a précédé sur le trône, nous trouvons dans les matériaux du pylône de Karnac, élevé par Horus, des pierres plus anciennes que ce même pylône et portant le cartouche d'Akhenaten[5]. Akhenaten est donc postérieur à Aménophis III, et antérieur à Horus. Même observation pour un autre roi nommé Amentouonkh. Selon l'inscription des lions du mont Barkal[6], Amentouonkh est fils d'Aménophis III; il n'a donc pu régner avant lui. Mais à Karnac des bas-reliefs ont prouvé qu'en une occasion au moins[7] le roi Horus avait fait graver son cartouche en surcharge sur celui de son frère Amentouonkh. Celui-ci a donc, comme Akhenaten, succédé à Aménophis III, mais précédé Horus. Enfin un troisième roi, celui que CHAMPOLLION appelait *Skhaï,* et auquel M. DE ROUGÉ a rendu son vrai nom de *Aï,* vient se ranger à côté des deux premiers, puisque ses cartouches ont été trouvés parmi les matériaux du grand pylône de Karnac[8] (ce qui le place avant Horus), et que la présence du nom propre d'Ammon[9], non martelé au

1. *Denkm.,* III, 78, 80. El-kab. WILKINSON, *Mat. hier.,* pl. IX, 13. ROSELLINI, *Mon. stor.,* I, 236.

2. Sur un fragment de Thèbes (*Denkm.,* III, 119), Horus fait une dédicace à Toutmès III, qu'il appelle *le père du père du père de son père.* Cf. CHAMPOLLION, *Lettres au duc de Blacas,* I, 49.

3. *Denkm.,* III, 110.

4. C'est au génie d'Aménophis III, sous son nom de *Ra-neb-ma* (prénom du roi), qu'Akhenaten adresse ses hommages. Aménophis III avait déjà fait sculpter, dans le même temple, des représentations tout à fait semblables pour le style et la composition. (Conf. *Denkm.,* III, 110, et 84 *c,* 85 *a.*)

5. N. L'HÔTE, *Lettres,* p. 93. PRISSE, *Mon. ég.,* XL, 3. *Trans. of the R. S. of lit.,* 1847, vol. I. Cf. BIRCH, *On a remarkable object* . . . p. 11.

6. LEPSIUS, *Ausw.,* Taf. XIII. DE ROUGÉ, *Revue archéol.,* t. IV, p. 120. LEEMANS, *id.,* p. 534.

7. *Denkm.,* III, 119, *b.*

8. LENORMANT, *Cercueil de Mycérinus,* p. 24; N. L'HÔTE, *Lettres,* p. 96.

9. *Denkm.,* III, 114, *b, g.* PRISSE, *Mon. ég.,* XVII.

milieu de quelques légendes rédigées sous son règne, prouve qu'il succéda à Akhenaten. Les monuments nous forcent donc bien à placer entre Horus et Aménophis trois règnes tout entiers, et ce résultat est, comme je l'ai dit, d'autant plus singulier que les deux plus sérieuses autorités que nous possédions sur la chronologie de cette époque, Manéthon et la table d'Abydos, sont d'accord pour présenter comme successifs les règnes des deux rois qui viennent d'être nommés.

Or la question est de savoir maintenant — en premier lieu si le roi dont la fig. 7 donne le cartouche est le même que l'Akhenaten dont nous venons de voir la place; — et en second lieu, quel pourrait être, dans le cas où ce roi ne serait pas Akhenaten, le roi nouveau qui vient se joindre aux trois que nous connaissons déjà et compliquer ainsi la fin de la XVIII[e] dynastie.

Sur le premier point, je pense qu'effectivement le nom n'est pas celui d'Akhenaten; mais je m'empresse d'ajouter que ce résultat, tout positif qu'il me paraisse, doit cependant, en bonne critique, être accueilli avec une certaine réserve, et je vais montrer pourquoi. L'individu qui fit le proscynème en tête duquel il a, par flatterie, introduit la personne du roi, s'appelait *Maï,* et avait le titre de *Bek-en-Amen,* c'est-à-dire *serviteur d'Ammon.* Mais Akhenaten fut le persécuteur d'Ammon. Sous son règne s'introduisit en Égypte le schisme fameux qui, au culte du dieu principal de Thèbes, substitua l'adoration du disque solaire dont les rayons divergents sont terminés par des mains humaines. Akhenaten qui, avec la persistance opiniâtre d'un fanatique religieux, fit marteler, partout où il put l'atteindre, le nom d'Ammon, aurait-il permis qu'un de ses sujets servît ce dieu si exécré? Ce n'est pas probable. D'un autre côté, l'Akhenaten de la stèle du Sérapéum ne se présente pas sous les traits bien connus de ce roi. Je ne sais pas si Akhenaten fut, malgré sa femme et ses sept filles[1], un eunuque qui poursuivit dans Ammon le dieu de la génération. Ce qu'il y a de certain, c'est que les nombreux portraits que nous avons d'Akhenaten nous engageraient presque à reconnaître dans tout l'ensemble de sa personne ce type particulier et étrange que la mutilation imprime sur la face, les pectoraux et l'abdomen de ces malheureuses victimes de la barbarie orientale. Or l'iconogra-

1. Nous avons, de notre temps même, quelques exemples de ces alliances. Dans ce cas, les infortunés que la civilisation musulmane admet dans son sein à de si révoltantes conditions, épousent des veuves, leurs compatriotes ou leurs alliées, aux enfants desquelles ils transmettent les bénéfices des charges élevées que, malgré leur mutilation, il leur est permis de remplir. Il est probable que si Akhenaten éprouva réellement le malheur dont ses traits semblent révéler l'évidence, ce fut pendant les guerres d'Aménophis III au milieu des peuplades du Sud. L'usage de mutiler les prisonniers et les blessés est, parmi ces peuplades, aussi ancien que le monde.

phie du roi de la stèle du Sérapéum n'est pas différente de celle de tous les autres rois de l'Égypte. Il semblerait donc, d'après cette double constatation, que ce roi n'est pas celui que nos listes enregistrent sous le nom d'Akhenaten. Je répète cependant que le doute, en cette occasion, ne doit pas être admis sans contrôle, et que, de même que certains motifs nous forceraient à ne pas lire dans le cartouche de la fig. 7 le nom du roi qui abolit le culte d'Ammon, de même aussi certaines autres raisons pourraient nous engager à l'y reconnaître. Le règne d'Akhenaten peut en effet se partager en trois périodes : — celle où il s'appelait Aménophis IV[1], et où, par les titres seuls que le roi s'attribue[2], l'hérésie du disque peut déjà se prévoir; — celle où il s'appelle Akhenaten, mais où ses représentations ne sont pas encore des portraits, et où, inaugurant son règne à la manière de Cambyse, c'est-à-dire par des concessions aux lois et aux usages du pays, il rend hommage à la fois au dieu Ammon et à son prédécesseur Aménophis III[3]; — enfin celle où ce monarque, se mettant à la tête du mouvement religieux, se montre sur les monuments avec les traits repoussants de son visage, et poursuit avec acharnement le nom proscrit du dieu vaincu. La stèle du Sérapéum appartiendrait-elle à la seconde de ces trois époques? La critique, en ce débat, a des arguments tout prêts et également solides dans les deux camps, soit qu'on prétende lire dans le cartouche la légende de l'Akhenaten qui, sur le pylône de Soleb, adresse une prière à Ammon, soit qu'on cherche à soutenir le contraire. Tout ceci n'est donc plus, en définitive, qu'une question d'appréciation, qui dépend en quelque sorte du coup d'œil, ou plutôt de la manière de voir la stèle et d'y démêler, au milieu des accidents de la pierre, les véritables éléments du cartouche. Pour moi, j'hésite à mettre le nom d'Akhenaten à côté de celui d'Ammon; j'hésite également à voir au-dessous de la légende de ce roi un personnage qui n'a

1. *Denkm.*, III, 91, 110.

2. On trouve dans le protocole royal les titres suivants (*Denkm.*, III, 110) :

SouTeN KHeV	NeTeR HeN A°Pe	eN HeR...	Kȧ	eM A°KH....	eM RȧNew	eM	MouRA°
Le roi,	le premier prophète	d' Horus,	qui est élevé	dans la montagne solaire	en son nom	de	Moura (midi)

eNTi eM	A°TeN
qui est dans	le disque.

Le caractère est celui qui entre dans la composition du nom propre HeR eM....., transcrit par les Grecs Ἅρμαχις. (Cf. Letronne, *Inscr. gr. de l'Ég.*, grand Sphinx de Gyseh, t. II, p. 460, 470.)

3. *Denkm.*, III, 110. Soleb.

pas les formes efféminées auxquelles les bas-reliefs d'El-Amarna nous ont habitués; j'hésite enfin à écrire qu'on n'a jamais trouvé, et même qui, bien que très régulier, n'a pas encore été rencontré à la place du cartouche ordinaire. En un mot, s'il est permis de hasarder une opinion, je dirai que, tout disposé que je suis à ne pas m'étonner de voir les autres émettre un avis contraire, j'ai cependant beaucoup de peine à identifier le cartouche de notre fig. 7 avec le second nom d'Aménophis IV, et qu'au contraire je me sens très porté à y reconnaître celui d'un roi nouveau.

Ceci admis, quel est ce roi nouveau? Peut-être doit-on lire c'est-à-dire *le roi de la haute et de la basse Égypte, le fils du soleil, Téti,* l'introduction dans le cartouche du titre royal *le fils du soleil* ne formant pas une exception assez rare pour qu'on puisse la regarder comme impossible.

Téti serait donc, en définitive, le roi dont l'image a été gravée en tête de la stèle du Sérapéum, et si déjà la comparaison des listes et des monuments a permis d'identifier les deux Ἀχενχέρης[1] que Manéthon, en leur qualité d'usurpateurs, a rejetés à la fin de la XVIIIe dynastie, rien n'empêche que Téti ne soit celui-là même qu'à côté de ces deux Achencherès l'Africain introduit sous le nom de Ῥαθῶς et Josèphe sous celui de Ῥαθωτὶς[2].

1. Akhenaten eut pour successeur un roi qui maintint, comme lui, l'adoration du disque rayonnant. Ce roi, dont nous n'avons qu'un bas-relief (*Denkm.*, III, 99), paraît avoir fait une courte apparition sur le trône. Il se nommait , *le Roi* RA° A°NKH KHePeRou, *le fils du Soleil* sA°å KA°RA° SeR KHePeRou. Il suffit que la lecture du caractère par A°å soit établie pour que l'identification du *s Aa-ka-ra* et du second Achencherès de Manéthon se présente à son tour avec un certain degré de certitude. Déjà M. Birch (*Eg. place*, t. I, p. 556) a transcrit par A°å ce même signe dans le nom du roi Néphéritès NA°IW A°å RouT, et dans celui du serpent Apophis. Mais cette transcription attendrait encore, je pense, des preuves décisives si les deux variantes et du cartouche de Néphéritès (Stèles du Sérapéum) n'établissaient que *la pique,* ainsi exprimée sur la première , n'était remplacée dans la deuxième par le terme que M. Brugsch *(Gramm. démot.)* a déjà lu Aou. C'est ce qui résulte également de plusieurs transcriptions grecques du papyrus gnostique de Leyde où a pour correspondant la voyelle Ω. Voyez, entre autres, ΑΥΩΑΤΟΝΕ et ΙΑΩΛΩ dans Brugsch, *Gramm. démot.*, p. 80 et 173.

2. Le nom propre a été porté, en souvenir de ce roi, par des individus appartenant à des familles de la XVIIIe dynastie, dont d'autres membres s'appelaient *Amenhotep,* *Taïa,* *Nofré-t-eït,* etc. (voyez surtout les deux stèles du Louvre, c. 82, c. 63 et c. 72, où une femme s'appelle *Teti*). Il y a peu de familles royales qui ait plus que la XVIIIe dynastie, fourni des noms propres aux simples particuliers, et j'ajouterai que sans les nombreux individus qui, à l'exemple du roi, se sont appelés *Aï*, la lecture du cartouche du pharaon de ce nom ne serait pas aujourd'hui si certaine. Peut-être le cartouche de la fig. 7 doit-il être transcrit .

Il reste une dernière difficulté à vider. Du moment où Horus est le fils d'Aménophis, et où, après la mort de son père, il aurait encore, d'après Manéthon, régné trente-six années, l'introduction d'un quatrième ou d'un cinquième roi au milieu de ceux qui sont déjà venus se placer entre les règnes de ces deux Pharaons, ne formerait-elle pas une opposition capable de nous forcer à rejeter de nos listes ce nouvel usurpateur? J'espère que l'on comprendra les motifs qui m'engagent à ne pas entrer dans les détails de cette question, si semblable à celles qui nous ont déjà trop absorbés[1]. Je me bornerai donc à faire observer que cette difficulté est précisément celle contre laquelle j'ai déjà mis le lecteur en garde, et qu'effectivement l'arrivée du roi Téti ne peut que compliquer un problème que mille questions de détail, trop longues à présenter ici, rendent déjà très difficile à résoudre. — Maintenant les deux Achenchérès et Aï occupent-ils les seize ou dix-sept ans de lacune que les monuments placent entre l'an 11 et l'an 27 d'Aménophis III? en d'autres termes, ce dernier prince, peu de temps après cette même cérémonie où nous le voyons, *dans la barque du disque trois fois gracieux*[2], accomplir une cérémonie religieuse, se serait-il vu déposséder de son royaume par Akhenaten? Celui-ci aurait-il, après ses douze ans de règne, cédé la place à un autre prince de sa race qui passa rapidement sur le trône et eut pour successeur le roi Aï dont les quatre ans expireraient justement à l'an 27, c'est-à-dire à l'époque où nous voyons les dates d'Aménophis III reparaître? Ces conjectures serviraient-elles à expliquer comment les derniers monuments d'Aménophis III ne sont pas martelés, comment les cartouches du roi ont été remis partout où Akhenaten les avait fait effacer, et comment le tombeau de ce même Aménophis, une fois bouleversé, a été recommencé et orné de légendes royales que nous retrouvons intactes? Bref, les deux Achenchérès et Aï sont-ils des usurpateurs qu'Aménophis III, une fois vaincu par eux, renversa à son tour, et Horus, à la mort de son père, n'aurait-il eu pour compétiteur que son propre frère Amentouonkh? C'est là l'énigme de la XVIII[e] dynastie, et les monuments ne nous en ont pas encore livré le mot.

En attendant, le doute où nous sommes sur la vraie place de Rathothis est toujours debout. Nous ne savons s'il fut un successeur d'Amentouonkh et d'Horus, ou un

1. On pardonnera, en faveur de la nouveauté, la longueur des développements auxquels nous sommes ici entraînés. Je me hâte de rassurer sur ce point les lecteurs, en les prévenant que les deux tiers au moins de nos Apis n'obtiendront qu'une mention de quelques mots.

2. , Scarabée du Vatican (Rosellini, *Mon. stor.*, XLIV), daté de l'an 11 d'Aménophis III. Voyez Hincks, *Trans. Roy. Ir. Acad.*, t. XXXI, 1[re] part., p. 7; Birch, *On a rem. object.*, p. 5.

quatrième adversaire d'Aménophis III. Ce qui est certain, c'est qu'il appartient à la XVIII[e] dynastie, à la fin de laquelle je le place par approximation.

Le roi Téti n'a pas seulement, du reste, donné au Louvre la stèle dont l'interprétation a fait le sujet des remarques précédentes. Nous avons aussi de lui les grands canopes[1] dont la fine gravure attire l'attention, et dont les quatre têtes humaines ont avec celles du roi Horus une ressemblance de style qu'il n'est pas inutile de faire remarquer.

§ 3.

XIX[e] DYNASTIE. — NEUF APIS.

Apis I[er] (6), mort sous Séti I[er].
Apis II (7), mort l'an 16 de Ramsès II.
Apis III (8), mort l'an 26 de Ramsès II.
Apis IV (9), mort l'an 30 de Ramsès II.
Apis V (10), mort sous Ramsès II.
Apis VI (11), mort sous Ramsès II.
Apis VII (12), mort sous Ramsès II.
Apis VIII (13), mort sous Ramsès II.
Apis IX (14), mort sous Ramsès II.

Apis I[er]. La bannière de Séti I[er] était gravée sur un fragment de bas-relief découvert au milieu des ruines de la chapelle supérieure. Le caveau souterrain avait été violé et les monuments dispersés. Ce caveau avait pour annexe une cellule latérale, de mêmes dimensions que celles d'Horus (Apis IV de la XVIII[e] dynastie), et inviolée comme celle-ci. Mais au lieu d'un tombeau d'Apis, j'y ai rencontré quatorze vases très grands, amoncelés sans ordre apparent au milieu du souterrain.

J'ai cru, avant d'ouvrir ces vases, qu'ils contenaient les quatorze parties réservées d'un Apis, dont le corps, à l'exemple de celui d'Osiris, avait été coupé en quatorze morceaux. Mais à l'inspection des matières qui y étaient contenues, j'ai reconnu que les quatorze vases de Séti I[er] rentraient dans la catégorie des nombreux monuments de cette sorte qui ont été retrouvés dans les autres parties du Sérapéum, et qu'ils n'avaient jamais servi qu'à conserver de l'eau consacrée par la présence des cendres ou des ossements provenant des victimes immolées. Ce point intéressant d'archéologie égyptienne sera examiné plus tard. Le sacrifice de la *vache rousse* est évidemment une pratique empruntée par Moyse aux usages religieux de l'Égypte.

Apis II et III. Ces deux Apis ont été ensevelis, à dix ans d'intervalle, dans une chambre commune. La découverte de cette chambre a été l'un des plus importants

1. S. 1164, 1165, 1166, 1167.

résultats des fouilles du Sérapéum. J'en ai consigné les détails sur les lieux mêmes, dans le procès-verbal que je demande à reproduire ici, et auquel j'ajoute, au bas des pages, les notes explicatives qui me paraissent nécessaires :

«Le 15 mars 1852, étant entré dans la chambre n° 2 des Petits Souterrains[1], je m'aperçus que la paroi Est de cette chambre, heurtée avec une masse de fer, rendait un son creux, et j'en conclus qu'il devait y avoir de l'autre côté de cette paroi une chambre encore inconnue. Le même jour, je mis une escouade d'ouvriers à l'ouvrage au point extérieur où je supposais que la porte de la chambre pouvait se trouver, et le 19 mars suivant je découvris tous le symptômes ordinaires qui annoncent une porte, laquelle en effet ne tarda pas à paraître.

«On y arrivait, comme pour toutes les tombes isolées trouvées jusqu'alors, par un chemin incliné à ciel ouvert et taillé dans le roc. Une grande niche pratiquée dans la paroi Sud du chemin avait servi de caveau funéraire à un Apis[2]. Elle avait été violée, et je n'y ai recueilli qu'un canope en albâtre, gravé au nom du prince Scha-em-Djom. Quant à la porte, elle était complètement murée, et je devais en conclure que, si les fouilleurs d'autrefois n'avaient pas pénétré dans la chambre par une autre issue, cette chambre devait être parfaitement vierge.

«Mais la surveillance dont j'étais l'objet me fit remettre à la nuit l'ouverture de la porte. Au moment venu je m'y rendis en effet, et ayant fait desceller une des pierres, je reconnus immédiatement, à l'odeur qui s'échappa du trou nouvellement ouvert, que la chambre n'avait pas été touchée. J'y descendis, et je constatai que je me trouvais dans un souterrain assez vaste, régulièrement taillé dans le roc. Devant moi se trouvait un grand sarcophage en bois, de forme rectangulaire, peint en noir, et accompagné de quatre très grands canopes en albâtre oriental, tous les quatre à têtes humaines. A ma droite s'élevait un sarcophage de même dimension, à côté duquel était appliquée, contre le mur, une statue en bois doré, de grandeur naturelle, représentant Osiris debout. Pas de canopes.

«Des niches étaient ménagées dans les murs. Celle de la paroi Est contenait deux statues en grès de Scha-em-Djom, peintes en rouge et en bleu[3]; dans les deux niches de la paroi Sud étaient déposés deux chacals en terre crue accroupis sur un autel

1. Les Petits souterrains, auxquels nous n'arriverons qu'avec l'un des Apis suivants, avaient été découverts le 12 novembre 1851.

2. C'est l'Apis IV, mort l'an 30 de Ramsès II.

3. Louvre, Salle historique, S. 1200, 1201. Je lis le nom du prince *Scha-em-Djom*, faute d'une lecture plus certaine pour le caractère final de ce nom propre.

en forme de pylône, chacun de ces autels renfermant dans des trous ménagés par-dessous, quatre figurines en porcelaine émaillée, écrites au nom du personnage que CHAMPOLLION a nommé Poëris[1]. Quant aux niches des parois Ouest et Nord, j'y recueillis plusieurs tablettes en terre crue avec légendes gravées à la pointe, un *tat* en porcelaine, et quelques paillettes d'or. Les murs étaient, du reste, eux-mêmes couverts de peintures très effacées tracées sur le rocher. Celles de la paroi Sud étaient seules un peu visibles, et on y distinguait deux tableaux où le roi Ramsès II et son fils Scha-em-Djom, sont deux fois représentés faisant des libations funèbres devant deux Apis, de forme humaine, montés, comme Osiris, sur la coudée du Phtah, et armés, comme le premier de ces dieux, du fouet et du crochet[2].

«Sur le sol étaient répandues une grande quantité de feuilles d'or, et je constatai

1. M. DE ROUGÉ a, le premier, noté une variante qui substitue au nom propre *Poëris*, certain d'ailleurs, en d'autres cas, la lecture *Pesar*. Pesar fut l'un des personnages dont la piété envers notre Apis se manifesta par les plus beaux monuments, et c'est sur un de ces monuments qu'on a une fois écrit son nom PeSâR. Le type hiéroglyphique du *chef* se rapproche ainsi du sémitique שר, *prince* et de la terminaison des noms propres assyriens *Salmanasar* etc. (Cf. DE ROUGÉ, *Ahmès*, p. 33.)

2. L'un de ces Apis a des titres que je ne sais pas traduire. La figure de l'autre est accompagnée de la légende transcrite le plus ordinairement à côté du dieu:

HaPI	AᵉNKH	eN	PTaH
Apis	le révivifié	de	Phtah

Ce titre singulier ne sera bien compris que quand l'étude générale et complète des stèles du Sérapéum nous aura fait connaître le rôle définitif d'Apis dans le Panthéon égyptien. Jusque-là nous devons nous en tenir à la tradition grecque, qui s'est peu trompée sur Apis, et qui, d'une voix unanime, nous représente le taureau de Memphis comme une incarnation d'Osiris, comme une image vivante et fidèle de ce grand juge de l'enfer égyptien. Le *révivifié de Phtah* ne serait pas ainsi une qualification d'Apis en rapport avec ses attributs essentiels; je le regarderais plutôt comme le titre funéraire du dieu, titre d'ailleurs fréquemment appliqué aux morts, puisqu'on trouve l'expression , *le justifié*, mise en parallèle constant avec notre , *le révivifié*. En écrivant *le révivifié de Phtah*, les Égyptiens n'avaient donc pas d'autre intention que celle qui les engageait à faire suivre le nom propre de tous leurs défunts d'appellations funéraires comme celles-ci : *le justifié, le révivifié*, ou bien encore *le justifié dans l'Amenti, le justifié* ou *le révivifié dans la maison de Phtah*. — Quant à la présence du temple d'Apis auprès de celui de Phtah et aux cérémonies d'intronisation que nous verrons se pratiquer dans ce même temple, il faut y voir une preuve de plus de l'identité d'Apis et de son prototype Osiris. Apis n'est en effet rapproché de Phtah que parce que Phtah, sous le nom de *Phtah-Sokar-Osiris*, joue son rôle dans le mystère d'Osiris. Le *Socharis* des Grecs n'est pas plus un dieu que *Termouthis* n'est une déesse; dans l'un et l'autre cas, les Grecs ont transcrit un titre par un nom propre, et du moment où l'on trouve *Phtah le Sokar d'Osiris*, il faut admettre que nous n'avons dans cette appellation que le nom ordinaire du dieu éponyme de Memphis, suivi de la mention de l'une de ses fonctions. Phtah a donc un rôle, quel qu'il soit, à remplir auprès d'Osiris, et c'est ce rôle qui, en rapprochant de lui ce dernier dieu, force par là même Apis à prendre à côté du Vulcan égyptien la place que nous lui voyons occuper. En définitive, je ne nie donc pas la nécessité de mettre Apis à côté de Phtah: mais je crois que le titre *le révivifié de Phtah* n'a son origine que dans le caractère de Phtah par rapport à Osiris et l'identité de celui-ci avec Apis. Que dans une classification des dieux égyptiens on mette par conséquent Apis à la suite de Phtah; mais qu'en même temps on leur adjoigne Osiris. Du reste, ces idées ont besoin d'être élucidées. Le temps et l'étude nous mèneront seuls à un résultat satisfaisant.

que, dans des trous taillés dans le roc, existaient une centaine de statuettes funéraires en pierre dure, en pierre calcaire et en terre cuite émaillée[1].

«Du reste, la partie inférieure des deux sarcophages et le soubassement des murs dans tout le pourtour de la chambre étaient entièrement recouverts de feuilles d'or.

«Ayant ainsi constaté l'état général des lieux, je pris mes dispositions pour procéder à l'ouverture des deux sarcophages. Je choisis pour la première exploration le sarcophage situé à droite de la porte d'entrée.

«La chute d'une partie du plafond en avait défoncé le couvercle et abattu l'un des côtés. Je reconnus sur les trois côtés qui restaient des inscriptions en lettres blanches, au nom de Scha-em-Djom et d'Apis. Je fis déplacer le tout avec soin et je donnai l'ordre qu'on me portât le lendemain ces débris au jour, afin que j'en pusse copier les inscriptions.

«Ce premier sarcophage enlevé, j'en reconnus un second, puis un troisième, ces deux derniers en bois uni et soigneusement ajusté, mais sans peinture et sans légendes. Quand la troisième de ces enveloppes successives eut été écartée, je vis paraître une grande boîte de momie, le visage doré, sans uræus, et orné sur la poitrine d'une légende coupée à angle droit par quatre légendes plus petites. Ces quatre légendes ne contenaient que les noms des quatre génies de l'enfer égyptien. Quant à la plus longue, on y lisait : «Voici Osiris Apis, celui qui réside dans l'Amenti, le «dieu grand, le Seigneur éternel, le dominateur à toujours.»

«J'acquis donc ainsi la certitude que j'avais devant moi une momie d'Apis, et en conséquence je redoublai d'attention. Je pris le couvercle de ce cercueil par les pieds, un autre le prit par la tête, et nous le soulevâmes. Mais, à mon grand étonnement, je reconnus que cette partie supérieure n'était qu'une moitié de cercueil, et que ce couvercle posait directement sur le sol. Seulement, comme le monument était considérable, on avait ménagé par-dessous et dans l'épaisseur du bois une cavité qui avait environ sept pouces de profondeur, un peu plus de quatre pieds de longueur et deux pieds environ de largeur; de telle sorte qu'en soulevant le couvercle je ne trouvai sur le rocher qu'un monceau tout noir, qui avait conservé la forme et les dimensions de la cavité dans laquelle il avait été logé.

1. J'ai ai compté depuis 247. Elles sont toutes gravées au nom des principaux personnages de Memphis. Les femmes y sont admises en assez grand nombre. L'étude de ces monuments fournira des détails précieux sur l'aristocratie de Memphis, quinze siècles avant Jésus-Christ. Il est à remarquer que tous ces personnages, bien que vivants, prennent le titre de *justifiés*, appliqué aux morts. Ils s'assimilaient ainsi au dieu dont ils célébraient les funérailles.

«Mon premier soin fut de chercher une tête de taureau; mais je n'en trouvai pas. Une matière bitumineuse, très odorante et qui tombait en poussière sous la moindre pression de la main, enveloppait une quantité de petits ossements déjà brisés à l'époque de l'ensevelissement du taureau. Au milieu de ces ossements, répandus dans la masse sans ordre et au hasard, je recueillis : 1° quinze statuettes funéraires, à tête de bœuf, avec légendes au nom d'Apis mort; 2° une dizaine d'objets en or gravés au nom de Scha-em-Djom et de divers autres personnages occupant de hautes fonctions à Memphis[1]; 3° plusieurs statuettes en stéaschiste verdâtre représentant le prince lui-même[2]; 4° d'autres statuettes de même matière représentant d'autres princes de la famille royale; 5° enfin des amulettes en cornaline, en quartz rouge et en serpentine, finement gravées. Dans la masse avaient été déposées une grande quantité de paillettes d'or.

«Ayant ainsi reconnu la disposition du premier des deux sarcophages, je portai mon attention sur la statue en bois doré d'Osiris. Je reconnus qu'elle se composait de deux parties qui se rajustaient longitudinalement, et qu'entre elles deux une petite cavité intérieure contenait du baume enfermé dans une mousseline très fine.

«Je procédai ensuite à l'examen du second sarcophage. Il était sans inscription, et les enveloppes extérieures se présentèrent dans les mêmes conditions que celles du premier monument. Le cercueil, en forme de momie, offrait les mêmes légendes, et quand je le soulevai, je reconnus qu'il posait à plat sur le rocher, et qu'ici encore le cercueil n'avait que son couvercle.

«Les mêmes observations se présentèrent quand je découvris la toile qui enveloppait la masse bitumineuse de l'intérieur. Pas de tête de bœuf, pas de gros ossements; au contraire, une profusion plus grande encore de petits os brisés. Mais au lieu des bijoux, des statuettes et des amulettes de l'autre sarcophage, je ne découvris qu'un naos en or, à émaux cloisonnés[3], et portant en dessous de la frise le cartouche-

1. Ces objets précieux, bien supérieurs sous le rapport de l'antiquité et de l'art au trésor découvert par Ferlini dans l'une des pyramides de Méroé, sont tous aujourd'hui réunis au Louvre.

2. Scha-em-Djom a multiplié ses images dans cette tombe, qui paraît avoir été spécialement érigée par lui. Les variantes des titres que prend le prince seront curieuses à étudier. Sa généalogie est, du reste, celle qu'on retrouve sur d'autres monuments. Ici Isis-Nofré, l'épouse de Ramsès II, est appelée *la grande chanteuse principale, celle qui est avec Neith dans Saïs, la royale épouse* etc. Sur une autre statuette on lit la légende : *le royal fils, le Sam, Scha-em-Djom; il donne d'illuminer ce qui est caché (?); son nom fait paraître Sothis là où est Sahou* (Orion). On voit par ces échantillons choisis au hasard de quelle variété de documents nos connaissances sur l'antiquité égyptienne vont avoir à profiter.

3. Si je n'avais tenu à laisser à ce procès-verbal sa rédaction primitive, j'aurais modifié ce terme, que l'on sait n'être pas exact. Les bijoux du Sérapéum n'offrent pas en effet d'émaux cloisonnés: les cloisons sont, au contraire, remplies tantôt d'un simple mastic, tantôt de plaquettes de verre de nuances variées.

prénom de Ramsès II; il était accompagné de six statuettes funéraires à tête de taureau.

«Ces opérations terminées, je fis ouvrir les canopes qui ne contenaient que de l'or noyé dans du bitume, et comme la nuit avançait, je remis au lendemain à réunir et à cataloguer les nombreuses statuettes de toute matière dont le sol était jonché.»

Tel est le procès-verbal, rédigé sur les lieux mêmes, de la découverte des tombes consacrées à la sépulture des deux Apis morts l'an 16 et l'an 26 du règne de Ramsès II. Les détails consignés dans ce procès-verbal, rapprochés de ceux auxquels a déjà donné lieu l'examen de la tombe inviolée du quatrième Apis de la XVIII[e] dynastie, nous prouvent que, selon toute vraisemblance, Apis n'était pas embaumé selon le mode ordinaire, que ses ossements étaient brisés pour être divisés, et que sa tombe est plutôt un monument commémoratif du dieu ou une sorte de cénotaphe, qu'un lieu destiné à préserver son cadavre des atteintes du temps, ou de celles de la main des hommes.

Apis IV. C'est l'Apis dont il a été question plus haut. Treize stèles ont été trouvées près de sa tombe. L'un de ces monuments mérite surtout l'attention à cause de la mention qui y est faite de la mort des trois Apis dont nous nous occupons[1]. Ces trois Apis sont représentés au principal registre de la stèle. Le premier, comme je l'ai déjà dit, mourut l'an 16 du règne de Ramsès; le second, l'an 26, et le troisième, l'an 30 et le 21 d'Épiphi. La formule est un peu différente de celles que nous rencontrons à d'autres époques. On lit :

L'an . . . . du roi Ramsès — jour de — la venue — de la Sainteté — d'Apis — dans

la contrée de Khébi — pour — s'établir — dans l'Adytum — auprès — d'Anubis etc.

Sur une autre stèle, de la même main que la précédente, commence en ces termes une invocation au dieu défunt : *Action de faire le proscynème dans la chambre d'or* (le tombeau). *Que ta purification soit la purification d'Horus; que ta purification soit la purification de Sev; que ta purification soit la purification de Thoth; que ta purification soit la purification de* (effacé), *ô basilicogrammate . . . . Piaï!*

Apis V, VI, VII, VIII, IX. Ces cinq taureaux, morts pendant la seconde moitié du règne de Ramsès II, c'est-à-dire en trente et quelques années, font intervenir, au

1. S. 1457.

milieu d'une discussion dont l'importance n'échappera tout à l'heure à personne, un argument sur la valeur duquel il est nécessaire de donner dès à présent quelques explications.

On trouve dans Pline (VIII, 46) la mention d'un fait qui, depuis longtemps[1], a mérité l'attention des savants : « *Non est fas*, dit cet auteur, *eum* (Apidem) *certos vitæ excedere annos, mersumque in sacerdotum fonte enecant.* » Ce même usage a été connu de Solin : « *Statum ævi spatium est, quod ut affuit, profundo sacri fontis immersus necatur, ne diem longius trahat, quam licebit.* » (Solin., c. 32.) On lit aussi dans Ammien Marcellin : « *Apis — quum post vivendi spatium præstitutum sacro fonte immersus è vità abierit, nec enim ultra eum trahere licet ætatem quam secreta librorum præscribit auctoritas mysticorum, alter cum publico quæritur luctu.* » (Amm. Marc., XXII, 14, 7.) Enfin, à ces témoignages dejà si explicites, on peut ajouter celui de Plutarque lui-même : Ποιεῖ δὲ τετράγωνον ἡ πεντὰς ἀφ' ἑαυτῆς, ὅσον τῶν γραμμάτων παρ' Αἰγυπτίοις τὸ πλῆθός ἐστι, καὶ ὅσον ἐνιαυτῶν ἔζη χρόνον ὁ Ἆπις. » (*De Is.*, c. 56.) *Multiplié par lui-même, le nombre cinq produit un carré égal au nombre des lettres égyptiennes et à celui des années que vit Apis.* Ainsi, Apis ne pouvait vivre au delà d'un certain nombre d'années dont Plutarque fixe le chiffre à vingt-cinq, et une mort violente tranchait ses jours quand ils avaient atteint la limite qu'il leur était défendu de franchir.

Si maintenant nous interrogeons ces mêmes auteurs, non plus sur le genre de mort d'Apis, mais sur les caractères par lesquels ils ont distingué cette divinité, nous voyons Apis revêtir dans toutes les parties de son dogme des attributs qui, selon eux, le rapprochent, tantôt d'Osiris[2], tantôt de la Lune[3] à laquelle Apis est plus spécialement consacré, et dont nous avons déjà dit qu'il porte les marques sur le corps. Apis serait donc, selon les écrivains de l'antiquité grecque et romaine, une

1. Voy. dans Jablonski, *Panth. Ægypt.*, 2e partie, p. 197, la note des passages de Dodwell, Marsham et Vignole. Cf. Lepsius, *Einleitung*, p. 160.

2. Ἐν δὲ Μέμφει τρέφεσθαι τόν Ἆπιν, εἴδωλον ὄντα τῆς ἐκείνου (Ὀσίριδος) ψυχῆς. (Plut., *De Is. et Osir.*, c. XX.) Οἱ δὲ πλεῖστοι τῶν ἱερέων-φασι-ἐξηγούμενοι καὶ διδάσκοντες ἡμᾶς, ὡς εὔμορφον εἰκόνα χρὴ νομίζειν τῆς Ὀσίριδος ψυχῆς τὸν Ἆπιν. (*Ibid.*, XXIX.) — Τὸν Ἆπιν, εἰκονα μὲν Ὀσίριδος . . . (*Ibid.*, XLIII.) — Τῆς δὲ τοῦ βοὸς τούτου τιμῆς αἰτίαν ἔνιοι φέρουσι λέγοντες ὅτι τελευτήσαντος Ὀσίριδος εἰς τοῦτον ἡ ψυχὴ αὐτοῦ μετέστη . . . . (Diod. Sic., I, 85.)

3. *Inter animalia antiquis observationibus consecrata, Mnevis et Apis sunt notiora : Mnevis soli sacratur . . . . sequens Lunæ.* (Amm. Marc., l. XXII, p. 245.) Voy. Jablonski, *Panth.*, 2e part., p. 181, et Lepsius, *Einl.*, p. 160. Apis passait pour devoir la naissance à un rayon de la lune : Αἰγύπτιοι δὲ λέγουσι, σέλας ἐπὶ τὴν βοῦν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ κατέχειν. καὶ ἐν τούτοῦ τίκτειν τὸν Ἆπιν. (*Herod.*, III, 28.) — Αἰγύπτιοι τόν Ἆπιν λοχεύεσθαί φασιν ἐπαφῇ τῆς σελήνης. (Plut., *Quæst.*, Sympos. VIII, 1.) — Τὸν δὲ Ἆπιν γενέσθαι (λέγουσι), ὅταν φῶς ἐρείσῃ γόνιμον ἀπὸ τῆς σελήνης καὶ καθάψηται βοὸς ὀργώσης . . . . (Plut., *De Is. et Osir.*, XLIII.) Voyez aussi Elien et Suidas, *loc. cit.*, et Porphyre ap. Eusèb., *Prep. Ev.*, III, 13.

divinité luni-solaire, symbole d'Osiris, c'est-à-dire du soleil dans sa marche nocturne, comme Mnévis, à Héliopolis, aurait été le taureau solaire, symbole d'Hélios ou du soleil dans sa course brillante au-dessus de nos têtes. (Comp. Elien, *De nat. anim.* XI, 11 : Τοῦτον [le Mnévis] Αἰγύπτιοι ἡλίου φασὶν ἱερόν, ἐπεὶ τόν γε Ἆπιν ἀνάθημα εἶναι σελήνῃ λέγουσιν, et Suidas, *voc. Apis :* Τοῦτον [l'Apis] Αἰγύπτιοι σελήνῃ τιμῶσι, καὶ ἱερὸς ἦν ὅδε ὁ βοῦς τῆς σελήνης, ὥσπερ ὁ Μνεῦις τοῦ ἡλίου.)

Or, la question une fois posée en ces termes, il est difficile de ne pas remarquer que les vingt-cinq années de notre divinité luni-solaire sont précisément celles d'un cycle astronomique également luni-solaire, lequel, tous les vingt-cinq ans, ramenant en conjonction (ἀποκατάστασις) le soleil et la lune aux mêmes points du ciel et presque aux mêmes heures du jour, pourrait bien s'être en quelque sorte personnifié dans Apis, ce qui a l'avantage d'expliquer tout naturellement le motif de la mystérieuse mort dont on frappait le dieu. Telle est, en deux mots, l'origine de la fameuse période d'Apis, dans laquelle nous pouvons déjà, sans plus d'explications, démêler deux éléments distincts et indépendants l'un de l'autre : l'un, le cycle de vingt-cinq ans, cycle réel et bien connu des anciens, puisque Ptolémée s'en est servi dans ses tables manuelles pour le calcul de l'anomalie moyenne du soleil sur des intervalles de vingt-cinq années; l'autre, l'application de ce cycle astronomique à Apis, c'est-à-dire la période d'Apis elle-même qui, comme on le voit, n'a d'autre fondement que la brève remarque de Plutarque.

Maintenant si le but auquel ces développements tendent n'a pas échappé au lecteur, on doit voir que la période d'Apis n'intervient en ce moment que parce que la découverte de la tombe du dieu doit nous fournir, ou jamais, la solution du problème et le dernier mot de cette question si controversée : y avait-il une période d'Apis? les Apis se succédaient-ils de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans? l'âge d'Apis était-il en même temps celui d'un cycle luni-solaire dont les Égyptiens se servaient, soit pour la supputation des temps, soit dans un but religieux? Il est impossible que le mot de l'énigme ne soit pas aujourd'hui entre nos mains : c'est à nos monuments qu'il faut le demander.

Nous voilà donc ramenés, après ce détour indispensable, aux cinq Apis qui font l'objet spécial de ce paragraphe et à l'argument que l'on est obligé de tirer de la mort de ces animaux, survenue en une période qui ne dépasse pas trente-six ans. Évidemment il n'y a pas là trace d'un cycle qui, personnifiant sa durée dans celle de la vie d'un taureau, ne ramenait tous les siècles que quatre Apis dans la tombe

creusée sous le Sérapéum, et la même conclusion se tire des trois premiers Apis du même règne, lesquels sont morts en quatorze années. La période d'Apis n'a donc pas existé, au moins dans les conditions qu'on lui avait attribuées jusqu'ici, et il paraîtrait, d'après les seules considérations qui viennent d'être développées, qu'il faut renoncer au cycle, ou plutôt à celui des attributs d'Apis qui nous engagerait à voir dans le taureau de Memphis un symbole vivant de ce cycle.

Mais comme, en matière si neuve, la critique a le droit de se montrer exigeante, je dirai que, malgré ce qui précède, les preuves de la non-existence de la période, telles qu'on vient de les voir, ne se présentent qu'accompagnées d'un certain doute. Il se pourrait en effet que, le même principe s'incarnant successivement dans les divers Apis, le cycle n'ait pas été nécessairement lié à la vie de tel Apis, et que, quand un de ces animaux mourait avant les vingt-cinq ans de rigueur (ce qui devait être un cas fréquent), les prêtres avaient le droit de reporter sur son successeur[1] les années du cycle par lesquelles le premier avait déjà passé. En ce cas, l'Apis mort l'an 30 de Ramsès II aurait vécu quatre ans parce que dans sa quatrième année s'accomplissait la fin d'un cycle commencé sous l'un des Apis précédents; de même l'un des derniers taureaux morts à la fin du règne de ce roi, c'est-à-dire en l'an 55, selon une inscription tracée sur le mur de la chambre sépulcrale, aurait vu sa mort coïncider avec la fin d'un cycle commencé vingt-cinq ans auparavant ($30+25=55$). Bref si, à la première vue, la tombe des taureaux de la XIXe dynastie nous porte à rejeter la période comme contredite par les monuments, on voit que, après un examen plus mûr, nous sommes forcés, sinon de faire un pas en arrière, au moins de nous avancer avec une plus grande circonspection. La question n'est donc pas vidée; elle est encore une fois ajournée. Je ne dis pas que nous rencontrerons partout les doutes avec lesquels nous sommes obligés d'accueillir les preuves que nos cinq Apis semblent apporter avec eux; au contraire, quelques pas de plus, et ces doutes vont disparaître complètement. Mais jusque-là, nous n'avons pas encore mis la main, avec les seuls Apis de Ramsès II, sur le nœud du débat, et en attendant que de nouveaux monuments fournissent à la discussion des bases plus solides, il est peut-être plus sage de nous abstenir.

Trois de nos Apis ont été ensevelis dans les chambres n°s 2, 3 et 4 des Petits Souterrains. Les deux autres avaient été déposés dans un même caveau sur l'une des parois duquel était tracée la date de l'an 55 déjà mentionnée. L'un mourut alors

1. M. de Longpérier me rappelle à ce sujet les *Suffecti consules* de Rome.

que le prince Ménephtah, qui plus tard devait succéder à son père Ramsès II, avait remplacé Scha-em-Djom dans le gouvernement de Memphis, et par la position de la momie, je ne pense pas que ce soit à cet Apis que se rapporte la date écrite sur le mur. L'autre est mort par conséquent en l'an 55, et cette remarque a de l'intérêt si, comme il pourrait se faire, la momie dont j'ai recueilli les débris, au lieu d'être celle d'un Apis, était celle du prince Scha-em-Djom lui-même. Ce point nouveau mériterait de longues explications. Qu'on se figure une momie de forme humaine, détruite dans toute sa partie inférieure à partir de la poitrine. Un épais masque d'or, aujourd'hui au Louvre, couvrait le visage. Au cou étaient passées deux chaînes également en or à l'une desquelles trois amulettes étaient suspendues. Quant à l'intérieur, il ne présentait plus qu'une masse de bitume odorant, mêlée d'ossements sans forme au milieu desquels furent trouvés deux ou trois bijoux à cloisons d'or, emplies de plaquettes de verre. Enfin, auprès de ce singulier monument, je ramassai un gros scarabée en stéaschite grisâtre, une colonnette en feldspath vert et une vingtaine de statuettes funéraires de forme humaine. Voilà notre Apis, et on aura la mesure de l'embarras dans lequel cette découverte doit nous mettre quand on saura que, tandis que tous les monuments trouvés sur la momie ne portent rien autre chose que le titre et le nom de Scha-em-Djom, tous ceux au contraire trouvés dans les environs mentionnent le nom et les qualifications habituelles d'Osorapis. Est-ce là un Apis? est-ce là la momie de Scha-em-Djom qui, mort en l'an 55 du règne de son père, aura tenu à être enterré dans la plus belle des tombes qui ornaient le cimetière de la ville dont il était le gouverneur, à l'exemple des autres grands de l'Égypte qui se faisaient ensevelir à Abydos près de la tombe d'Osiris? J'hésite à prendre un parti, et je n'aborde pas même une discussion qui nous entraînerait bien loin des limites dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer.

§ 4.

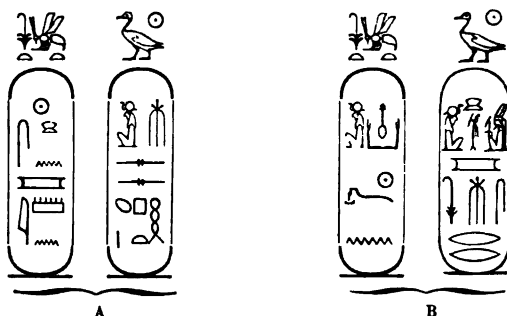
XXe DYNASTIE. — NEUF APIS.

Apis I (15), mort l'an 26 de Ramsès III.
Apis II (16), mort sous le Ramsès V de M. Bunsen.
Apis III (17), mort sous Ramsès Si-Phtah.
Apis IV (18), mort sous le Ramsès VIII de M. Bunsen.
Apis V (19), mort sous le Ramsès XIV de Rosellini.
Apis VI (20), mort sous Ramsès XIV.
Apis VII (21), mort sous Ramsès XIV.
Apis VIII (22), mort sous Ramsès XIV.
Apis IX (23), mort sous Ramsès XIV.

Apis I, II, III, IV. Manéthon ne nous a conservé de la XXe dynastie que le nombre des rois qui la composèrent, et le chiffre de la durée totale de leur règne (12 rois, 135 ans selon l'Afric., 178, 172 selon Eus.). Nous en serions donc réduits sur cette famille royale aux conjectures auxquelles nous condamne habituellement le silence de Manéthon, si, par bonheur, nous ne trouvions un secours inespéré dans les monuments que cette époque nous a transmis.

Il s'en faut cependant que ces monuments, si nombreux qu'ils soient, ne nous laissent ni difficultés à vaincre, ni problèmes à résoudre. Leur étude nous amène bien en présence de quelques rois qui sont de ceux dont l'histoire aime à garder le souvenir. Ramsès III (Hyk Poun) est un des grands conquérants dont s'enorgueillit l'Égypte, et les murailles de Médineh-Tabou témoignent de ses nombreuses victoires. Un autre Ramsès, le cinquième de la série, s'illustra au moins par son tombeau. Ramsès VIII ne nous est pas non plus inconnu, et les fouilles de 1853, pratiquées sur l'emplacement de Memphis, ont mis au jour des architraves immenses, des colonnes monolithes de quarante pieds de hauteur qui attestent la puissance de ce même roi, et le ressort qu'avaient encore conservé les Ramsès V et X dont ces monuments portent les cartouches. L'époque de ces Ramsès ne fut donc pas tout à fait une époque de décadence, et la pompe des tombes privées atteste au contraire que, sous leur règne, la prospérité publique fut loin d'être à son déclin. Mais mille questions de détail embarrassent et compliquent ces données générales. Outre que le nom de Ramsès fut commun à tous les rois qui composent la XXe dynastie, il est probable que nous ne connaissons même pas encore tous les Ramsès qui régnèrent à cette époque, et l'ordre chronologique est si peu établi parmi ceux qui nous sont connus, que le *Livre des Rois* de M. Lepsius nous promet des arrangements nouveaux tout différents de ceux qui nous sont fournis par l'ouvrage de M. Bunsen.

Ce serait donc un service que la tombe d'Apis nous rendrait si la découverte des caveaux de la XXe dynastie apportait au débat quelque argument nouveau et décisif. Malheureusement nous n'en sommes pas là. Je ne dis rien des Apis I et II qui moururent, l'un en l'an 26 de Ramsès III, l'autre sous Ramsès V, et qui ne nous ont laissé que de passagers souvenirs de leur existence. Mais avec Apis III surgissent des complications que rien ne devait faire prévoir. La tombe où cet Apis reposait fut en effet ornée par deux rois à la fois, ce que prouvent deux vases trouvés à leur place antique dans une niche inviolée, et placés l'un dans l'autre, de telle façon que le plus grand était revêtu de la légende d'un de ces deux rois (A), et que sur le plus petit



étaient tracés les deux cartouches (B) de l'autre. Notre Apis serait-il mort à la fin du règne du premier, et aurait-il été enterré, soixante-dix jours après, au commencement du règne du second? ou bien les deux monarques exerçaient-ils ensemble le souverain pouvoir? Voilà déjà un premier problème. Mais le nom même de l'un de ces rois constitue un autre embarras. Ce nom (A) est-il celui d'un *Ramsès Si-Phtah* qui paraît ici pour la première fois? Quel est ce nouveau Ramsès? prend-il place avant ou après le Ramsès VIII (B) dont la légende orne le plus petit de ces deux vases? Nos incertitudes, comme on le voit, ne font qu'augmenter puisque, des deux rois qui semblent se présenter ensemble pour présider aux funérailles du même Apis, l'un est si inconnu que, jusqu'à la découverte de nos deux vases, nous n'avions jamais entendu parler de lui. L'obscurité qui environne la XX[e] dynastie n'est donc pas dissipée par la découverte des nouveaux monuments de cette famille royale. Ce qu'il y a de probable, c'est, en premier lieu, que Ramsès Si-Phtah précéda Ramsès VIII sur le trône, puisque ce dernier prince fit exécuter seul le caveau sépulcral de l'Apis suivant, et en second lieu, que Ramsès Si-Phtah associa au trône, avant sa mort, son successeur Ramsès VIII, supposition qu'autorisent suffisamment les divers exemples de cet usage déjà fournis par les monuments. Quant à la généalogie de ces princes, elle reste inconnue. Si Ramsès VIII est le petit-fils de Ramsès III[1], et s'il a succédé à son père Ramsès VI après la mort de ses oncles Ramsès IV, V et VII, nous devons croire, ou que Ramsès Si-Phtah est un fils de Ramsès VII, ou bien encore qu'il était le frère de Ramsès VIII et, dans tous les cas, petit-fils du conquérant qui occupe si glorieusement la tête de la XX[e] dynastie[2]. Voilà les seuls résultats qu'on puisse présenter avec quelque vraisemblance, et je ne les crois pas de nature à augmenter beaucoup nos connaissances sur la dynastie dont les abréviateurs de Manéthon ont si mal à propos négligé de nous faire connaître les noms.

1. Voyez le tableau généalogique publié par M. Bunsen (*Egypt's place*, t. II, p. 572).

2. Si-Phtah ne peut être fils de Ramsès III, puisqu'on ne le trouve pas parmi les fils de ce roi au tableau de Médineh-Tabou. (Lepsius, *Denkm.*, III, 214.)

Du reste il ne faudrait pas qu'on prît les quatre Apis dont j'ai trouvé les traces entre les règnes de Ramsès III et de Ramsès VIII pour l'état général de tous les taureaux qui, pendant cette période, ont régné à Memphis. Je donne ces quatre Apis pour les seuls que j'aie reconnus, et je ne doute pas que ces mêmes chambres construites par les Ramsès n'aient jadis reçu bien d'autres momies qui, dans les bouleversements successifs dont cette partie de la tombe a été l'objet, auront complètement disparu.

Apis V, VI, VII, VIII, IX. Nous continuons, dans ce paragraphe, la série de la même famille royale, mais cette fois avec des *desiderata* d'un autre genre. Je vais brièvement résumer la position de la question.

Si l'on étudie dans l'ouvrage de M. Bunsen[1] l'arrangement des rois de la XXe dynastie, on voit que la série ne se termine pas à notre Ramsès VIII, puisqu'au contraire après ce Pharaon se trouvent encore quatre autres Ramsès ses successeurs. Nous connaîtrions donc jusqu'à Ramsès XII inclusivement, et M. Bunsen n'est probablement pas bien sûr lui-même de ce chiffre, puisqu'il ajoute entre parenthèses un treizième Ramsès dont le nom propre, toutefois, lui est inconnu.

Mais il paraîtrait, par les planches de M. Lepsius[2], que l'ordre dynastique proposé par M. Bunsen est en quelques points contredit par les monuments, et qu'entre autres remaniements à faire aux listes, il faut reporter avant Ramsès VIII les Ramsès IX et XII; en sorte que la fin de la XXe dynastie, suivant l'auteur de la *Chronologie,* se composerait des trois rois que son savant compatriote a nommés Ramsès VIII, Ramsès X et Ramsès XI.

Or l'examen des bas-reliefs du grand édifice de Karnak et en particulier du temple de Khons, à Thèbes, nous transporte précisément au milieu de ces rois et nous montre que leur règne vit s'accomplir des événements qui, par leur enchaînement et le rang des personnages qui y prennent part, appartiennent au sujet que nous traitons en ce moment. Sous ces rois, en effet, se trama la conspiration sacerdotale qui amena la chute de la maison des Ramsès et la venue d'une dynastie nouvelle. Déjà, sous Ramsès VIII, une première tentative d'usurpation se reconnaît sur ces mêmes murailles où plusieurs grands prêtres d'Ammonra-sonther se sont représentés aux places où jusqu'alors nous n'avions l'habitude de rencontrer que des dieux et des rois[3]. Sous Ramsès X, les symptômes d'envahissement deviennent de plus en plus manifestes.

1. *Egypt's place*, t. II, p. 575.
2. *Denkm.*, III, 220 à 223.
3. *Denkm.*, III, 237.

Nos grands prêtres, à la vérité, sont morts ou ont disparu; mais leur succession, après un intervalle dont nous ne pouvons ici apprécier la durée, est recueillie par un autre personnage, nommé , *Her-Hor* et grand prêtre d'Ammon comme eux, lequel, prenant résolûment la tête de la conspiration, poursuit avec tant de succès l'œuvre commencée par ses prédécesseurs que nous le voyons monter successivement tous les échelons du pouvoir, et qu'après Ramsès XI il apparaît tout à coup sur les monuments la tête ornée de la double couronne royale[1]. Ainsi la XX[e] dynastie s'éteignit sous une sorte de *dodécarchie* tout aussi réelle peut-être que celle qui précéda l'avénement de Psammitichus, et je rappelle ces circonstances pour mieux fixer l'attention sur une observation dont nous ferons tout à l'heure notre profit, à savoir que le roi , *Amen-si Her-Hor* (XXI[e] dynastie) était déjà vivant sous Ramsès X, et que les tentatives d'usurpation des grands prêtres ont laissé sur les monuments des traces qui remontent jusqu'à Ramsès VIII.

Ceci expliqué, on comprendra la portée particulière des réflexions précédentes quand j'aurai dit que nos Apis V, VI, VII, VIII et IX, tous postérieurs à Ramsès VIII, moururent sous un Ramsès qui régna au moins trente-trois ans[2], et qui n'est cependant aucun des Ramsès sous lesquels nous venons de voir se développer l'usurpation des grands prêtres. Où se place ce Ramsès nouveau? Évidemment ses trente-trois ans de règne nous empêchent de le mettre à la fin de la dynastie et après Ramsès X, qui lui-même a régné pendant au moins dix-sept ans[3]. D'un autre côté, la chambre qu'il fit creuser est certainement postérieure à celle de Ramsès VIII. En s'appuyant sur ces seules données, notre Ramsès, prenant sa place dans le vide plus ou moins large que nous avons déjà constaté entre Ramsès VIII et Ramsès X, serait donc à la fois le prédécesseur de l'un et le successeur de l'autre; et comme, dans les rares souvenirs que nous a légués son règne, nous n'apercevons aucune trace de l'influence exagérée des grands prêtres, nous devons croire que ce roi sut maîtriser les esprits et qu'il transmit à ses successeurs un trône que ceux-ci ne surent pas conserver intact.

Quant à son nom, il est, à de très légères différences près, celui du grand conquérant de la XIX[e] dynastie, c'est-à-dire *Ramsès Meïamoun*. M. Bunsen, qui n'a pas compris ce monarque dans ses listes, paraît l'avoir confondu avec son homonyme; Rosellini, au contraire, en a fait un Ramsès XIV[4]. On voit dans quel sens ces deux

1. *Denkm.*, III. 243.
2. Prisse, *Mon. égypt.*, pl. XXIV.
3. Champollion, *Lettres au duc de Blacas*, 2[e] lettre, p. 63 et pl. XI.
4. *Mon. stor.*, t. II, p. 48, et t. IV, p. 135.

opinions doivent être modifiées. Quoi qu'il en soit, si l'ordre dynastique que nous devons assigner à Ramsès Meïamoun II n'est pas absolument certain, nous savons qu'il est postérieur à Ramsès VIII, et j'ajouterai, comme dernier renseignement fourni par la tombe d'Apis, que sous notre Ramsès vécut un personnage (peut-être un fils) nommé [hiéroglyphes], *Bek-en-Ptah*[1], et que ce personnage eut parmi ses titres celui de [hiéroglyphes], *deuxième prophète d'Enpé* (eN HeR, *Onouris?*)[2], titre également porté par un des princes de la maison du roi Her-Hor[3], ce qui constitue une nouvelle probabilité en faveur du classement que nous croyons pouvoir proposer.

En somme, les complications qui embarrassent l'étude de la XX[e] dynastie n'ont pas disparu, et c'est toujours à grand'peine que nous réussissons à démêler, à travers l'obscurité derrière laquelle cette famille se cache, les rares renseignements qui nous permettent de classer d'une manière plus ou moins certaine les douze ou quinze Ramsès dont nous connaissons aujourd'hui les noms. Mais la tombe d'Apis nous aura au moins, dans tout le cours de ce paragraphe, apporté les preuves de deux faits jusqu'ici contestés ou inconnus : savoir, en premier lieu, que Ramsès VIII eut pour prédécesseur un roi dont nous ne soupçonnions pas l'existence, et qui, attaché ou non à ce même Ramsès par les liens de la parenté, partagea probablement le trône avec son successeur; en second lieu, que Ramsès Meïamoun II, connu déjà par la stèle de la Bibliothèque Impériale dont M. S. Birch a, le premier, donné une traduction[4], n'est pas le même que le grand Ramsès de la XIX[e] dynastie, puisque son règne se place plus ou moins loin après celui de Ramsès VIII. Voilà les données

1. C'est peut-être le même que le Bek-en-Phtah dont un assez grand nombre de statuettes ont été trouvées dans la tombe des Apis de Ramsès VIII. Les légendes, tracées au pinceau sur le stuc grossier dont étaient revêtues les parois de la chambre de Ramsès XIV, étaient trop mutilées pour que j'aie pu lire au complet les titres de ce personnage. Il avait la peau de panthère et la tresse, et se trouvait, en dessous du roi, dans la posture exacte de Scha-em-Djom par rapport à Ramsès II dans les caveaux creusés par ce dernier roi. Je serais assez porté à le croire effectivement fils de Ramsès XIV. Autrement il eût été, à l'exemple des *Amenhotep* et des *Ramsès-Nakht*, un des prêtres usurpateurs. Quoi qu'il en soit, ces données générales ont au moins l'avantage de nous faire pressentir que la place de Ramsès XIV ne peut pas être bien loin de l'époque dans laquelle nous sommes maintenant transportés.

2. Depuis que ceci est écrit, M. de Rougé a publié une *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du Louvre*, où ce nom propre est lu AN-HOUR (p. 107). Cette lecture, peu différente de eN-HeR, ne me paraît pas devoir atteindre l'identification proposée du dieu Enpé et de l'Onouris du songe de Nectanébo. M. de Rougé traduit *an-hour* par *amener le ciel*.

3. *Denkm.*, III, 247.

4. *Notes upon an Egyptian Inscription in the Bibliothèque Nationale of Paris. (Trans. of the R. S. of Liter.*, vol. IV, nouv. série.) Cette traduction avait déjà paru, quand M. Lenormant, dans ses cours au collège de France (décembre 1854), en fournit une autre à ses auditeurs. Presqu'au même moment, à l'ouverture de l'Exposition, M. de Rougé en donna une troisième version, qui est jointe à l'impression en caractères mobiles de la stèle, exécutée par l'Imprimerie impériale.

nouvelles dont la tombe d'Apis nous met en possession. Elles ne sont pas, je le répète, de nature à accroître beaucoup nos richesses. Il semble cependant qu'elles servent jusqu'à un certain point à compléter l'ensemble de la XX[e] dynastie et que nous sommes mieux qu'avant disposés à accepter, dans la forme suivante, le tableau de la fin de cette famille de rois :

Noms sur les monuments	Dans l'ouvrage de M. Bunsen	Dernières dates connues	Résumé des événements principaux
XX[e] DYNASTIE (FIN).			
A. S-cha-en-Ra, merri-Amen; Ra-meses, *si-Ptah.*	Ne figure pas.	?	Partage le trône avec son successeur.
B. Nofré-ka-Ra, sotep-en-Ra; Ra-meses, *scha*-(en)-*djom-Ma, merri-Amen.*	Ramsès VII.	3[e] année.	Plusieurs grands prêtres font sculpter leurs images sur les édifices publics.
C. Ra-seser-Ma, sotep-en-Ra; Ra-meses, *merri-Amen* (II).	Ne figure pas.	33[e] année.	Temps d'arrêt plus ou moins long pendant lequel les grands prêtres ne paraissent avoir commis aucun empiétement. Ici pourrait se ranger le Ramsès XII de M. Bunsen.
D. Ra-men-Ma, sotep-en-Ptah; Ra-meses, *scha*-(en)-*djom-Ma, merri-Amen, neter-hyk-Poun.*	Ramsès X.	17[e] année.	Reprise des attentats sur le pouvoir royal; le grand prêtre *Her-Hor* paraît.
E. Ra-kheper-Ma, sotep-en-Ra; Ra-meses, *merri-Amen* (III).	Ramsès XI.	2[e] année.	Règne très court qui n'a laissé de traces que dans un tombeau.
XXI[e] DYNASTIE.			
A. Neter-hon-ape-en-Amen; Her-Hor *si-Amen.*	Pehor.	?	Le grand prêtre *Her-Hor* monte sur le trône.

§ 5.

XXI[e] DYNASTIE. — TROIS APIS.

Apis I (24), inconnu.
Apis II (25), inconnu.
Apis III (26), inconnu.

Apis I, II et III. Pendant le travail de déblaiement de la chambre dans laquelle étaient enfermés les cinq Apis précédents, certains indices firent soupçonner qu'il existait une deuxième chambre en dessous de la première. Un puits vertical ayant été pratiqué à travers le sol, on ne tarda pas effectivement à constater un vide, et

je m'y introduisis. La nouvelle chambre était pleine de sable jusqu'aux voûtes. Une bougie dans chaque main, je m'avançai en rampant, le dos au plafond et le ventre sur le sable. La chaleur était suffocante et l'air si raréfié que les bougies s'éteignirent. Il fallut retourner et renoncer pour ce jour-là à l'exploration de notre nouvelle conquête. Le lendemain; au moyen de nos machines ordinaires d'épuisement, je fis sortir le sable par le puits vertical. Mais bientôt nous nous aperçûmes que les murs destinés à soutenir les voûtes croulantes avaient été anciennement bâtis sur ce même sable, et il fallut cette fois renoncer totalement à l'entreprise. L'opération eut cependant pour résultat de nous prouver que le souterrain avait été habité par trois Apis, dont les tombeaux, construits avec la même négligence que ceux de la chambre supérieure, ont fourni les seules données sur lesquelles je m'appuie pour assigner à la construction de la chambre une date voisine de celle des Apis de Ramsès XIV. Du reste, la porte même du souterrain est restée inconnue, et peut-être qu'avec plus de frais et de persévérance, nous aurions obtenu des résultats qui nous eussent récompensés de nos efforts. Quoi qu'il en soit, je conjecture que nos trois nouveaux Apis sont de la XXIe dynastie.

La XXIe dynastie nous est connue par Manéthon qui la fait originaire de Tanis, et nous apprend qu'elle était composée des sept rois suivants :

I. Smendès, qui règne 26 ans.
II. Psousennès, qui règne 46 ans, ou 41 ans selon Eusèbe.
III. Nepherchères, qui règne 4 ans.
IV. Amenophthis, qui règne 9 ans.
V. Osochor, qui règne 6 ans.
VI. Psinachès, qui règne 9 ans.
VII. Psousennès, qui règne 14 ans, ou 35 ans selon Eusèbe.

C'est tout ce que j'aurais à dire de cette famille royale, si M. Bunsen, méconnaissant l'autorité des monuments, n'avait proposé[1] l'identification des trois derniers nommés de la liste précédente (Osochor, Psinachès et Psousennès) et des rois-prêtres dont nous avons précédemment esquissé l'histoire. Or nous en savons assez déjà sur l'époque à laquelle vivait le premier de ces rois (Her-Hor) pour qu'il ne soit pas besoin de faire remarquer que sa vraie place serait, non pas à la fin, mais au commencement de la XXIe dynastie, après le dernier Ramsès de la XXIe. L'identification, déjà très difficile au point de vue philologique, devient donc impossible à ne consulter que les monuments de l'histoire. D'un autre côté, le grand prêtre *Pionkh*, admis dans le tableau de M. Bunsen comme le Psinachès de Manéthon, est un per-

1. *Egypt's place*, II, p. 576.

20

sonnage qui n'a jamais régné, et dont nous ne trouvons le nom (jamais l'image) que dans la généalogie de son fils, le prêtre-roi *Pihem*[1]. Il devient donc de plus en plus impossible de reconnaître dans l'Osochor, le Psinachès et le Psousennès de Manéthon les deux seuls rois *Her-Hor* et *Pihem* que l'étude des monuments introduise entre la fin de la XXe dynastie et l'avénement de la XXIIe. Au surplus il est bien probable que, les listes de Manéthon nous fussent-elles parvenues intactes, nous n'y aurions rencontré ni les noms de Her-Hor et de Pihem, ni ceux d'aucun des prêtres d'Ammon qui ont pu, comme eux, usurper temporairement le pouvoir à Thèbes. La XXIe dynastie, telle que nous la trouvons dans Eusèbe et dans l'Africain, me paraît, au contraire, la dynastie légitime et nationale, celle qui régnait à Tanis et sans doute à Memphis pendant que Her-Hor et ses successeurs occupaient Thèbes. C'est là la conjecture la plus vraisemblable, et on voit ainsi que nous aurions tort de rechercher dans la série des sept rois Tanites nommés plus haut aucun des noms royaux que l'interprétation des légendes gravées sur les murs du temple de Khons pourrait nous révéler. Malheureusement, la tombe d'Apis qui aurait dû, si je l'avais trouvée intacte, nous lever un coin du voile qui couvre ces mystères, est restée complètement muette, et c'est un malheur pour nous. Retrouverions-nous le roi Her-Hor à Memphis? des fouilles entreprises sur l'emplacement de cette ville auraient-elles pour résultat de nous mettre entre les mains des listes royales toujours identiques à celles que nous avons à Thèbes? C'est là un grave problème qui touche à bien des questions d'histoire et de chronologie, et qui, en particulier, pourrait nous aider à distinguer un peu mieux que nous ne le faisons la valeur vraie de ces fameuses listes de Manéthon, dont nous avons peut-être trop l'habitude de prendre la mesure avec des monuments trouvés à Thèbes. Mais, je le répète, la tombe d'Apis ne nous a rien dit sur ces questions, et son silence est des plus fâcheux. — Par bonheur nous touchons, avec la XXIIe dynastie, à une époque où les monuments vont commencer à en plus nous faire défaut, et où, au contraire, ils nous arriveront avec une abondance qui nous permettra, je l'espère, d'obtenir de leur interprétation plus d'un renseignement nouveau et intéressant.

§ 6.

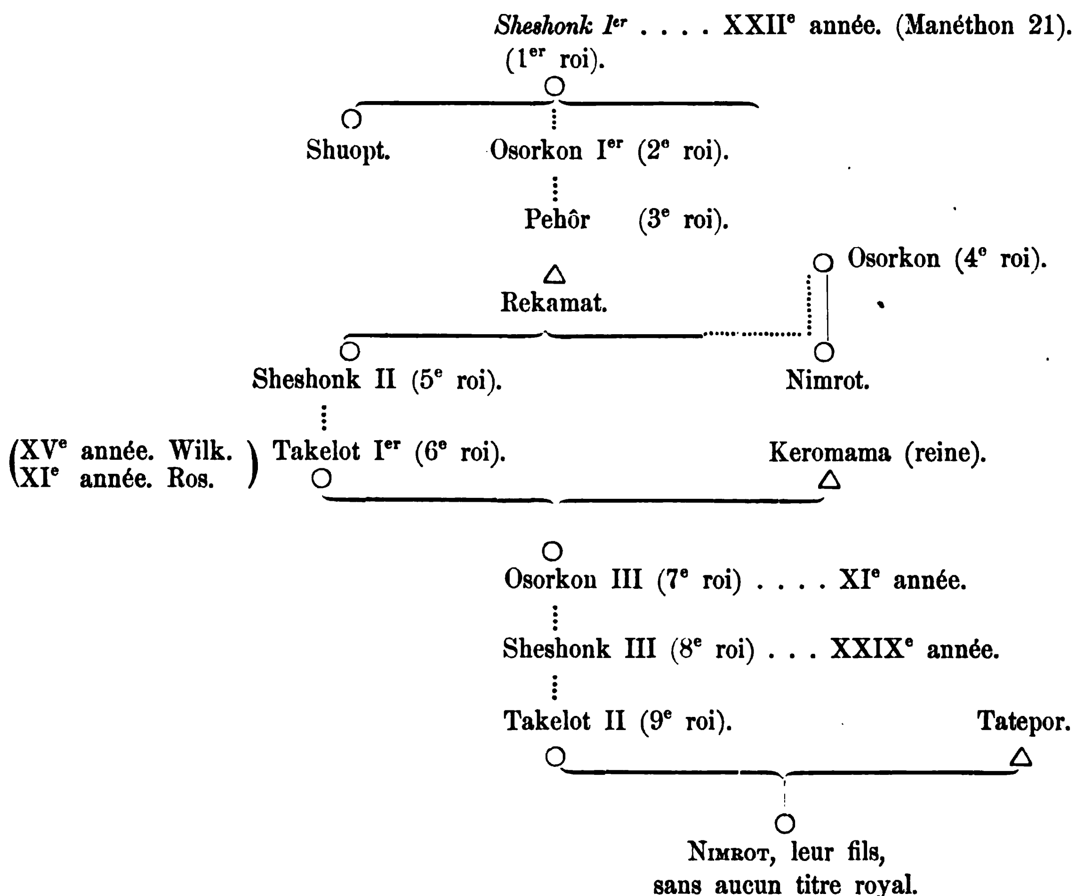
XXIIe DYNASTIE. — SEPT APIS.

Apis I (27), mort l'an 23 d'Osorkon II.
Apis II (28), mort l'an 14 de Takellothis Ier.

1. *Denkm.*, II, p. 248, 249, 250, 251.

Apis III (29), mort l'an 28 de Scheschonk III.
Apis IV (30), né l'an 28 de Scheschonk III;
intronisé la même année le 1[er] de Paophi;
mort à 26 ans, l'an 2 de Pikhi;
enseveli la même année, le 1[er] de Méchir.
Apis V (31), mort l'an 4 de Scheschonk IV.
Apis VI (32), enseveli l'an 11 de Scheschonk IV, le 28 de Paophi.
Apis VII (33), né l'an 11 de Scheschonk IV;
intronisé l'an 12, le 4 de Pharmouthi du même roi;
mort l'an 37;
enseveli l'an 37, le 27 d'Hathyr.

Je passerai sur toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'à ces derniers temps pour reconstituer la XXII[e] dynastie, et j'arriverai immédiatement au tableau généalogique par lequel M. Bunsen, s'aidant des dernières recherches de M. Lepsius, a résumé l'état de nos connaissances sur cette famille royale. Ce tableau est celui-ci[1], et je le reproduis parce que, après avoir montré, dans la première partie de cet examen, les bases sur lesquelles il repose, je compte, dans la seconde partie, faire voir au lecteur les modifications considérables que la tombe d'Apis nous force à y introduire. Le voici :



1. Voy. Bunsen, *Egypt's place*, t. II, p. 592.

Comparé aux listes de Manéthon, ce tableau réunit en sa faveur toutes les probabilités. La série de l'Africain et celle que les monuments ont fournie à M. Bunsen marchent effectivement en parfait accord, de telle sorte que, nos diverses autorités se complétant l'une par l'autre, nous n'avons pour ainsi dire qu'à accepter le résumé synoptique de la dynastie dans la forme suivante qui lui a été donnée par M. Bunsen[1]:

Εἰκοστὴ δευτέρα δυναστεία βουβαστιτῶν βασιλέων Θ̄.

α'. ΣΕΣΩΓΧΙΣ	Sheshenk, Sheshek, Sesak, chef de la dynastie.	24 ans.	XXIIe année.
β'. ΟΣΟΡΘΩΝ	Osorkon, Serkena, Serak, très probablement fils du précédent.	15	
γ', δ', ε'. Ἄλλοι τρεῖς	Peher, très probablement fils du précédent. Osorkon II, fils du précédent. Sheshonk II, fils du précédent.	36	
ς'. ΤΑΚΕΛΩΘΙΣ	Takelet Ier, très probablement fils du précédent.	23	XVe année. XIe année.
ζ', η', θ'. Ἄλλοι τρεῖς	Osorkon III, fils du précédent. Sheshonk III, très probablement fils du précédent. Takelot II, très probablement fils du précédent.	52	XXIXe année.
		150 ans.	

Mais si ce résumé offre des garanties suffisantes d'exactitude quant à la succession des rois, il s'en faut que le tableau généalogique de M. Bunsen nous rende la totalité des renseignements qu'ont pu lui fournir les divers monuments dont, bien avant la découverte du Sérapéum, il a eu les copies entre les mains. Qu'on prenne en effet les généalogies tirées des textes publiés par M. Lepsius et celles qu'a produites M. Bunsen, s'appuyant expressément sur ces mêmes textes, et l'on trouvera des différences aussi importantes qu'inexplicables[2]. Je ne veux pas refaire ici ce travail, qui prendra mieux sa place tout à l'heure au milieu des stèles bien plus complètes du Sérapéum. Mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer dès à présent que notre confiance dans les résultats de M. Bunsen doit être un peu ébranlée quand, par exemple, nous le voyons donner pour femme à Osorkon II, gendre[3] et non pas fils du roi *Her-Sha-sev* (le Péhôr de M. Bunsen), une princesse *Rekamat* qui appartient à la XXIe dynastie, alors que M. Lepsius aurait parfaitement pu lui apprendre que cette femme se nommait [hiéroglyphes], *Hes-en-Khev*[4]. D'un autre côté, des deux

1. Voy. Bunsen, *Egypt's place*, t. II, p. 594.

2. Je transcris les paroles de M. Bunsen : *Lepsius* . . . . . has established the whole dynasty and their names. *At present we merely give the pedigree* as adjusted bi him, *and all the highest years of the reigns, and wait for his exposition, which may shortly be expected.* (*Egypt's place*, t. II, p. 590.)

3. Statue du Nil au *British Museum*, Lepsius, *Auswahl*, Taf. XV.

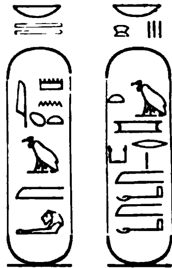
4. Voyez les inscriptions des canopes publiés par M. Lepsius, *Denkm.*, III, 255.

fils d'Osorkon II connus par M. BUNSEN, l'un, Scheschonk II (le prince Scheschonk du papyrus Denon) ne put pas être, comme le veut le savant allemand, le père de Takellothis Ier, puisqu'après ce Scheschonk le sceptre passa dans une branche nouvelle de la famille; l'autre, au contraire, le prince Nimrot, est celui-là même qui eut pour fille la reine *Keromama,* laquelle paraît avoir, pendant quelque temps, occupé seule le trône[1], avant que, par son mariage avec Takellothis Ier, elle ait donné naissance à Osorkon III. Le tableau de la XXIIe dynastie présenté par M. BUNSEN n'est donc pas fidèlement le résumé de nos connaissances tel que pouvaient nous le fournir les monuments avant la découverte du Sérapéum, et nous devons penser que, dans le chapitre de M. BUNSEN consacré à cette famille royale, tout n'est pas de M. LEPSIUS autant qu'il semblerait l'être.

Maintenant nous arrivons aux monuments du Sérapéum. En quoi ces monuments nous permettent-ils de rectifier les idées émises par M. BUNSEN? en quoi augmentent-ils la somme des renseignements que nous possédions déjà sur la famille des Bubastites? C'est ce que nous allons voir.

Je n'ai pas retrouvé les premiers Apis de la XXIIe dynastie. Les stèles qui auraient pu, à défaut des momies, nous en révéler l'existence, ont disparu à l'époque où le mauvais état du rocher obligea les Égyptiens à des travaux de consolidation qui nous ont privés de plus d'un monument précieux. Mais à partir d'Osorkon II jusqu'aux derniers Ptolémées, les Apis se suivent sans interruption notable, et on apprendra avec satisfaction, en ce qui regarde plus spécialement notre XXIIe dynastie, que le

1. C'est à cette reine que fut dédiée une des plus jolies statues de bronze que les musées égyptiens conservent et que nous possédons au Louvre. Cette statue représente la reine elle-même. Sur le devant se distinguent quelques lettres d'un texte où il est fait mention d'un prince Takelot et d'une invocation aux gens de Thèbes. Devant les pieds de la reine on lit une inscription qui, par la disposition et l'ensemble des phrases, rappelle d'une manière frappante la légende sculptée sur le beau vase d'albâtre d'Osorkon, usurpée par un membre de la famille Claudia. Kéromama a les deux cartouches et les titres honorifiques réservés aux seules personnes investies du pouvoir royal. Les deux cartouches, peu connus, sont ceux-ci :



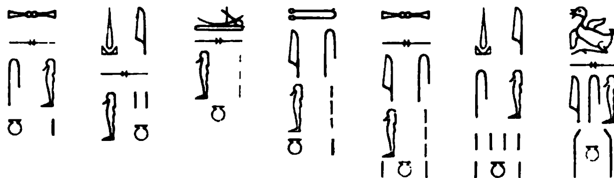
M. PRISSE (*Revue archéol.,* t. II, p. 750), et plus récemment M. LEPSIUS (*Denkm.,* III, 256), ont publié les noms et qualités d'une autre princesse qui paraît appartenir à la même famille. Nous avons au Louvre une statuette funéraire ornée du nom de cette princesse, à laquelle il est peut-être impossible d'assigner exactement un rang au milieu des souverains de la XXIIe dynastie.

seul Sérapéum nous a rendu environ quatre-vingt-dix monuments de cette époque intéressante.

Or quelques-uns de ces monuments doivent attirer plus spécialement notre attention, soit parce qu'ils émanent directement de personnages de la famille royale du temps, soit parce qu'incidemment il y est question de ces mêmes personnages, de l'époque à laquelle ils vivaient et des liens de parenté qui les unissaient entre eux. Je demande la permission d'introduire au lecteur ces divers monuments qui jettent sur la dynastie des Scheschonk une lumière aussi nouvelle qu'inattendue. Je les ferai paraître à mesure que la nomenclature de nos Apis nous fournira l'occasion de les rencontrer.

Apis I[er]. Il est mort l'an 23 d'Osorkon II, ce qui nous donne une date supérieure que nous n'avions pas jusqu'à présent. Ses funérailles furent célébrées par le roi Scheschonk II, alors qu'il n'était encore que prince royal et gouverneur de Memphis sous l'autorité de son père Osorkon II. Si nous nous en tenions aux seuls monuments étudiés avant la découverte du Sérapéum, il est évident que le prince Scheschonk aurait eu pour mère cette même Hès-en-Khev, épouse d'Osorkon II, et mère de la princesse , *T'es-bet-her*[1], dont le nom est gravé sur les beaux canopes

1. Ce nom propre est curieux à étudier. Le premier signe est un caractère syllabique qui a ordinairement la valeur T'eS. (Birch, *Egypt's place*, t. I, p. 569.) Une bonne preuve de cette lecture se trouve sur le sarcophage du nommé *Onkh-Méri* au Louvre. On y a représenté sept éperviers à tête humaine, qui, suivant le livret (de Rougé, *Notice*, D. 7), sont *les dieux de la demeure des âmes*. Le nom générique est écrit T'eSeS, et il n'est pas sans intérêt de faire remarquer qu'avant le nom propre spécial à chacun de ces animaux, l'appellation commune de T'eSeS a été répétée par le scribe avec toutes les variantes qu'il a pu réunir. C'est ainsi qu'on lit *le premier T'eses, le deuxième T'eses, le troisième T'eses*, etc., dans les formes suivantes :



d'où l'on a les valeurs égales = = = = = T'eS. Les T'eses sont, du reste, mentionnés au ch. VII du Rituel.

La deuxième partie du nom propre de notre princesse, écrite ici , est distincte de la finale , ce qu'attestent les noms analogues , T'eS-RA°-HeR, etc., où tient lieu de . D'autres stèles du Sérapéum écrivent le même nom , et il résulterait de cette orthographe que est égal à . — Mais est l'un des noms de la déesse Pascht à tête de lionne, celui que, vraisemblablement, on retrouve dans *Petubastis* et dans le nom de *Bubastis*, en copte ⲡⲟⲩⲃⲁⲥϯ, et en hébreu *Pibeset*. Il faudrait donc, comme M. Birch le propose, transcrire par BA°ST, et le nom de la princesse se lirait : *T'es-Bast-her*. J'avoue cependant que l'impossibilité de rencontrer écrit syllabiquement par l'S final constitue pour moi un doute, sinon sur la vraie prononciation de ,

de la collection de M. CHAMPION au Caire[1]. Mais une statue du Sérapéum, représentant notre prince Scheschonk, nous apprend qu'il fut le fils d'une reine *Kéromama,* inconnue jusqu'ici. Osorkon II eut donc deux femmes : l'une, Kéromama, qui, en l'an 23 du règne de son mari, avait déjà un fils assez âgé pour exercer les fonctions de la vice-royauté à Memphis; l'autre, Hes-en-Khev qui était sans aucun doute plus jeune que Kéromama, puisque sa fille T'es-bet-her épousa son propre neveu Takellothis, petit-fils de cette même Kéromama.

APIS II. Une grande dalle ornée des cartouches de Takellothis Ier, trouvée avec des stèles datées de l'an 14, m'a donné l'époque de la mort de cet Apis, sur lequel je ne puis fournir aucun autre renseignement.

APIS III. L'an 28 du règne de Scheschonk III fut l'année de la mort d'Apis III et celle de la naissance d'Apis IV. En cet an 28 nous nous trouvons en face de l'un des fils de la princesse T'es-bet-her, lequel à cette époque était , SaR A°A° eN MA°T'oυ, *chef principal* des soldats nommés *Mat'ou*, et vint dans le Sérapéum faire une prière au dieu à l'occasion de la mort d'Apis. Ce petit-fils (par sa mère) d'Osorkon II se nommait , *Pétisis,* et il eut pour père un autre *chef*

au moins sur l'identité de ce groupe et de . Je crois plutôt que si les stèles du Sérapéum donnent et comme deux variantes du même nom propre, nous devons y voir, non pas une *homophonie* complète, mais une simple *synonymie*. Nous aurions alors égal à par le *sens*, et non par le *son*, et, tout en transcrivant BA°ST le premier de ces deux groupes, rien n'empêcherait de laisser au second sa valeur naturelle BeT(ET). Ce mot serait donc un autre nom de Pascht, celui que les Grecs ont écrit *Buto,* et le nom tout entier se lirait T'eS-BeT-(ET)-HeR quand il est orthographié , et T'eS-BA°ST-HeR quand il est orthographié . On trouverait , T'es-PA°KHT-HeR, que ce nom aurait la même signification. D'assez nombreux exemples de ces variantes par synonymie se rencontrent dans les noms propres gravés sur les stèles du Sérapéum.

Quant aux preuves de la lecture BA°ST pour , elles ressortent de la comparaison de ces trois variantes :

(*Todtenbuch,* 125, 32)

(Mus. Charles X, salle funéraire)

(Mus. Charles X, salle funéraire)

que je n'eusse pas remarquées sans doute si déjà, en parcourant ensemble les nouvelles livraisons de l'ouvrage de M. SHARPE, M. BIRCH ne m'avait signalé la valeur S donnée au caractère , dans un nom propre que les inscriptions d'une statue du Musée britannique écrivent indifféremment , ou , ou , HeRBeS (SHARPE, *Nouvelle série,* pl. 44), d'où effectivement est égal à . Cette lecture nouvelle de assure la prononciation de notre , en même temps qu'elle nous aide à distinguer la valeur exacte des deux groupes phonétiques fournis par les papyrus du Louvre.

1. Ils viennent d'être publiés par M. LEPSIUS (*Denkm.*, III, 255).

des Mat'ou nommé Takellothis, fils lui-même du prince Scheschonk déjà cité plus haut, ce qui fait que Pétisis avait à la fois Osorkon II pour aïeul et pour bisaïeul. La princesse T'es-bet-her avait donc épousé, comme je l'ai annoncé, son neveu, c'est-à-dire le fils de son frère Scheschonk. Quant à Pétisis, il s'allia à sa propre sœur [hiéroglyphes], *Ta-ari*, et en eut, selon la stèle à laquelle nous devons ces renseignements[1], deux fils qui se nommèrent Takellothis et [hiéroglyphes], *Pef-pa-Bast*[2].

Comme on le voit, ces résultats nous mettent, en l'an 28 de Scheschonk III, à deux générations seulement du règne d'Osorkon II, et il ne faut pas oublier que la longueur du temps que représentent ces deux générations peut être d'autant plus raccourcie que notre Pétisis, quoique assez âgé déjà en l'an 28 pour avoir des enfants revêtus de fonctions publiques, était assez jeune cependant pour que, 26 ans plus tard, il ait pu encore assister aux funérailles d'un autre Apis. Maintenant, à quoi ces deux générations correspondent-elles dans les listes royales? le calcul de la durée des règnes intermédiaires entre Osorkon II et Scheschonk III amène-t-il un parallélisme satisfaisant? La question a de l'intérêt, mais ne pourrait être vidée qu'autant que nous connaîtrions la longueur exacte de ces règnes intermédiaires. Or nous n'avons même pas une date du règne de Scheschonk II, et Takellothis Ier, aussi bien qu'Osorkon III, ne nous a donné que ce que j'appelais tout à l'heure des limites supérieures, au delà desquelles rien n'empêche que leur règne ait pu encore se prolonger longtemps. On ne peut donc asseoir un calcul définitif sur ces bases fragiles, et le plus sûr sans doute est de s'en tenir aux probabilités, terrain sur lequel le problème a plus de chances d'être résolu. Ici effectivement nous arrivons sans trop d'efforts à construire un ensemble qu'à coup sûr une critique exigeante a le droit de répudier, mais que nous pouvons cependant accepter dans les limites que le silence des monuments et de Manéthon nous impose. Mettant ensemble les 28 ans déjà écoulés de Scheschonk III, les 11 ans d'Osorkon III, les 15 ans de Takellothis Ier, et attribuant 12 années à Scheschonk II, c'est-à-dire la somme la plus élevée que les 23 ans de la stèle d'Osorkon II nous permettent de donner à ce Scheschonk sans dépasser les 36 ans des ἄλλοι τρεῖς de Manéthon, nous arrivons ainsi à un total de 66 ans pour

1. Louvre, Salle d'Apis, 5. 1898.

2. Ce caractère [hiéroglyphe], par l'analogie du nom de notre individu avec d'autres noms fréquemment employés à toutes les époques, paraît être une simple variante de [hiéroglyphe]. La lecture *Pa*, pour le second de ces deux caractères, proposée par CHAMPOLLION, a été mise en doute. J'ai trouvé cependant sur une petite table à libation du Sérapéum les deux variantes [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], d'où l'identité de [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] est évidente. C'est sur quelque lecture de ce genre que CHAMPOLLION aura basé sa transcription.

la mesure probable du temps qui sépare la vingt-huitième année de Scheschonk III de la fin du règne d'Osorkon II. Ce chiffre, quelque peu certain qu'il soit, implique-t-il une contradiction? Je ne le pense pas. Après tout, le règne d'Osorkon II a sans doute été long, puisqu'un petit-fils de ce roi, le prêtre Osorkon, mourut avant lui dans un âge assez avancé, et comme, d'un autre côté, Hes-en-Khev ne fut que la seconde femme du roi, rien n'empêche que sa fille T'es-bet-her ait eu un fils qui vivait 66 ans et même 92 ans ($66 + 26 = 92$) après le jour où, sous Osorkon II, elle vint elle-même au monde. En somme, le parallélisme entre les listes royales et les renseignements que nous livrent les stèles du Sérapéum se soutient donc rigoureusement, et déjà l'on voit que nous sommes assez sûrs de nos résultats pour pouvoir présenter en toute confiance le tableau de la position relative des divers personnages qui composèrent la famille d'Osorkon II. On le trouvera plus bas.

Apis IV. Voici le texte et la traduction d'une stèle[1] qui, à l'avantage de nous donner un spécimen curieux des proscynèmes de la tombe d'Apis, joint celui de nous faire connaître divers faits dont, chemin faisant, nous pourrons faire ressortir la valeur. Cette stèle est d'assez grandes dimensions et partagée en deux registres. Au premier registre, le même Pitisis est en adoration devant Apis et la déesse de l'Amenti. Cette fois son costume a changé; il a la peau de panthère, et sur sa coiffure une sorte d'ornement qu'on ne retrouve jamais ailleurs[2]. Il est suivi de deux personnages dont l'un se nomme *Harsiesis;* le nom de l'autre a disparu. Quant au second registre, on y trouve une inscription en onze lignes, que voici :

. . . .	KHeR HeN eN	SouTeN(T) KHeV(T)	NeV TeTI	RA°T'eSeR MA° SoTeP eN[A]MeN
L'an 2, d'Hathyr le 1er,	sous la Sainteté du	Roi,	du Seigneur des deux contrées,	Soleil seigneur de justice, approuvé d'Ammon,

TA° A°NKH SI RA°	NeV SCHA°ou	A°MeN MeRI PIKHAI	TA°	A°NKH	TeT	T'A°M	RA°SCHA°
qui donne la vie, le fils du Soleil,	le seigneur des diadèmes,	l'aimé d'Ammon, Pikhaï[3],	qui donne	la vie,	la stabilité,	la pureté,	comme le soleil

T'eTeN	HA°PI	WeNT	A°MeNT	NeTeR A°A°	MeRI	HeRou	Pou	SeT	NeTeR	eM
à toujours;	d'Apis	qui réside dans	l'Amenti,	dieu grand	l'aimé;	jour	ce	a été remorqué	le dieu	pour

1. Louvre, salle d'Apis, S. 1904.
2. C'est vraisemblablement l'insigne du grade de commandant supérieur des Maschouasch.
3. ⲡⲓϣⲁⲩ, *le chat,* l'animal sacré de Pascht, déesse éponyme de Bubastis.

HoTeP eR A°MeNT NoWRe(T) KeRS(T)ew eM NeTeR KHeR eRTA° HoTeP ew eM HA°T
se réunir avec l'Amenti bon; il fut enseveli dans l'enfer, et fut donnée sa réunion dans la maison

eN(T) H&H eM HeS(T)ew eN(T) T'eTeN eS-Ke [1] MeS(T)oʊw . . . . eR HeRoʊ (eN)HeN
des siècles dans son siège de l'éternité. Après qu'il était né l'an 28 dans les jours de la Sainteté

(eN) SoʊTeN(T) KHeV(T) RA° T'eSeR MA° SoTeP eN RA° SI RA° A°MeNMeRI SCHeSCHeNK NeTeRHIK PoʊN
du Roi, soleil, seigneur de justice, approuvé du Soleil, le fils du Soleil, l'aimé d'Ammon, Scheschonk, le divin modérateur de Poun,

MA°TA°OU A°OUseN HeR [2] HeH NoWReoʊ-ew eM VOU NeV eN TA°MeH
le proclamé juste; ils ont été à chercher ses beautés dans endroit chaque du pays du Nord;

KeM eNTOʊw eR [3] HA°T SCHA°T A°VA°T [4] eM KHeT A°VA°T 3 MoʊR SeN A°N(T)oʊ
il fut trouvé à Hat-schat-avot après que, mois trois, on avait traversé les vallées

1. Copte ιε, ιεϫε *en, ecce,* ιεϫεη, *post, postquàm.*

2. HeH A°KHoʊ est une formule très fréquente dans les textes de toutes les époques. Elle signifie *accomplir* ou *augmenter* (conf. ϩⲁϩ, *multitudo, multùm) les cérémonies.* Voyez, entre autres monuments, la grande stèle d'Ipsamboul, lignes 3, 15, 16 (*Denkm.*, III, 195), les stèles de Silsilis et d'Hamamat (*ibid.*, III, 175, 200, 218, 219), l'obélisque de Paris, l'inscription C. 57 au Louvre. Une stèle du Sérapéum, dédiée à Apis par un fonctionnaire du temps d'Amasis, nommé *Out'a-hor-soun*, s'exprime ainsi :

T'A°Tew NoK HeNeK MA° IRIeN KA°eK SCHA° HeR NeTeR.... T'eR
Il dit : moi ton esclave véritable, qui ai fait à ton être d'approcher vers l'abîme céleste l'ensevelissement

ReSeK (ⲣⲱⲓⲥ, *vigilare*) RA°NeV HeR HeH A°KHoʊ NeVeN NeTeRPeN
j'ai veillé toi chaque jour pour accomplir les cérémonies toutes de ce dieu.

Une autre stèle, au nom d'un Ahmès, du temps de Darius, emploie les mêmes locutions : *Moi qui suis ton esclave, moi qui ai fait à toi-même l'enterrement* ( ), *qui t'ai gardé tous les jours, qui n'ai pas dormi pour célébrer tes cérémonies afin que tu t'établisses dans le cœur de tout le monde*, etc. Il ne s'agit pas ici d'une recherche d'Apis, comme sur la stèle de Pikhaÿ. Dans toutes les phrases que je viens de citer HeH A°KHoʊ est employé dans un sens détourné; le sens propre est plutôt *quærere splendida.*

3. Copte ϭⲓⲙ ϫⲓⲙ, *invenire.*

4. Ce nom de lieu m'est inconnu.

A°TeH[1] A°A°[2] NeVou eR MeH VeS (T)ouew eR HA°T PTaH 'KA° KHeR
de la haute Égypte et les îles toutes de la basse Égypte. Il fut introduit à Hat-Phtah-Ka auprès

A°Tew PTaH ReS SoVTew A°N OUeR ....[3] SA°(T)M eM PTaH HA°T
de son père Phtah de son mur du Sud par le chef supérieur des ouvriers, le Sam dans la demeure de Phtah,

OUeR A°A° eN Nou[4] MA°SCHOUSCHou Pe TA° HeS SI OUeR ....
le grand chef principal des Maschousch, Pétisis, fils du chef supérieur des ouvriers,

SA°M (eM PTaH HA°T) OUeR A°A° eN Nou MA°SCHOUSCHou TA°KA°LA°TA° IRI(T)eN
du Sam (dans la demeure de Phtah), (du chef principal) des Maschousch, Takellothis, engendré de

SouTeN SeT eNKHeTew MeRI(T)ew T'eS BeT(eT) HeR .... HA°
la royale fille du germe de lui, aimant lui T'es -bet-her, en l'an 28, et le 1er de Paophi[5]. La durée

NoWRe eN NeTeR PeN ....
heureuse de dieu ce ans vingt-six.

C'est-à-dire, en quittant le mot à mot : «*L'an 2 et le 1er du mois d'Hathyr, sous la* »*sainteté du Roi, du seigneur des deux contrées, du Soleil seigneur de justice approuvé* »*d'Ammon, du vivificateur, du fils du Soleil, du maître des diadèmes, de l'aimé d'Am-* »*mon,* Pikhaï, *celui qui donne la vie, la stabilité et la pureté comme le Soleil pour* »*l'éternité, l'aimé d'Apis, le grand dieu qui réside dans l'Amenti; — en ce jour on* »*a amené ce dieu pour que, s'établissant dans le bon Amenti, il fût enseveli dans l'enfer* »*et qu'il obtînt sa réunion avec la maison des siècles dans son siége de l'éternité. —* »*Sa naissance ayant eu lieu l'an 28, dans les jours de la sainteté du Roi, du Soleil*

1. Se rencontre quelquefois pour désigner la Haute-Égypte. L'un des noms de l'Égypte paraît avoir été Ἀετία (Ét. de Byzance, *voce* Αἴγυπτος). Diodore de Sicile, qui l'a connu, l'applique au Nil (I, 19) et s'empresse de le tirer du grec Ἀετὸς, *l'aigle,* à cause de la rapidité du cours de ce fleuve; Étienne de Byzance le donne à l'Égypte et le fait venir ἀπό τινος Ἰνδοῦ Ἀετοῦ. Peut-être serait-il téméraire de comparer à l'*Aetia* des écrivains classiques la forme ATeH que les hiéroglyphes viennent de nous fournir.

2. A°A° = I. Comparez l'hébreu אי, *insula.* C'est avec la valeur I qu'on trouve [hiéroglyphe] dans le nom de l'île de Philæ, [hiéroglyphes], PILA°K.

3. Il y a quelque difficulté à traduire exactement ce titre, qui est pourtant assez commun sur les monuments provenant de Memphis. Je ne crois pas qu'il faille le confondre avec celui de [hiéroglyphes], *chef des ouvriers.* Le premier semble avoir été réservé aux personnages d'un rang élevé.

4. [hiéroglyphe] est le signe du génitif; [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] (*Gramm. égypt.,* Champ., p. 181), l'article pluriel.

5. Se rapporte à l'intronisation du dieu.

»*seigneur de justice, approuvé du Soleil, du fils du Soleil, de l'aimé d'Ammon,* »Scheschonk, *le divin modérateur de Poun, le défunt, on a été cherchant ses beautés* »(Apis lui-même) *dans chaque endroit de l'Égypte inférieure, et il fut trouvé à Hat-*»*schat-avot, après que, pendant trois mois, on avait parcouru les vallées de la Haute-*»*Égypte et les îles de la Basse-Égypte. — Il fut intronisé à Hat-Phtah-Ka* (le temple »de Vulcain, très probablement le *Hat* des Πάταιχοι d'Hérodote) *auprès de son père* »*Phtah,* (le chef) *de son Mur du Sud* (quartier de Memphis), *par le chef supérieur* »*des ouvriers, le Sam du temple de Phtah, le chef principal des Maschouasch* Pétisis, »*fils* (de son père) *le chef supérieur des ouvriers, le Sam, le chef principal des Ma-*»*schouasch* Takellothis, *et* (de sa mère) *la royale fille* (issue) *du germe de son père* »*qu'elle aime,* T'es-bet-her, *en l'an 28 et le 1er de Paophi. — La durée heureuse de* »*ce dieu a été de vingt-six ans.*»

L'intérêt particulier de cette stèle saute aux yeux de chacun. Pikhaï est un roi inconnu qui paraît pour la première fois ici sur un monument égyptien, et l'empressement avec lequel nous devons l'accueillir est augmenté par la certitude que nous possédons de pouvoir sans effort ranger ce nouveau venu à son rang chronologique, puisque nous savons que l'an 2 de son règne est séparé par un intervalle de vingt-six ans de l'an 28 de Scheschonk III. Nos Apis aident donc à merveille à souder nos règnes les uns aux autres, et il n'est pas difficile de s'apercevoir que si Scheschonk III a régné une trentaine d'années, il y a place entre ce roi et Pikhaï pour un troisième monarque, qui sera le Takellothis II de M. Bunsen, lequel aura régné au plus pendant une période de vingt-deux ou vingt-trois ans. Conformément aux indications déjà fournies, les seules stèles du Sérapéum nous donnent par conséquent les moyens d'établir dans la XXIIe dynastie trois points fixes autour desquels les différents rois de cette famille viennent se grouper avec une certitude suffisante. Osorkon II, comme gendre du roi Her-scha-sev et aïeul de Pétisis; Scheschonk III comme occupant le trône à l'époque où les petits-fils d'Osorkon II exerçaient à Memphis des charges militaires; Pikhaï enfin comme régnant, à certain jour connu, après une année également connue de Scheschonk III, forment trois jalons immobiles, séparés, d'une part par les règnes de Scheschonk II, de Takellothis Ier et d'Osorkon III, et d'autre part par celui de Takellothis II.

Quant aux généalogies, nous n'y voyons rien qui modifie ce que nous avons appris plus haut. Notre stèle mentionne Pétisis, son père Takellothis et sa mère la royale fille T'es-bet-her. C'est ce que nous savions déjà, et nous ignorerions peut-être tou-

jours à quel titre le nommé Harsiésis figure en tête de ce monument, si une autre stèle, de même date et de même style que la précédente[1], ne venait à notre secours. Ici nous descendons de deux générations. Harsiésis y est inscrit comme le fils de Pétisis, et le mari de deux femmes *Ta-ti-ta-neb* . . . . et *Hapou-es* . . . . *hès* dont il eut deux fils, un nouveau Takellothis, et Onkh-Pétisis. La généalogie des membres de la famille d'Osorkon II ne s'arrêtait donc pas à Pétisis, et se poursuit au contraire à travers de nouvelles séries dont notre tableau devra tout à l'heure tenir compte.

Deux courtes observations épuiseront ce que nous avions à dire sur la stèle datée de l'an 2 de Pikhaï.

La première est relative aux fonctions dont notre Pétisis est successivement revêtu aux deux époques où nous venons de le rencontrer, à vingt-six ans de distance, rendant ses devoirs à la majesté d'Apis. En l'an 28 de Scheschonk III, Pétisis partage avec son père Takellothis le titre de *grand chef des Mat'ou.* En l'an 2 de Pikhaï, notre Pétisis a changé non-seulement de costume, mais aussi de qualifications, et à ses titres de prêtre attaché au temple de Phtah, il joint celui de *commandant supérieur des Maschouasch.* Or les Maschouach et les Mat'ou ne nous sont pas inconnus. Ramsès III a célébré sur le pylône de Médineh-Tabou ses victoires sur les premiers; les seconds ont fourni au copte le mot ⲙⲁⲧⲟⲓ, qui a fini par être le terme générique de *soldat,* et à diverses époques on les rencontre avec la qualité de mercenaires au service de l'Égypte. (Cf. [hiéroglyphes], *le chef des soldats des Mat'ou,* sur un fragment de statue du Sérapéum.) Ce sont deux peuples de l'Asie occidentale, identifiés depuis longtemps avec les *Mèdes* et les *Mosches* d'Hérodote[2], et on doit d'autant moins s'étonner de les retrouver en Égypte remplissant auprès des mêmes rois un service identique que ces peuples étaient de même race et se rangent au même verset du chap. X de la Genèse parmi les descendants de Japhet. Nous voilà donc retombés dans le bel article de M. BIRCH sur les ivoires trouvés à Nimroud[3], et les influences sémitiques dont ce savant a si habilement reconnu les traces au milieu des rois de la XXII[e] dynastie. Toute cette famille semble en effet avoir choisi ses noms, avec une persistance singulière, au delà des frontières de l'Égypte. Nimrot ([hiéroglyphes],

1. Louvre, salle d'Apis, S. 1905.

2. Hérod., III, 94. Cf. CH. LENORMANT, *Introduct. à l'histoire de l'Asie occidentale,* p. 290 et 405. Les Maschouasch qui, sous la XXII[e] dynastie, formaient une milice étrangère à la solde de l'Égypte, pourraient bien être les aïeux de ces Magouséens qui, plus tard, étaient répandus dans la Médie, l'Égypte, la Phrygie et la Gaule. (Voyez Bardesane, ap. Euseb., *Prep. Evang.,* VI, 10.)

3. *Observations on two egyptian cartouches found at Nimroud.* (*Trans. of the R. S. of Liter.*, vol. III, nouv. série.)

Nemrod) est un nom trop Assyrien pour que je m'y arrête. Osorchon [hiéroglyphes] est le *Sargon* des textes cunéiformes, et le סרגון d'Isaïe[1], bien que les Hébreux aient transcrit par סרך le nom de l'Osorchon qui, sous le règne d'Asa, porta la guerre en Judée[2]. Le nom propre ששק (Sesonchis) n'a aucune racine dans la langue égyptienne[3], et le Takellothis des Grecs, écrit [hiéroglyphes] TåKåLåTå, renferme tous les éléments du nom propre *Tiglath*[4], soit que celui-ci serve à désigner les rois *Tiglath-Pileser* et autres, soit qu'il exprime le nom du Tigre, écrit Διγλὰθ dans Josèphe[5]. Le fils du vainqueur de Roboam, le prince [hiéroglyphes] SCHOʊPOʊT, porta lui-même un nom qu'il partagea avec le זבוד, *Zaboud,* favori de Salomon[6]; *Ninus* est peut-être le type du nom propre NåNå, que les stèles du Sérapéum nous prouvent avoir été celui d'un prêtre résidant à Memphis; et enfin, à tous ces noms si incontestablement étrangers, il nous sera permis d'ajouter celui de *Kéromama* que les Grecs, par une métathèse que n'excluent pas les règles de la philologie, ont adouci en *Sémiramis*[7]. Comme on le voit, nous sommes avec la XXIIe dynastie en pleine Asie occidentale. Les Sémiramis, les Nemrod, les Sargon, les Tiglath, peuplent les palais des Pharaons, et des mercenaires pris parmi les Mèdes et les Maschouasch forment une garde particulière dont le commandement était réservé aux membres de la famille royale. J'admets parfaitement que l'identité des *Mat'ou* et des Mèdes n'offre pas une certitude

1. XX, 1, Voy. Birch, *loc. cit.*, p. 15.
2. Paralip., II, ch. XIV.
3. Birch, *loc. cit.*, p. 15.
4. *Ibid.*, p. 19.
5. La formule hébraïque est דגלא, *Digla,* ou דקל (Birch, *loc. cit.*, p. 19), et trouve son correspondant exact dans le terme égyptien [hiéroglyphes] TåKåLå (TåKåRå, le grec ΤίΓρης), après lequel se rencontre habituellement [hiéroglyphe], le *bassin d'eau.* Ce dernier caractère est-il un phonétique encore inexpliqué? est-il un déterminatif placé après une racine étrangère qui détermine un fleuve, comme [hiéroglyphe] par exemple, après [hiéroglyphes] [hiéroglyphes], SCHåLåMå, le *Salam* de l'hébreu et de l'arabe? On décidera. La forme complète TåKåLåTå est un nom d'homme, et je ne serais pas étonné d'apprendre que les Égyptiens y ont quelquefois conservé le *bassin d'eau* après les trois premières consonnes dans l'unique intention de carrer le groupe. La terminaison [hiéroglyphe] caractérise un grand nombre de noms propres étrangers. Du reste, *Takellothis* est un quadrilittère comme la plupart des noms assyriens. Il en est de même du Sésac de la Bible, dont le nom véritable a pu être SCHåSCHåNåKå.
6. Rois, III, ch. IV, v. 5.
7. Le nom de Sémiramis avait frappé les Grecs par sa désinence, dans laquelle je ne doute pas qu'ils aient reconnu le sémitique המאם, HeMaM, ou המאמה, HeMaMah, une *colombe.* De là toute la tradition qui mêle des *colombes* à l'histoire de Sémiramis, soit que, comme dans Hésychius, l'étymologie du nom propre soit cherchée, soit que, comme dans Ctésias, Diodore et Élien, on se contente d'indiquer l'histoire merveilleuse des premières années de cette reine célèbre, qui fut nourrie, comme on le sait, par des colombes. Cette remarque donne du poids à la conjecture de Bochart (*Chanaan*, II, 12), et sa lecture ΣεΡΙΜαΜις me paraît très heureusement confirmée par la transcription égyptienne du nom, KeRoMaMa. On prétend qu'après sa mort, Sémiramis fut adorée sous la forme d'une colombe.

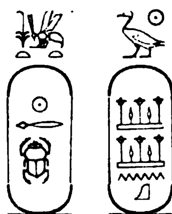
suffisante. Mais celle des *Maschouasch* et des peuples qu'a combattus Ramsès III est incontestable, et cela suffit pour que, dans ces soldats asiatiques qui, sous la XXII[e] dynastie, ont joué le rôle des *Suisses* en France, nous reconnaissions une trace de plus de l'alliance et des rapports de l'Égypte avec ses voisins des bords de l'Euphrate et du Tigre.

La seconde observation aura sans doute frappé d'elle-même le lecteur dans la traduction que j'ai donnée plus haut de la stèle de Pikhaï. Notre Apis IV est mort en effet à vingt-six ans, et cette courte mention a pour nous plus de valeur que tous les passages de Plutarque et que tous les renseignements sur la religion égyptienne fournis *à posteriori* par les Grecs. La période d'Apis résistera-t-elle à ce nouveau coup? J'en doute fortement, et je crois qu'on peut dès à présent la regarder comme anéantie. J'ai cependant de la peine à croire qu'il n'y ait pas au fond de tout cela quelque chose de vrai et que la mort violente imposée à Apis ait été une tradition créée tout d'une pièce par les écrivains de la Grèce et de Rome. Apis est un des dieux du panthéon égyptien que les Grecs ont le mieux connu; par sa parenté avec Sérapis, il était devenu presque l'un des leurs, et il me paraît difficile qu'en pareil cas ils aient inventé un fait dont chacun pouvait, de leur temps même, vérifier l'exactitude. On doit donc croire que tout, dans les écrits de Plutarque, de Pline, d'Ammien Marcellin et de Solin, n'est pas entièrement faux, et que peut-être les monuments du Sérapéum ne viennent contredire aujourd'hui les affirmations de ces auteurs que parce que l'érudition moderne, sur les traces du seul Plutarque, a fait fausse route en ne distinguant pas suffisamment le cycle de vingt-cinq ans, qui n'a rien de commun avec Apis, et le point du dogme qui forçait Apis à mourir une fois qu'il avait atteint un âge déterminé. Envisagée de cette manière, la question, ce me semble, est ramenée à son véritable point de vue. Je crois, quant à moi, que si les monuments ont incontestablement raison, les écrivains grecs n'ont pas autant de torts qu'on voudrait le croire, et qu'après tout, Apis étant Osiris sous sa forme charnelle et, comme Osiris, recevant son souffle de Phtah, rien ne nous défend de croire qu'Apis, l'image la plus parfaite d'Osiris, n'ait été condamné à mourir à l'âge même auquel Osiris serait mort, c'est-à-dire à vingt-huit ans[1]. Pouvait-il en effet en être autrement? un Apis de vingt-neuf ou trente ans avait-il encore le droit d'être un Osiris? les funérailles d'Apis n'étaient-elles pas celles d'Osiris lui-même? en un mot Apis, dans sa vie et dans sa

1. Ἐτῶν δ' ἀριθμὸν οἱ μὲν βιῶσαι τὸν Ὄσιριν, οἱ δὲ βασιλεῦσαι λέγουσιν ὀκτὼ καὶ εἴκοσιν. *Les uns disent qu'Osiris a régné vingt-huit ans, d'autres qu'il n'a vécu que ce nombre d'années.* (Plutarque, *De Is. et Os.*, XLII.)

mort, n'est-il pas une personnification complète de la vie et de la mort du grand juge de l'enfer égyptien, et dès lors pourquoi vingt-cinq ans, et pourquoi pas vingt-huit? D'ailleurs ceux qui tiennent absolument à la période astronomique ont la ressource du cycle de vingt-huit ans, cycle solaire comme Osiris était un dieu solaire. On peut donc, sans offenser la science, penser que les Grecs n'ont pas été les inventeurs naïfs de la période qui a peut-être un peu trop mystifié les modernes, et qu'effectivement Apis a dû mourir quand la vieillesse le conduisait à un certain âge, non pas parce qu'il était le type vivant d'une période avec laquelle il n'avait absolument rien à faire, mais parce que c'était un point de ressemblance avec Osiris. Telle est, à mon sens, la solution du fameux problème de la période d'Apis, qui n'en est plus une. De cette façon, nos Apis vivent vingt et vingt-six ans; ils vivent ce qu'ils peuvent, sans qu'on songe à compléter par l'un le cycle commencé par l'autre, et le plus glorieux d'entre eux sans doute est celui qui, Osiris complet, prolonge sa vie jusqu'aux vingt-huit ans après lesquels, à l'exemple de la victime des embûches de Typhon, il termine son existence dans les eaux du Nil. — Mais je me hâte d'ajouter que cette solution n'est peut-être pas encore irrévocable, et que les partisans à tout prix de Plutarque peuvent se réfugier dans un dernier argument qui nous est fourni par le Sérapéum lui-même. Je produirai consciencieusement cet argument en son lieu et place, avec tous les points de doute dont il est accompagné et sous lesquels il succombe. En attendant je continue la série de nos taureaux divins.

Apis V, VI, VII. Ces taureaux moururent l'an 4, l'an 11 et l'an 37 d'un roi qu'une stèle[1] nomme [hiéroglyphes], *fils de Pikhaï*, et dont la légende est celle-ci :



C'est encore là un roi nouveau, et il est d'autant plus étonnant que les monuments ne nous aient jamais livré son cartouche que son règne fut très long et ne paraît pas avoir été agité par beaucoup de troubles intérieurs, puisqu'à chaque mort d'Apis, le Sérapéum, comme aux plus beaux temps de la monarchie, fut orné d'une quantité considérable de proscynèmes. Ce roi d'ailleurs se nomma Scheschonk, et comme il succéda à Pikhaï, il devient le Scheschonk IV de la XXII[e] dynastie. Je noterai en

1. Musée Charles X, salle historique, S. 1933.

passant que son cartouche-prénom est aussi celui d'Aménophis II, et que peut-être plusieurs monuments connus par ce seul cartouche et attribués à Aménophis doivent être rendus à Scheschonk IV.

Le monument principal de ce temps est une jolie petite stèle[1], fruit de la dévotion à Apis d'un personnage qui vivait en l'an 37 du règne. Ce personnage s'est lui-même représenté en tête du monument. Au registre principal, quinze lignes horizontales contiennent, outre des renseignements généraux sur l'Apis mort à cette époque, toute une généalogie sur laquelle il est nécessaire que nous fixions un moment notre attention.

La traduction de la partie essentielle du monument donne la version suivante :

L'introduction de ce dieu (Apis) *auprès de son père Phtah* (eut lieu) *en l'an 12, le 4 de Pharmouthi, du roi* Ra-kheper-aa, *du fils du Soleil* Scheschonk, *le vivificateur; sa naissance* (eut lieu) *en l'an 11 de sa Sainteté; son coucher sur son siége dans la contrée de Toser* (eut lieu) *en l'an 37, le 27 d'Hathyr* (du règne) *de sa Sainteté.* — *Que lui* (Apis) *donne la vie et la santé au dévot son fils, l'aimé de Neith, le prophète ... Her-pi-sen, fils* (de son père) *le chef, le directeur du pays du Nord, le supérieur des prophètes dans Bubastis*[2] ([hiéroglyphes]), *le chef des soldats, Phtah-hon et de* (sa mère) *la prêtresse d'Hathor dans Bubastis, sœur* (de son mari), *la dame de maison, Iri-ou-rou,* (lequel Phtah-hon) *est fils* (de son père personnage) *du même rang, Her-pi-sen, et de* (sa mère) *la supérieure des assistantes de Her-scha-ef* (Ἀρσαφής dans Plutarque, *De Is.*, XXXVII, [hiéroglyphes]), *roi des deux contrées, modérateur des deux pays, Pep-tet-titis;* (lequel Her-pi-sen) *est fils de* (son père personnage) *du même rang, Phtah-hon, et de* (sa mère) *du même rang T'es-en-Khemi;* (lequel Phtah-hon) *est fils de* (son père personnage) *de même rang, Phtah-ouo-onkh-ef et de* (sa mère) *la prêtresse d'Hathor dans Bubastis, la royale fille, la dame de maison Tent-es-Pah;* (lequel Phtah-ouo-onkh-ef) *est royal fils de* (son père personnage) *du même rang Nimrot, et de* (sa mère) *la supérieure des assistantes d'Arsaphès, roi des deux contrées et modérateur des deux pays, Tent-ès-Pah;* (lequel Nimrot) *est fils du seigneur des deux mondes* (le roi) *Osorkon, et* (de sa mère) *Mouth-ouo-onkh-ès.* — (Qu'Apis donne la

1. *Ibid.*, S. 1959.

2. M. Brugsch ne m'en voudra pas de publier avant lui cette lecture nouvelle et curieuse du nom de la ville de Bubastis. Je la lui dois tout entière. Elle est pour moi une preuve de la bonne amitié de M. Brugsch, et un souvenir précieux des longues heures que nous avons passées ensemble sous la tente ou au milieu des sables du Sérapéum, interrogeant ce riche portefeuille de notes au fond duquel j'espère bien que la géographie pharaonique, promise par l'auteur de la *Grammaire démotique* au monde savant, ne restera plus longtemps enfouie.

vie et la santé) *au royal fils Takellothis et à la mère divine*[1] *. . . pès; au royal fils Osorkon et à la mère divine Ta-schat-Khons; au royal fils Scheschonk et à la mère divine Kéromama.* — (Qu'Apis donne la vie et la santé) *au divin père, au grand chef Nimrot et à la mère divine Tent-ès-Pah,* (lequel Nimrot) *est fils de* (son père personnage) *du même rang Scheschonk et de la royale mère Meh-en-Ousekh;* (lequel Scheschonk) *est fils de* (son père personnage) *du même rang Pi-tout,* (lequel Pi-tout) *est fils de* (son père personnage) *du même rang En-ven-scha,* (lequel En-ven-scha) *est fils de* (son père personnage) *du même rang Ma-ou-san,* (lequel Ma-ou-san) *est fils de* (son père) *Teh-en-vouioua*[2].

J'aurai occasion de revenir sur les différentes manières par lesquelles les Égyptiens ont noté les événements de la vie d'Apis dont ils ont voulu conserver le souvenir, et je me bornerai en ce moment aux questions qui intéressent plus directement l'état de la famille royale.

La première des trois parties dont se compose le tableau des personnages qu'Harpisen a introduits dans son proscynème est d'une clarté qui ne laisse aucune prise au doute : Harpisen y remonte jusqu'à son sixième ancêtre, le roi Osorkon, et il n'y a rien là que de très naturel. De même, à la seconde partie, le dédicateur du monument fait paraître trois princes qui ne peuvent appartenir qu'à la famille régnante et qui, par conséquent, sont fils de Scheschonk IV; ici encore le motif qui a guidé le rédacteur de notre stèle se devine facilement. Mais on comprend moins pourquoi, après les trois princes, la série des personnages continue par un Nimrot, époux d'une Tent-ès-Pah ornée d'un titre sacerdotal ordinairement réservé aux princesses, et fils d'un particulier qui est lui-même l'époux d'une *royale mère,* c'est-à-dire de la *mère d'un roi.* Ces difficultés ne peuvent être établies clairement que sur le vu du grand tableau généalogique résumé plus bas. On y verra que le meilleur arrangement possible est celui qui consisterait à faire de la *royale mère* Meh-en-Ousekh la mère du roi Pikhaï, et de la femme du grand chef Nimrot, la fille de Takellothis II. Je sais que si Meh-en-Ousekh avait été , *royale épouse,* au lieu de , *royale mère,* il eût été plus simple peut-être de regarder cette femme comme l'épouse (en premières ou en secondes noces) de Takellothis II qui serait ainsi devenu le père de son successeur Pikhaï. Mais Meh-en-Ousekh n'a pas ce titre, qu'elle n'eût pas

1. *Royale mère* et *royale fille* sont des titres royaux; la *mère divine* est un titre sacerdotal qui appartient, avec ceux de , et , aux *Pallacides* d'Ammon.

2. Ces noms ne paraissent avoir aucune racine dans la langue égyptienne.

manqué de prendre si elle en avait eu le droit. Il faut donc nous en tenir à l'arrangement que notre tableau reproduit, et que, je le répète, je donne seulement comme probable. La place de Meh-en-Ousekh explique la qualité de *mère de roi* qu'elle s'attribue. ·Le trône peut-être était réservé au gendre de Takellothis II, selon un usage suivi quelquefois dans la XXII[e] dynastie. Mais un autre fils de la même Meh-en-Ousekh, Pikhaï, mit la couronne sur sa tête. Tel est, je pense, le parti le moins contestable que nous puissions prendre en présence du silence de notre stèle, et nous savons au moins maintenant pourquoi Harpisen rappelle le souvenir du grand chef Nimrot : c'est probablement parce que la femme de ce Nimrot était fille de Takellothis II, et qu'Harpisen aura tenu à montrer ainsi, l'an 37 de Scheschonk IV, le lien qui unissait sa propre généalogie à celle de la famille régnante. On trouvera du reste ci-joint le tableau qui contient le résumé de toutes ces observations, et de celles que j'ai déjà eu occasion de faire à propos des divers Apis de la XXII[e] dynastie.

Ce tableau, rapproché de celui que j'ai extrait tout à l'heure de l'ouvrage de M. Bunsen, montre au lecteur le moins attentif toute la longueur du chemin que nous avons parcouru à la suite des monuments de la tombe d'Apis. La XXII[e] dynastie nous est maintenant connue. Scheschonk I[er] et Osorkon I[er], ceux-là même que les Hébreux ont nommés Shishaq et Zérach, portent leurs armes, à vingt-neuf ans de distance, jusqu'au cœur de la Judée, ce qui assure pour nous la place de ces deux rois en tête de la dynastie. La tombe d'Apis et quelques autres monuments publiés depuis longtemps se chargent du reste de la famille. L'Apis mort l'an 2 de Pikhaï place en effet Scheschonk III, Pikhaï et Scheschonk IV à leur rang respectif; et tandis que la généalogie de Pétisis, qui vivait l'an 28 de ce même Scheschonk III, nous prouve que son bisaïeul est l'Osorkon II, père de Scheschonk II et grand-oncle de Takellothis I[er], l'étude de la statue du Nil au Musée britannique nous force à mettre au sommet de l'échelle le roi Hor-scha-sev, qui devient ainsi l'ancêtre commun de cette lignée de rois. Je ne dis pas que tous les détails du tableau sont, de cette manière, arrêtés sans retour; mais les lignes principales me paraissent certaines et aussi définitives qu'elles peuvent l'être, ce qui est bien déjà quelque chose. Quant à la chronologie, elle conserve sans aucun doute le seul point à peu près immobile qu'à cette hauteur nous ayons encore réussi à placer, point que représente le synchronisme de Scheschonk I[er] et du pillage de Jérusalem en l'an 5 de Roboam; mais les espaces intermédiaires n'ont reçu aucune lumière nouvelle. Bien au contraire, aux neuf règnes de Manéthon correspondent maintenant onze règnes tout entiers, et

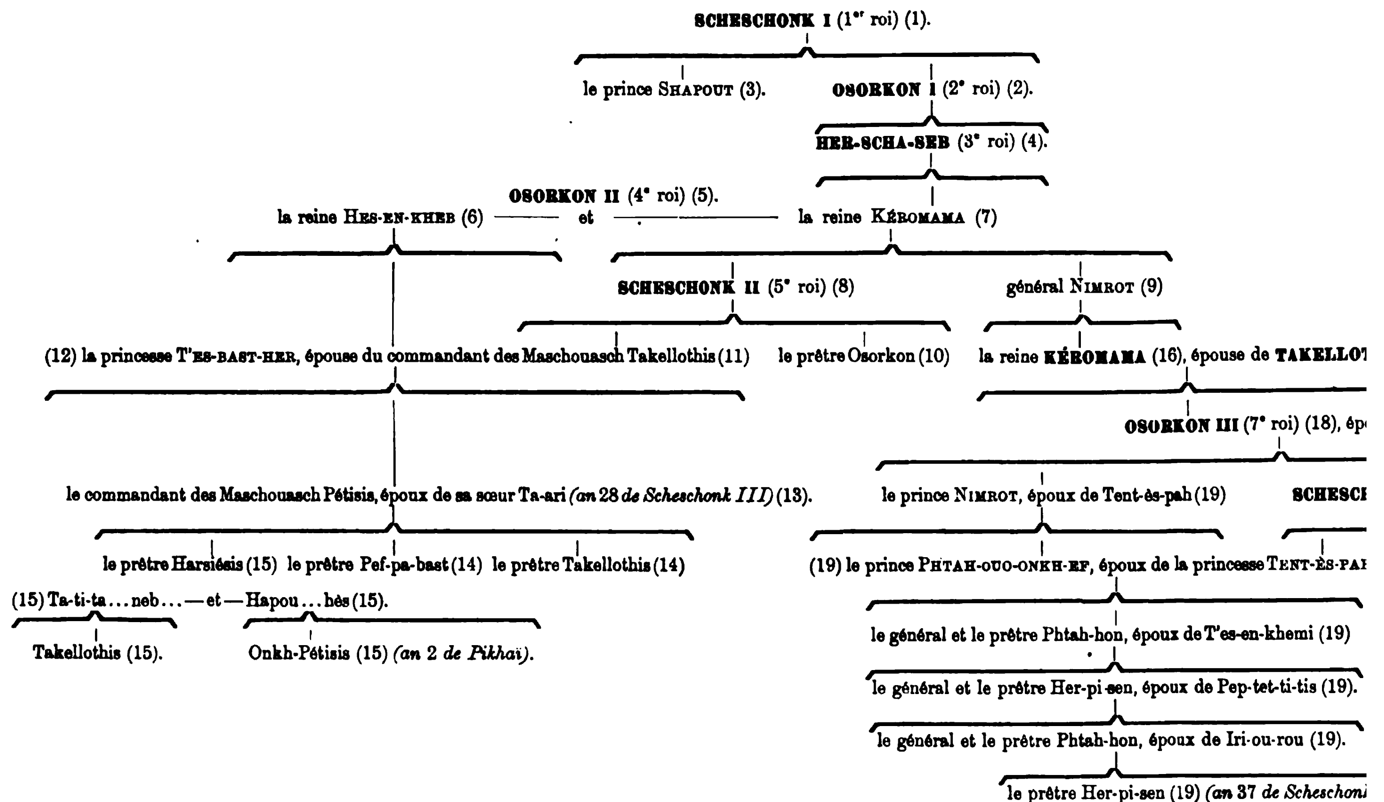
quarante années au moins doivent s'ajouter aux totaux partiels dont la somme forme l'ensemble de la durée de cette famille royale. La chronologie proprement dite n'a donc reçu aucun secours plus efficace que ceux dont nous disposions déjà; nous savons seulement qu'entre nos deux jalons voisins, c'est-à-dire la prise de Jérusalem par Sésac et la conquête de l'Égypte par Cambyse, il nous faut introduire quarante années de plus, quitte à les retrancher autre part de l'un des autres points de cette durée intermédiaire. Là est tout notre profit.

Il est tout aussi difficile de se prononcer sur le *sémiticisme* qui pénètre si profondément dans toutes les parties de la XXII[e] dynastie. Comme j'en ai déjà fait la remarque, le royaume avait sans doute été partagé, sous la XXI[e], entre les rois légitimes qui régnaient à Tanis, et les usurpateurs qui résidaient à Thèbes, et Scheschonk fut vraisemblablement celui d'entre ces derniers qui réussit à replacer l'Égypte tout entière sous un sceptre unique. Mais si, par là, nous devinons les motifs qui purent engager Scheschonk à déclarer la guerre à celui qui était à la fois le compétiteur de Jéroboam et le fils de Salomon, c'est-à-dire le propre neveu de l'un de ces rois Tanites qu'il avait lui-même détrônés, nous ne pouvons expliquer par les mêmes causes la persistance des descendants de ce prince à prendre des noms empruntés à des étrangers. Je sais que cet usage n'est pas tout à fait sans précédent dans l'histoire d'Égypte. Les rapports entre l'Égypte et l'Asie étaient, depuis longtemps, nombreux et multipliés. Le roi Pihem avait lui-même fait un voyage en Mésopotamie[1], et quelques années avant, vers le temps où l'arche d'alliance, amenée de Silo, tombait entre les mains des Philistins, l'arche de Khons s'en allait paisiblement de Thèbes au pays de Bakhtan, dans la haute Mésopotamie, guérir une belle-sœur du roi Ramsès XIV qui était possédée d'un esprit malin. M. de Rougé, dans un travail lu à l'Académie des inscriptions et imprimé dans l'un de nos journaux quotidiens, a indiqué plusieurs autres points curieux et neufs de ces rapports entre l'Égypte et l'Asie occidentale[2] et il n'est plus dès lors étonnant que des noms étrangers se soient introduits en Égypte. Mais si des particuliers peuvent, pour des motifs dont il est facile d'apprécier l'importance, emprunter quelques noms à des nations avec lesquelles ils sont en relations d'affaires ou de famille, toute une famille de rois, si elle est elle-même égyptienne, ne peut, sans renier sa nationalité, s'appeler tout entière de noms

1. Selon une inscription qui vient d'être publiée par M. Lepsius (*Denkm.*, III, 249).
2. Cet important travail vient de paraître dans la *Notice des Monuments égyptiens du Louvre*, récemment publiée par M. de Rougé. La chronologie égyptienne y est résumée au moyen des ressources nouvelles et inattendues que M. de Rougé a su trouver dans l'étude des monuments.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE

AVEC LES RENSEIGNEMENTS NOUVEAUX



(1) Le Schischak de la Bible; assiège et prend Jérusalem en l'an 5 de Roboam (Rois, III, ch. XIV, v. 25; Paralip., II, ch. XII, v. 2. Conf. l'inscription du pylône de Karnac; *Denkm.*, III, 252).

(2) Ne figure nulle part comme fils de Scheschonk I. Il lui succéda cependant; c'est lui qui, vingt-neuf ans après la prise de Jérusalem, combat Asa; la Bible l'appelle Serakh (Paral., II, ch. XIV).

(3) Fils de Scheschonk I (voy. Lepsius, *Denkm.*, III, 253, 254, 255; Rosellini, *Mon. Stor*, nº CXLIX; Champollion, *Mon.*, pl. 279, nº 4).

(4) Ne figure nulle part comme fils d'Osorkon I. Beau-père d'Osorkon II; sa fille n'est pas nommée (Statue du Nil au Musée britannique, Lepsius, *Auswahl*, Taf. XV et Birch, *Gallery*, p. 25, pl. 13).

(5) Gendre de Her-scha-sev (statue du Nil); époux de Hes-en-Khev, et père de T'es-bast-her (Canopes Champion, *Denkm.*, III, 255); père du prince Nimrot, grand-père de la reine Kéromama, épouse de Takellothis I (grand bas-relief de Karnac, publié par Champollion, *Mon.*, pl. 279; Lepsius, *Denkm.*, III, 257; *Auswahl*, Taf. XV; Rosellini, *Mon. Stor.*, n. CXLIX); père du prince Scheschonk (devenu Scheschonk II) et grand-père du prêtre Osorkon (papyrus Denon, *Voyage en Égypte*, pl. 137; Champollion, *Précis*, pl. XI, et statue naophore du Sérapéum); époux de Kéromama (statue naophore du Sérapéum).

(6) Épouse d'Osorkon II et mère de T'es-bast-her (Canopes Champion).

(7) Épouse d'Osorkon II et mère du prince Scheschonk (statue naophore du Sérapéum).

(8) C'est presque toujours comme prince royal que Scheschonk II para sur les monuments. Il est vraisemblable qu'il fut très longtemps prince roya et très peu de temps roi. En tout cas, le papyrus Denon, la statue du Nil, statue naophore du Sérapéum, la stèle S. 1898, nous le montrent avec les titr de *royal fils*; sur la statue du Nil, son nom est entouré du cartouche, ma sans préfixes royaux. Il fut père du prêtre Osorkon (papyrus Denon), et du ch Takellothis (Sérapéum, 1898). Sa mère était Kéromama, épouse d'Osorkon (statue naophore).

(9) Fils d'Osorkon II et père de la reine Kéromama, épouse de Takellothis (bas-relief de Karnac, Lepsius, *Denkm.*, III, 257; *Auswahl*, Taf. XV; Rosellin *Mon. Stor.*, CXLIX).

(10) Fils du prince Scheschonk (papyrus Denon).

(11) Fils du prince Scheschonk, époux de la princesse T'es-bast-her, père Pétisis etc. (stèle du Sérapéum, 1898). Il pourrait aussi avoir épousé en second noces la reine Kéromama, sa cousine germaine, et n'être ainsi que le roi Take lothis I, dont nous ignorons la généalogie. Les monuments ne rendent cependa pas cet arrangement probable.

(12) Fille de la reine Hes-en-khev (Canopes Champion), épouse du chef Take lothis, et mère de Pétisis (Sérapéum, stèles 1898 et 1904).

(13) Fils de Takellothis et de T'es-bast-her, époux de sa sœur Taari (Sérapéu stèles 1898 et 1904).

assyriens, au point que Pikhaï est le seul de nos onze rois et d'autant de princes et de princesses dans lequel un habitant de Ninive n'aurait pas reconnu et salué l'un des siens. Le *sémiticisme* de la XXIIe dynastie est donc un fait à part, et, à raisonner logiquement, les Sémiramis, les Sargon, les Nemrod ne doivent pas être plus Égyptiens que les Darius, les Ptolémées et les Césars, qui plus tard inscrivirent comme eux leurs noms étrangers dans le cartouche des Pharaons. La XXIIe dynastie serait-elle pour cela, malgré Manéthon, une branche de la famille royale qui a donné à l'Euphrate les Sémiramis, les Nemrod et les Sargon de Ninive? Je n'ose pas le croire. Peut-être devons-nous voir là une simple alliance entre les deux cours; peut-être devons-nous y reconnaître une de ces révolutions intérieures qui, après les conquêtes de Ramsès III et l'établissement volontaire ou forcé des tribus sémitiques au milieu de l'Égypte, aura amené, dans la personne de Scheschonk Ier, quelque Assyrien ou quelque Maschouasch au pouvoir. Le *sémiticisme* de la XXIIe dynastie n'a peut-être pas d'autres causes. En tous cas, le fait est des plus étranges et valait la peine d'être rapporté.

Un dernier mot. On sait déjà, par le sommaire placé en tête de ce paragraphe, que notre Apis VII, né l'an 11 de Scheschonk IV, avait été enseveli l'an 37, le 27 d'Hathyr, et que, par conséquent, il était mort, soixante-dix jours auparavant, le 17 de Thoth. Nous avons donc, à peu près, la durée de la vie de ce taureau, et on va voir que, même en prenant cette durée au *minimum,* l'Apis avait déjà, le jour de sa mort, franchi sa vingt-cinquième année, ce qui nous fournirait un argument nouveau contre la période dont Apis aurait été le symbole.

Nous sommes malheureusement privés de la date de la naissance de cet Apis. Mais il n'a pas pu naître *plus tard* que le cinquième épagomène ou le dernier jour de l'an 11; et d'un autre côté, comme Apis VI est mort le 23 de Mésori de l'an 10, son successeur n'a pas pu naître *plus tôt* que le lendemain, c'est-à-dire le 24 de Mésori de la même année. Voilà donc la question enfermée entre deux limites qu'elle ne peut franchir. Il nous faut voir maintenant à quelle distance de vingt-cinq ans le calcul de chacune de ces deux limites nous transportera.

En supposant l'Apis né le lendemain de la mort de son prédécesseur, il aurait vécu :

En l'an 10	—	ans	11	jours.
Du 1er Thoth de l'an 11 au 1er Thoth de l'an 37 .	26	»	—	»
En l'an 37	—	»	17	»
En somme . . .	26	ans	28	jours.

En le supposant, au contraire, né le dernier jour même de l'an 11 (ce qui eût été tout aussi extraordinaire que de le voir naître le lendemain de la mort de son prédécesseur), il aurait vécu :

Du 1[er] Thoth de l'an 12 au 1[er] Thoth de l'an 37 .	25 ans	— jours.
En l'an 37	— »	17 »
Total	25 ans	17 jours.

La durée de la vie d'Apis aurait donc été, en *maximum,* de vingt-six ans et vingt-huit jours, et en *minimum* de vingt-cinq ans et dix-sept jours.

Or à quelque date que soit arrivé, entre ces deux limites, le jour exact de la naissance de notre Apis, on voit que, dans tous les cas, il était entré, le jour de sa mort, dans sa vingt-sixième année, et c'est ce que nous tenions à constater.

L'argument est donc positif. Nos Apis meurent à tous les âges, et il est évident, que si chaque fin du cercle luni-solaire de vingt-cinq ans avait coïncidée avec une mort d'Apis, les monuments nous en auraient déjà bien fait savoir quelque chose. Au contraire, ils nous prouvent que nos Apis subissaient la loi commune à la volonté du destin, sans souci de la lune et de sa position dans le ciel par rapport au soleil. La période d'Apis me paraît définitivement enterrée. J'y reviendrai cependant encore une fois.

§ 7.

XXIV[e] DYNASTIE. — UN APIS.

Apis I (34), mort l'an 6 et le 5 de Thoth de Bocchoris.

Apis I. A l'Apis mort l'an 37 de Scheschonk IV, dernier roi de la XXII[e] dynastie, succède un Apis mort en l'an 6 de Bocchoris.

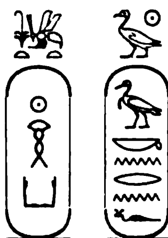
Bocchoris fut, comme on le sait, l'unique roi de la XXIV[e] dynastie. Selon Diodore[1], il était faible de corps et très avide d'argent. Il eut cependant un certain renom de sagesse qui le fit mettre au rang des grands législateurs de l'Égypte[2]. Sa fin a été très malheureuse : il fut, dit-on, brûlé vif par Sabacon[3].

Sous Bocchoris, les personnages revêtus de hautes fonctions s'appelaient des noms que nous avons vus portés par les *Pétisis,* les *Pef-pa-bast,* les *Harsiésis* de la XXII[e] dynastie, et cette préférence des contemporains de Bocchoris nous fait supposer que ce

1. I, 94.
2. Diodore, I, 79, 94.
3. Manéthon.

roi lui-même appartenait à la branche cadette des Scheschonk, issue d'Osorkon II et de la reine Hes-en-kheb[1]. La branche aînée, représentée par le même Osorkon II et la reine Kéromama, se serait donc éteinte, soit dans la personne de Scheschonk IV, soit plutôt dans celle du dernier roi de la XXIIIe dynastie.

La légende de Bocchoris nous était inconnue avant la découverte du Sérapéum. Quelques stèles[2] et une inscription tracée en noir sur l'un des murs de la tombe d'Apis nous l'ont révélée en cette forme :



Nous devons incontestablement au nom propre BeK-eN-RaN-ew la transcription grecque Βόκχωρις. Je ferai remarquer cependant que, par la permutation ordinaire des articulations OU et B, le nom propre BóK-Χω-Ρις ou BóX-Χω-Ρις se retrouve également, et avec une exactitude aussi grande, dans le prénom OUaH-Ke-RA^o.

Il est à noter d'ailleurs que l'Apis mort l'an 37 de Scheschonk IV, dernier roi de la XXIIe dynastie, et l'Apis mort l'an 6 de Bocchoris, l'unique roi de la XXIVe, furent ensevelis dans la même chambre, et que l'étude de la tombe prouve que ces deux

1. Voyez le tableau généalogique de la dynastie des Bubastites joint au § 6 des *Renseignements sur les soixante-quatre Apis* (cf. p. 172 de ce volume).

2. Entre autres une jolie stèle dont le sommet, taillé en pointe, est occupé par le cartouche nom propre du roi et la date de l'an 6 du règne. Le personnage qui fit graver ce proscynème était attaché au temple de la déesse Bast, situé dans l'un des quartiers de Memphis. La différence déjà signalée (voyez *Bulletin*, novembre 1855) entre [hiéroglyphes], *Bast*, et [hiéroglyphes], *Pakht*, est constante. Une inscription de Philæ s'exprime ainsi en parlant d'Isis (CHAMPOLLION, *Notices mss.*, p. 192) : [hiéroglyphes], *elle détruit* (dissolvit) *en état de Bast; elle réunit en état de Pakht.* C'est cette même Pakht qui autre part (*Denkm.*, Abth. III, pl. 195, *a*) est appelée : [hiéroglyphes], *Pakht, celle qui détruit comme Set.* On peut encore comparer le nom propre *Pé-té-bast*, écrit une fois sur l'une des stèles du Musée britannique [hiéroglyphes], et une autre fois [hiéroglyphes] (LEPSIUS, *Ausw.*, pl. XVI). La déesse Bast, éponyme de Bubastis, est donc à distinguer de Pakht. Quant à l'homophonie des types [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe], elle est rendue certaine par les variantes des papyrus (cfr. p. 159, note), et les noms propres *Pé-té-bast* et *Herbès* (id., *loc. cit.*), dans lesquels [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] ont certainement la valeur de *S*. Il faut dire cependant que cette valeur *S* n'est attribuée à [hiéroglyphe] qu'en faisant violence à la nature de ce caractère. En effet, *le trône* [hiéroglyphe] est plutôt une syllabique. Il est égal à A°S dans le nom propre d'Isis, [hiéroglyphes] (copte ⲁⲥ, *vetus*, *antiquus*, d'où les Grecs ont appelé Isis Παλαία). Il est même employé pour HeS dans deux autres variantes du même nom propre, empruntées comme les précédentes aux stèles du Sérapéum, [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]. (Cf. *Denkm.*, IV, 82.) Si [hiéroglyphe] a quelquefois la valeur simple *S*, c'est donc d'une manière détournée, et en vertu d'une certaine finesse d'écriture inconnue à notre alphabet moderne, et qui aura poussé les écrivains sacrés à faire entrer dans le nom de la déesse *Bast* (la forme d'Isis adorée à Bubastis) celui de la déesse *Isis*.

Apis occupèrent successivement et sans intermédiaire l'étable sacrée de Memphis. Aucun Apis ne se manifesta donc immédiatement après l'Apis de Scheschonk IV, et par conséquent la XXIIIe dynastie, pendant les quatre-vingt-neuf ans de Manéthon, fut privée de la présence du dieu.

Mais je ne crois pas que ce résultat, si clair qu'il soit en apparence, doive être accepté sans discussion. Il a en effet un grave inconvénient : celui de nous amener en présence d'une lacune bien plus considérable qu'aucune de celles que nous connaissons, et de nous faire voir que cette lacune, par un hasard bien remarquable, correspond à la durée d'une dynastie entière. Avant d'aller plus loin, nous sommes donc en droit d'examiner si la vacance de l'étable sacrée est aussi réelle qu'elle paraît l'être, et si effectivement la XXIIIe dynastie est représentée dans les souterrains du Sérapéum par un vide précisément égal à la place que la manifestation normale du dieu lui eût fait occuper.

Les détails dans lesquels j'ai cru devoir entrer pour mieux faire valoir l'importance des renseignements que le Sérapéum nous livrait sur la XXIIe dynastie, ont dû prouver au lecteur que cette XXIIe dynastie, telle qu'elle nous restait entre les mains après les périls de la discusion, était sensiblement plus longue que celle dont Manéthon nous a conservé l'ensemble. Aux neuf rois de Manéthon, les stèles du Sérapéum opposent en effet onze princes[1], tandis que les trente-sept ans de règne de Scheschonk IV, le dernier de ces princes, forment un autre empêchement à l'adoption du chiffre trop restreint par lequel Manéthon a représenté la durée de la famille des Bubastites. Nous reconnaissons donc que, sous le double rapport du total de la dynastie et du nombre des rois, il y a un excédant en faveur du Sérapéum, dont les mesures dépassent ainsi celles qui ont été conservées par l'historien national. Maintenant ne serait-ce pas là que nous trouverions la solution du problème dont nous venons de poser les termes? l'excédant de la XXIIe dynastie du Sérapéum n'équivaut-il pas à la XXIIIe dynastie, dont Manéthon place le siége principal à Tanis? Pikhaï et Scheschonk IV ne forment-ils pas[2] une XXIIIe dynastie que Manéthon ne mentionne pas, parce qu'il l'aurait écartée de ses listes pour y introduire les rois

1. Voy. le tableau généalogique de la dynastie des Bubastites.

2. Peut-être avec Tnephacthus, père de Bocchoris. Plutarque (*De Is. et Osir.*, 7) appelle ce personnage *Technatis*, et Athénée (X, p. 418) *Néochabis*. Il porta sans doute le nom de [hiéroglyphes], T'aT-PTaH-ANKH-ew (Tnephaukhès?), si généralement usité à la fin de la XXIIe dynastie. Selon Diodore (I, 45), Tnephacthus, père de Bocchoris, régna un grand nombre de générations après Ménès; Diodore lui attribue une campagne en Arabie. Les mêmes faits sont rapportés par Plutarque (*l. c.*).

Tanites, reconnus plus tard pour les souverains de la branche légitime[1]? En d'autres termes, Scheschonk IV et Bocchoris, au lieu de vivre à près d'un siècle d'intervalle, ne deviennent-ils pas des rois contemporains sous lesquels un seul et même Apis aurait pu naître et mourir? J'avoue que si ces faits étaient reconnus exacts, les difficultés nées de la présence simultanée des légendes du dernier roi de la XXIIe dynastie et de l'unique roi de la XXIVe dans le même caveau du Sérapéum seraient définitivement écartées. Mais ces faits sont-ils de ceux qu'une critique exigeante peut accueillir? Il est très embarrassant de répondre à cette question. Ce n'est pas cependant que les preuves dont on pourrait appuyer l'opinion du parallélisme des deux dynasties soient complétement sans valeur. Déjà nous savons, par les stèles du Sérapéum, que Pikhaï et Scheschonk succédèrent immédiatement au neuvième des onze rois de la XXIIe dynastie, dont les monuments nous ont livré les noms. Si Manéthon nous force à terminer la XXIIe dynastie au dernier de ces neuf rois, Pikhaï et Scheschonk IV prennent donc la tête de la dynastie suivante, et comme il n'est pas moins certain que cette XXIIIe dynastie est formée du Pétubastis, de l'Osorchon et du Psammus de l'Africain, il s'ensuit, comme conséquence naturelle, que les deux familles furent contemporaines, ce qui conduit à penser qu'elles furent rivales. D'un autre côté, l'antagonisme des deux dynasties semble trouver une confirmation dans le tableau des troubles intérieurs dont la Bible nous prouve que l'Égypte fut alors affligée. Si, en effet, une excursion de ce genre ne devait nous entraîner au delà des bornes que nous nous sommes assignées, je montrerais que certains chapitres du prophète Isaïe se rapportent à des faits de l'histoire égyptienne qui nous sont assez connus pour que nous puissions leur assigner une place à peu près sûre dans la chronologie; je ferais voir que le chapitre XX, entre autres, a incontestablement rapport à l'Égypte de la XXVe dynastie et aux entreprises de Sennachérib pendant la domination éthiopienne sur les bords du Nil; j'essayerais surtout de prouver que le chapitre XIX fait allusion à des faits qui se sont accomplis à une époque antérieure, et nous transporte précisément au milieu des années auxquelles nous devons les monuments contemporains de Bocchoris que le Sérapéum nous a rendus. «J'ex»citerai, dit le Seigneur, l'Égyptien contre l'Égyptien; l'homme combattra contre »son frère, l'ami contre l'ami, ville contre ville, royaume contre royaume[2].» Le texte sacré nous fait en ces termes la peinture de l'Égypte, partagée, sous la XXIIIe

1. Probablement la branche issue d'Osorkon II par la reine Kéromama.
2. *Bible* de Cahen. Cf. *Isaïe*, xix, 2.

dynastie, entre les rois de Tanis et les prétendants qui avaient choisi Memphis pour siège, et quand le prophète ajoute : «Je livrerai l'Égypte entre les mains d'un maître »sévère, un roi victorieux dominera sur eux[1]», il faut entendre ces mots, non pas du règne si court de Bocchoris, sous lequel tous les troubles ne furent sans doute pas apaisés, mais de la venue de Sabacon, qui, malgré sa douceur si vantée par les Grecs, n'en inaugura pas moins son règne et ses cruautés en faisant brûler vif son prédécesseur au trône. Quelques lignes plus bas, en preuve des luttes dont il n'a fait que constater l'existence, le prophète semble d'ailleurs opposer les princes de Tanis aux princes de Memphis : «Les princes de Tsoane (Tanis) sont tous des in- »sensés, les sages conseillers de Para'u (Pharaon), leur conseil est une folie. Com- »ment osez-vous dire à Para'u : Je suis le fils des sages, le fils des anciens roi[2]..... »Ils sont là comme des fous les princes de Tsoane; ils sont dans l'illusion les princes »de Noph (Memphis)[3] .... Jéhovah a répandu parmi eux un esprit de vertige[4] ....» Tout cela a-t-il rapport, comme on l'a cru, à la dodécarchie et aux luttes intestines qui précédèrent l'avénement de Psammitichus (supposition qu'on est obligé d'appuyer en niant l'authenticité du chapitre d'Isaïe), ou bien la description du prophète ne s'applique-t-elle pas plutôt à l'Égypte de la XXIIIe dynastie? Les troubles de la XXIIIe dynastie seraient donc plus réels que nous ne l'avions cru d'abord, et deux familles ennemies, qui nous seraient connues, l'une par Manéthon, l'autre par le Sérapéum, auraient remplacé les rois plus paisibles qui eurent le vainqueur de Roboam pour aïeul. C'est même à l'aide de ces discussions que la suite du même chapitre d'Isaïe reçoit un peu de lumière, puisqu'à la rigueur les préoccupations de l'autorité peuvent seules expliquer le succès qu'obtinrent quelques transfuges de Jérusalem qui réussirent à implanter, très particllement sans doute, le culte de Jéhovah en Égypte. «En ce jour, s'écrie Isaïe, il y aura en Égypte cinq villes qui parleront la »langue de Kenâane (Chanaan) et qui jureront par Jéhovah Tsebaoth; on nommera »l'une ville de Heresse (πόλις Ἀσεδὲκ dans les Septante, *civitas Solis* dans la Vul- »gate[5]). En ce jour il y aura un autel pour Jéhovah au milieu du pays d'Égypte[6] .... »Jéhovah sera connu par les Égyptiens; les Égyptiens connaîtront Jéhovah en ce »jour. Ils feront des sacrifices et des offrandes, ils voueront des vœux à Jéhovah et

1. *Isaïe*, xix, 4.
2. *Ib.*, xix, 11.
3. *Ib.*, xix, 13.
4. *Ib.*, xix, 14.
5. *Ib.*, xix, 18.
6. *Ib.*, xix, 19.

»ils s'en acquitteront[1]. En ce jour», continue le prophète[2], qui fait allusion aux Nemrod, aux Sargon, aux Tiglath, aux Sémiramis que nous savons maintenant avoir vécu à la cour d'Égypte, «en ce jour il y aura une route de l'Égypte à Aschour »(l'Assyrie); ceux d'Aschour viendront en Égypte et ceux d'Égypte à Achour; et *les »Égyptiens serviront les Assyriens* (καὶ δουλεύσουσιν Αἰγύπτιοι τοῖς Ἀσσυρίοις dans »les Septante)[3].» Il n'y a pas un verset du chapitre XIX d'Isaïe qui ne nous transporte, comme on le voit, au milieu des princes de la race de Scheschonk, et sans agiter la question de savoir si le culte de Jéhovah s'établit réellement en Égypte, on devine par ce qui précède que les événements dont Isaïe nous conserve le souvenir se passèrent au milieu de troubles, dont il n'est pas impossible que quelques Juifs aient profité pour élever des autels à leur dieu national. Quoi qu'il en soit, la révélation des noms de Pikhaï et de Scheschonk IV, connus jusqu'ici par les seuls monuments trouvés à Memphis, l'extrême rareté des cartouches attribués aux rois de la dynastie Tanite (ce qui dénonce une époque d'agitations intérieures), et enfin les paroles si précises d'Isaïe, sont autant d'indices des luttes qui prirent naissance à la mort du dernier des neuf rois de la XXII[e] dynastie de Manéthon. Avant Bocchoris, qui réussit à remettre le pays sous un sceptre unique, auraient par conséquent régné Psammus à Tanis et Scheschonk IV à Memphis, et ainsi s'évanouiraient les objections nées de la présence des légendes de Bocchoris et de Scheschonk IV dans le même caveau de la tombe d'Apis. Bref, si les listes de Manéthon nous font voir une difficulté dans la vacance de l'étable sacrée qui se serait produite précisément pendant les quatre-vingt-neuf ans de la XXIII[e] dynastie, il est évident que cette difficulté devient nulle du moment où Scheschonk IV n'est plus le dernier roi de la XXII[e] dynastie. Un seul et même Apis, né sous Scheschonk IV, peut alors mourir sous Bocchoris; la XXII[e] dynastie du Sérapéum compte neuf rois comme celle de Manéthon; les trente-sept ans de règne de Scheschonk IV ne viennent plus accuser le total fourni par cet historien, tandis qu'une lacune exceptionnelle disparaît de la série de nos Apis, qui se succèdent avec une satisfaisante régularité.

Maintenant est-ce bien là la solution définitive du problème, et ne craignons-nous pas de prouver un fait par un autre fait qui lui-même attend encore sa preuve? J'ai, quant à moi, quelque peine à admettre l'existence simultanée des deux dynasties qui auraient succédé à la XXII[e]. Quoique, vraisemblablement, l'Égypte n'ait pas tou-

1. *Isaïe*, xix, 21.
2. *Ib.*, xix, 23.
3. M. Cahen traduit : « *Les Égyptiens serviront* (Jéhovah) *avec ceux d'Aschour* ».

jours été gouvernée par un roi unique, il faut dire que les monuments ne nous ont jamais montré le pays divisé en deux gouvernements rivaux et indépendants, et comme, après tout, la lutte «du frère contre le frère» accuse une simple guerre civile, une lutte «de nome à nome» (νόμος ἐπὶ νόμον, comme ont traduit les Septante), tout autant que la scission du pays en deux royaumes distincts[1], il faut bien croire que la double royauté de la XXIII[e] dynastie aurait besoin, pour prendre rang parmi les faits définitivement acquis à l'histoire, d'un ensemble de preuves plus solide que celui dont nous disposons. D'un autre côté, la légende de Psammus, un des rois que la domination de Scheschonk IV à Memphis aurait dû reléguer dans le Delta, se trouve sculptée à côté de l'image du roi sur l'un des pylônes de Karnac[2]. Il me paraît donc difficile qu'on puisse opposer le Pikhaï et le Scheschonk IV du Sérapéum au Pétubastis, à l'Osorchon et au Psammus de Manéthon. La lacune dans la série des Apis reste par conséquent entière, et puisque le Sérapéum nous l'affirme, nous devons croire qu'effectivement la XXIII[e] dynastie se passa de la présence du dieu, sauf à expliquer, soit par la mutilation des listes de Manéthon, soit par toute autre raison, la présence des onze princes dans la XXII[e] dynastie du Sérapéum. Quant aux causes qui amenèrent cet état de choses, on conçoit qu'il n'est pas facile de les déterminer. La XXIII[e] dynastie, de propos délibéré, bannit-elle le culte d'Apis, comme nous avons vu le culte d'Ammon poursuivi par les sectateurs d'Aten-ra? ou bien, préoccupés de leurs luttes et empêchés par l'état de soulèvement du pays, les prêtres n'eurent-ils pas le loisir de se mettre à la recherche souvent longue du dieu et de parcourir «les vallées de la haute Égypte et les îles de la basse Égypte?»[3] ou bien encore, par un hasard qui a dû se rencontrer quelquefois, puisque Pomponius Méla a pris la peine d'en parler, ne naquit-il en Égypte, pendant toute la durée de la dynastie Tanite, aucun taureau pourvu des vingt-huit marques qui révélaient aux prêtres son origine céleste? Je pencherais plutôt pour cette dernière opinion. L'identité d'Apis et d'Osiris rend en effet impossible l'abolition du culte du premier de ces dieux, puisque nous savons que les autels du second ne cessèrent pas un seul jour d'être debout. D'autre part, l'agitation du pays n'a pu faire que, pendant près d'un siècle, on n'a pas réussi à amener à Memphis le taureau divinisé.

1. Le texte hébreu oppose les *princes* de Tanis aux *princes* de Memphis. Les Septante ont traduit : οἱ ἄρχοντες Τάνεως et οἱ ἄρχοντες Μέμφεως.

2. *Denkm.*, III, 259.

3. Stèle datée de l'an 2 de Pikhaï; voy. la traduction, p. 161—164. L'Apis qui se manifesta vers cette époque ne fut trouvé qu'après trois mois de recherches.

Il faut donc attribuer au hasard la vacance de l'étable sacrée. En somme, de Scheschonk IV, qui restera pour nous, jusqu'à preuve du contraire, le dernier roi de la XXIIe dynastie, la série de nos Apis passe donc à Bocchoris, l'unique roi de la XXIVe, et si cette lacune a, comme je l'ai fait observer, l'inconvénient d'être trop considérable et de nous montrer que la XXIIIe dynastie tout entière n'eut pas l'honneur de la présence du dieu, nous devons, je crois, accepter tout simplement le fait et l'enregistrer au nombre de ceux dont nous nous étonnons, mais dont nous ne révoquons pas en doute l'authenticité.

Je ne veux pas terminer les longues explications que suggère l'Apis de la XXIVe dynastie, sans appeler l'attention sur une petite stèle découverte à la porte même de la chambre sur les parois de laquelle les légendes de Bocchoris et de Scheschonk IV ont été tracées.

Cette petite stèle est divisée en deux registres. Le registre inférieur représente l'Égyptien qui a dédié la stèle au dieu; des tables d'offrande et une courte prière écrite en hiéroglyphes sont placées devant la figure du personnage. Le registre supérieur nous fait voir, selon l'ordinaire, la momie du taureau divin. Mais ce qui rend cette représentation remarquable, c'est qu'à la place où, dans les usages des stèles du Sérapéum, auraient dû être gravés les noms et titres du dieu, nous rencontrons une légende *royale*. Quelle est cette légende royale? Est-elle celle du roi sous lequel l'Apis est mort? Il suffit de jeter un coup d'œil sur le monument pour se convaincre du contraire. Cette légende accompagne en effet l'Apis auprès duquel nous la trouvons; par sa place, ses dimensions, sa disposition générale, elle fait en quelque sorte partie du groupe divin; les hiéroglyphes eux-mêmes, tournés dans le sens du dieu, prouvent que l'intention du scribe a été d'appliquer les titres qu'ils contiennent au taureau momifié, tandis que si ces titres n'eussent dû rappeler que la personne d'un roi, ils auraient été respectueusement tournés de l'autre sens, et auraient marché au devant de la figure divine au lieu de la précéder. La légende royale de notre stèle ne s'applique donc pas à un roi, et je crois cette attribution assez démentie par le ton général du monument pour que nous n'ayons plus à y revenir. Mais serait-elle alors celle d'Apis lui-même? Il faut bien en arriver là. Apis, en vertu d'une règle qui assimile les dieux aux rois et leur donne les titres royaux, serait donc ici considéré comme dynaste, et sa légende *royale* serait par conséquent celle que, d'après notre monument, je reproduis ci-contre. — Mais qui ne sait que cette légende n'est pas inconnue à la

science[1], et que déjà on l'a trouvée inscrite sur le pourtour de la porte qui donnait entrée dans l'une des chambres de la pyramide de Sakkarah? Cette chambre aurait



donc contenu, non pas la momie d'un roi, ce qu'il avait toujours été si difficile d'admettre en l'absence du cartouche, mais la momie d'un Apis, dont les titres, tels qu'on les lit sur le pourtour de la porte, déterminaient suffisamment le dieu, puisque la stèle du Sérapéum n'en a pas employé d'autres.

Ainsi notre stèle ouvre à l'archéologie des pyramides un horizon tout nouveau, en nous faisant voir que l'un de ces gigantesques monuments a pu jadis abriter les restes d'un dieu. Maintenant est-ce là la conclusion à laquelle nous devons définitivement nous arrêter? Je le crois. J'irai même plus loin, et je dirai de suite que, dans mon opinion, la pyramide à degrés de Sakkarah a été bâtie pour des Apis, et qu'ainsi, un Sérapéum n'étant que le temple du taureau mort, cette pyramide est le Sérapéum de l'ancien empire, c'est-à-dire le temple de Sérapis trois ou quatre mille ans avant notre ère. Que l'on n'oublie pas, en effet, que si la pyramide de Sakkarah est une pyramide par sa forme extérieure, elle est aussi loin que possible de ressembler aux autres monuments de ce genre par sa disposition intérieure. A Gyzeh, à Daschour, à Abousyr, partout où le voyageur rencontre des pyramides à visiter, il trouve à la face nord du monument un seul passage qui, par une pente plus ou moins rapide, le conduit à une chambre, souvent à deux, et quelquefois à trois[2]. A l'extérieur même simplicité; seulement les faces des pyramides sont si parfaitement orientées, que la science moderne, avec toutes ses ressources, n'atteindrait pas à une précision plus grande. Voilà une pyramide; voilà le type général dont aucune des nombreuses pyramides qui peuplent le désert libyque ne s'est écartée, même dans un détail. Au contraire, comment a été construite la pyramide de Sakkarah? D'abord, seule de toutes les pyramides, elle n'est pas orientée, puisque les lignes formées par ses côtés est et ouest inclinent de 4° 35′ vers l'est du nord vrai[3]. Seule encore, elle a quatre entrées, et une série de passages intérieurs, de couloirs horizontaux[4], d'escaliers, de chambres, de caveaux qui font ressembler à un labyrinthe

1. Elle a déjà été publiée par BURTON, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XXVII, n° 6; par WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes*, t. I, p. 368; par le colonel VYSE, *Operations carried on at Gyzeh*, appendix, vol. III, pl. c, et par M. LEPSIUS, *Auswahl*, pl. VII, et *Denkm.*, II, 2.

2. Voyez les plans de toutes les pyramides ouvertes, dans l'ouvrage du colonel VYSE, *Operations carried on at the pyramids of Gyzeh.*

3. Selon les mesures de M. PERRING. Cf. *Operations*, etc., t. III, p. 41.

4. Parmi lesquels je ne compte pas le grand couloir du sud et les vingt-deux colonnes qui y ont été trouvées. Personne ne met en doute l'origine de ce couloir qui est le résultat d'un remaniement bien postérieur. Deux ou trois de ces colonnes étaient ornées de légendes hiéroglyphiques; on y a lu les titres

l'ensemble de ces souterrains. Seule enfin elle présente dans son axe et comme point central de tous les chemins qui y aboutissent à différents étages, une chambre de vingt pieds de largeur, de quatre-vingts pieds de hauteur, dans le dallage de laquelle un énorme bloc de granit, taillé exactement en forme de *bouchon,* peut à volonté se déplacer et livrer passage pour descendre à un caveau inférieur dont la destination est difficile à fixer, puisque ce caveau est trop petit pour avoir jamais contenu un sarcophage[1]. La pyramide de Sakkarah n'est donc une pyramide que par sa forme extérieure, et à l'intérieur elle diffère tellement de tous les autres édifices du même genre, qu'il n'est pas un voyageur qui n'ait été frappé des contrastes qu'elle présente. Quant à moi, j'ai visité cette pyramide bien souvent, j'y ai même passé quelques nuits, et plus j'ai connu le monument, moins je me suis expliqué ces nombreuses chambres, ces couloirs de tout travail et de tout temps, ces galeries de toute forme, destinées, selon une opinion que je partageais alors, à la seule famille d'un roi. La légende *royale* gravée sur la porte de l'une de ces chambres me paraissait même un embarras. Des quatre ou cinq parties dont, suivant l'époque, a dû se composer cette légende, l'inscription ne donne en effet que celles de ces parties qui constituent des *titres,* et s'arrête précisément au *nom,* qu'elle nous laisse ainsi ignorer. Or c'est tout le contraire qui aurait dû avoir lieu. Il y avait, par conséquent, dans l'inscription gravée sur le pourtour de notre porte et l'attribution de la chambre à une sépulture de roi, une anomalie qu'il était assez difficile d'expliquer. Aujourd'hui il me semble que le mystère est peut-être éclairci. Du moment où les titres royaux inscrits sur la stèle du Sérapéum désignent suffisamment l'Apis qu'ils accompagnent, la légende de la pyramide de Sakkarah n'en avait pas besoin d'autres. Là reposait par conséquent un Apis, et la pyramide peut ainsi devenir la tombe de l'Apis des anciennes dynasties. Les taureaux qui, depuis le règne de Céchoüs, habitaient le temple de Phtah étaient donc, à leur mort, ensevelis comme les rois sous la masse d'une pyramide, ou plutôt les rois, incarnation comme Apis du Verbe égyptien depuis le jour où ils se sont proclamés fils du Soleil, les rois, dis-je, à l'exemple du dieu, ont voulu reposer sous l'un de ces monuments dédiés à l'astre éclatant dans lequel la philosophie égyptienne voyait un révélateur de Dieu. Ainsi la pyramide de Sakkarah serait le Sérapéum primitif, et comme on y compte environ trente caveaux, rien

d'un fonctionnaire. M. Birch, il y a déjà bien longtemps (voy. *Operations,* etc., t. III, p. 55), pensait que ces légendes ne remontaient pas plus haut que la XVIII[e] dynastie; nous savons aujourd'hui par le fragment de colonne qui a été apporté à Berlin que le style est celui du règne de Ramsès II.

1. Voyez Perring, *Operations,* t. III, p. 41.

n'empêche que cette pyramide, aux pieds de laquelle passe l'allée des sphinx du Sérapéum nouveau, n'ait l'origine que nous lui attribuons sur l'autorité de la légende gravée en tête de l'une des stèles aujourd'hui conservées au Louvre.

Rien d'ailleurs de plus modeste, de moins fini, rien qui sollicite moins l'attention que le monument auquel nous devons ces explications; mais rien aussi de plus important et de plus imprévu que les conclusions auxquelles nous venons d'être amenés. Ainsi la cause la plus humble en apparence a produit en réalité l'effet le plus remarquable. Que ceci serve d'avis aux nombreux voyageurs qui, tous les ans, parcourent la vallée du Nil. Qu'ils se rappellent qu'un colosse qui ne nous apprend rien n'a pas pour la science la valeur d'un éclat de pierre qui nous livre un lambeau de ce passé que nous sommes si avides de connaître. Que surtout ils sauvent de l'avidité inintelligente des Arabes tout ce qui porte un mot d'écriture. En archéologie, rien n'est à négliger, et il est certain que si, par impossible, les misérables fellahs qui vivent des ruines étaient des archéologues, nous verrions chaque jour nos richesses se décupler, et la vieille et mystérieuse Égypte, toujours plus explorée et toujours plus féconde, nous initier rapidement à la connaissance de ce monde ancien à la tête duquel les nations la virent pendant si longtemps marcher.

§ 8.

XXVe DYNASTIE. — DEUX APIS.

APIS I (35), mort l'an 2 de Sabacon.
APIS II (36), mort le 13 de Méchir de l'an 24 de Tahraka; enseveli le 23 de Pharmouti.

APIS I. Les monuments, comme Manéthon, donnent pour successeur à Bocchoris l'Éthiopien Sabacon. Une petite stèle grossièrement écrite à l'encre noire nous apprend qu'un Apis est mort l'an 2 de ce dernier prince; c'est le seul renseignement que le Sérapéum nous ait livré sur le taureau contemporain des premières années de la XXVe dynastie.

J'ai copié dans la chambre où la stèle précédente a été trouvée la fin d'une légende royale dont ce fragment de cartouche était seul lisible. Je n'ai pas osé, sur un document si incomplet, attribuer un Apis au règne de l'Éthiopien *Schabatoka,* successeur de Sabacon.

Ce Schabatoka est le roi que Manéthon nomme Σεβιχὼς ou Σεύηχος, et la Bible סוא[1]. C'est à lui qu'Osée, désireux de s'affranchir des tributs qu'il payait à Salma-

1. II *Rois,* XVII, 4. Il est nommé Σώα; par Josèphe.

nazar, avait envoyé demander du secours par des ambassadeurs[1]. Ce fait se passait dans la septième année du règne d'Osée, roi d'Israël, laquelle correspond à la quatrième d'Ezéchias, roi de Juda[2].

Apis II. Un Apis, mort le 13 de Méchir de l'an 24 de Tahraka, a été enseveli le 23 de Pharmouthi de la même année, après les soixante-dix jours de rigueur.

Le Tahraka des monuments est appelé Τάρκος ou Ταρακὸς par Manéthon, Τεαρκὼ par Strabon[3], Θαρσίκης par Josèphe[4], et תרהקה par la Bible[5]. Il fut, selon Strabon, le rival de Sésostris par l'étendue de ses conquêtes, qu'il poussa, dit-on, jusqu'aux Colonnes d'Hercule[6]. Cette tradition, tout exagérée qu'elle soit, prouve au moins que Tahraka fut un roi guerrier et que la postérité avait conservé le souvenir de ses exploits.

Dix ans après le commencement du siège de Samarie, entrepris l'an 4 d'Ézéchias, au moment où Osée réclamait l'appui de Séva, roi d'Égypte, Sennachérib vint fondre sur la Judée[7]. On était alors dans la quatorzième année d'Ézéchias, et Tahraka régnait sur l'Égypte[8]. L'expédition de Sennachérib eut donc lieu dans l'une des années comprises entre l'an 1 et l'an 10 de Tahraka. Nous reviendrons sur ce point.

La Bible appelle Tahraka roi d'Éthiopie (תרהקה מלך כוש), et elle donne à Sérakh (Osorkon I[er]) le titre d'Éthiopien (זרח הכושי)[9]. En devons-nous conclure que Sérakh et Tahraka appartenaient à la même race? C'est là une question qui, de prime abord, se résout par la négative. Jamais, en effet, Scheschonk n'a passé pour être le chef d'une dynastie éthiopienne; selon Manéthon, le vainqueur de Roboam était originaire de Bubastis, et si, par le caractère anti égyptien des noms propres, nous avons été conduit à penser que les Tiglath, les Sargon, les Sémiramis qui peuplaient les palais de Memphis n'étaient pas de race égyptienne, c'est dans l'Asie occidentale et sur les bords du Tigre, plutôt que dans l'Éthiopie et sur les bords du Nil, que nous avons placé leur berceau primitif. Tahraka, au contraire, est un roi de sang éthiopien, et les temples élevés par ses ordres et en son nom couvrent encore au-

1. Conf. II *Rois*, XVII, 4.
2. II *Rois*, XVIII, 9.
3. *Géogr.*, XV, p. 686.
4. L. X, ch. I, § 4.
5. II *Rois*, XIX, 9; *Isaïe*, XXXVII, 9.
6. Strabon, *Géogr.*, XV, p. 686.
7. II *Rois*, XVIII, 13; II *Paralip.*, XXXII, 1; *Isaïe*, XXXVI, 1.
8. II *Rois*, XIX, 9; *Isaïe*, XXXVI, 1, et XXXVII, 9.
9. II *Paralip.*, XIV, 9.

jourd'hui les sites de Gébel-Barkal, en Éthiopie[1]. Sérakh et Tahraka ne sont donc pas de même race, et c'est là le résultat en apparence inévitable auquel mène l'examen superficiel de la question dont nous venons de poser les termes. Pour tout dire cependant, j'ajouterai qu'en approfondissant la matière on reconnaît que la Bible n'a pas sans intention donné à Tahraka et à Sérakh l'appellation commune d'Éthiopiens. Pour la Bible, le pays de Coush ne se bornait pas en effet à ce que nous appelons l'Éthiopie, et les Coushites n'habitaient pas seulement les plaines du Sennâr. Répandus dans le sud de l'Asie, depuis l'Indus jusqu'à la côte occidentale de la péninsule arabique, les Coushites, à une époque inconnue à l'histoire, avaient franchi le détroit de Bab-el-Mandeb et envahi le continent africain[2]. C'est là que les conquérants de la XIIe dynastie, trois mille ans avant notre ère, vinrent les trouver pour les combattre[3]; c'est là que, plus tard, les Thothmès et les Aménophis essayèrent sur ces vieux témoins d'une ancienne civilisation la force et le poids de leurs armes[4]. Les Coushites avaient donc une autre patrie que le haut Nil; ils étaient ces hommes au teint sombre, au visage brûlé, qu'en regardant vers le sud-est et le sud-ouest les Sémites apercevaient à l'horizon enflammé des plaines de la Mésopotamie. Or la Bible, qui fait Coush fils de Cham, donne à Coush un fils qu'elle appelle Nemrod, et c'est à ce Nemrod qu'elle attribue la fondation de Babylone. «Les fils »de Coush, dit le chapitre X de la Genèse, furent Saba, Hévila, Sabatha, Ragma »et Sabatacha. Les fils de Ragma furent Saba et Dadan. Et Coush engendra Nemrod, »qui commença à être puissant sur la terre ...... La ville capitale de son royaume »fut Babylone, outre celles d'Arach, d'Achad et de Chalanné, dans la terre de Sen»naar ...... Assur sortit de ce même pays, et il bâtit Ninive et les rues de cette »ville[5] .....» A la rigueur, les Nemrod, les Sargon, les Tiglath, que nous trouvons établis sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, ne sont donc pas des Sémites, et, comme conséquence nécessaire, les Nemrod, les Osorkon, les Takellothis, que, sous la XXIIe dynastie, nous rencontrons au bord du Nil, ne sont pas non plus des fils de Sem. J'ai pu, à la vérité, sans faire injure aux usages reçus, mettre en évi-

1. Voy. le grand ouvrage de la commission prussienne, *Denkm.*, V, pl. 5 à 13 inclusivement.

2. Conf. E. Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Ire partie, p. 53, 452, 474, etc. — Baron d'Eckstein, *Les Éthiopiens d'Asie*, dans *l'Athenæum français*, 22 avril 1854, p. 364. — Lenormant, *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale*, ch. IV, *race de Cham*, p. 225. — Letronne, *La statue vocale de Memnon*, p. 67. — Gliddon, *Types of Mankind*, 6e édit., p. 481 et suiv.

3. Tombeau d'Améni, à Beni-Hassan, *Denkm.*, II, 122. Conf. Birch, *On a remarkable inscription of the twelfth dynasty*, p. 5.

4. Voy. *passim* les inscriptions publiées dans les grands ouvrages sur l'Égypte.

5. Genèse, x, 6, 7, 8, 9, 10.

dence[1] ce qu'avec M. Birch j'ai appelé le sémiticisme de la XXIIe dynastie. Mais si, dans ce dédale de peuples qui nous montre si souvent confondus les fils de Sem et les fils de Cham, il est possible de remonter jusqu'à la source de l'un d'entre eux, on voit que nous appellerons les Nemrod de l'Égypte des enfants de Coush plutôt que des descendants de Sem. Le rédacteur des *Paralipomènes,* qui donne à Sérakh le titre d'Éthiopien, n'entendait donc pas que Sérakh regnât sur une partie du continent africain au delà des premières cataractes du Nil; fidèle aux traditions qui avaient cours de son temps, il prouvait seulement que le chapitre X de la Genèse ne lui était pas inconnu, et qu'il savait qu'à la cour d'Égypte vivaient des Nemrod, des Sargon, qu'il ne séparait pas, quant à l'origine, des Nemrod et des Sargon de la cour d'Assyrie. La Bible a, par conséquent, pu donner à Sérakh la qualification d'Éthiopien, et elle n'a fait par là que confirmer le témoignage des monuments égyptiens qui nous introduisent dans les palais des Bubastites et nous y font rencontrer des personnages qu'à leurs noms nous saluons comme des Coushites. — Maintenant Tahraka était-il aussi un de ces Coushites? Je n'en doute pas. Il s'agit seulement de distinguer. Les Scheschonk, étrangers à l'Égypte, ont pu en effet y pénétrer par le désert oriental, et, remontant le Nil de Péluse à Memphis et de Memphis à Thèbes, venir dans cette dernière ville sculpter leurs noms sur les pylônes de Karnak. Avec eux s'implantèrent en Égypte les noms propres que nous voyons portés par un grand nombre de personnages : les *Takelot,* les *Nemrout,* les *Osorkon,* les *Ouasaroken*[2], les *Maouasen*[3], les *Pouaroma*[4], les *Kéromama.* Les Bubastites semblent ainsi les branches d'un tronc qui cacherait ses racines dans les mystérieuses profondeurs où la Bible place le berceau du premier Nemrod. Sabacon, au contraire, fils de ces Éthiopiens qu'avaient domptés les Pharaons, et qui, en se soumettant, avaient adopté la religion, les arts et l'écriture des vainqueurs[5], Sabacon, dis-je, avait suivi le cours du Nil au lieu de le remonter, et de Gébel-Barkal était descendu à Thèbes. Il formait, à la vérité, un rameau distinct de celui qui, deux siècles plus tôt, avait donné les Scheschonk à l'Égypte, et les noms propres usités après lui, *Nastosenen* (Actisanès?),

1. *Bull. archéol.,* Ire année, p. 97, 99.

2.

3.

4.

5. Lepsius, *Discoveries in Egypt, Ethiopia and the Peninsula of Sinai,* p. 161, 227, etc. — Abeken, *Rapport sur les résultats de l'expédition prussienne dans la haute Nubie,* imprimé dans la *Revue archéol.,* t. III, p. 171, 178.

Asparto, Atarnarosa, Sanamounasken, Amatar, Sekhmakh, Alaro, Palakh, Amentakeh[1], n'ont rien de commun avec ceux que la XXII[e] dynastie introduisit en Égypte. Mais ce n'est pas là une raison pour conclure que Sabacon ait été, moins que Scheschonk, un fils de Cousli. Tandis que Scheschonk représente les descendants plus ou moins directs du Nemrod auquel la Bible attribue, dans un verset spécial, la fondation de Babylone, Sabacon paraît une dérivation de la branche antique et plus primitive que la Genèse fait sortir en première ligne de Coush. Son nom , SCHeBaKa, n'a d'ailleurs que l'aspiration finale qui le distingue de שבא, fils de Coush[2]; le nom de son successeur, SCHeBaToKa, est, lettre pour lettre, identique à celui d'un autre fils de Cousli que la Bible nomme סבתכא[3], et le nom de Tahraka lui-même se retrouve parmi ceux des rois de l'un des royaumes Coushites de l'Asie occidentale (le Taracus de la Susiane). Sabacon et ses successeurs sont donc, au moins autant que Scheschonk et les rois de la XXII[e] dynastie, des fils de Coush. Seulement quand les uns, à une époque que nous connaissons, c'est-à-dire vers le x[e] siècle avant notre ère, arrivaient en Égypte par le nord, les autres, anciennement établis au sud, prenaient leur revanche des défaites que leur avaient infligées les pharaons des dynasties conquérantes et venaient à leur tour régner à Thèbes. Par conséquent, en donnant à Tahraka le titre de roi d'Éthiopie

1. Ces noms ont été portés dans la famille des rois qui, après avoir été expulsés de l'Égypte, continuèrent à régner en Éthiopie parallèlement à la XXVI[e] dynastie égyptienne et aux suivantes (voy. *Denkm.* Abth. V, pl. I, 16). Les noms éthiopiens déjà connus, *Astapus, Astarobas, Astosaba* (noms des branches du Nil), *Asbabo, Pasabo, Candace* (Kantaki), présentent avec les noms hiéroglyphiques des personnages éthiopiens un certain air de parenté qu'il est difficile de méconnaître. Je ne crois pas d'ailleurs que, dans le nom *Senamenesken*, écrit , le taureau figure avec sa valeur KA°. Senamenesken étant, ce me semble, un nom analogue à *Sennachérib, Sanballat* et autres, il faut prendre la syllabe initiale SeN pour le nom propre du dieu *San* (Rawlinson, *Outline of the history of Assyria*, p. 7), auquel le taureau servirait ici de déterminatif. L'emploi du caractère prouverait donc tout au moins que le dieu assyrien *San*, inconnu jusqu'ici, était un dieu tauriforme. Du reste, la présence de ce nom dans un cartouche hiéroglyphique ne prouve pas du tout que le roi éthiopien auquel le cartouche appartenait fût un adorateur de *San*. L'hiérogrammate chargé de transcrire en hiéroglyphes le nom éthiopien du roi aura tout simplement fait suivre la syllabe SeN du déterminatif pour attirer l'attention sur le hasard qui, dans un nom propre éthiopien, amenait le nom d'un dieu assyrien. C'est à cette recherche de style que, dans le nom propre déjà cité (*Bull. archéol.*, I[re] ann., p. 97), nous devons le *bassin d'eau* après le nom du *Tigre*. Dans *Senamenesken*, comme dans *Takelot*, le *taureau* et le *bassin* sont donc en quelque sorte une superfétation, et, dans l'intention de ceux qui les employèrent, diffèrent complètement des exemples que fournissent les mots , SCHaRaMa (hébreu, סלם), , SeS (hébreu, סוס, *cheval*), , ReHBOU (hébreu, להב, *flamme*), , BeT-A°NeT (la ville בית ענות, *Beth-Anoth*), dans lesquels les caractères , , et déterminent des mots étrangers employés par les hiérogrammates pour leur signification propre.

2. *Gen.*, x, 7.

3. *Id.*

et à Sérakh celui d'Éthiopien, la Bible n'a pas fait une erreur. C'était à nous de chercher le motif de cette apparente confusion et de voir comment une qualification équivalente a pu être appliquée à deux personnages qui, s'ils avaient été contemporains et s'ils s'étaient rencontrés, se seraient probablement combattus, supposition que ne rend pas invraisemblable la conduite barbare de Sabacon envers Bocchoris, le dernier rejeton de la branche cadette issue d'Osorkon II.

Nous avons déjà remarqué que les personnages principaux du règne de Bocchoris portaient des noms que nous retrouvons dans le tableau généalogique de la branche cadette des Bubastites, et de ce fait ainsi posé nous avons conclu que Bocchoris lui-même devait appartenir à cette même branche issue de la reine Hes-en-kheb. Les autres stèles de la XXIVe dynastie, sans nous mener précisément jusqu'à ce point, nous font voir cependant qu'à l'époque où elles ont été gravées le sang des Scheschonk dominait encore en Égypte. Les noms de *Takelot, Scheschonk, Osorkon,* sont en effet très nombreux, tandis que le culte de Bast, déesse éponyme de la XXIIe dynastie, est l'un de ceux que le règne de Bocchoris maintient dans toute leur vigueur. L'influence des Scheschonk était donc encore vivante sous la XXIVe dynastie, et les *Scheschonk,* les *Nemrod,* les *Sargon,* les *Tiglath* de la XXIIe, tout étrangers qu'ils fussent, avaient laissé des souvenirs qui, longtemps après eux, ne s'étaient pas encore effacés. — Sous Tahraka, au contraire, l'Égypte semble protester, par les noms propres de ses habitants, contre la domination étrangère. Autant les noms assyriens ont pénétré, sous les trois dynasties précédentes, dans le sein des familles, où nous les voyons alterner avec les noms propres d'origine purement égyptienne, autant sous Tahraka il est difficile de rencontrer un seul nom éthiopien parmi les noms assez nombreux que les stèles du Sérapéum nous font connaître. Il est évident par là que Scheschonk et ses descendants furent acceptés par le pays et que Sabacon ne le fut pas. Ainsi l'Égypte avait adopté certains maîtres et repoussé les autres. Scheschonk fut peut-être pour elle un libérateur qui mit fin aux empiétements mêlés de troubles des grands-prêtres de la XXIe dynastie; Sabacon fut et resta le «roi violent» de l'Écriture et le conquérant sorti de cette *vile race de Coush* qui troubla si longtemps le repos des anciens pharaons. Aussi la XXVe dynastie, dans les conditions où nous la voyons placée, ne pouvait-elle avoir une longue existence; inaugurée par le meurtre de Bocchoris, elle s'anéantit sous les efforts de la dodécarchie, qui devient ainsi un fait tout naturel et se présente comme la fin nécessaire d'une usurpation que la sympathie de l'Égypte ne sanctionna point. Les Saïtes, en effet,

succédèrent bientôt aux Éthiopiens, et avec eux nous arrivons à de nouveau Apis, dont le paragraphe suivant fera connaître la nomenclature.

§ 9.

XXVIe DYNASTIE. — CINQ APIS.

Apis I (37), né l'an 26 de Tahraka;
intronisé le 9 de Pharmouthi;
mort l'an 20, le 20 de Mésori, de Psammitichus Ier;
enseveli l'an 21, le 25 de Paophi.
Apis II (38), mort l'an 52 de Psammitichus Ier.
Apis III (39), né l'an 53, le 19 de Méchir, de Psammitichus Ier;
intronisé l'an 54, le 12 d'Hathyr;
mort l'an 16, le 6 de Paophi, de Néchao;
enseveli l'an 16, le 16 de Choïac:
âgé de 16 ans, 7 mois et 17 jours.
Apis IV (40), né l'an 16, le 7 de Paophi, de Néchao;
intronisé l'an 1, le 9 d'Épiphi, de Psammitichus II;
mort l'an 12, le 12 de Pharmouthi, d'Ouaphrès;
enseveli l'an 12, le 21 de Payni;
âgé de 17 ans, 6 mois et 5 jours.
Apis V (41), né l'an 5, le 7 de Thoth, d'Amasis;
intronisé l'an 5, le 18 de Payni;
mort l'an 23, le 6 de Phamenoth;
enseveli l'an 23, le 15 de Pachons;
âgé de 18 ans, 6 mois.

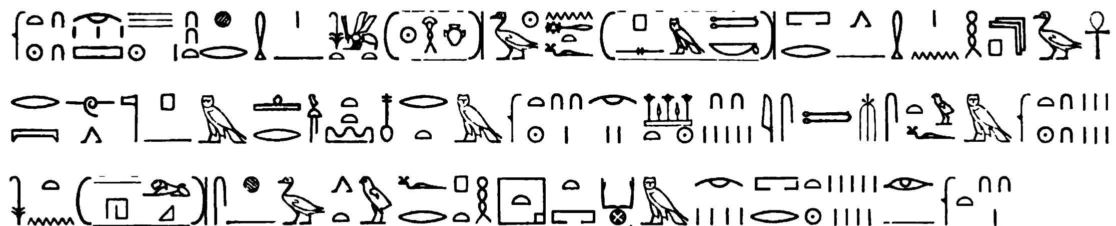
Apis I. Quand l'enlèvement des collines de sable qui s'élevaient au-dessus de l'entrée du Sérapéum eût permis de pénétrer dans les Petits Souterrains, je remarquai que la chambre située à l'extrémité de cette partie de la tombe d'Apis avait conservé presque intact le mur bâti selon l'usage en avant de la sépulture divine. Une seule pierre enlevée avait donné passage aux anciens envahisseurs du monument.

Au centre du mur était encastrée une stèle de bon style, ornée d'inscriptions remarquables par les dates et les cartouches nombreux qu'elles renferment. C'est ici que, pour la première fois, la tombe d'Apis nous met entre les mains un monument dont l'importance n'échappera tout à l'heure à personne : je veux parler de l'une des épitaphes destinées à accompagner les momies des Apis à côté desquels elles étaient officiellement déposées.

Notre épitaphe est divisée en deux registres. Au premier registre, un roi fait une libation et l'offrande du feu devant Apis. Le dieu, dont la figure a subi l'injure du martelage, est recouvert de ses ornements sacrés. Au-dessus de sa tête on lit l'ins-

cription : , *(Apis) vivant, qui est Osiris résidant dans l'Amenti.* Sans nous arrrêter à ce titre qui, une fois de plus, donne raison à l'opinion par laquelle Apis est regardé comme une incarnation d'Osiris, je ferai remarquer que le martelage dont on a flétri la face du dieu s'est étendu aux signes qui servent à écrire le nom propre. Or, cette vengeance ne s'est exercée que sur celles des inscriptions qui ont été trouvées en place, et elle a épargné toutes les stèles que j'ai recueillies sur le sol où on les avait jetées en démolissant les murs qui donnèrent entrée dans les chambres sépulcrales. Il ne faut donc pas attribuer aux Arabes la destruction des souterrains du Sérapéum. C'est à une époque où le secret de l'écriture hiéroglyphique n'était pas encore perdu, et conséquemment sous les Égyptiens, que cette destruction eut lieu. La remarque précédente nous apprend même qu'une fois l'anéantissement de la tombe résolu, on courut au plus pressé, et que le dernier outrage dont nous avons constaté la trace sur la figure et le nom hiéroglyphique de notre épitaphe, fut infligé au dieu après que la momie sacrée eut été mise en pièces.

Tout l'intérêt du monument est dans le second registre, où l'on trouve une inscription disposée en six lignes horizontales d'hiéroglyphes. Nos épitaphes intéressant avant tout l'histoire et la chronologie, il est inutile, je crois, de les soumettre ici à un examen philologique. Je me bornerai donc à en transcrire le texte que je ferai suivre, soit d'une traduction, soit d'un résumé qui mettra en relief les faits dont il nous importe de prendre possession. L'épitaphe de l'Apis mort en l'an 20 de Psammitichus est ainsi conçue :



c'est-à-dire : «L'an 20, et le 20 de Mésori, sous la Sainteté du roi de la haute et de »la basse Égypte, *Ra-ouah-het,* du fils du Soleil, de sa race, *Psamétik,* (eut lieu) la »manifestation de la Sainteté d'Apis vivant vers le ciel; a été amené ce dieu pour »se réunir avec le bon Amenti en l'an 21, le 25 de Paophi; voici qu'il était né en »l'an 26 du roi *Tahraka,* et qu'il fut introduit à Phtah-hat-ka le 9 de Pharmouthi. »Fait (la stèle) en l'an 21[1]».

1. J'étais tenté de traduire par *a fait* (sa vie) *en 21 ans,* et d'appliquer cette formule à la durée de l'existence du taureau. Cette traduction, si elle avait été reconnue exacte, nous eût tirés de bien

Ainsi l'Apis mort l'an 20, le 20 de Mésori, de Psammitichus *Ra-ouah-het*, enseveli 70 jours après, le 25 de Paophi de l'an 21 du même roi (les cinq épagomènes sont comptés), était né l'an 26 de l'éthiopien Tahraka. Ce résumé des principales circonstances qui signalèrent la vie et la mort du premier Apis de la XXVI[e] dynastie, nécessite quelques explications dans lesquelles je demande la permission d'entrer :

1° Une erreur de CHAMPOLLION, suivie presque jusqu'à nos jours par tous ceux qui s'occupèrent de la science fondée par l'illustre maître, avait donné lieu à une singulière confusion. Des deux Psammitichus qui occupent la première moitié de la XXVI[e] dynastie, l'un avait, en effet, été mis à la place de l'autre, et tandis que le vrai Psammitichus I[er], avec le prénom *Ra-ouah-het,* était classé au second rang et n'intervenait plus dans les listes royales qu'après Néchao, le vrai Psammitichus II, avec le prénom *Ra-nofré-het,* occupait sous le nom de Psammitichus I[er] la tête de la XXVI[e] dynastie[1]. Mais bien que, dès le mois de mars 1850, M. DE ROUGÉ, en classant les vitrines du Louvre, eût remis les deux rois à leur vraie place chronologique, aucun texte n'était venu jusqu'ici déposer d'une manière formelle en faveur de l'arrangement adopté par M. DE ROUGÉ. Notre épitaphe est donc précieuse en ce qu'elle est le premier monument qui nous fasse toucher du doigt le classement définitif de ces rois, et qui nous montre que Psammitichus Ra-ouah-het, en succédant à Tahraka, ne peut occuper après Néchao la place qui appartient à Psammitichus Ra-nofré-het. J'insiste d'ailleurs sur ce point avec d'autant d'empressement que la question de priorité a peut-être été jusqu'à présent assez mal jugée. En 1854, M. BUNSEN[2] attribue en effet à M. LEPSIUS la découverte du vrai Psammitichus I[er]; M. HINCKS[3], de son côté, ne sait, en 1855, s'il faut en faire honneur au même M. LEPSIUS ou à M. BRUGSCH. Le débat me semble maintenant vidé, et la stèle du Sérapéum n'intervient plus que pour assurer la légitimité d'une restitution[4] qui, signalée publiquement depuis six ans et demi, appartient à M. DE ROUGÉ.

grandes difficultés. Mais la durée de la vie a pour expression sur les monuments de toutes les époques une phrase si connue (..., etc., *la durée heureuse,* etc.) que j'ai dû m'en tenir au mot à mot du texte, et traduire : *fait* (la stèle) *en l'an 21.* Il était d'ailleurs impossible, avec la première version, de rendre un compte exact de la construction grammaticale du groupe égyptien.

1. Cet arrangement est encore celui qui figure dans la série des cartouches royaux peints sur l'un des plafonds du musée de Berlin. Voyez *Königliche Museen, Abtheilung der Ægyptischen Alterthümer,* etc.; *Historischer Saal,* pl. 17. Berlin, 1855.

2. *Egypt's place in universal history,* t. II, p. 604.

3. HINCKS, *On the chronology of the 26th dynasty and of the commencement of the 27th,* p. 432 du vol. XXII des *Mémoires de l'Académie de Dublin,* 1855.

4. Elle a d'ailleurs été publiée par M. DE ROUGÉ dans *l'Athenæum franç.* du 14 mai 1853, p. 468.

2° Il est facile de voir que si notre épitaphe avait joint aux renseignements dont elle abonde la mention de l'âge qu'avait atteint Apis le jour de sa mort, nous aurions été mis en possession d'un fait d'une grande importance, puisque, sachant le nombre d'années qui sépareraient l'an 20 de Psammitichus de l'an 26 de Tahraka, nous aurions obtenu par là le moyen de ranger avec exactitude à leur place relative deux familles royales sur l'ordre chronologique desquelles il n'a pas encore été possible de s'entendre. Les documents de toute nature que nous possédons nous aideront-ils à suppléer à cette regrettable omission du rédacteur de la stèle? C'est ce que nous allons voir. — Les calculs rigoureusement déduits de l'ensemble de nos épitaphes portent à 138 ans la durée totale de la XXVI[e] dynastie, depuis l'an 1 de Psammitichus Ra-ouah-het, jusqu'à l'année de l'expédition de Cambyse exclusivement. L'expédition de Cambyse ayant eu lieu en 527 avant J.-Ch., il s'ensuit que l'avénement de Psammitichus I[er] est reporté par ces 138 ans à l'an 665 (la 83[e] année du canon de Ptolémée), et que, par conséquent, le premier Apis de la XXVI[e] dynastie était mort en l'an 645 avant notre ère (la 103[e] du canon). Des deux points de repère que nous cherchons à établir, l'un se fixe donc de la manière la plus satisfaisante en donnant à la XXVI[e] dynastie une place certaine dans la série des années antérieures à notre ère. Maintenant en quelle année notre Apis s'était-il manifesté, en d'autres termes à quelle époque correspond l'an 26 de Tahraka, et par suite tout le règne du conquérant éthiopien? Ici les documents hiéroglyphiques nous font défaut, et nous sommes obligé d'aller chercher en dehors de l'Égypte le point d'appui que le Sérapéum nous refuse. — Nous savons déjà que l'expédition de Sennachérib contre la Judée eut lieu sous Tahraka, et dans l'une des dix premières années du règne de ce prince. Or la chronologie biblique, élucidée par les meilleures autorités[1], fixe à l'an 713 cette campagne du roi des Assyriens. En prenant l'hypothèse qui nous est le plus favorable et en supposant que Sennachérib vint fondre sur la Judée la première année de Tahraka, il résulte de ce synchronisme que l'an 713 avant J.-Ch. correspond à l'an 1 de Tahraka, et que par conséquent l'an 26 devient l'an 688[2].

1. Clinton, *Fasti Hellenici,* vol. I, p. 327.

2. Cf. E. de Saulcy, *Concordance de la chronologie monumentale égyptienne avec les dates calculées astronomiquement,* p. 10 du tirage à part; extrait du numéro de janvier 1856 des *Annales de Philosophie chrétienne.* Hérodote nomme Séthos le roi égyptien que la Bible appelle Tahraka. L'erreur de l'historien d'Halicarnasse est si évidente, qu'il n'est personne qui n'en ait été frappé. Les exploits du véritable Séthos, qui porta ses armes jusqu'en Asie, et ceux de Tahraka, qui, aux yeux des Grecs, passait pour avoir atteint les colonnes d'Hercule, se seront brouillés dans la mémoire d'Hérodote qui, sans s'inquiéter ici plus qu'ailleurs des exigences de la chronologie, aura confondu les deux conquérants.

Psammitichus I[er], qui monta sur le trône en 665, aurait donc eu pour prédécesseur Tahraka qui aurait commencé à régner, 48 ans auparavant, en 713. Mais je n'ai pas besoin de faire remarquer que ce résultat, déjà si difficile à admettre au point de vue de l'histoire, est formellement contredit par le dogme lui-même qu'Apis représentait. Si en effet Apis est Osiris descendu sur la terre, la vie et la mort du taureau sacré étaient, en vertu de cette identité, la vie et la mort d'Osiris. De là la fin cruelle imposée au dieu; de là la règle sacrée, attestée par l'antiquité classique tout entière, qui fixait, non pas à 25 ans comme on l'a cru sur l'autorité du seul Plutarque, mais à 28 ans l'âge fatal que le taureau ne pouvait dépasser ici-bas. Apis ne vivait donc que 28 ans, et quand la vieillesse le conduisait à cet âge, on le noyait. Or un Apis né, dans l'hypothèse que nous combattons, en 688 et mort en 645, aurait atteint, à l'époque de ses funérailles, sa 43[e] année. Notre Apis aurait donc vécu quatorze ans pleins au delà des limites assignées, et il devient ainsi superflu de démontrer qu'une erreur de quatorze ans au moins se cache sous l'une des deux années 645 et 688 pendant lesquelles nous supposons qu'eurent lieu la naissance et la mort du dieu. Mais la question est de savoir de quel côté se trouve cette erreur. La devons-nous à la date de la mort qui repose sur les données inattaquables fournies par les stèles du Sérapéum? ou plutôt n'est-elle pas due au rang trop élevé assigné par les commentateurs de la Bible à l'année pendant laquelle Sennachérib vint occuper la Judée? Cette dernière correction est incontestable. Le maximum des vingt-huit années de vie accordées à Apis nous force donc à reporter à 698 ou 699 au plus l'expédition de Sennachérib, et il n'est pas inutile de faire remarquer que, d'accord avec les stèles du Sérapéum, les inscriptions cunéiformes ont démontré à M. HINCKS[1] la nécessité d'une correction à peu près semblable, en fixant à l'an 700 (la 48[e] année de Nabonassar) le grand fait que les autorités les plus suivies en matière de chronologie biblique avaient placé en 713. De tout ce qui précède, il résulte donc que Tahraka était monté sur le trône vers 698, et que l'Apis, né l'an 26 de son règne, avait fait son entrée vers 673 dans l'étable de Memphis, où il était resté pendant vingt-sept ou vingt-huit ans, jusqu'à l'époque de sa mort survenue en 645[2].

1. HINCKS, *On the chronology of the 26th dynasty*, p. 430. Cf. DE ROUGÉ. *Notice de quelques textes hiéroglyphiques.*

2. Le 1[er] Thoth répondait en 645 au 1[er] février de l'année julienne. L'Apis mourut donc le 16 janvier 645, et fut enseveli le 26 mars de la même année. Le jour de la mort est compris dans les soixante-dix jours. — Les bases sur lesquelles ces calculs reposent étaient arrêtées et l'étude des monuments de la XXV[e] dynastie achevée, quand M. DE ROUGÉ a fait paraître son article sur les *Textes hiéroglyphiques publiés par* M. GREENE (voir *l'Athenæum français de 1855*, p. 956 et 1083). Je suis heureux de voir que les résultats obtenus par l'éminent auteur du *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès* ne contredisent pas ceux auxquels j'étais

Voilà donc, en résumé, les chiffres qui nous sont fournis par les renseignements que nous possédons sur cette époque; mais je tiens à ajouter que je produis ces chiffres sous toute réserve et en faisant remarquer que, l'âge de l'Apis en 645 ne nous étant pas connu, nous pouvons faire une erreur de cinq ou six ans, selon que l'Apis mort à 22 ou 23 ans au lieu de 27 ou 28, aura rapproché l'an 26 de Tahraka de l'an 20 de Psammitichus Ier.

3° Eusèbe attribue à Tahraka vingt ans de règne que l'Africain réduit à dix-huit. M. BUNSEN[1] corrige ce dernier chiffre en vingt-huit, et les monuments du Sérapéum, qui nous font aller jusqu'à l'an 26 prouvent que, selon toute vraisemblance, la correction du savant allemand n'est pas exagérée. Tahraka aurait donc gouverné l'Égypte pendant vingt-huit ans, et son règne se serait terminé en 670, c'est-à-dire cinq ans pleins avant l'année à partir de laquelle Psammitichus Ier aurait compté son propre règne. Il y aurait eu par conséquent entre Tahraka et Psammitichus Ier un intervalle qui peut être au maximum de cinq ans, si l'Apis qui nous donne ce chiffre a vécu 28 années, mais qui peut aussi être réduit de beaucoup et même totalement retranché si l'Apis n'a vécu que les 18 ou 20 ans qui forment la moyenne de la vie des taureaux sacrés à Memphis. Maintenant laquelle de ces deux hypothèses est conforme à l'étude des faits que les monuments nous permettent d'observer? Je n'hésite pas à dire que c'est celle qui place entre la fin du règne de Tahraka et le commencement de celui de Psammitichus Ier un intervalle plus ou moins prolongé. Les monuments introduisent en effet entre ces deux princes un roi de sang éthiopien,

moi-même arrivé. Un seul point essentiel nous sépare : M. DE ROUGÉ a fixé à vingt-cinq ans le maximum de la vie des Apis; plus hardi que lui, j'ai cru pouvoir reculer jusqu'à vingt-huit ans l'âge que ces animaux ne pouvaient dépasser, et faire remonter ainsi jusqu'à la cinquantième année du Canon l'avénement de Tahraka. Cet arrangement présente, je crois, un double avantage. A deux ans près, les dates égyptiennes se rencontrent avec les dates assyriennes, tandis que la dernière année de Tahraka et la première de Psammitichus laissent entre elles, en s'éloignant l'une de l'autre, un vide dans lequel Piankhi trouve une place suffisante pour son règne, qui ne dut pas être très court, à en juger par les souvenirs assez nombreux qui nous restent de sa femme Amnéritis. — Du reste, que ce Piankhi, époux d'Amnéritis, ait porté, comme le pense M. DE ROUGÉ, le célèbre prénom de Thothmès III, c'est ce qui serait à discuter. Le roi . . . . . *i Ra-men-kheper* de la stèle du Louvre a plus d'un lien qui le rattache à la XXIe dynastie, et le véritable nom de ce roi peut aussi bien avoir été *Pikhaï,* ou tout autre nom semblable, que *Piankhi.* D'un autre côté, M. LINANT a copié à Thèbes la légende d'un *Ra-s-nofré Piankhi* qui a régné au moins douze ans, si nous en croyons les inscriptions d'une bandelette de momie conservée au Musée britannique (voy. GREENE, *Fouilles exécutées,* etc., pl. VIII). Il est impossible qu'un règne de cette longueur passe inaperçu, et cette considération me ferait croire que le *Ra-s-nofré Piankhi* de Londres est le Piankhi, époux d'Amnéritis, auquel nous devons la statue de Médinet-Abou. Peut-être fut-il lui-même un usurpateur et compta-t-il ses douze ans de l'an 20 de Tahraka (ce qui expliquerait le chiffre de Manéthon); peut-être aussi Psammitichus fit-il dater sa première année de l'un des douze ans de son prédécesseur. Comme on le voit, toute cette période est compliquée de difficultés qu'il serait téméraire de vouloir débrouiller dans une simple note, et que je me contente par conséquent d'indiquer.

1. *Egypt's place,* t. II, p. 597.

nommé *Piankhi,* lequel avait épousé, selon les inscriptions d'une statue découverte à Thèbes par M. GREENE[1], la reine *Amnéritis,* celle-là même qu'Eusèbe place en tête de la XXVI[e] dynastie sous le nom de Ἄμμερις. Puisque cet étranger régna à Thèbes après Tahraka et avant Psammitichus I[er], l'interrègne dont nous cherchons la trace fut donc bien réel. Je n'en dirai pas plus. Cette question n'intéressant qu'incidemment la série de nos Apis, je me contente de renvoyer aux excellents développements que M. DE ROUGÉ lui a consacrés dans sa *Notice des textes hiéroglyphiques,* publiés par M. GREENE. On y verra quelle part Piankhi prit au gouvernement de l'Égypte, et comment Psammitichus I[er], en faisant compter son avénement de la première année de la dodécarchie d'Hérodote et de Diodore, engloba dans son règne celui du Stephinatès, du Nechepsos et du Néchao de Manéthon. Pour moi, tout ce que je désire faire remarquer en terminant la troisième des observations que suggère l'épitaphe de notre Apis, c'est que cet Apis, ayant vécu vingt ans sous Psammitichus, deux ans sous Tahraka, atteint par le règne qui sépare ces deux souverains, l'âge avancé que déjà nous lui avions attribué sur la seule nécessité de ramener à un chiffre raisonnable la différence qui existe dans les calculs sur lesquels les monuments de l'Égypte et de l'Assyrie d'une part, et le texte de la Bible de l'autre, s'appuient pour placer l'expédition de Sennachérib.

Il paraît que l'Apis en souvenir duquel fut gravée cette épitaphe obtint plus qu'aucun de ses prédécesseurs la sympathie de l'Égypte. A sa mort, la tombe du dieu ne reçut pas moins de cent-soixante-huit stèles, qui toutes sont aujourd'hui conservées au Louvre. Comme ces stèles n'ont pas toujours été trouvées à leur place antique, on conçoit que le classement d'un pareil nombre de monuments souffrirait de grandes difficultés, si nous n'étions aidés dans cet ingrat travail de nomenclature par les stèles elles-mêmes et les renseignements qu'elles nous fournissent sur leur propre origine. Cinquante-trois d'entre elles sont en effet datées du règne de Psammitichus, et comme quatre-vingt-une autres sont de la main des scribes qui écrivirent ou gravèrent les cinquante-trois premières, il s'ensuit que cent-trente-quatre des monuments s'entraînent mutuellement à la place qui leur appartient. Notons en outre que plusieurs stèles sans date proviennent de certaines familles que, par d'autres stèles datées, nous savons contemporaines de Psammitichus. L'obscurité dont paraissent s'envelopper les stèles du premier Apis de la XXVI[e] dynastie

1. *Fouilles exécutées à Thèbes pendant l'année 1855,* par. M. GREENE, pl. VIII. DE ROUGÉ, *Notice de quelques textes,* etc., p. 36 et suiv.

cède donc à l'étude attentive des monuments, et sur nos cent soixante-huit stèles il en est à peine une trentaine pour lesquelles, dans le travail d'attribution, nous soyons réduits aux seules indications du style.

J'ai dit que cinquante-trois de ces stèles sont enrichies d'une date. Mais les unes portent celle du jour de la mort du dieu (le 20 de Méchir de l'an 20, qui correspond au 16 janvier 645), d'autres celle du jour de ses funérailles (le 25 de Paophi de l'an 21, ou 26 mars de la même année); les plus nombreuses sont du 1er Thoth de l'an 21 (1er février). Ainsi le renouvellement de l'année fut pour les habitants de Memphis un jour de fête que plusieurs d'entre eux célébrèrent en allant faire un pèlerinage à la tombe d'Apis. On remarquera d'ailleurs qu'aucun des proscynèmes étudiés jusqu'ici ne porte une date qui ne soit celle de l'un des soixante-dix jours compris entre la mort et la cérémonie de l'enterrement du taureau. Le témoignage de Pausanias conserve donc sa valeur, et le Sérapéum proprement dit, c'est-à-dire le souterrain où reposait la momie du dieu, n'était ouvert qu'à l'époque indiquée par le célèbre écrivain grec.

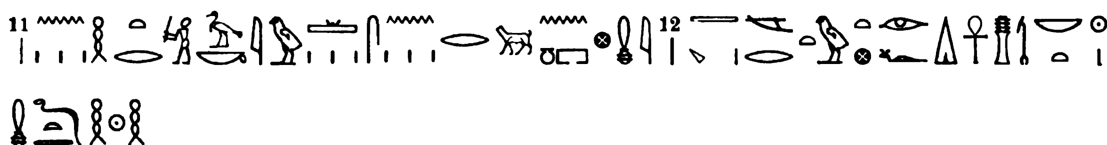
Nous arrivons à peine à la XXVIe dynastie, et déjà l'on s'aperçoit, en étudiant les stèles du commencement de la famille des Saïtes, que l'Égypte est gouvernée par une race nouvelle et indigène. Plus de noms étrangers. Les Scheschonk et les Sargon sont maintenant bien loin, et les Éthiopiens ont fui sans même laisser une trace derrière eux. Chose remarquable, trois ou quatre cents habitants de Memphis, tous contemporains des premières années de Psammitichus, nous sont connus par nos stèles, et il n'en est pas un qui n'ait un nom égyptien, ou qui ne témoigne de son respect pour le roi en s'appelant comme lui Psamétik ou Ra-ouah-het. Évidemment l'Egypte n'a plus ses regards tournés vers le haut Nil, ou vers les plaines de l'Asie qu'arrosent l'Euphrate et le Tigre. Son attention se concentre maintenant en elle-même; elle refait son homogénéité, et si le bruit de l'étranger se fait encore entendre à ses portes, ce bruit vient du Nord et d'un peuple dont elle n'a rien à craindre, puisqu'à ce peuple appartiennent «les hommes d'airain sortis de la mer» auxquels Psammitichus dut la défaite de ses complices et sa propre élévation au trône. L'Égypte marche ainsi à l'accomplissement de ses destinées. Psammitichus, par une politique nouvelle et déjà bien remarquée, ouvre son royaume à l'ennemi qui doit plus tard l'anéantir, et l'Égypte, trop occupée de sa sécurité intérieure, ne laisse apercevoir d'autre indice de la plaie nouvelle et incurable qu'elle porte dans son sein, que la magnificence subite du culte d'Apis mort, comme si les Grecs amis

de Psammitichus, pressentant dans Osorapis la fortune de Sérapis, avaient déjà pris une place inaperçue dans les conseils religieux de l'Égypte.

Apis II. Nous pénétrons avec cet Apis dans la magnifique tombe qui servit de sépulture aux taureaux divins jusqu'à la chute des Lagides et la réduction de l'Égypte en province romaine. L'Apis Ier de la XXVIe dynastie fut en effet le dernier taureau qui vint reposer dans les souterrains inaugurés par Ramsès II. A une époque qui se place entre l'an 20 et l'an 52 de Psammitichus Ier, un éboulement eut lieu dans la partie de la tombe où avaient été déposés les Apis dont nous venons de présenter la nomenclature, et cette circonstance, jointe à l'extension qu'avait prise le culte d'Apis et à la mauvaise qualité du roc à travers lequel le souterrain était creusé, détermina les Égyptiens à ouvrir autre part une nouvelle et plus spacieuse galerie. C'est dans la première chambre de cette nouvelle galerie qu'a été déposé notre Apis II.

Il est peu d'Apis qui ait laissé moins de souvenir que celui-ci. La partie du souterrain réservée à sa sépulture se composait d'une grande chambre et d'un vestibule, orné sans aucun doute de nombreux proscynèmes. Mais un taureau étant mort sous Cambyse, on trouva commode d'arranger ce vestibule pour le nouveau venu, et dans les travaux d'appropriation les proscynèmes furent détruits ou replacés dans un endroit que je n'ai pas retrouvé. L'épitaphe elle-même fut enlevée. Au centre de la chambre qu'on laissa intacte, j'ai heureusement recueilli une grande stèle qui, sans avoir l'importance ordinaire des épitaphes, n'en est pas moins précieuse à bien des titres. En voici le texte que je reproduis avec d'autant plus d'empressement que la pierre n'est pas arrivée au Louvre, et n'est encore connue de personne :





Ce qui, en mot à mot, se traduirait : «L'Horus qui grandit le cœur[1], le roi de la »Haute et de la Basse-Égypte, le maître de la région supérieure et de la région »inférieure, le seigneur de l'action, l'Horus triomphant et victorieux, *Ra-ouah-het,* »le fils du Soleil, et de son flanc, qu'il aime, [ligne 2] *Psamétik,* vivant à toujours, »aimé d'Apis le second Phtah[2]. L'an 52, sous la Sainteté de ce dieu bienfaisant,

1. La concision de ces titres royaux empêche souvent d'en bien saisir le sens. Il faudrait ici , comme dans , SeHeR HeT, *celui qui tranquillise le cœur* (*Denkm.* IV, 30, 37; *Annu.* Pl. XVII), , SeKHePeR ToTI, *celui qui fait être le monde*, titre du roi AÏ (*Denkm.* III, 114), , SeA°A° eN SouTeN SeA°KeR eN KHeV, *celui qui est agrandi par le roi de la Haute-Égypte et fortifié par le roi de la Basse-Égypte* (*Denkm.* III, 9), et autres exemples semblables.

2. C'est-à-dire un autre Phtah, *Vulcanus alter.* Dans un travail inséré aux *Mém. de la Société d'hist. et d'archéol. de Châlons-sur-Saône,* M. Chabas (*Inscription du règne de Séti Ier*, p. 7) a résumé l'état de nos connaissances sur le caractère qui forme la partie essentielle de ce titre d'Apis. Le sens *encore, de nouveau, réitérer, répéter,* déjà signalé par M. de Rougé (*Livret du Louvre*, p. 49, 1849), par M. Brugsch (*Zeitschrift der D. Morg. Ges.*, T. 9), et M. Birch (*Annals of Thothmes III, Archæologia,* vol. XXXV, p. 146), est maintenant hors de doute. On lit sur l'un des murs du grand temple de Semneh, en Nubie (*Denkm.* III, 53), ces paroles que le roi Thothmès III adresse à son ancêtre Sésourtasen III :

SI-ek MeRi-ek	RA° MeN KHePeR	HoTeP-ew	HeS-ek	SCHA°-ew	KeT-ek
Filius tuus amans te,	Sol ὅρμος Creatoris,	ponit	sedem tuam;	creat	altar tuum;
A°IRI-ew	SouTeN(t) KHeV(t)	eM To Pen	eN	. . . . . M(t)-ew	T'eTeN
facit	dominationem	suprà terram istam;	nunquam (fuit)	alter illius	in æternum.

C'est l'équivalent du titre d'Hathor que j'ai copié à Alexandrie sur une pierre de la collection de M. Sabatier : . Nous dirions en français : *Il n'y a pas son second* (comparez le titre d'Isis : , *elle est une et il n'y en a pas une autre* [*Denkm.* III, 246]). On trouvera dans le Rituel (*Todt.* 101, 6) une preuve de la valeur *iterum facere, aliquam rem addere,* attribuée au verbe . Il s'agit de certains dessins en perles dont on ornait les momies :

SKHA°ou	eM	A°NTI	. . . . M	eM	RoI	HeR	SeSCHeT	eN	SoTeN
Peintures	en	perles	enfilées	sur	des fils (c. po, *filum*)	de	toile	de	Soten.

Dans cet exemple, le verbe *enfiler* est exprimé par l'idée de ranger des perles *en les ajoutant l'une sur l'autre,* action de *répétition.* Comparez encore l'exemple suivant, tiré de la grande stèle d'Ombos (*Denkm.* III, 5) : , *celui qui renouvelle son ancêtre, celui en qui revit son ancêtre,* expression parallèle à celle-ci : *in nepote redivivus.*

»[ligne 3] on est venu dire[1] à sa Sainteté : le temple[2] de ton père Osiris-Apis, et »tout ce qui y est [ligne 4] est hors de perfection[3]; regarde[4] les divins membres »comme ils sont dans sa maison[5]; prends soin pour ce qui est mauvais[6] dans [ligne 5] »ses sarcophages. Et sa Sainteté a ordonné de bien restaurer son temple pour le »faire [ligne 6] être comme il était auparavant. Et il a été donné par sa Sainteté »de faire toutes les cérémonies du dieu [ligne 7] le jour de l'ensevelissement[7]; et

1. , A°IOU eNtou eR T'aT eN HeN-ew. C'est une formule très usitée. On trouve aussi quelquefois : , HA° Nout A°IOU(I) eR T'aT eN HeN-ew, *voici qu'on est allé*, etc. (*Denkm.* III, 128). La forme est le passé défini en même temps que le participe passé du verbe , A°IOU, *aller*. Dans les cas ordinaires, est employé comme déterminatif. Mais il peut quelquefois posséder une valeur phonétique, ce que prouvent les exemples - - (cf. de Rougé, *Ahmès*, p. 178). La lecture A°I est assurée par la variante pour (*Denkm.* III, 120).

2. , HeT. Conf. *Denkm.* III, 71, *b*, et *Denkm.* II, 143, *i*, où = . Le nom d'Hathor , HeT-HeR, est une autre preuve de la lecture HeT (voy. *Gramm. égypt.*, p. 134 et 145; *Denkm.*, II, 142, etc.).

3. Les variantes donnent et . Ce groupe forme une préposition qui signifie *en dehors, au-dessous, hors*. M. Birch a traduit la forme analogue par *besides, moreover* (*Annals of Thothmès III, Archæologia*, vol. XXXV, p. 146). Le mot , dont le phonétique est (*Gramm. égypt.*, p. 431; *Denkm.* II, 54, 72; *Todt.*, 146, 27), trouve son équivalent exact dans le copte ϲⲱⲧⲡ, *electus, probatus, optimus*, etc. C'est *l'état le meilleur* qui fait défaut.

4. , KHeF, *voir*. L'arabe possède aussi ce verbe.

5 C'est-à-dire dans la maison d'Apis, auquel le pronom se rapporte.

6. La forme pleine est , A°SeW (de Rougé, *Ahmès*, p. 80) ou . La traduction de la première partie de ce membre de phrase laisse quelque place au doute. , KHeM, signifie plutôt *être fort*, et semblerait être ici employé adverbialement. On traduirait alors en mot à mot :

Regarde les divins membres dans l'être sa maison beaucoup mauvaise dans ses parois.

Ce dernier mot, que j'ai traduit *sarcophage* sur l'autorité de la ligne 9 de notre stèle où il a évidemment ce sens, peut aussi s'interpréter par *paroi* (en copte, ϫⲟⲓ, ϫⲟⲉ, *murus*).

7. , HeRou SA°M To. Quoiqu'il soit difficile de donner une analyse complète de ce groupe, il est certain qu'il est fréquemment usité pour désigner *l'ensevelissement, les funérailles* (voyez Young, *Hierogl.*, 48, 49). C'est ainsi qu'au lieu de la formule ordinaire , SA°T NeTeR PeN eM Ho TeP eR A°MeNT, *a été amené ce dieu pour se réunir avec l'Amenti*, l'épitaphe de l'Apis mort l'an 16 de Néchao donne , HeR SA°M TO eN NeTeR PeN A°I NeTeR PeN eM HoTeP eR NeTeR KeR, *le jour de l'ensevelissement de ce dieu, est venu* (- dans pour , Ἰμούθης) *ce dieu pour se réunir dans l'enfer*. Le groupe HeR SA°M TO désigne donc bien *le jour des funérailles*. On remarquera d'ailleurs que, dans SA°M To, est un verbe qui régit le substantif , puisqu'on trouve (dans l'exemple ,

»toutes les autorités veillaient pour ces cérémonies[1] et le divin corps[2] était [ligne 8] »embaumé[3]; et les linges[4] étaient de *Soten* et de *Menkh*[5], comme les portent tous »les dieux; [ligne 9] et les sarcophages étaient de bois *At*, de bois *Mer*, de bois »*Asch*, de la perfection de [ligne 10] tous les bois; et leurs . . . . .» Je ne crois pas pouvoir risquer une traduction satisfaisante du reste.

Comme on le voit, le caractère de cette stèle n'est pas celui d'une épitaphe. On y reconnaîtrait plutôt une sorte de procès-verbal de la mise à exécution de l'arrêté royal qui ordonna le creusement des nouveaux souterrains. L'énumération des dépenses faites pour la sépulture de l'Apis n'enlève pas d'ailleurs son caractère propre à notre monument. C'est seulement en passant et à l'occasion des funérailles du taureau qui vint le premier occuper la nouvelle tombe que la stèle mentionne les magnificences du roi, et ce résumé ne dispensait pas de l'épitaphe, pour laquelle tous les détails particulièrement relatifs au dieu étaient réservés. Quoi qu'il en soit, la stèle dont on vient de lire la traduction est une des plus curieuses de celles que le Sérapéum nous a rendues, et c'est à ce titre que j'ai cru devoir la publier.

Contre l'ordinaire, le milieu de la chambre n° 1 des Grands Souterrains est occupé par une cavité rectangulaire de près d'un mètre de profondeur. Dans cette cavité avaient été déposés les cercueils de bois destinés à enfermer la momie, et qui ne nous sont malheureusement arrivés qu'en débris. La stèle précédente avait été encastrée dans la muraille en face. Du reste, que la dernière partie de cette stèle ait rapport, comme je le pense, aux funérailles du taureau, suffisamment indiquées par

Denkm. III, 112, d'où l'on a également , SA°M, ou plutôt SeMA°). Une autre preuve de la lecture SA°M se trouve dans le nom propre , Pe HeR SA°M To, antigraphé ΦΡΙCΟΜΤΟΥC (voy. Brugsch, *Sammlung dem. Eigennamen*, p. 13).

1. Le texte dit : *sur elles*.

2. . La stèle ayant été encaissée immédiatement après la découverte, je n'ai eu que le temps d'en faire deux copies qui portent toutes les deux . Je soupçonne néanmoins que , auquel je ne puis trouver aucun sens, est une faute, et que le monument porte , c'est-à-dire : *voici que le divin corps*, etc.

3. Mot à mot : *voici que le divin corps (fut) en embaumement* (c. ⲙⲟⲩⲗϩ).

4. Quoiqu'il ne se prononçât sans doute pas , HeVeS, le signe a certainement ici la valeur de ce mot, et signifie, comme lui, *vêtement, linges* (c. ϩⲃⲥ *tegumentum, indumentum*).

5. Les mots *Soten* et *Menkh* se rencontrent souvent avec les déterminatifs ordinaires de habits, et . Le *Soten* est d'un fréquent usage dans le *Rituel*. Le *Menkh*, moins usité, est cité à Karnac dans cette phrase , TeV MeNKH(T) TouT-ou, *envelopper de Menkh les statues royales* (*Denkm.* III, 30). On le trouve aussi avec cette légende sur les caisses de momies. Le *Menkh* est alors cette longue bandelette que certaines divinités tiennent, comme un sceptre, dans la main.

l'expression [hiéroglyphes], ou qu'elle concerne les embellissements faits par Psammitichus aux souterrains dont il avait ordonné le creusement, il n'est pas moins certain que notre chambre n° 1 a servi de caveau sépulcral à un Apis que j'ai dû par conséquent introduire dans nos séries, en fixant par conjecture la date de sa mort à l'an 52 de Psammitichus Ier.

Le mémoire n'a jamais été achevé. Comme renseignement bibliographique, j'ajouterai qu'il en a été fait un tirage à part, dans le format in-4° du *Bulletin :* un tirage à part dans le format in-8° avait été commencé, mais je n'en ai jamais vu que la première feuille, et je ne crois pas qu'il ait été poussé au delà. — G. M.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER. COMPTE-RENDU DES FOUILLES.

NOTES ADDITIONNELLES.

APPENDICE.





VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN.
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

JM DE MEMP
850 - 1854.

